

FIAT FIAT

FIAT

FIAT

FIAT

PANDA

Manuel d'utilisation

FIAT FIAT

FIAT

INTRODUCTION



FAMILIARISATION AVEC LE VÉHICULE



INSTRUMENTS ET COMMANDE DU COMBINÉ DE BORD



SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT



DÉMARRAGE ET UTILISATION



SYSTÈMES D'AIDE À LA CONDUITE AVANCÉS



EN CAS D'URGENCE



ENTRETIEN DU VÉHICULE



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



INDEX



INTRODUCTION

CHER/CHÈRE CLIENT(E).....	4
LIEN À L'APPLI ET AU SITE INTERNET DE L'ENTREPRISE	5
MODALITÉS D'UTILISATION DE CE MANUEL	5
TYPE DE PROPULSION	6
REMARQUE IMPORTANTE (VERSIONS ESSENCE ET HYBRIDE)	13
MODIFICATIONS/ ALTÉRATIONS DU VÉHICULE ...	13
GLOSSAIRE DES SYMBOLES	16



CHER/CHÈRE CLIENT(E)

Nous souhaitons vous féliciter et vous remercier d'avoir choisi un véhicule Fiat.

Nous avons préparé cette documentation de bord pour vous aider à vous familiariser avec toutes les fonctionnalités offertes par votre véhicule et à en tirer parti au maximum. Ce véhicule est conçu pour une utilisation quotidienne et pour des utilisations spécifiques. Veuillez prendre le temps de vous familiariser avec toutes les caractéristiques dynamiques de votre véhicule.

Vous y trouverez des informations, des conseils et des avertissements importants concernant l'utilisation du véhicule et l'exploitation optimale de ses performances à partir des caractéristiques techniques de votre Fiat.

Il vous est conseillé de le lire intégralement avant de prendre la route pour la première fois, et ce, afin de vous familiariser avec les commandes, en particulier celles des freins, de la direction et de la transmission ; dans le même temps, ceci vous aidera à appréhender le comportement du véhicule sur différents types de chaussées.

Ce document décrit également les spécificités de votre véhicule, contient des informations essentielles pour rouler en toute sécurité et donne des conseils d'entretien pour votre Fiat au fil du temps.

Dans le carnet de garantie joint, vous trouverez également une description des services que le fabricant offre à ses clients, le certificat de garantie et les détails des conditions générales pour l'entretien du véhicule.

Nous sommes certains que ces informations vous apprendront à mieux connaître votre nouveau véhicule et que vous apprécierez les services d'assistance fournis par l'équipe Stellantis.

Bonne lecture et bonne conduite !

ATTENTION

Ce manuel d'utilisation décrit toutes les versions de la Fiat Grande Panda. Les options, les équipements dédiés à des marchés ou versions spécifiques ne sont pas explicitement indiqués dans le texte : par conséquent, vous ne devez prendre en compte que les informations relatives au niveau de finition, au moteur et à la version achetée. Tout contenu introduit tout au long de la production du modèle, en dehors de la demande spécifique d'options au moment de l'achat, sera identifié avec le libellé (suivant version).

Les données contenues dans cette publication doivent être comprises dans le but de vous guider dans l'utilisation correcte du véhicule.

Stellantis Europe S.p.A. vise l'amélioration constante des véhicules produits. Pour cette raison, l'entreprise se réserve le droit d'introduire des changements sur le modèle décrit pour des raisons techniques et/ou commerciales.

Pour plus d'informations, consulter le Réseau STELLANTIS.

LIEN À L'APPLI ET AU SITE INTERNET DE L'ENTREPRISE

(Selon pays de commercialisation)



Les fonctions suivantes sont disponibles dans l'application Fiat App, accessible depuis un smartphone :

- Gestion de la charge de la batterie de traction (charge différée).
- Gestion du préconditionnement thermique.
- Affichage de l'état de charge et de l'autonomie du véhicule.

PROCÉDURE D'INSTALLATION

- Télécharger l'application Fiat App sur le store correspondant au smartphone.

- Créer un compte.
- Saisir le numéro d'identification du véhicule (indiqué sur le certificat d'immatriculation).

Pour plus d'informations sur l'identification du véhicule, consulter la rubrique correspondante.



NOTE

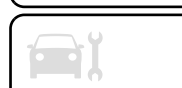
Couverture réseau. Pour profiter de l'ensemble des fonctionnalités à distance, s'assurer que le véhicule se situe dans une zone couverte par le réseau mobile. L'absence de couverture réseau peut empêcher la communication avec le véhicule (par exemple dans un parking en sous-sol). Un message sera alors affiché dans l'application indiquant que la connexion avec le véhicule n'a pu être établie.

MODALITÉS D'UTILISATION DE CE MANUEL

Chaque fois qu'une instruction relative à la direction (gauche/droite ou avant/arrière) est donnée, elle est écrite pour être lue du point de vue de l'occupant du siège conducteur. Si une direction est fournie selon une perspective

différente, elle sera spécifiée comme telle dans le texte, le cas échéant. Les chiffres figurant dans le manuel d'utilisation sont fournis à titre d'exemple uniquement : cela peut impliquer que certains détails de l'image ne correspondent pas à l'agencement réel de votre voiture. En outre, le manuel a été conçu en tenant compte des véhicules avec volant de direction sur le côté gauche; il est donc possible que sur les véhicules avec volant de direction sur le côté droit, la position ou la construction de certaines commandes ne soit pas exactement symétrique par rapport à la figure. Pour identifier le chapitre contenant l'information nécessaire, vous pouvez consulter l'index à la fin de ce manuel d'utilisation.

Les sections peuvent être rapidement identifiées par des onglets graphiques dédiés, sur le côté de chaque page impaire. Une légende est présentée quelques pages plus loin pour apprendre à connaître l'ordre des sections et les symboles pertinents dans les onglets. Il y a également une indication textuelle de la section en cours sur le côté de chaque page paire.



LÉGENDE DES SYMBOLES



Avertissement pour la sécurité



Information complémentaire



Contribution à la protection de la nature

TYPE DE PROPULSION

VÉHICULE ÉLECTRIQUE À BATTERIE (BEV)

(suivant version)

Le système de propulsion de la Fiat Grande Panda entièrement électrique est alimenté par l'énergie contenue dans la batterie haute tension rechargeable au lithium-ion du véhicule. Contrairement aux véhicules classiques ou hybrides, il n'y a pas de moteur à combustion interne dans ce véhicule. La Fiat Grande Panda utilise l'énergie électrique stockée dans la batterie haute tension et non le carburant. Cette batterie fournit l'énergie nécessaire pour commencer à avancer et doit donc être rechargée avant utilisation.

Si la batterie haute tension est complètement déchargée, le véhicule ne démarrera pas.

Ce véhicule est également doté d'une batterie conventionnelle (12V) du même type que celle utilisée par les véhicules équipés de moteurs à combustion interne. Si la batterie conventionnelle est complètement déchargée, le véhicule ne démarrera pas.

La batterie conventionnelle alimente le système électrique conventionnel : éclairage, essuie-glaces, systèmes de retenue (airbags et prétensionneurs), système sonore, etc.

La batterie haute tension alimente le moteur électrique et les dispositifs auxiliaires haute tension (réchauffeurs, compresseur de climatisation électrique, etc.). Le convertisseur électronique qui alimente le système 12V pour le fonctionnement général du véhicule est également alimenté par la batterie haute tension et recharge également la batterie conventionnelle.

La batterie est chargée en connectant la prise de charge du véhicule à l'alimentation secteur à l'aide du câble de charge.

La batterie haute tension est également partiellement rechargée lors de la conduite en décélération ou au

freinage. Au cours de ces étapes, la batterie est rechargée par régénération via le moteur électrique. Il s'agit d'un moyen efficace de recharger le véhicule car, l'énergie cinétique de la voiture est utilisée et convertie en énergie de charge électrique.

Les véhicules électriques ont des caractéristiques d'utilisation spécifiques, ce qui est utile de savoir, afin d'obtenir des performances optimales.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE LÉGER (MHEV)

Équipement du système hybride

La version Grande Panda Hybrid Fiat est propulsée par un système hybride qui utilise :

- un moteur électrique ("e-machine")** intégré à la boîte de vitesses automatique, relié mécaniquement au moteur thermique et alimenté par une batterie auxiliaire au lithium-ion (48V).
- un BS (démarreur à courroie)**, activé par la courroie des services auxiliaires, qui permet de démarrer le moteur thermique avec le véhicule à l'arrêt ou roulant à faible vitesse. Dans certaines phases, comme lors de la "conduite électrique", il

remplace le démarreur du moteur thermique. Dans ce dernier cas, lorsque le véhicule est arrêté avec arrêt automatique du moteur, le moteur sera redémarré via le dispositif BS (démarreur à courroie).

❑ **Une batterie auxiliaire au lithium-ion 48V** qui a pour fonction de stocker de l'énergie pour le véhicule.

Le système hybride permet d'améliorer les performances (réponse plus rapide lors des phases transitoires), tout en réduisant la consommation de carburant et les émissions de CO₂.

REMARQUE : Le système hybride ne fonctionne pas en continu, mais il est activé en fonction de l'état du véhicule, de l'état de charge de la batterie auxiliaire au lithium-ion (48V), des conditions de conduite (accélération/décélération/freinage, démarrage du moteur) et des conditions de la surface de la route (p. ex., route en descente). La batterie auxiliaire au Li-ion de 48V stocke l'énergie électrique nécessaire à la propulsion du véhicule. La batterie de traction est automatiquement chargée pour garantir que le niveau de charge est toujours autour de 50 % du niveau maximum, afin d'exploiter pleinement la fonctionnalité hybride tout en conservant une

certaine capacité disponible pour la récupération d'énergie. Elle est située sous le siège avant gauche. L'autonomie de la batterie de traction varie en fonction du type de conduite, du parcours et du vieillissement de ses composants.

Le système hybride fournit une augmentation de puissance au moteur thermique au démarrage du véhicule lorsqu'un couple de traction supérieur est requis ou lorsque la consommation de carburant et les émissions sont plus élevées. Dans certaines conditions de conduite, le module de commande du système hybride régule les flux d'énergie en fonction du niveau de charge de la batterie auxiliaire au lithium-ion (48V).

REMARQUE : le véhicule démarre toujours avec le moteur à essence pour assurer l'efficacité du pot catalytique et la disponibilité de l'aide au freinage. La conduite en tout électrique est possible pour les manœuvres de stationnement, pour les zones de vitesse de 30 km/h (20 mph) en ville, sur les routes urbaines et de campagne avec une conduite douce et sur les autoroutes en légère décélération ou en descente. Le moteur électrique est intégré à la boîte de vitesses automatique.

Avec le sélecteur de mode de conduite sur P (Parking) et N (point mort), une augmentation du bruit provenant du compartiment moteur peut se faire entendre au début de la phase de charge de la batterie auxiliaire (48V) : c'est normal et non une anomalie.

Récupération d'énergie

Maximiser l'inertie du véhicule en relâchant la pédale d'accélérateur pour que le véhicule ralentisse de lui-même (p. ex. lors d'une descente ou à l'approche d'un feu rouge).

Au relâchement de la pédale d'accélérateur, la récupération d'énergie est optimale à condition que le curseur de l'indicateur de puissance au combiné d'instruments soit toujours en mouvement dans la zone CHARGE.

La récupération d'énergie permet d'exploiter efficacement les phases "passives" de la conduite (décélération). L'énergie récupérée est utilisée pour recharger la batterie de traction et est ensuite utilisée pour la conduite tout électrique ou une accélération supplémentaire.

Lorsque la batterie de traction est presque pleine, la récupération d'énergie se réduit progressivement.

Convertisseur CC/CC

Pour permettre la conversion du courant provenant du système 48V en



courant utilisable par le système 12V, le CC/CC est utilisé : lors de la conduite du véhicule, le CC/CC agit comme un convertisseur, permettant d'alimenter et de charger la batterie 12V.

Le câble de raccordement permet d'interfacer le système 12V et 48V et d'alimenter le système 12V via la batterie auxiliaire 48V, le convertisseur CC/CC et le dispositif BS (démarrreur à courroie).



AVERTISSEMENT

Une mauvaise utilisation ou des interventions inappropriées sur les composants du système peuvent provoquer de graves dommages électriques et occasionner des accidents graves pouvant même entraîner la mort si les instructions fournies ne sont pas respectées. Toujours contacter le Réseau STELLANTIS.

En cas d'accident, les composants du système pourraient avoir subi des dommages invisibles. Ne pas toucher et ne pas modifier les composants endommagés du système de batterie : veiller à éviter les courts-circuits. Contacter immédiatement le Réseau STELLANTIS.

Ne pas percer, écraser, secouer ou déformer le système de batterie

La batterie auxiliaire au lithium-ion (48V) est installée sous le siège avant gauche : éviter par conséquent de mouiller le système de batterie avec un quelconque type de liquide et ne pas stationner le véhicule sur des sources de chaleur externes.

ÉCO-CONDUITE

L'éco-conduite est un ensemble de pratiques au quotidien qui permet à l'automobiliste d'optimiser la consommation d'énergie (carburant et/ou électricité) et l'émission de CO2 du véhicule.

Optimiser l'utilisation de la boîte de vitesses

Avec une boîte de vitesses manuelle, démarrer en douceur et engager, sans attendre, le rapport de vitesse supérieur. En phase d'accélération, passer les rapports assez tôt. Avec une boîte de vitesses automatique, privilégier le mode automatique. Ne pas appuyer fortement ni brusquement sur la pédale d'accélérateur.

L'indicateur du rapport engagé invite le conducteur à passer la vitesse la mieux adaptée. Si cette indication est affichée sur le combiné de bord, la respecter sur-le-champ.

Avec une boîte de vitesses automatique, cet indicateur apparaît uniquement en mode manuel.

Adopter une conduite souple

Respecter les distances de sécurité entre les véhicules, utiliser le frein moteur plutôt que la pédale de frein, appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur. Ces comportements contribuent à économiser la consommation d'énergie, à réduire le rejet de CO2 et à atténuer le fond sonore de la circulation.

En présence d'un moteur hybride, le frein moteur est plus efficace. Anticiper autant que possible la phase de ralentissement et favoriser, le cas échéant, la décélération à l'aide du frein moteur pour recharger la batterie de traction afin d'augmenter la conduite tout électrique et de réduire la consommation de carburant. En condition de circulation fluide, sélectionner le cruise control.

Maîtriser l'utilisation des équipements électriques

Avant de partir, si l'habitacle est surchauffé, l'aérer en descendant les vitres et en ouvrant les aérateurs, avant d'utiliser l'air conditionné. Au-delà de 50 km/h, remonter les vitres et laisser les aérateurs ouverts. Penser à utiliser les équipements permettant de limiter la température dans l'habitacle (ex. : occulteur de toit ouvrant, stores).

Couper l'air conditionné, sauf si la régulation est automatique, dès que la température de confort désirée est atteinte.

Éteindre les commandes de dégivrage et de désembuage, si celles-ci ne sont pas gérées automatiquement.

Arrêter au plus tôt la commande de siège chauffant.

Adapter l'utilisation des phares et/ou feux antibrouillard en fonction du niveau de visibilité, selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Éviter de faire tourner le moteur avant de partir, en particulier en hiver (sauf dans des conditions hivernales difficiles : température inférieure à -23 °C). Le véhicule se réchauffe beaucoup plus rapidement pendant la conduite.

En tant que passager, éviter d'enchaîner la lecture de supports multimédia (film, musique, jeu vidéo) pour participer à la réduction de la consommation d'énergie.

Débrancher les appareils mobiles avant de quitter le véhicule.

Limiter les causes de surconsommation

Répartir les poids sur l'ensemble du véhicule. Placer les bagages les plus lourds dans le coffre au plus près des sièges arrière.

Limiter la charge du véhicule et minimiser la résistance aérodynamique (barres de toit, galerie porte-bagages, porte-vélos, remorque).

Préférer l'utilisation d'un coffre de toit. Retirer les barres de toit, la galerie porte-bagages, après utilisation.

Dès la fin de la saison hivernale, retirer les pneus neige et remonter les pneus été.

Respecter les consignes d'entretien

Vérifier régulièrement et à froid la pression de gonflage des pneumatiques, en se référant à l'étiquette située sur l'entrée de porte, côté conducteur.

Effectuer cette vérification plus particulièrement :

- avant un long déplacement
- à chaque changement de saison
- après une période d'immobilisation prolongée

Ne pas oublier la roue de secours et les pneus de la remorque ou de la caravane.

Entretien régulièrement le véhicule (huile, filtre à huile, filtre à air, filtre habitacle, etc.). Suivre le calendrier des opérations préconisées dans le plan d'entretien du constructeur.

Au moment du remplissage du réservoir de carburant, ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet pour éviter un débordement.

Avec un véhicule neuf, ce n'est qu'après les 3 000 premiers kilomètres qu'une meilleure régularité de la consommation moyenne de carburant est constatée.

Optimiser l'autonomie des véhicules électriques

La consommation électrique du véhicule dépend fortement du profil du parcours, de la vitesse et du type de conduite, de l'utilisation du chauffage/de la climatisation.

Favoriser les zones **ECO** et **CHARGE** de l'indicateur de puissance en adoptant une conduite souple, à une vitesse régulière.

Véhicules hybrides

Maximiser l'inertie du véhicule en relâchant la pédale d'accélérateur pour que le véhicule ralentisse de lui-même (par exemple lors d'une descente ou à l'approche d'un feu rouge).

Au relâchement de la pédale d'accélérateur, la récupération d'énergie est optimale à condition que le curseur de l'indicateur de puissance au combiné d'instruments soit toujours en mouvement dans la zone CHARGE.



La récupération d'énergie permet d'exploiter efficacement les phases "passives" de la conduite (décélération). L'énergie récupérée est utilisée pour recharger la batterie de traction et est ensuite utilisée pour la conduite tout électrique ou une accélération supplémentaire.

Lorsque la batterie de traction est presque pleine, la récupération d'énergie se réduit progressivement.

Véhicules électriques

Programmer une destination sur le système de navigation GPS du véhicule pour optimiser la consommation pendant le parcours.

Anticiper au mieux les ralentissements et privilégier si possible les décélération avec le frein moteur de la fonction de freinage régénératif ou les freinages souples ; l'indicateur de puissance entre alors dans la zone "CHARGE".

Privilégier l'utilisation de la climatisation par rapport au chauffage pour désembuer l'habitacle.

MODE ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Ce système gère la durée d'utilisation de certaines fonctions pour préserver une charge suffisante de la batterie, contact coupé.

Après l'arrêt du moteur, il est possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale d'environ 30 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les feux de croisement ou les plafonniers.

Sélection Du Mode

L'entrée en mode économie d'énergie est signalée par l'affichage d'un message et les fonctions actives sont mises en veille.



NOTE

Si une communication téléphonique est engagée au même moment, celle-ci sera maintenue pendant environ 10 minutes avec le kit mains-libres du système audio.

Sortie Du Mode

Ces fonctions sont réactivées automatiquement à la prochaine utilisation du véhicule. Pour retrouver l'usage immédiat de ces fonctions, démarrer le moteur et le laisser tourner :

- Moins de 10 minutes, pour disposer des équipements pendant 5 minutes environ.
- Plus de 10 minutes, pour les conserver pendant 30 minutes environ.

Respecter les temps de mise en route du moteur pour assurer une charge correcte de la batterie. Pour recharger la batterie, ne pas utiliser le redémarrage du moteur de façon répétée et continue.

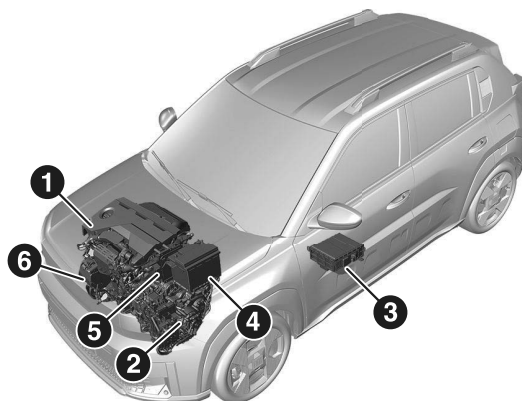


AVERTISSEMENT

Une batterie déchargée ne permet pas le démarrage du moteur.

*Pour plus d'informations sur la **Batterie de 12 V / Batterie accessoire**, se reporter à la rubrique correspondante.*

SCHÉMA FONCTIONNEL DU VÉHICULE



1. Moteur essence / 2. Moteur électrique / Boîte automatique électrique à double embrayage à 6 rapports / 3. Batterie de traction 48V / 4. Batterie d'accessoires 12V / 5. Convertisseur CC/CC / 6. Démarreur à courroie



BATTERIE AUXILIAIRE

Le véhicule est équipé d'une batterie auxiliaire au lithium-ion scellée de 48V avec fonction de stockage d'énergie pour le véhicule.

Les principales fonctions assurées par la batterie auxiliaire au lithium-ion sont de stocker l'énergie électrique développée lors du freinage et de la fournir au système lorsque le moteur électrique commence à fonctionner.

La batterie auxiliaire au lithium-ion est partiellement chargée pendant la conduite en récupérant l'énergie cinétique du véhicule lors des ralentissements et des freinages.

La batterie auxiliaire au lithium-ion se recharge automatiquement pour garantir que le niveau de charge est toujours inférieur à 100 %, afin de profiter pleinement de la fonctionnalité hybride tout en disposant toujours d'une certaine capacité utile pour la récupération d'énergie.

La batterie ne requiert aucun type de maintenance. Son état de charge est indiqué sur l'écran du combiné de bord.

Pour garantir le bon maintien de la batterie au lithium-ion dans le temps, le véhicule ne doit pas être exposé à des températures inférieures à -10°C et supérieures à +40°C

pendant des périodes prolongées, car certaines fonctions du véhicule peuvent changer ou se désactiver lorsque les performances de la batterie diminuent en dehors de cette plage de température. La batterie est équipée de systèmes de climatisation qui garantissent un fonctionnement à la température optimale la plus appropriée à son fonctionnement.

Les composants du système hybride du véhicule (CC/CC, onduleur, batterie auxiliaire au lithium-ion 48V, boîtier de contrôle de la transmission automatique à double embrayage électrifiée) sont refroidis par le liquide de refroidissement moteur.

AVERTISSEMENT En cas de panne de la batterie au lithium-ion 48V, contacter un concessionnaire STELLANTIS.

AVERTISSEMENT La batterie a une durée de vie limitée. Sa capacité à conserver la charge diminue au fil du temps et selon l'utilisation. L'ampleur de la diminution de la capacité de la batterie varie en fonction des conditions extérieures (par exemple, la température ambiante, etc.) et des conditions d'utilisation, telles que le style de conduite, par exemple. Il s'agit d'une caractéristique naturelle des batteries lithium-ion et ne doit pas être considérée comme un signe de

dysfonctionnement. De plus, bien que la distance pouvant être parcourue en mode électrique diminue à mesure que la capacité de la batterie au lithium-ion diminue, les performances du véhicule ne sont pas affectées.

INFORMATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Une mauvaise utilisation ou des travaux inappropriés effectués sur les composants du système avec des équipements mal isolés pourraient provoquer des courts-circuits et des accidents dus au passage de courants élevés et/ou aux températures élevées qui en résultent. Ne confier les travaux de réparation/entretien qu'au Réseau STELLANTIS.

Si le système de batterie est utilisé de manière inappropriée, s'il est endommagé/surchauffé/altéré ou exposé à des conditions environnementales défavorables (p. ex., des températures très élevées ou très basses), la batterie peut être endommagée et libérer des émissions d'électrolytes inflammables. Dans ce cas, faire remplacer la batterie de 48V et confier l'intervention uniquement au Réseau STELLANTIS.

Véhicule immobilisé plus d'un mois

Garer toujours le véhicule dans un endroit où la température est comprise entre -10°C et +30°C (le stationnement dans un endroit où la lecture de température extrême endommage la batterie de traction). Procéder au chargement de la batterie de traction (48V) à l'aide de la batterie auxiliaire (12V) et le convertisseur CC/CC.



AVERTISSEMENT

L'électrolyte à l'intérieur de la batterie est un matériau polluant et inflammable. Si la batterie haute tension n'est pas mise au rebut correctement, elle peut provoquer un incendie et polluer l'environnement.



NOTE

Si, à la suite d'un choc violent ou d'un accident, le véhicule a heurté la partie inférieure (sous-carrosserie), faire vérifier la batterie par des techniciens qualifiés.



RESTRICTION

Ne pas jeter la batterie soi-même. Si le véhicule est mis au rebut, il doit être conduit chez un concessionnaire du réseau Après-vente Fiat pour que la batterie de secours soit retirée et

mise au rebut de manière appropriée par le personnel de la concession Fiat qui possède les compétences techniques nécessaires pour travailler en toute sécurité.

Les parties sous tension sont signalées par des étiquettes d'avertissement pour la sécurité. La batterie au lithium 48V porte une étiquette qui indique ce danger.

REMARQUE IMPORTANTE (VERSIONS ESSENCE ET HYBRIDE)

REPLISSAGE

Faire le plein uniquement avec de l'essence sans plomb avec un indice d'octane (RON) d'au moins 95 conformément à la spécification européenne EN228. Ne pas utiliser d'essence contenant du méthanol ou de l'éthanol E85.

L'utilisation de ces mélanges peut entraîner des problèmes de démarrage et de conduite, ainsi que des dommages aux composants fondamentaux du système d'alimentation en carburant. Pour plus d'informations sur l'utilisation du carburant approprié, consulter le

chapitre "CARBURANT" dans la section "DÉMARRAGE ET UTILISATION".

STATIONNEMENT SUR DES MATÉRIAUX INFLAMMABLES

Pendant le fonctionnement, le convertisseur catalytique devient très chaud.

Par conséquent, ne pas stationner le véhicule sur de l'herbe, des feuilles sèches, des aiguilles en pin ou d'autres matériaux inflammables : risque d'incendie.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Le véhicule est équipé d'un système qui permet une surveillance continue des composants liés aux émissions pour assurer un meilleur respect de l'environnement.

MODIFICATIONS/ALTÉRATIONS DU VÉHICULE

ATTENTION

Toute modification/altération du véhicule présente un risque considérable pour la sécurité des occupants et peut compromettre son adhérence sur la chaussée, entraînant



ainsi des accidents potentiellement mortels.

ACCESSOIRES ACHETÉS PAR LE PROPRIÉTAIRE

Si, après l'achat du véhicule, l'utilisateur décide d'installer des accessoires électriques qui nécessitent une alimentation électrique permanente (par exemple, système antivol par satellite, etc.) ou des accessoires qui ont une incidence sur l'alimentation électrique, il faut en informer le concessionnaire STELLANTIS. Le personnel vérifiera si le système électrique du véhicule est en mesure de supporter la charge requise, ou s'il doit être intégré à une batterie conventionnelle plus puissante. Veiller à ce que rien ne gêne la course de la pédale (surtapis, etc.).



NOTE

Faire attention en cas d'ajout de spoilers, de jantes aluminium ou de moyeux de roue non homogènes : ces pièces peuvent réduire la ventilation des freins et compromettre leur efficacité en cas de freinages brusques et répétés ou de longues descentes.

INSTALLATION D'APPAREILS ÉLECTRIQUES/ÉLECTRONIQUES

Tous les appareils électriques et électroniques installés après l'achat du véhicule et dans le cadre du service après-vente doivent porter l'étiquette suivante. Le fabricant autorise l'installation d'émetteurs-récepteurs, du moment que cette installation a lieu dans un centre spécialisé, selon les règles de l'art et conformément aux spécifications du fabricant.

Les patrouilles routières peuvent interdire le véhicule de circuler si les appareils installés modifient les caractéristiques du véhicule. La garantie peut également être annulée en cas de défauts provoqués par une modification, que les défauts soient associés directement ou indirectement à cette modification.

Le fabricant ne peut être tenu pour responsable des dommages causés par l'installation d'accessoires non fournis ou non recommandés par le fabricant et/ou non installés conformément aux instructions données.

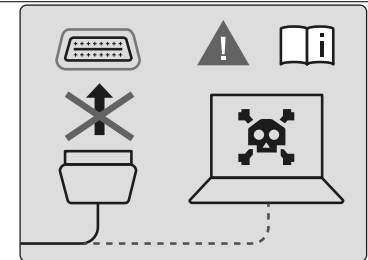
ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES

Si, après l'achat du véhicule, l'utilisateur décide d'ajouter des accessoires électriques (avec le risque de décharger progressivement la batterie conventionnelle), contacter un concessionnaire STELLANTIS. Son personnel peut calculer les besoins électriques globaux et vérifier que le système électrique de la voiture peut supporter la charge requise.

ÉMETTEURS RADIO ET TÉLÉPHONES MOBILES

Les émetteurs radio (téléphones portables, radios CB, radio amateur, etc.) ne peuvent pas être utilisés à l'intérieur du véhicule si une antenne distincte n'est pas montée sur le toit.

CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ





AVERTISSEMENT

Ne pas enlever les étiquettes apposées en différents endroits du véhicule. Elles comportent des avertissements de sécurité et des informations d'identification sur le véhicule.

Pour toute intervention sur le véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de l'information technique, de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau est en mesure d'apporter.

Selon la législation en vigueur dans le pays, certains équipements de sécurité peuvent être obligatoires : gilets de sécurité haute visibilité, triangles de présignalisation, éthylotests, ampoules, fusibles de rechange, extincteur, trousse de secours, barettes de protection à l'arrière du véhicule...

Installation d'accessoires électriques

La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par le Constructeur peut entraîner une surconsommation et une panne des systèmes électriques de votre véhicule. Se rendre dans le Réseau pour prendre connaissance de l'offre d'accessoires référencés.

Pour des raisons de sécurité, l'accès à la prise diagnostic, associée aux systèmes électroniques embarqués équipant le véhicule, est strictement réservé aux réseaux agréés ou ateliers qualifiés

disposant d'outils adaptés (risques de dysfonctionnement des systèmes électroniques embarqués pouvant générer des pannes ou des accidents graves). La responsabilité du Constructeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de cette consigne.

Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par le Constructeur ou réalisée sans respecter les prescriptions techniques définies par ce dernier entraîne la suspension de la garantie commerciale.

Installation d'accessoires émetteurs de radiocommunication.

Avant d'installer un émetteur de radiocommunication avec antenne extérieure, consulter impérativement le Réseau pour connaître les caractéristiques des émetteurs (bande de fréquence, puissance de sortie maximum, position antenne, conditions spécifiques d'installation) qui peuvent être montés, conformément au règlement ECE-R10.

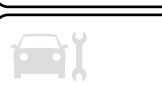
DISPOSITIFS DE CYBERSÉCURITÉ

Le véhicule est équipé de dispositifs de sécurité développés selon les normes technologiques actuellement appliquées dans l'industrie automobile pour protéger les systèmes électroniques embarqués contre les tentatives de piratage.

L'objectif de ces dispositifs de sécurité est de minimiser le risque

de cyberattaques ou d'installation de virus ou de programmes malveillants qui pourraient compromettre les performances du véhicule ou permettre le vol de données personnelles des acheteurs ou des utilisateurs ainsi que la diffusion non autorisée de ces informations.

L'acheteur du véhicule ne doit pas retirer, modifier ou altérer ces dispositifs de sécurité anti-piratage. Le fabricant ne sera donc pas responsable des conséquences négatives ou des dommages au véhicule ou à l'acheteur ou à des tiers résultant de la dépose, de la modification ou de la manipulation des dispositifs de sécurité effectués par l'acheteur ou l'utilisateur du véhicule.



GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Certains composants du véhicule ont des étiquettes de couleur dont les symboles indiquent les précautions à prendre lors de l'utilisation de ce composant.

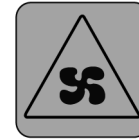
Vous trouverez ci-dessous une brève description de chaque symbole résumant le contenu. Faites toujours attention à tous les avertissements indiqués ici.



LIRE LE MANUEL
D'UTILISATION



PROTÉGER LES
YEUX



IL PEUT
ÉGALEMENT
DÉMARRER
AUTOMATIQUEMENT
LORSQUE LE
MOTEUR EST
ARRÊTÉ



NE PAS ENLEVER
LE BOUCHON
LORSQUE LE
MOTEUR EST
CHAUD



NE PAS OUVRIR :
GAZ HAUTE
PRESSION



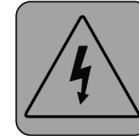
ÉCLATEMENT



PIÈCES MOBILES
ÉLOIGNER LES
PARTIES DU CORPS
ET LES VÊTEMENTS



LIQUIDE CORROSIF



HAUTE TENSION

FAMILIARISATION AVEC LE VÉHICULE

CLÉS	18
DÉMARRAGE À DISTANCE.....	20
SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE	25
PORTES	27
VITRES	30
RÉTROVISEURS	32
APPUIE-TÊTE.....	34
POSITION DES SIÈGES AVANT.....	34
POSITIONS DES SIÈGES ARRIÈRE	35
CEINTURES DE SÉCURITÉ	37
SYSTÈME D'AIRBAGS	39
SYSTÈMES DE RETENUE POUR ENFANTS	42
FIXATIONS "ISOFIX"	47
SIÈGES ENFANTS I-SIZE	48
RECOMMANDATIONS POUR LA RETENUE DES ENFANTS DANS LE VÉHICULE	49
RÉCAPITULATIF POUR L'INSTALLATION DES SIÈGES ENFANTS UNIVERSEL, ISOFIX ET I-SIZE ..	52
VOLANT ET COMMANDES	58
CONTACTEUR D'ALLUMAGE ...	60
BOUTON D'ALIMENTATION	60

LAVE-GLACES ET ESSUIE- GLACES	60
ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR	64
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR	69
COMPARTIMENTS DE RANGEMENT INTÉRIEURS- CARACTÉRISTIQUES INTÉRIEURES	70
COFFRE	73
CAPOT	74



CLÉS

CLÉS DE RECHANGE

Le numéro de clé est mentionné sur une étiquette détachable.

Le numéro de clé doit être communiqué lors de la commande des clés de rechange car il s'agit d'un composant du système de blocage du démarrage.

Le numéro de code de l'adaptateur pour écrous de blocage de roue est précisé sur une carte. Il doit être mentionné lors de toute commande d'un adaptateur de rechange.

CLÉ AVEC PANNETON RABATTABLE



3

Appuyer sur le bouton pour l'ouvrir.
Pour replier la clé, appuyer d'abord sur le bouton.

PROTECTION ANTIVOL

Antidémarrage Électronique

Les clés contiennent un code qui doit être reconnu par le véhicule pour que le démarrage soit possible. En cas de dysfonctionnement, signalé par l'affichage d'un message, le véhicule ne démarre pas.

Contactez un concessionnaire STELLANTIS.

SYSTÈME À CLÉ ÉLECTRONIQUE

(suivant version)

Permet une utilisation sans la clé des fonctions suivantes :

- système de verrouillage centralisé
- allumage sans démarrage du moteur

Il suffit que le conducteur porte la clé électronique sur lui.



4

Pour des raisons de sécurité, la clé électronique peut être équipée d'un capteur de mouvements. Si c'est le cas, il est impossible de démarrer le véhicule lorsque la clé électronique n'a pas changé de place pendant un certain temps. Lorsque le conducteur tente de faire démarrer le véhicule, un message correspondant s'affiche sur l'écran du combiné d'instruments. Déplacer la clé électronique et essayer de nouveau de faire démarrer le véhicule.

En outre, la clé électronique intègre la fonction de télécommande radio. La manipuler avec précaution, la protéger contre l'humidité et les températures élevées et éviter toute opération inutile.

Défaillance

S'il n'est pas possible d'actionner le verrouillage central ou de démarrer le moteur, cela peut être dû aux causes suivantes :

- Défaillance de la clé électronique.
- Clé électronique en dehors de la zone de réception.
- Tension de pile trop basse.
- Surcharge du verrouillage central suite à des manœuvres trop

fréquentes, ce qui interrompt l'alimentation électrique pendant quelques instants.

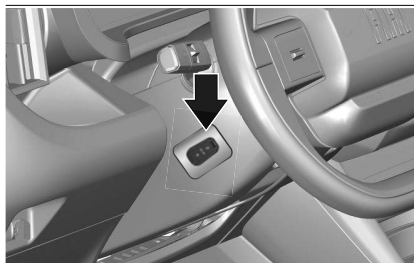
- ❑ Recouvrement des ondes radio par des installations radioélectriques externes plus puissantes.

La solution à la défaillance consiste à modifier la position de la clé électronique.

Réinitialisation De La Clé Électronique

Après un changement de pile ou en cas de dysfonctionnement, il peut être nécessaire de réinitialiser la télécommande :

- ❑ Insérer la clé mécanique (intégrée dans la clé électronique) dans la serrure, pour ouvrir le véhicule.
- ❑ Placer la clé électronique contre le lecteur de secours situé sur la colonne de direction et la maintenir jusqu'à la mise du contact comme sur la figure



5

- ❑ Commande PRND en mode P, appuyer sur la pédale de frein
- ❑ Mettre le contact en appuyant sur le bouton STOP START ENGINE

Si le dysfonctionnement persiste après la réinitialisation, contacter immédiatement le Réseau STELLANTIS.

Fonctionnement Du Système À Clé Électronique

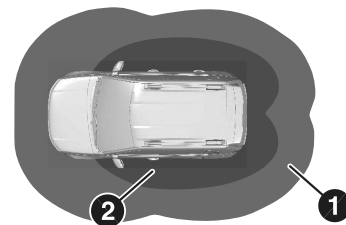
La clé électronique doit se trouver à l'extérieur du véhicule dans un rayon d'environ 1 m du côté de la porte concernée.

Ce système permet le verrouillage et le déverrouillage automatiques du véhicule simplement par la détection de la clé électronique. La clé électronique doit se trouver à l'extérieur du véhicule.

REMARQUE Si le véhicule n'est pas correctement fermé ou si la clé électronique est restée dans le véhicule, le verrouillage n'est pas autorisé.

Si le véhicule est équipé d'un système d'alarme antivol, un signal sonore retentit après quelques secondes.

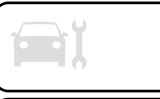
REMARQUE La clé électronique peut ne pas fonctionner si elle est placée près d'appareils électroniques tels que des téléphones ou des ordinateurs portables.





6

- ❑ Zone (1) : verrouillage automatique en quittant le véhicule
- ❑ Zone (2) : déverrouillage automatique en approchant du véhicule



REMARQUE Si la clé électronique reste plus de 15 minutes dans la zone 1, le déverrouillage automatique est désactivé. Déverrouiller le véhicule



en appuyant sur  ou sur  de la commande à distance ou toucher le capteur sur la poignée de la porte conducteur pour déverrouiller le véhicule. Le verrouillage et le déverrouillage automatiques sont de nouveau activés.

REMARQUE Peu de temps après le déverrouillage automatique, le véhicule se reverrouille si aucune porte n'a été ouverte.

REMARQUE Si le contact est coupé pendant plus de 9 jours ou si la batterie conventionnelle du véhicule n'est pas suffisamment chargée, la fonction automatique est désactivée.

Appuyer sur  ou sur  de la commande à distance ou toucher le capteur sur la poignée de la porte du conducteur pour déverrouiller le véhicule.

Si le contact est coupé pendant plus de 21 jours, la seule façon de déverrouiller

le véhicule est d'appuyer sur  ou sur  de la commande à distance.

Déverrouillage/verrouillage



Le mode déverrouillage/verrouillage peut être paramétré dans le menu de personnalisation du véhicule, dans

l'affichage d'informations. Les réglages suivants sont disponibles :

- Seules la porte conducteur et la trappe de remplissage de carburant sont déverrouillées/verrouillées.
- Toutes les portes, le coffre et la trappe de remplissage de carburant sont déverrouillés/verrouillés.
- Seul le coffre est déverrouillé/verrouillé.

Utilisation Avec Les Boutons De La Clé Électronique

Le verrouillage central peut également être actionné avec les boutons de la clé électronique.

Appuyer sur  ou sur  pour déverrouiller.

Appuyer sur  pour verrouiller.

DÉMARRAGE À DISTANCE

(suivant version/marché)

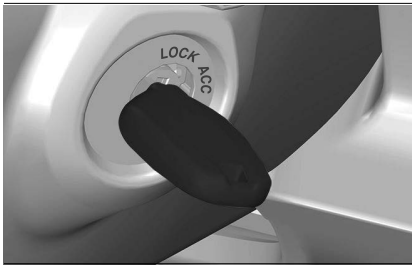


7

La télécommande permet de réaliser les fonctions suivantes à distance (suivant version) :

- Déverrouillage / Verrouillage du véhicule
- Ouverture du bouchon du réservoir de carburant (version hybride)
- Activation / Désactivation de l'alarme
- Localisation du véhicule
- Activation de l'antidémarrage électronique du véhicule


La télécommande inclut une clé simple qui permet le déverrouillage / verrouillage centralisé du véhicule avec la serrure, ainsi que la mise en route et l'arrêt du moteur.



8

Des procédures de secours permettent de verrouiller / déverrouiller le véhicule en cas de dysfonctionnement de la télécommande, du verrouillage centralisé, de la batterie... Pour plus d'informations sur les **Procédures de secours**, consulter la rubrique correspondante.


DÉVERROUILLAGE DU VÉHICULE

 Appuyer sur ce bouton pour déverrouiller le véhicule. À l'appui sur le bouton de déverrouillage, le clignotement des feux indicateurs de direction pendant quelques secondes signale :

- le déverrouillage du véhicule pour les versions sans alarme,
- la désactivation de l'alarme pour les autres versions.

VERROUILLAGE DU VÉHICULE

Verrouillage Simple

 : Appuyer sur cette touche. À l'appui sur le bouton de verrouillage, l'allumage des feux indicateurs de direction pendant quelques secondes signale :

- Le verrouillage du véhicule pour les versions sans alarme.
- L'activation de l'alarme pour les autres versions.



NOTE

Si une des portes ou le coffre est mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Néanmoins, si le véhicule est équipé de l'alarme, celle-ci est totalement activée au bout de 45 secondes environ. En cas de déverrouillage par inadvertance et sans aucune action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Si l'alarme avait été activée au préalable, celle-ci se réactive automatiquement.

Super-Verrouillage

(suivant version)

- Contact coupé, appuyer sur le bouton de verrouillage.

- Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau sur le bouton de verrouillage pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction).



AVERTISSEMENT

*Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton de verrouillage centralisé. L'avertisseur sonore reste actif. **Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.***

CONSEILS



AVERTISSEMENT

La télécommande est un système haute fréquence sensible ; ne pas la manipuler dans ses poches au risque de déverrouiller le véhicule à son insu. Éviter de manipuler les boutons de la télécommande hors de portée du véhicule : risque de la rendre inopérante. Il serait alors nécessaire de procéder à une réinitialisation. La télécommande ne peut pas fonctionner tant que la clé est dans l'antivol, même contact coupé.



Protection antivol

Ne pas apporter de modification au système d'antidémarrage électronique, cela pourrait engendrer des dysfonctionnements.

Verrouillage du véhicule

Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence.

Par mesure de sécurité, ne jamais quitter le véhicule sans la télécommande ou la clé, même pour une courte durée.

**NOTE**

En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement.

PROCÉDURES DE SECOURS**Perte Des Clés, Télécommande, Clé Électronique**

Se rendre dans le Réseau STELLANTIS avec le certificat d'immatriculation du véhicule, une pièce d'identité et si possible, l'étiquette comportant le code des clés.

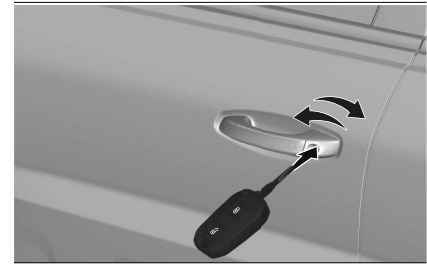
Le Réseau STELLANTIS pourra récupérer le code des clés et le code du transpondeur pour commander une nouvelle clé.

Déverrouillage / Verrouillage Total Du Véhicule Avec La Clé

Utiliser cette procédure dans les cas suivants :

- Pile de la télécommande usée.
- Dysfonctionnement de la télécommande.
- Panne de batterie.
- Véhicule dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Dans le premier cas, procéder au changement de la pile de la télécommande. Dans le deuxième cas, procéder à la réinitialisation de la télécommande. Reportez-vous aux rubriques correspondantes.



9

- Insérer la clé dans la serrure de la porte.
- Tourner la clé vers l'avant / l'arrière pour déverrouiller / verrouiller le véhicule.

**NOTE**

Véhicule équipé de l'alarme, cette fonction ne s'active pas au verrouillage avec la clé. Si l'alarme est activée, la sirène retentit à l'ouverture de la porte ; elle se coupe à la mise du contact.

Verrouillage Centralisé Inopérant

Utiliser ces procédures dans les cas suivants :

- Dysfonctionnement du verrouillage centralisé.
- Batterie débranchée ou déchargée.



AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, la batterie doit être débranchée pour assurer le verrouillage complet du véhicule.

Porte avant gauche

- Insérer la clé dans la serrure de la porte.
- Tourner la clé vers l'arrière du véhicule pour la verrouiller, ou vers l'avant pour la déverrouiller.

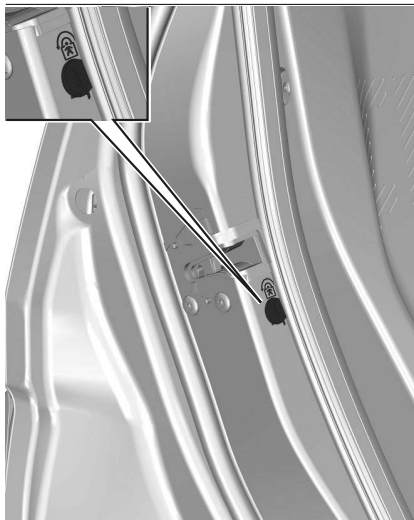
Autres portes

Déverrouillage

Tirer la commande intérieure d'ouverture de la porte.

Verrouillage

- Ouvrir les portes.
- Pour les portes arrière, vérifier que la sécurité enfants n'est pas activée.



10

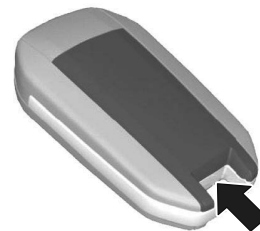
- Retirer le capuchon noir**, situé sur le chant de porte, à l'aide de la clé.
- Insérer la clé sans forcer dans la cavité, puis tourner le loquet vers l'intérieur de la porte.
- Retirer la clé et remettre en place le capuchon noir.
- Fermer les portes et vérifier le bon verrouillage du véhicule depuis l'extérieur.

Remplacement De La Pile De La Télécommande

Remplacer la pile dès que le système ne fonctionne plus correctement ou que la portée est réduite. Un message s'affiche au combiné lorsque le remplacement de la pile est nécessaire.



En cas de pile usée, ce voyant s'allume, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.



11

- Pour déclipper le couvercle, introduire un petit tournevis entre le couvercle arrière et la télécommande.
- Retirer le couvercle arrière.



- Extraire la pile déchargée de son emplacement.
- Remplacer la pile par une pile du même type. Faire attention à la position d'installation.
- Clipser en place le couvercle.

Défaillance

Si un actionnement du verrouillage central n'est pas possible à l'aide de la télécommande radio, cela peut être dû à l'une des causes suivantes :

- Défaillance de la télécommande radio.
- Clé électronique en dehors de la zone de réception.
- Tension de pile trop basse.
- Tension de pile trop élevée.
- Utilisation fréquente et répétée de la télécommande radio en dehors de son rayon d'action.
- Surcharge du verrouillage central suite à des manœuvres trop fréquentes, ce qui interrompt l'alimentation électrique pendant quelques instants.
- Recouvrement des ondes radio par des installations radioélectriques externes plus puissantes.



RESTRICTION

Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Les rapporter à un point de collecte agréé.



AVERTISSEMENT

Cet équipement contient une pile de type bouton.

Ne pas ingérer la pile. Risque de brûlure chimique ! Si la pile est avalée, elle peut provoquer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort. Si des piles ont été avalées ou placées à l'intérieur d'une partie du corps, consulter immédiatement un médecin.

Garder les piles neuves et usagées hors de portée des enfants.

Si le compartiment des piles ne se ferme pas correctement, arrêter d'utiliser le produit et le garder hors de portée des enfants.

Risque d'explosion si la pile est remplacée par un type incorrect ! Remplacer la pile par le même type.

Risque d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable !

Ne pas utiliser dans / stocker dans / mettre dans un environnement de température extrêmement élevée ou de pression extrêmement basse en raison de la très haute altitude.

Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de couper la pile usagée.

Réinitialisation De La Télécommande

Après un changement de pile ou en cas de dysfonctionnement, il peut être nécessaire de réinitialiser la télécommande.

- Couper le contact.
- Remettre le contact.
- Appuyez aussitôt sur le cadenas fermé pendant quelques secondes.
- Couper le contact et retirer la clé du contacteur.

La télécommande est de nouveau complètement opérationnelle.

SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE

(suivant version)



12

Système de protection et de dissuasion contre le vol et l'effraction.

SURVEILLANCE PÉRIMÉTRIQUE

Le système contrôle l'ouverture du véhicule.

L'alarme se déclenche si quelqu'un essaie, par exemple, d'ouvrir une porte, le coffre ou le capot.

SURVEILLANCE VOLUMÉTRIQUE

Le système contrôle la variation de volume dans l'habitacle.

L'alarme se déclenche si quelqu'un brise une vitre, pénètre dans l'habitacle ou se déplace à l'intérieur du véhicule.

SURVEILLANCE ANTISOULÈVEMENT

Le système contrôle les mouvements de l'assiette du véhicule. L'alarme se déclenche si le véhicule est soulevé ou déplacé.



NOTE

En stationnement, l'alarme ne se déclenche pas si le véhicule est heurté.

FONCTION AUTOPROTECTION

Le système contrôle la mise hors service de ses propres composants. L'alarme se déclenche en cas de mise hors service ou de dégradation de la batterie, de la commande centrale ou des fils de la sirène.



AVERTISSEMENT

Intervention sur le système d'alarme
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

FERMETURE DU VÉHICULE AVEC SYSTÈME D'ALARME COMPLET

Activation

- Couper le contact et sortir du véhicule.
- Verrouiller le véhicule à la télécommande ou par appui sur la poignée de porte conducteur.
- La clé électronique (suivant version) ne doit pas rester dans le véhicule.

Lorsque le système de surveillance est actif, le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes et les indicateurs de direction s'allument pendant 2 secondes environ.

La détection périmétrique extérieure est activée après un délai de 5 secondes, la détection volumétrique intérieure et la protection anti-soulèvement après 45 secondes.




AVERTISSEMENT

Porte, coffre ou capot. Si un ouvrant est mal fermé, le véhicule n'est pas verrouillé, mais la surveillance périmétrique s'activera après un délai de 45 secondes, en même temps que les surveillances volumétrique et antisoulèvement.



Désactivation

Appuyer sur l'un des boutons de

déverrouillage de la télécommande :  appui court.

Le système de surveillance est neutralisé ; le voyant du bouton s'éteint et les indicateurs de direction clignotent pendant 2 secondes environ.



NOTE

Après un déverrouillage par télécommande. En cas de verrouillage automatique du véhicule (après un délai de 30 secondes sans ouverture d'une porte ou du coffre), le système de surveillance s'active automatiquement.

FERMETURE DU VÉHICULE AVEC SURVEILLANCE PÉRIMÉTRIQUE SEULE

Désactiver la surveillance volumétrique pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme, dans certains cas comme :

- Présence d'un occupant ou d'un animal domestique.
- Vitre entrouverte.
- Lavage du véhicule.

- Changement de roue.
- Remorquage du véhicule.
- Transport sur un bateau.

Désactivation Des Détections Volumétrique Intérieure Et Anti-Soulèvement

- Couper le contact et, dans les 10 secondes, appuyer sur le bouton de l'alarme jusqu'à l'allumage fixe de son voyant rouge.
- Sortir du véhicule.
- Verrouiller immédiatement le véhicule à l'aide de la télécommande ou du système d'accès et démarrage sans clé.

Seule la détection périmétrique extérieure est activée ; le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes.



NOTE

Pour être prise en compte, cette désactivation doit être effectuée après chaque coupure de contact.

Réactivation Des Détections Volumétrique Intérieure Et Anti-Soulèvement

- Désactiver la détection périmétrique extérieure en déverrouillant le véhicule avec la télécommande ou avec le système d'accès et démarrage sans clé.

Le voyant du bouton s'éteint.

- Réactiver l'ensemble des détections en verrouillant le véhicule avec la télécommande ou avec le système d'accès et démarrage sans clé.

Le voyant rouge du bouton clignote de nouveau toutes les secondes.

DÉCLENCHEMENT DE L'ALARME

Il se traduit par le retentissement de la sirène et le clignotement des feux indicateurs de direction pendant 30 secondes.

Selon le pays de commercialisation, certaines fonctions de surveillance restent actives jusqu'au onzième déclenchement consécutif de l'alarme. Au déverrouillage du véhicule à la télécommande, le clignotement rapide du voyant rouge du bouton informe le conducteur que l'alarme s'est

déclenchée pendant son absence. À la mise du contact, ce clignotement s'arrête.

PANNE DE TÉLÉCOMMANDE

Pour désactiver les fonctions de détection :

- Déverrouiller le véhicule avec la clé dans la serrure de la porte avant gauche.
- Ouvrir la porte ; l'alarme se déclenche.
- Mettre le contact ; l'alarme s'arrête. Le voyant du bouton s'éteint.

FERMETURE DU VÉHICULE SANS ACTIVER L'ALARME

Verrouiller le véhicule avec la clé dans la serrure de la porte avant gauche.

ACTIVATION AUTOMATIQUE

(suivant version)

2 minutes après la fermeture de la dernière porte ou du coffre, le système s'active automatiquement.

Pour éviter de déclencher l'alarme au moment de pénétrer dans l'habitacle, appuyer sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

DYSFONCTIONNEMENT

À la mise du contact, l'allumage fixe du voyant rouge du bouton indique le dysfonctionnement du système. Le faire vérifier par le réseau Après-vente STELLANTIS ou un atelier qualifié.

PORTES

OUVERTURE

De L'extérieur

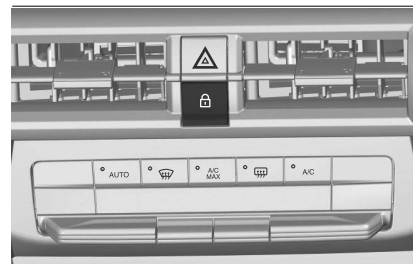
Après déverrouillage du véhicule à la télécommande ou à la clé, tirez la poignée de porte.

De L'intérieur

Tirer la commande intérieure d'ouverture d'une porte ; cette action déverrouille complètement le véhicule.

VERROUILLAGE CENTRALISÉ

Manuelle



13

Appuyer sur ces boutons pour verrouiller / déverrouiller le véhicule (portes et coffre) depuis l'habitacle. L'allumage du voyant confirme le verrouillage centralisé du véhicule.



AVERTISSEMENT

Si l'une des portes est ouverte, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

En cas de verrouillage de l'extérieur
Quand le véhicule est verrouillé ou superverrouillé de l'extérieur, le voyant clignote et le bouton est inopérant.

Après un verrouillage simple, tirer la commande intérieure de l'une des portes pour déverrouiller le véhicule.



Automatique (Sécurité Anti-Agression)

Les portes et le coffre se verrouillent automatiquement en roulant (vitesse supérieure à 10 km/h - 6 mph). Pour désactiver/réactiver cette fonction (activée par défaut), appuyer sur le bouton jusqu'à ce qu'un signal sonore se déclenche et qu'un message de confirmation s'affiche.



NOTE

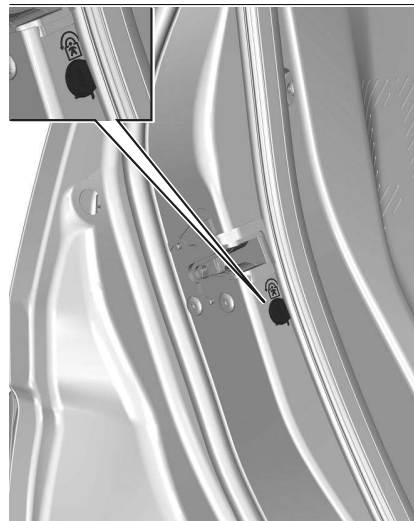
Transport d'objets longs ou encombrants

Pour rouler avec le coffre ouvert et les portes verrouillées, appuyer sur la commande de verrouillage centralisé. Sinon, à chaque fois que le véhicule dépassera la vitesse de 10 km/h, le bruit de rebond et une alerte se manifesteront. L'appui sur la commande de verrouillage centralisé permet de déverrouiller le véhicule. Au-dessus de 10 km/h, ce déverrouillage est temporaire.

SÉCURITÉ ENFANTS MÉCANIQUE

Ce dispositif interdit l'ouverture de la porte arrière par sa poignée intérieure. La commande, de couleur rouge, est située sur le chant de chaque porte arrière (signalée par une étiquette).

Activation/Désactivation



14

- Pour activer la sécurité enfants, tourner le plus loin possible la clé intégrée sur la commande rouge : vers la droite sur la porte arrière gauche / vers la gauche sur la porte arrière droite.
- Pour désactiver la sécurité enfants, tourner la clé en sens inverse.



AVERTISSEMENT

Ne pas confondre la commande de sécurité enfants, de couleur rouge, avec l'accès à la commande de verrouillage de secours, de couleur noire.

UTILISATION AVEC LA CLÉ EN CAS DE DÉFAILLANCE DU VERROUILLAGE CENTRAL

En cas de défaillance, par exemple si la batterie conventionnelle du véhicule ou la pile de la télécommande / clé électronique est déchargée, la porte avant peut être verrouillée ou déverrouillée avec la clé mécanique.

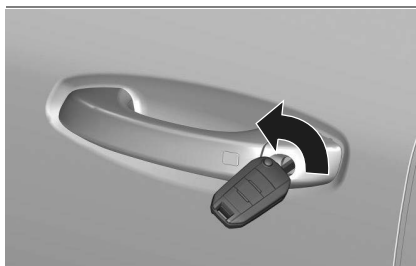
Déverrouillage Manuel

Clé électronique : pousser le loquet pour extraire la clé intégrée.



15

Déverrouiller manuellement la porte avant gauche en introduisant et en tournant la clé dans le barillet de la serrure.



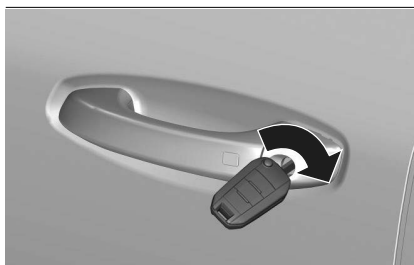
16

Les autres portes peuvent être ouvertes en tirant la poignée intérieure. Le coffre et la trappe de remplissage de carburant peuvent ne pas se déverrouiller.

Le dispositif antivol se désactive en mettant le contact.

Verrouillage Manuel

Verrouiller manuellement la porte avant gauche en introduisant et en tournant la clé dans le barillet de la serrure.



17

Pour verrouiller les autres portes, extraire l'obturateur noir à l'aide d'une clé.



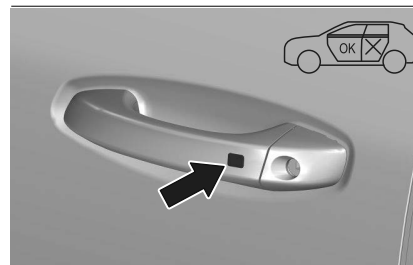
18

Insérer la clé délicatement et la déplacer vers le côté intérieur de la porte sans tourner la clé. Ensuite, retirer la clé et replacer le couvercle noir. Fermer les portes. La trappe de remplissage de carburant et le hayon ne sont probablement pas verrouillés.

PASSIVE ENTRY

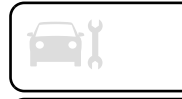
(suivant version)

Le système identifie la présence d'une clé électronique à proximité des portes (et du hayon), ce qui permet de déverrouiller/verrouiller les portes (ou le hayon) sans devoir appuyer sur aucun bouton de la clé électronique.



19

Si le système détecte que la clé électronique est valide, le propriétaire de la clé peut simplement saisir l'une des poignées avant pour déclencher l'alarme et déverrouiller le mécanisme d'ouverture de la porte et du hayon. Pour verrouiller la porte, veiller à disposer de la clé électronique et à se trouver dans la plage de fonctionnement de 1,2 mètre de la poignée de porte conducteur ou passager.



Appuyer sur le bouton de la poignée : toutes les portes et le hayon du coffre à bagages se verrouillent. Le verrouillage des portes active également l'alarme (suivant version).



AVERTISSEMENT

Ne pas verrouiller et déverrouiller simultanément en tirant sur la poignée.

Si l'on porte des gants ou si la poignée de porte est mouillée, la sensibilité d'activation de la fonction Passive Entry peut être réduite, ce qui allonge le temps de réaction.

Défaillance

Le fonctionnement du système de reconnaissance dépend de plusieurs facteurs, tels que :

- toute interférence d'ondes électromagnétiques provenant de sources externes (par exemple, les téléphones portables),
- la charge de la pile de la clé électronique
- la présence d'objets métalliques à proximité de la clé ou du véhicule.

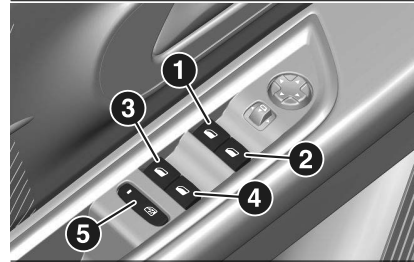
Dans ce cas, il est toujours possible de déverrouiller les portes à l'aide de l'insert métallique de la clé électronique.

Déverrouillage et ouverture du hayon

Le hayon peut être déverrouillé et ouvert sans les mains en appuyant sur le bouton sous la moulure du hayon lorsque la clé électronique se trouve à moins de 1,2m du véhicule.

VITRES

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES



20

1. Avant gauche
2. Avant droit
3. Arrière droit
4. Arrière gauche
5. Désactivation des commandes de lève-vitres électriques situées aux places arrière (selon version)

Fonctionnement Manuel

Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande, la vitre s'arrête dès que la commande est relâchée.

Fonctionnement Automatique

Tirer / appuyer longuement sur la commande puis le relâcher pour activer le mouvement automatique de la vitre. Appuyer de nouveau sur la commande pour arrêter le mouvement.



NOTE

Les commandes des lève-vitres restent opérationnelles environ 45 secondes après la coupure du contact ou après verrouillage du véhicule. À l'issue de cette temporisation, les commandes sont inopérantes. Pour les réactiver, remettre le contact ou déverrouiller le véhicule.

Lève-Vitres Arrière Manuels

Pour ouvrir/fermer la vitre, actionner la poignée sur le panneau de porte.

Désactivation Des Commandes Arrière De Lève-Vitres Arrière

Pour la sécurité des enfants, contact mis ou moteur en marche, appuyer

sur la commande 5 pour désactiver les commandes des lève-vitres arrière, quelles que soient leurs positions.

Le voyant rouge du bouton s'allume, accompagné de l'affichage d'un message de confirmation. Il reste allumé, tant que la désactivation est effective.

L'utilisation des lève-vitres électriques arrière à partir des commandes du conducteur reste possible.

Réinitialisation Des Lève-Vitres

Après un rebranchement de la batterie, une surtension ou en cas de comportement anormal des vitres, réinitialiser la fonction anti-pincement.



NOTE

La fermeture automatique des fenêtres n'est plus disponible, seule la fermeture manuelle est possible.

La fermeture des vitres à distance avec la clé électronique n'est également plus disponible dans ce cas.

La fonction anti-pincement est inopérante pendant ces opérations.

Pour chacune des vitres :

- Descendre complètement la vitre, puis la remonter ; elle remontera

par palier de quelques centimètres à chaque action.

Renouveler l'opération jusqu'à la fermeture complète de la vitre.

- Garder la commande tirée pendant au moins une seconde après avoir atteint la position vitre fermée.



AVERTISSEMENT

En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres, il faut inverser le mouvement de la vitre. Pour cela, appuyer sur la commande concernée.

Lorsque le conducteur actionne les commandes des lève-vitres passagers, il doit s'assurer que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres.

Il doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres.

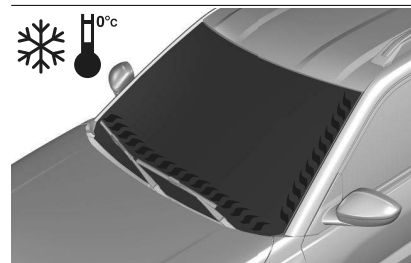
Faire particulièrement attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres.

Attention aux passagers et/ou personnes présentes lors de la fermeture des vitres à distance à l'aide de la clé électronique.

Ne pas passer la tête ni les bras à travers les vitres ouvertes lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

PARE-BRISE CHAUFFANT

(suivant version)



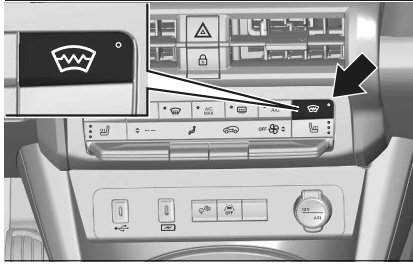
21

Par temps froid, cette fonction chauffe la base du pare-brise, ainsi que la zone située le long du montant de baie gauche.

Sans modifier les réglages du système d'air conditionné, elle permet de décoller plus rapidement les balais d'essuie-vitres du pare-brise lorsqu'ils sont collés par le givre et d'éviter l'accumulation de neige liée au fonctionnement des essuie-vitres.



Mise En Marche/À L'arrêt



22

Moteur tournant, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

La fonction est active dès que la température extérieure descend au-dessous de 0°C. Elle est désactivée automatiquement à chaque coupure du moteur.

RÉTROVISEURS

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS



AVERTISSEMENT

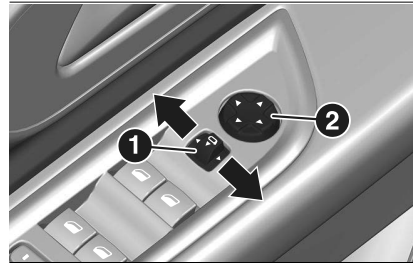
Par mesure de sécurité, les rétroviseurs doivent être réglés pour réduire "l'angle mort".

Les objets observés sont en réalité plus près qu'ils ne paraissent. Prendre cela en compte pour apprécier correctement la distance avec les véhicules venant de l'arrière.

RÉGLAGE (JOYSTICK)

(suivant version)

- Placer la commande (1) à droite ou à gauche pour sélectionner le rétroviseur correspondant.
- Déplacer la commande (2) dans les quatre directions pour effectuer le réglage.
- Replacer la commande (1) en position centrale.



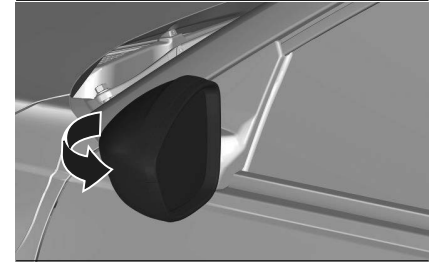
23

RABATTEMENT MANUEL

(suivant version)

Il est possible de rabattre manuellement les rétroviseurs (stationnement gênant,

garage étroit...). Faire pivoter le rétroviseur vers le véhicule.

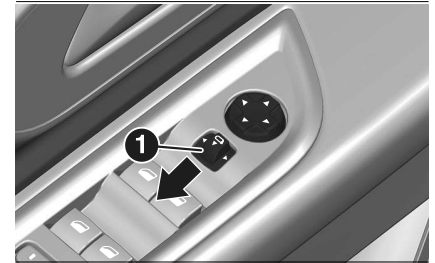


24

RABATTEMENT ÉLECTRIQUE

(suivant version)

Selon équipement, les rétroviseurs extérieurs se rabattent électriquement.



25

- De l'intérieur, contact mis, placer la commande (1) en position centrale.
- Tirer la commande (1) vers l'arrière.

- De l'extérieur, verrouiller le véhicule.



NOTE

Si les rétroviseurs sont rabattus avec la commande 1, ils ne se déploieront pas au déverrouillage du véhicule.

DÉPLOIEMENT ÉLECTRIQUE

(suivant version)

- De l'extérieur : déverrouiller le véhicule.
- De l'intérieur : contact mis, placer la commande (1) en position centrale, puis la tirer vers l'arrière.

ACTIVATION/ DÉSACTIVATION

La fonction de repli/déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs est configurée à partir du combiné de bord à l'aide des commandes au volant.

DÉSEMBUAGE / DÉGIVRAGE

Le désembuage / dégivrage des rétroviseurs extérieurs fonctionne avec le désembuage / dégivrage de la lunette arrière.

Pour plus d'informations sur le **Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière**, se reporter à la rubrique correspondante.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

Comporte un dispositif anti-éblouissement qui assombrit le miroir du rétroviseur et réduit la gêne du conducteur due au soleil, aux faisceaux d'éclairage des autres véhicules, ...

Modèle manuel

Position jour / nuit

- Tirer le levier pour passer en position anti-éblouissement "nuit".
- Poussez le levier pour passer en position normale "jour".

Réglage

Régler le rétroviseur en position normale "jour".

RÉTROVISEUR "ÉLECTROCHROME" AUTOMATIQUE

(suivant version)



26

Le système électrochrome utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.



NOTE

Afin d'assurer une visibilité optimale lors des manœuvres, le miroir s'éclaircit automatiquement dès que la marche arrière est enclenchée. Le système est inopérant si le chargement du coffre dépasse le niveau du cache-bagages ou si le cache-bagages est encombré.



PARE-SOLEIL

Les pare-soleil sont équipés d'un miroir de courtoisie avec un cache.

APPUIE-TÊTE**APPUIS-TÊTE AVANT**

Les appuis-têtes avant sont intégrés aux sièges.

APPUIS-TÊTE ARRIÈRE**Réglage En Hauteur**

Vers le haut

Soulever l'appui-tête jusqu'à la hauteur souhaitée ; le déclic d'enclenchement est perceptible.

Vers le bas

Appuyer sur l'ergot (1) pour abaisser l'appui-tête.

**NOTE**

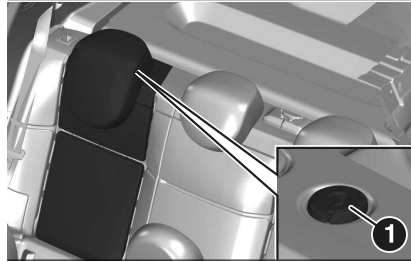
L'appui-tête est correctement réglé lorsque son bord supérieur est au niveau du haut de la tête.

RETRAIT D'UN APPUI-TÊTE

Procéder comme suit :

- Soulever l'appui-tête jusqu'en butée.

- Appuyer sur l'ergot (1) pour déverrouiller l'appui-tête et le soulever complètement.
- Par sécurité, ranger l'appui-tête.



27

REMISE EN PLACE D'UN APPUI-TÊTE

Procéder comme suit :

- Introduire les tiges de l'appui-tête dans les guides du dossier correspondant.
- Pousser l'appui-tête jusqu'en butée.
- Appuyer sur l'ergot (1) pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.
- Procédez au réglage en hauteur.

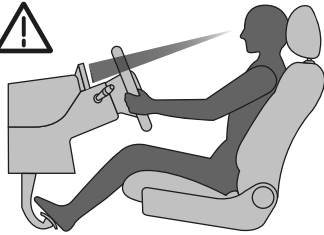
**AVERTISSEMENT**

Ne jamais rouler avec les appuis-tête retirés ; ceux-ci doivent être en place et réglés en fonction de l'occupant du siège.

POSITION DES SIÈGES AVANT**RÉGLAGE**

Avant de prendre la route et pour profiter de l'ergonomie du poste de conduite, régler dans l'ordre suivant :

- La hauteur de l'appui-tête.
- L'inclinaison du dossier.
- La hauteur de l'assise du siège.
- La position longitudinale du siège.
- La hauteur et la profondeur du volant.
- Les rétroviseurs extérieurs et intérieur.



28



AVERTISSEMENT

Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

Avant d'effectuer de reculer le siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège. Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

Ne jamais régler les sièges en roulant. Ils pourraient se déplacer de manière incontrôlée.

Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant, afin de permettre le déploiement de l'airbag en toute sécurité.

Une fois ces réglages effectués, vérifier depuis la position de conduite la bonne visibilité du combiné d'instruments.



NOTE

Conduire uniquement avec le siège correctement réglé.

Ne pas placer d'objets sous les sièges.

Longitudinal



29

- Soulever la barre de commande (1) et faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.

- Relâcher la barre de commande pour verrouiller la position sur l'un des crans.

Inclinaison des dossiers

Tirer la commande (3) pour obtenir l'angle désiré.

Hauteur

(suivant version)

Tirer la commande (2) vers le haut pour monter ou la pousser vers le bas pour descendre, jusqu'à obtenir la position recherchée.

POSITIONS DES SIÈGES ARRIÈRE

APPUIS-TÊTE ARRIÈRE

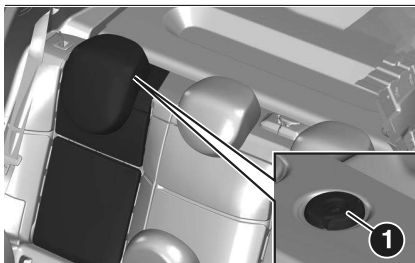
(suivant version)

Une **position haute**, lorsque le siège est utilisé : tirer l'appui-tête complètement vers le haut.

Une **position basse**, pour le ranger, lorsque le siège n'est pas utilisé : appuyer sur l'ergot (1) pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.

Les appuis-tête arrière sont démontables.





30

Retrait D'un Appui-Tête

- Déverrouiller le dossier à l'aide de la commande (1).
- Basculer légèrement le dossier vers l'avant.
- Soulever l'appui-tête jusqu'en butée.
- Appuyer sur l'ergot (1) pour déverrouiller l'appui-tête et le soulever complètement.

Remise En Place D'un Appui-Tête

- Introduire les tiges de l'appui-tête dans les guides du dossier correspondant.
- Pousser l'appui-tête jusqu'en butée.
- Appuyer sur l'ergot (1) pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.



AVERTISSEMENT

Ne jamais rouler avec des passagers installés à l'arrière quand les appuis-tête sont retirés ; les appuis-tête doivent être en place et en position haute. L'appui-tête du siège central ne peut pas être installé sur un siège latéral et inversement.

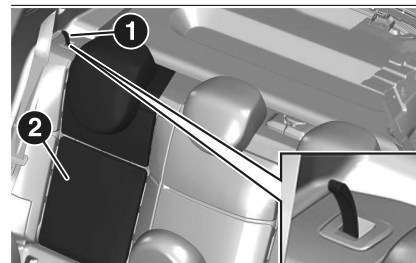


AVERTISSEMENT

Les manœuvres de dossiers doivent être effectuées seulement véhicule à l'arrêt.

Au préalable :

- Abaisser les appuis-tête des dossiers.
- Avancer, si nécessaire, les sièges avant.
- Vérifier que rien ni personne ne gêne le rabattement des dossiers (ex. : vêtements, bagages).
- Vérifier que les ceintures de sécurité sont libres, non verrouillées dans les boucles. Les dégager pour assurer le passage du dossier.



31

Dossier 2/3-1/3 Dossier monobloc

- Tirer fermement la sangle (1) pour déverrouiller le dossier.
- Accompagner le dossier (2) jusqu'à l'horizontale.



NOTE

Lorsque le dossier est déverrouillé, le témoin rouge de la poignée de déverrouillage est visible.

REMISE EN PLACE DES DOSSIERS



AVERTISSEMENT

Vérifier au préalable que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées

verticalement à côté des anneaux de verrouillage des dossiers.

Attention, un dossier mal verrouillé compromet la sécurité des passagers en cas de freinage brusque ou de choc. Le contenu du coffre peut être projeté vers l'avant du véhicule - Risque de blessure grave !

- Redresser le dossier (2) et le pousser fermement pour enclencher son système de verrouillage.
- Vérifier que la sangle (1) de déverrouillage est bien revenue en position.
- Vérifier que les ceintures de sécurité latérales n'ont pas été coincées pendant la manœuvre.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

ENROULEUR

Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique de la longueur de sangle à la morphologie de l'utilisateur. Le rangement de la ceinture s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée.

Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique en

cas de collision, de freinage d'urgence ou de retournement du véhicule. Il est possible de le débloquer en tirant fermement la sangle et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement.

PRÉTENSION PYROTECHNIQUE

Ce système améliore la sécurité lors des chocs frontaux et latéraux. Selon l'importance du choc, le système de pré-tension pyrotechnique tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants. Les ceintures à pré-tension pyrotechnique sont actives, lorsque le contact est mis.

SYSTÈME DE LIMITATION D'EFFORT

Ce système atténue la pression de la ceinture contre le thorax de l'occupant, améliorant ainsi sa protection.



AVERTISSEMENT

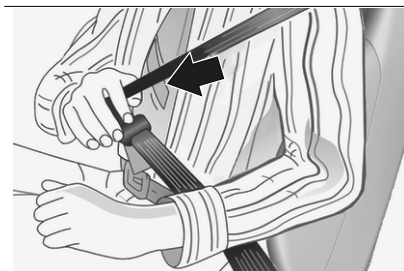
En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être gravement endommagés.

S'arrêter dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

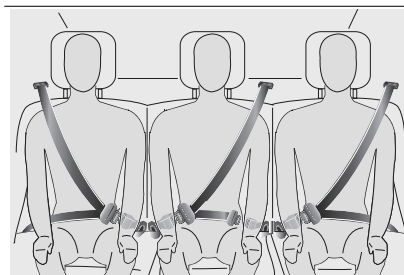
CEINTURES AUX PLACES AVANT



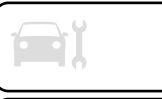
32

Les places avant sont équipées chacune d'une ceinture, dotée de trois points d'ancrage et d'un enrouleur. Les ceintures de sécurité avant sont équipées d'un système de pré-tension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

CEINTURES AUX PLACES ARRIÈRE



33



Les places arrière sont équipées chacune (selon version) d'une ceinture, dotée de trois points d'ancrage et d'un enrouleur.

Les places latérales sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

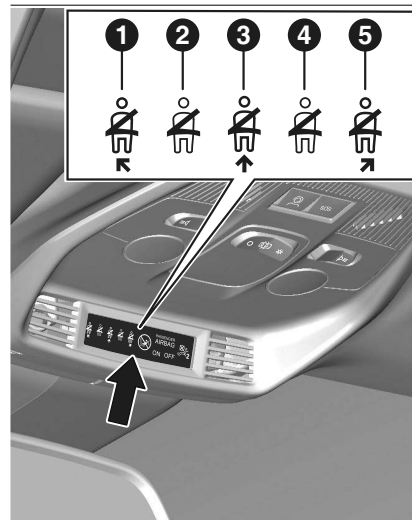
VERROUILLAGE

- Tirer la sangle et insérer le pêne dans la boucle.
- Vérifier le verrouillage en effectuant un essai de traction sur la sangle.

DÉVERROUILLAGE

- Appuyer sur le bouton rouge de la boucle.
- Accompagner l'enroulement de la ceinture.

ALERTES DE NON-BOUCLAGE ET DE DÉBOUCLAGE



34

1. Voyant de ceinture arrière gauche
2. Voyant de ceinture avant gauche
3. Voyant de ceinture arrière centrale
4. Voyant de ceinture avant droite
5. Voyant de ceinture arrière droite

Si la ceinture correspondante n'est pas bouclée ou est débouclée, à la mise du contact, le voyant de ceintures s'allume dans le combiné et le voyant correspondant (1 à 5) s'allume en rouge dans l'afficheur des voyants de ceinture et d'airbag frontal passager.



NOTE

Si une ceinture arrière n'est pas bouclée, le témoin correspondant (3 à 5) s'allume pendant 1 minute.

À partir d'environ 20 km/h (12 mph) et pendant 2 minutes, chaque voyant correspondant à une place occupée dont la ceinture est débouclée clignote, accompagné d'un signal sonore. Passées ces 2 minutes, le voyant du siège correspondant reste allumé tant que le conducteur ou le passager avant / arrière ne boucle pas sa ceinture.

CONSEILS



AVERTISSEMENT

Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler.

Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée.

Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle.

Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (par ex. une pièce de monnaie) avant de le fixer.

Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée.

Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.

Pose. La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin.

La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.

À l'avant, pour régler la position de la ceinture de sécurité, il peut être nécessaire de régler la hauteur du siège.

Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- doit être tendue au plus près du corps
- doit être tirée devant soi par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne s'entortille pas
- ne doit maintenir qu'une seule personne
- ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage ;

ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.

Une installation incorrecte peut rendre le système de retenue pour enfants inopérant. En fait, le système de retenue pour enfants pourrait se desserrer en cas d'accident.

L'enfant pourrait souffrir de blessures graves, voire mortelles. Respecter scrupuleusement les instructions du fabricant du système de retenue pour enfants lors de son installation.

Pour plus d'informations sur les systèmes de protection pour enfants, se reporter à la rubrique correspondante.

Entretien

En raison des prescriptions de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité du véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau est en mesure d'apporter.

Faire vérifier périodiquement les ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration. Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le Réseau.

SYSTÈME D'AIRBAGS

INTRODUCTION DU SYSTÈME D'AIRBAGS

Ce système est conçu pour renforcer la sécurité des occupants situés aux places avant et aux places latérales arrière, en cas de collision violente.

Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort.

Des détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontaux et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

- En cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à mieux protéger les occupants du véhicule ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants.
- En cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags peuvent ne pas se déployer ; seule la ceinture de sécurité contribue à assurer votre protection dans ces situations.



L'importance d'un choc dépend de la nature de l'obstacle et de la vitesse du véhicule au moment de la collision.

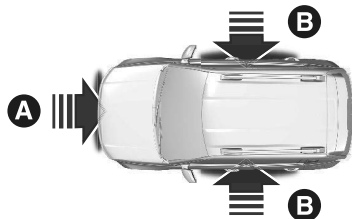


AVERTISSEMENT

Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenchera plus.

Zones De Détection De Choc



35

- A.** Zone d'impact frontal
- B.** Zone d'impact latéral

40



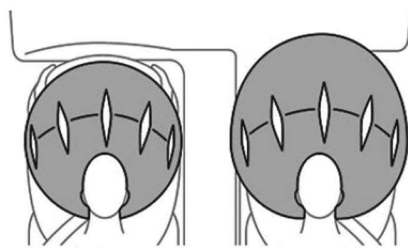
NOTE

Le déclenchement du ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles.

Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.

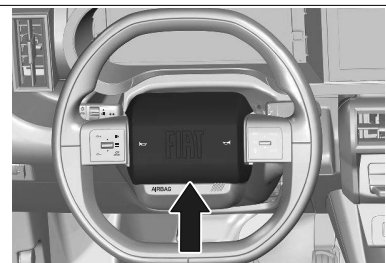
AIRBAGS FRONTAUX



36

Ce système protège, en cas de choc frontal violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête et au thorax.

L'airbag conducteur est monté au centre du volant.



37

L'airbag frontal passager est monté sur le toit, au-dessus de la boîte à gants.



NOTE

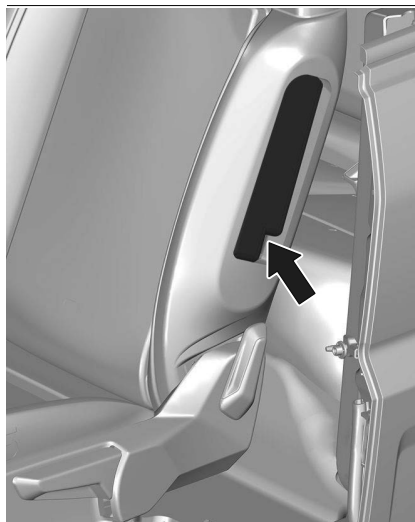
Les airbags frontaux sont adaptatifs. En particulier, leur dureté diminue en présence d'un occupant de faible stature, siège réglé en position longitudinale avancée.

Déclenchement

Ils se déploient, sauf l'airbag frontal passager s'il est désactivé, en cas d'un impact frontal violent sur tout ou partie de la zone d'impact frontal **A**.

L'airbag frontal s'interpose entre le thorax et la tête de l'occupant avant du véhicule et le volant, côté conducteur, et la planche de bord, côté passager, pour amortir sa projection en avant.

AIRBAGS LATÉRAUX



38

Ce système protège, en cas de choc latéral violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme au thorax, entre la hanche et l'épaule.

Chaque airbag latéral est intégré dans l'armature du dossier de siège, côté porte.

Déclenchement

Les airbags latéraux se déclenchent unilatéralement en cas de choc latéral

violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag latéral s'interpose entre le thorax de l'occupant du véhicule et le panneau de porte correspondant.

AIRBAGS RIDEAUX

Ce système contribue à renforcer la protection, en cas de choc latéral violent, du conducteur et des passagers (sauf le passager arrière central) afin de limiter les risques de traumatisme sur le côté de la tête. Chaque airbag rideau est intégré dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle.

Déclenchement

Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral correspondant, en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**. L'airbag rideau se gonfle entre les occupants avant et arrière du véhicule et les vitres correspondantes.

DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'AIRBAGS

En cas de dysfonctionnement, les voyants s'allument au combiné d'instruments. Consulter impérativement le réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié pour vérification du système.

Les airbags pourraient ne pas se déclencher en cas de choc violent.



AVERTISSEMENT

Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneaux, les airbags peuvent ne pas se déclencher.

Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

CONSEILS



AVERTISSEMENT

Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respecter les règles de sécurité ci-dessous.

Adopter une position assise normale et verticale.

S'attacher dans son siège et boucler correctement la ceinture de sécurité.

Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (par exemple enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.

Ne jamais modifier la définition d'origine du véhicule, tout particulièrement dans l'environnement direct des airbags.

Même en observant toutes les précautions évoquées, un risque de blessures ou



de légères brûlures à la tête, au buste ou aux bras, lors du déclenchement d'un airbag n'est pas exclu. En effet, le sac se gonfle de façon quasi-instantanée (quelques millisecondes) puis, se dégonfle dans le même temps en évacuant les gaz chauds par des orifices prévus à cet effet. Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier les systèmes d'airbags. Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Airbags frontaux

Ne pas conduire en tenant le volant par ses branches ou en laissant les mains sur le moyeu central du volant.

Ne pas poser les pieds sur la planche de bord, côté passager.

Ne pas fumer, car le déploiement des airbags peut occasionner des brûlures ou des risques de blessures dus à la cigarette ou à la pipe.

Ne jamais enlever ou percer le volant ni le heurter violemment.

Ne rien fixer ou coller sur le volant et sur la planche de bord, cela pourrait occasionner des blessures lors du déploiement des airbags.

Ne fixer ou coller aucun appareil sur le pare-brise côté passager car il risquerait d'être projeté au cours du déploiement de l'airbag passager.

Tous les objets placés dans les compartiments de la planche de bord côté passager doivent être positionnés entièrement à l'intérieur du volume de

rangement et ne doivent pas dépasser à l'extérieur.

Les boîtes à gants supérieure et inférieure doivent toujours être fermées lorsque le véhicule se déplace.

Airbags latéraux

Recouvrir les sièges uniquement avec des housses homologuées, compatibles avec le déclenchement de ces airbags.

Pour connaître la gamme de housses adaptées au véhicule, consulter le Réseau STELLANTIS.

Ne pas fixer ni attacher quoi que ce soit sur les dossiers de siège (p. ex. : vêtements) car cela risque de provoquer des blessures au niveau du buste ou des bras en cas de déploiement de l'airbag.

Ne pas approcher plus que nécessaire le buste de la porte. Les panneaux de portes avant du véhicule comportent des capteurs de chocs latéraux.

Une porte endommagée ou toute intervention non conforme (modification ou réparation) sur les portes avant ou leur garniture intérieure peut compromettre le fonctionnement de ces capteurs - Risque de dysfonctionnement des airbags latéraux ! Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Airbags rideaux.

Ne rien fixer ou coller sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau.

Ne pas démonter les poignées de maintien implantées sur le pavillon, elles participent à la fixation des airbags rideaux.

Pour plus d'informations sur la Désactivation de l'airbag frontal passager, se reporter à la rubrique correspondante.

SYSTEMES DE RETENUE POUR ENFANTS



NOTE

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans son pays.

Il est conseillé de transporter les enfants dans un siège enfant dos à la route le plus longtemps possible (au moins jusqu'à 3-4 ans). Selon les statistiques de collision, les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont correctement retenus sur les sièges arrière plutôt que sur les sièges avant.

Pour une protection optimale en cas d'impact, tous les occupants doivent être assis et porter des systèmes de protection adéquats, y compris les nouveau-nés et les autres enfants ! Cette prescription est obligatoire dans

tous les pays de la CE conformément à la directive 2003/20/CE.

Il est conseillé d'installer le siège enfant dos à la route le plus longtemps possible (au moins jusqu'à 3-4 ans). Selon les statistiques de collision, les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont correctement retenus sur les sièges arrière plutôt que sur les sièges avant.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, **tous les enfants de moins de 12 ans ou d'une taille inférieure à 1,50 m doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leur taille et à leur poids**, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou d'ancrages ISOFIX.
- Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière du véhicule (suivant version).**
- Les enfants de moins de 15 mois doivent obligatoirement être transportés en position « dos à la route » à l'avant comme à l'arrière.**



AVERTISSEMENT

Lorsque le système de retenue pour enfants n'est pas utilisé, attacher le siège avec la ceinture de sécurité ou les ancrages ISOFIX, ou le retirer du véhicule. Ne pas le laisser dans l'habitacle sans le fixer solidement. Cela évitera toute blessure aux occupants en cas de freinage brusque ou d'accident.

La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Vérifier qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, cela risquerait de le déstabiliser.

Penser à boucler les ceintures de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifier que celle-ci est bien tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule.

Enlever l'appuie-tête avant toute installation de siège enfant avec dossier sur une place passager.

S'assurer que l'appuie-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage important. Remettre l'appuie-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

L'appuie-tête doit toujours être présent dans le véhicule et installé si le siège est utilisé par un passager adulte ou un enfant assis dans le système de retenue sans dossier.

Après avoir installé un système de protection pour enfants dans la voiture, ne déplacez pas le siège vers l'avant ou vers l'arrière car il pourrait desserrer les fixations. Retirez le système de protection pour enfants pour régler la position du siège. Réinstallez le système de protection pour enfants une fois le siège réglé.

GRAVE DANGER *Si le véhicule n'est pas équipé d'une commande de désactivation/réactivation de l'airbag avant côté passager, il ne faut pas installer de siège enfant dos à la route sur le siège passager en présence d'un airbag frontal côté passager. Le déploiement de l'airbag lors d'une collision pourrait provoquer des blessures fatales à l'enfant quelle que soit la sévérité de l'impact. Il est conseillé de toujours transporter des enfants dans un système de retenue pour enfants sur le siège arrière, qui est la position la plus protégée en cas de collision.*

Un symbole sur l'étiquette du pare-soleil indique la nécessité de désactiver l'airbag pour installer un siège enfants dos à la route. Toujours respecter les instructions qui apparaissent sur le pare-soleil côté passager

Ne déplacez pas le siège avant ou la banquette arrière si un enfant est assis



dessus ou sur un système de protection pour enfant.

Ne pas utiliser la même attache pour installer plusieurs systèmes de protection pour enfants.

Si un système de retenue pour enfants ISOFIX universel n'est pas fixé sur les trois points d'ancrage, il ne pourra pas protéger correctement l'enfant. En cas d'accident, l'enfant pourrait souffrir des blessures graves, voire mortelles.

Installer le système de retenue pour enfants avec la voiture à l'arrêt. Le système de retenue pour enfants est correctement fixé aux crochets lorsque l'on entend un clic. Suivre les instructions concernant le montage, le démontage et le positionnement que le fabricant doit fournir avec le système de retenue pour enfants.

Désactiver l'airbag côté passager uniquement en combinaison avec l'utilisation d'un système de retenue pour enfants, sous réserve des instructions et des restrictions indiquées dans le tableau "Emplacements d'installation des sièges enfants" de la Notice d'entretien en ligne. Dans le cas contraire, il existe un risque de blessure mortelle pour une personne occupant un siège dont l'airbag frontal côté passager est désactivé.

Installation d'un rehausseur

La partie thoracique de la ceinture de sécurité doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.

Vérifier que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.

Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.

Protections complémentaires

Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utiliser le dispositif "Sécurité enfants".

Veiller à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.

Pour protéger les jeunes enfants des rayons solaires, équiper les vitres arrière de stores latéraux.

Par sécurité, ne pas laisser :

- Un enfant seul et sans surveillance dans un véhicule.
- Un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées.
- Les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante. Une installation incorrecte peut rendre le système de retenue pour enfants inopérant. En fait, le système de retenue pour enfants pourrait se desserrer en cas d'accident.

L'enfant pourrait souffrir de blessures graves, voire mortelles. Respecter scrupuleusement les instructions du

fabricant du système de retenue pour enfants lors de son installation. Pour plus d'informations sur les systèmes de protection pour enfants, se reporter à la rubrique correspondante.

SIÈGE ENFANT À L'ARRIÈRE

Face À La Route Ou Dos À La Route



39

- Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant face à la route ou que le siège enfant dos à la route ne touchent pas le siège avant du véhicule.
- Vérifier que le dossier du siège enfant face à la route est le plus près possible du dossier du siège

arrière du véhicule, voire en contact si possible.

Place arrière centrale

Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en **place arrière centrale**.

SIÈGE ENFANT À L'AVANT



40

Régler le siège passager avant dans la **position longitudinale arrière maximum, dossier redressé**.

Face À La Route



41



AVERTISSEMENT

Il est conseillé de désactiver l'airbag passager avant quand un enfant est assis sur le siège avant.

Dos À La Route



42



AVERTISSEMENT

L'airbag passager avant doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant dos à la route. Sinon l'enfant risquerait d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.



43



Étiquette D'avertissement - Airbag Frontal Passager



44

Respecter impérativement la consigne suivante, rappelée par l'étiquette d'avertissement située de chaque côté du pare-soleil passager :

Les systèmes de protection pour enfants faisant face vers l'arrière ne doivent JAMAIS être montés sur le siège avant avec un airbag passager actif car, en cas de choc, l'activation de l'airbag peut provoquer des blessures mortelles à l'enfant transporté. Respectez TOUJOURS les instructions figurant sur l'étiquette collée sur le côté miroir et le côté esthétique du pare-soleil passager avant.

46

DÉSACTIVATION DE L'AIRBAG FRONTAL PASSAGER

Airbag Passager OFF



AVERTISSEMENT

Pour assurer la sécurité de l'enfant, neutraliser impérativement l'airbag passager avant lorsqu'un siège enfant "dos à la route" est installé sur le siège passager avant.

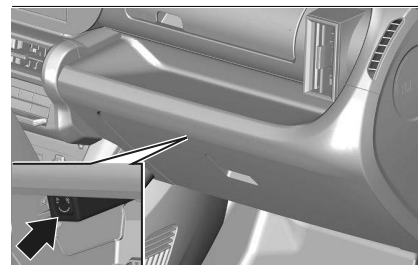
Sinon, l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.

Véhicules non équipés de la commande de neutralisation / réactivation. Il est formellement interdit d'installer un siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessure grave ou de mort lors du déploiement de l'airbag !

Neutralisation / Réactivation De L'airbag Frontal Passager

Le système d'airbag passager avant doit être désactivé pour les systèmes de retenue pour enfants placés sur le siège passager, conformément aux instructions du tableau "Emplacements d'installation des systèmes de retenue pour enfants".

Les airbags latéraux et rideaux latéraux, les prétensionneurs de ceinture de sécurité et tous les airbags conducteur demeurent actifs. Le système d'airbag frontal côté passager peut être désactivé grâce à un commutateur à clé dans la boîte à gants.



45

Contact coupé :

- Pour neutraliser l'airbag, tourner la clé dans la commande en position "OFF".
- Pour le réactiver, la tourner en position "ON".

À la mise du contact :



Ce voyant s'allume, en permanence, pour signaler la neutralisation.

Ou



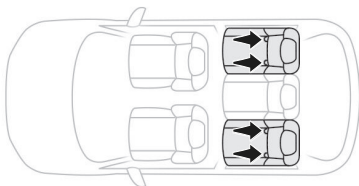
Ce voyant s'allume, en permanence, pour signaler l'activation.



46

FIXATIONS "ISOFIX"

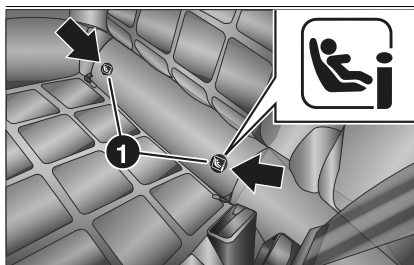
Les sièges, représentés ci-dessous (suivant version) sont équipés d'ancrages ISOFIX réglementaires :



47

Il s'agit de trois anneaux, signalés par un marquage, pour chaque assise :

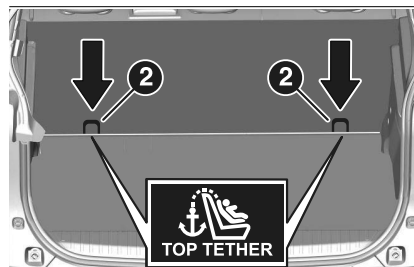
- Deux anneaux (1), situés entre le dossier et l'assise du siège du véhicule.



48

Les deux verrous des **sièges enfants ISOFIX** viennent s'y ancrer.

- Deux anneaux (2), situés derrière le siège, appelé **TOP TETHER** (suivant version), pour la fixation des sièges équipés d'une sangle haute.



49

En cas de choc frontal, ce dispositif limite le basculement du siège enfant vers l'avant.

Ce système de fixation ISOFIX assure un montage fiable, solide et rapide, du siège enfant dans le véhicule. Pour fixer le siège enfant au **TOP TETHER** (2) (suivant version) :

- Enlever et ranger l'appui-tête avant d'installer le siège enfant à cette place (le remettre en place une fois le siège enfant enlevé).
- Passer la sangle du siège enfant derrière le dossier du siège, en la



centrant entre les orifices des tiges d'appui-tête.

- Fixer l'attache de la sangle haute à la bague.
- Tendre la sangle haute.



NOTE

Lors de l'installation d'un siège enfant ISOFIX sur la place arrière gauche de la banquette, avant de fixer le siège, écarter au préalable la ceinture de sécurité arrière centrale vers le milieu du véhicule, de façon à ne pas gêner le fonctionnement de la ceinture.

Pour connaître les possibilités d'installation des sièges ISOFIX dans le véhicule, consulter le tableau récapitulatif.



AVERTISSEMENT

*Si un enfant doit être transporté sur le siège avant côté passager dans un système dos à la route, l'airbag avant côté passager doit être désactivé au moyen du commutateur à clé dans la boîte à gants. Vérifier la désactivation en vérifiant que la **LED OFF** s'est allumée dans le panneau situé au pavillon. Reculer le siège passager aussi loin que possible pour éviter tout contact entre le siège enfant et la planche de bord.*

SIÈGES ENFANTS I-SIZE

Un siège enfant i-Size est un système ISOFIX universel selon la réglementation n° 129 des Nations-Unies.

Ces sièges enfants i-Size peuvent disposer également :

- d'une sangle haute qui s'attache sur la bague (2)
- ou d'une béquille qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size

Leur rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer vers l'avant en cas de collision. Pour plus d'informations sur les Fixations ISOFIX, se reporter à la rubrique correspondante.

RECOMMANDATIONS POUR LA RETENUE DES ENFANTS DANS LE VÉHICULE

Groupe de poids	Systèmes de sécurité pour enfant	Type de système de sécurité pour enfant	Installation de systèmes de sécurité pour enfant
		<p>RÖMER Baby Safe PRO i-Size</p>	
	+	+	

Taille : 40 - 83 cm / **De 0 à 15 mois** (jusqu'à 13 kg)



RÖMER FLEX BASE 5Z ISOFIX base

Il est conseillé de l'installer avec sa base ISOFIX. S'installe uniquement "dos à la route".



Groupe de poids

Systèmes de sécurité pour enfant

Type de système de sécurité pour enfant

Installation de systèmes de sécurité pour enfant

Taille : 76 - 105 cm / **De 15 mois à 4 ans** (de 9 à 22 kg)



RÖMER TriFix 2 i-Size

Installé avec les fixations ISOFIX et Top Tether. S'installe uniquement "face à la route".

Groupe de poids

Systèmes de sécurité pour enfant

Type de système de sécurité pour enfant

Installation de systèmes de sécurité pour enfant

Taille : 100 - 150 cm / **De 3,5 à 12 ans** (de 15 à 36 kg)



RÖMER KidFix i-Size

Peut être installé avec ou sans fixations ISOFIX. L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité. Acheté chez Stellantis & You, Sales and Services. Nous conseillons d'utiliser le siège enfant avec le dossier et la protection de sécurité. Si vous enlevez le dossier en présence d'un enfant de plus de 138 cm, il faut également enlever la protection de sécurité.



NOTE

Suivre les instructions des fabricants de dispositifs de retenue pour enfants afin d'installer le dispositif de retenue pour enfants approprié dans le véhicule.

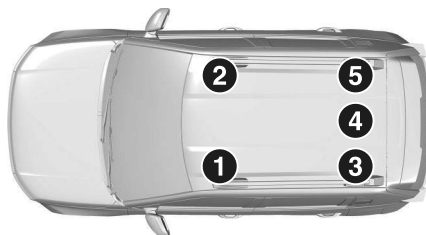
Pour le dispositif de retenue pour enfant semi-universel ou spécifique au véhicule (système de retenue pour enfant ISOFIX ou à ceinture), se reporter à la liste des véhicules fournie dans le manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfant.

S'assurer que l'emplacement d'installation du système de retenue pour enfants à l'intérieur du véhicule est correct. Se référer au tableau récapitulatif pour l'installation des sièges enfants.



RÉCAPITULATIF POUR L'INSTALLATION DES SIÈGES ENFANTS UNIVERSEL, ISOFIX ET I-SIZE

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants se fixant avec la ceinture de sécurité et homologués en universel **(a)** ainsi que les plus grands sièges enfants **ISOFIX** et **i-Size** aux places équipées de fixations **ISOFIX** dans le véhicule.



50

	Numéros du siège					
	Sièges avant (b) (j)			Sièges arrière (b) (suivant version)		
Version avec conduite à gauche	1	2	3	4	5	
Version avec conduite à droite	2	1	3	4	5	
Airbag frontal passager						
Place compatible avec un siège enfant universel (a) Dos à la route	non	oui	non	oui	oui (k)	oui
Place compatible avec un siège enfant universel (a) Face à la route	non	oui	non	oui	oui (k)	oui

	Numéros du siège				
Place compatible avec un siège enfant i-Size Dos à la route	non	non	oui	non	oui
Place compatible avec un siège enfant i-Size Face à la route	non	non	oui	non	oui
Place équipée d'une attache Top Tether	non	non	oui	non	oui
Siège enfant de type " Nacelle " (L1 / L2)	non	non	non	non	non
Siège enfant ISOFIX "dos à la route" (R1 / R2 / R3)	non	non	R3 (h)	non	R3 (h)
Siège enfant ISOFIX "face à la route" (F2 / F2X / F3)	non	non	F3 (h)	non	F3 (h)
Rehausseur siège enfant (B2 / B3)	non	non	B3 (h)	non	B3 (h)

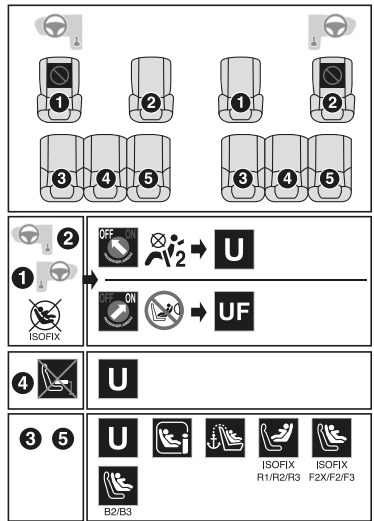
Règles :

- Les positions assises i-Size peuvent accueillir les fixations **R2** et **F2X** avec la béquille et la fixation **B2** au moins sans ISOFIX.
 - Une place compatible **R3** est également compatible pour **R1** et **R2**.
 - Une place compatible **R2** est également compatible pour **R1**.
 - Une place compatible **F3** est également compatible pour **F2X** et **F2**.
 - Une place compatible **B3** est également compatible avec **B2**.
- (a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.
- (b) Suivant version, consulter la législation en vigueur dans le pays avant d'installer un enfant à cette place.



- (c) Pour installer un siège enfant « **dos à la route** » à cette place, désactiver) (« **OFF** ») IMPÉRATIVEMENT l'airbag passager avant.
- (d) Seul un siège enfant « **face à la route** » est autorisé à cette place avec l'airbag passager avant activé (« **ON** »).
- (h) Il sera peut-être nécessaire d'enlever l'appuie-tête pour pouvoir installer correctement le siège enfant.
- (j) Sièges non équipés de fixations conformes ISOFIX.
- (k) Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

SIGNALÉTIQUE



51



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Airbag frontal passager **désactivé**.

Airbag frontal passager **activé**.





Place adaptée à l'installation d'un siège enfant fixé avec la ceinture de sécurité et **homologué en universel "dos à la route"** et/ou **face à la route (U)** pour enfants des groupes **0, 0+, 1, 2 et 3** ou entre 40 et 150 cm de taille uniquement.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué en universel "face à la route" (UF)** pour enfants des groupes **1, 2 et 3** ou entre 76 et 150 cm de taille uniquement.



Place autorisant l'installation d'un siège enfant **i-Size** .



Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant avec béquille.



Place autorisant l'installation d'un siège enfant **i-Size "face à la route"**.



Présence d'un ancrage **Top Tether** à l'arrière du dossier, autorisant la fixation d'un **siège enfant ISOFIX universel**.



Présence d'un ancrage **Top Tether** à l'arrière du dossier, autorisant la fixation d'un **siège enfant ISOFIX universel face à la route**.



Siège enfant **ISOFIX** "dos à la route" :

- **R1** : Siège enfant **ISOFIX** pour **nourrisson**.
- **R2** : Siège enfant **ISOFIX** de **taille réduite**.
- **R3** : Siège enfant **ISOFIX** de **grande taille**.



Siège enfant **ISOFIX** "face à la route" :

- **F2X** : Siège enfant **ISOFIX** pour **enfant en bas âge**.
- **F2** : Siège enfant **ISOFIX** de **hauteur réduite**.
- **F3** : Siège enfant **ISOFIX** de **grande hauteur**.



Rehausseur siège enfant utilisant la ceinture de sécurité ou les fixations **ISOFIX** :

– **B2** : **siège rehausseur de largeur réduite.**

– **B3** : **siège rehausseur de grande largeur.**



Siège enfant **ISOFIX de type "nacelle"** :

- **L1** : orienté du côté gauche.

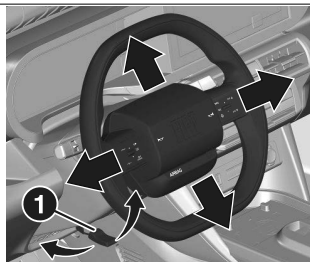
- **L2** : orienté du côté droit.

Pour les réglages des sièges, se reporter au tableau récapitulatif « **Installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size** ».



VOLANT ET COMMANDES

RÉGLAGE DU VOLANT



52

- À l'arrêt, tirer la commande (1) pour déverrouiller le volant.
- Réglez la hauteur et la profondeur pour adapter votre position de conduite.
- Pousser la commande pour verrouiller le volant.



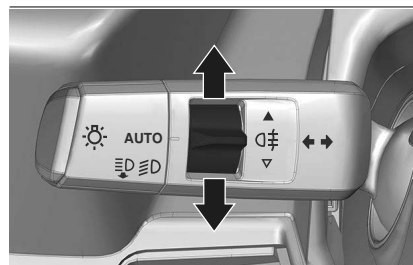
AVERTISSEMENT

Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

FEUX ANTIBROUILLARD ARRIÈRE



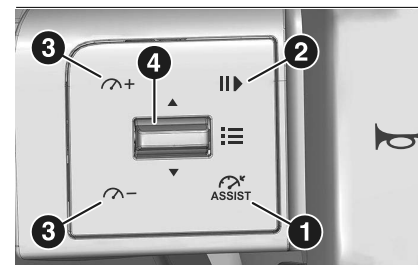
Ils fonctionnent seulement si les feux de croisement ou de route sont allumés.



53

Déplacer le sélecteur vers le haut/bas pour les activer/désactiver. Le sélecteur se remet automatiquement dans sa position initiale. Lors d'une coupure automatique des feux (position "**AUTO**"), les feux antibrouillard restent allumés.

COMMANDES AU VOLANT



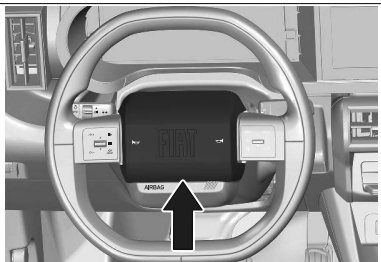
54

1. Sélection du régulateur de vitesse (Cruise control)
2. Mise en marche/Pause de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne (si le régulateur de vitesse activé)
Activation de la régulation à la vitesse en cours (si le régulateur de vitesse est désactivé)
4. Appui : activation de la régulation à la vitesse en cours
Prise en compte de la vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux

Pour plus d'informations concernant le système **Informations sur les limites de vitesse**, voir la rubrique correspondante.

AVERTISSEUR SONORE

Appuyez sur la partie centrale du volant.



55

AVERTISSEUR SONORE PIÉTON

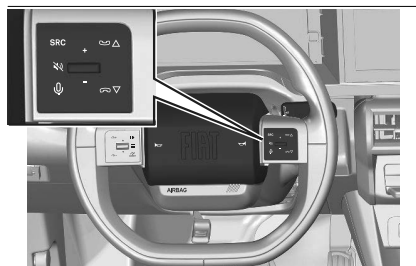
Ce système avertit les piétons de l'arrivée du véhicule.

L'alerte piéton fonctionne dès la mise en mouvement du véhicule et jusqu'à 30 km/h (19 mph), en marche avant et arrière.

Cette fonction ne peut pas être désactivée.

COMMANDES AUDIO AU VOLANT

Suivant version du véhicule et le pack d'options, différentes commandes au volant peuvent être utilisées pour interagir avec le système d'écran tactile de différentes manières.



56

SRC Changement de la source multimédia



Commande vocale

L'activation de la reconnaissance vocale pendant la connexion à un smartphone par Bluetooth® (Internet activé) ou Mirror Screen® (Siri avec Apple CarPlay/Google Assistant avec Android Auto) et le système donne des informations par des signaux sonores, des messages, des questions et des confirmations vocales en fonction de la situation et du niveau d'interaction

sélectionné (réglages vocaux du téléphone).



Appui court : validation d'une sélection ; déplacement dans les listes.

Radio : recherche automatique de la station suivante (dans la liste des stations de radio triées par ordre alphabétique ou par fréquence).

Média : piste suivante.

Téléphone (appui court) : accepter l'appel entrant.



Appui court : validation d'une sélection/déplacement dans les listes.

Radio : recherche automatique de la station précédente (dans la liste des stations de radio triées par ordre alphabétique ou par fréquence).

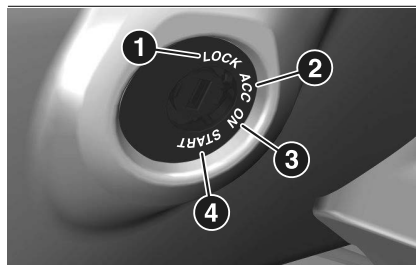
Média : piste précédente.

Téléphone (appui court) : refuser un appel entrant/raccrocher un appel en cours.



- +** Augmentation du volume (appui court)
- Diminution du volume (appui court)
Mise en sourdine (appui long)

CONTACTEUR D'ALLUMAGE



57

Il peut être mis sur quatre positions :

- 1. LOCK**
Insertion et extraction de la clé, colonne de direction verrouillée.
- 2. ACC**
Colonne de direction déverrouillée, utilisation de l'équipement électrique du véhicule.

- 3. ON**
Colonne de direction déverrouillée, contact mis, moteur en marche.

4. START



NOTE

Éviter d'accrocher un objet lourd à la clé ou à la télécommande. Il pèserait sur son axe dans le contacteur et pourrait engendrer un dysfonctionnement.

POSITION CONTACT

Permet d'utiliser l'équipement électrique du véhicule ou de charger des accessoires.

Lorsque l'état de charge de la batterie atteint le niveau de réserve, le système passe en mode économie d'énergie. L'alimentation est coupée automatiquement pour préserver la charge restante de la batterie.

BOUTON D'ALIMENTATION

(suivant version)

- STOP (contact coupé) : certaines fonctions restent actives jusqu'à ce que la clé soit retirée ou que la porte du conducteur soit ouverte,

pour autant que le contact ait été mis précédemment.

- ENGINE (mode d'alimentation contact mis) : le contact est mis, les voyants de commande s'allument et la plupart des fonctions électriques sont opérationnelles
- START (démarrage du moteur) : relâcher après le démarrage du moteur



58

LAVE-GLACES ET ESSUIE-GLACES

ESSUIE-VITRE AVANT

Pour sélectionner la cadence de balayage : relever ou baisser la commande sur la position désirée. Se reporter à la rubrique correspondante.
Balayage simple : tirer brièvement la tige vers soi.

LAVE-VITRE AVANT

Tirer et maintenir la commande multifonction vers soi. L'arrêt du lave-vitre est suivi d'un dernier cycle d'essuyage.

Cycle de lavage : appuyer plus fortement sur le levier pour dépasser le point dur mécanique.

Balayage simple : tirer le levier avant le point du mécanisme.



NOTE

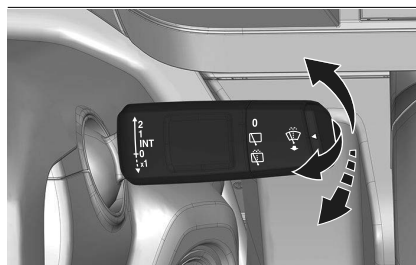
Les gicleurs du lave-vitre ne sont pas réglables. Ne pas les manipuler (risque de détérioration).



AVERTISSEMENT

Pour ne pas endommager les balais d'essuie-glace, ne pas actionner le lave-glace si le réservoir de liquide de lave-glace est vide. Actionner le lave-glace seulement si le liquide ne risque pas de geler sur le pare-brise et de gêner la visibilité. Utiliser des produits "grand froid" en période hivernale. Ne jamais utiliser d'eau pour faire l'appoint.

COMMANDE D'ESSUIE-VITRE




59

2 Balayage rapide (fortes précipitations)

1 Balayage normal (pluie modérée)

Int Balayage intermittent (proportionnel à la vitesse du véhicule)

0 Mise à l'arrêt

 Coup par coup (appuyer vers le bas et relâcher).

AUT Balayage automatique
O



NOTE

En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais

d'essuie-glace avant de faire fonctionner les essuie-glace.

Le lavage en station peut entraîner momentanément des bruits parasites et une dégradation de la qualité d'essuyage. Cela ne nécessite pas le remplacement des balais d'essuie-vitres.



AVERTISSEMENT

Ne pas faire fonctionner les essuie-glaces sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que les balais d'essuie-vitres ne sont pas collés au pare-brise avant de les faire fonctionner.

Essuie-Glaces Automatiques

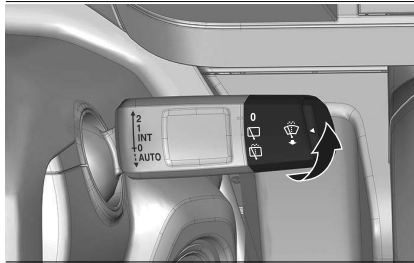
(suivant version)



60



Essuie-Vitre Arrière



61

Tourner la bague pour placer le symbole désiré en face du repère.



Arrêt



Balayage intermittent



lave-vitre avec balayage

Balayage Automatique Avant

En mode **AUTO**, le balayage de l'essuie-vitre avant fonctionne automatiquement et s'adapte à l'intensité des précipitations. La détection est effectuée par un capteur de pluie/luminosité, situé en

partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur.



AVERTISSEMENT

Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité.

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, couper les essuie-glaces automatiques et le contact.

En hiver, attendre le dégivrage complet du pare-brise avant d'actionner le balayage automatique.

Mise en marche

Donner une impulsion brève sur la commande vers le bas.

Un cycle d'essuyage confirme la prise en compte de la demande.



62



Ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message.

Mise à l'arrêt

Donner une nouvelle impulsion brève sur la commande vers le bas ou placer la commande sur une autre position (**Int, 1** ou **2**).



Ce témoin s'éteint au combiné, accompagné de l'affichage d'un message.



NOTE

Il est nécessaire de réactiver le balayage automatique, après chaque coupure du contact supérieure à une minute, en donnant une impulsion vers le bas sur la commande.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-glace fonctionne en mode intermittent. Le faire vérifier par le réseau Après-vente STELLANTIS ou un atelier qualifié.

Position Particulière Des Essuie-Glaces Avant

Cette position de maintenance permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut également être utile, par temps hivernal

(gel, neige), pour dégager les lames du pare-brise.

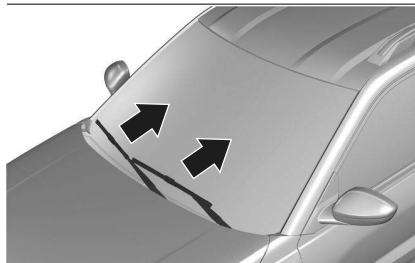


NOTE

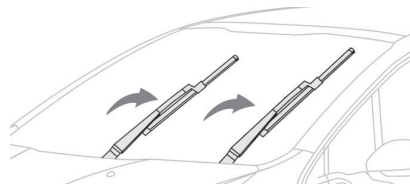
Pour conserver l'efficacité des essuie-vitres à balais plats, il est conseillé de :

- les manipuler avec précaution
- les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse
- ne pas les utiliser pour maintenir une plaque de carton contre le pare-brise
- les remplacer dès les premiers signes d'usure

Avant démontage d'un balai avant



63



64

Immédiatement après la coupure du contact, toute action sur la commande d'essuie-vitre positionne les balais verticalement.

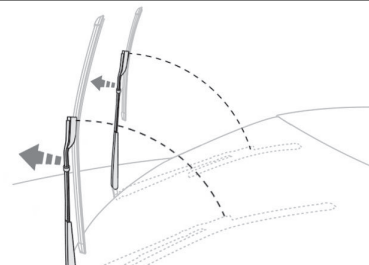
Procéder à l'opération souhaitée ou au remplacement des balais.

Après remontage d'un balai avant

Pour remettre les balais dans leur position initiale après intervention, mettre le contact et manœuvrer la commande.

Changement D'un Balai D'essuie-Vitre

Démontage/remontage à l'avant



65

- Effectuer ces opérations de changement de balais en se plaçant côté conducteur.
- En commençant par le balai le plus éloigné de soi, saisir chaque bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.



AVERTISSEMENT

Faire attention à ne pas saisir le bras au niveau du gicleur.

Ne pas toucher aux balais - Risque de déformations irréremédiables.

Ne pas les dégager en les faisant bouger. Risque de détérioration du pare-brise !



- Nettoyer le pare-brise à l'aide d'un liquide lave-vitre.



NOTE

Ne pas appliquer de produits déperlants du type « Rain X ».

- Déclipper le balai usé le plus proche de soi et le retirer.
- Installer le nouveau balai et le clipper.
- Répéter la procédure pour l'autre balai.
- En commençant par le balai le plus proche de soi, saisir de nouveau chaque bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'au pare-brise.

Démontage/remontage à l'arrière

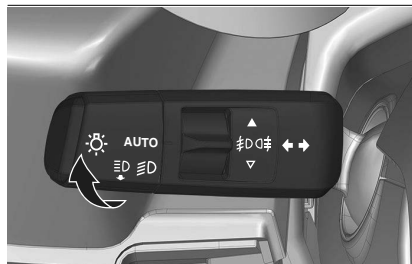
- Saisir le bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.
- Nettoyer la lunette arrière à l'aide d'un liquide lave-vitre.
- Déclipper le balai usé et le retirer.
- Installer le nouveau balai et le clipper.
- Saisir de nouveau le bras par sa partie rigide, puis le rabattre

avec précaution en l'accompagnant jusqu'à la lunette arrière

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

ÉCLAIRAGE PRINCIPAL

Pour sélectionner le mode d'éclairage principal : tourner la bague vers le haut/bas pour la mettre dans la position désirée.



66

Allumage automatique des feux / feux de jour / feux de position



Feux de croisement ou de route



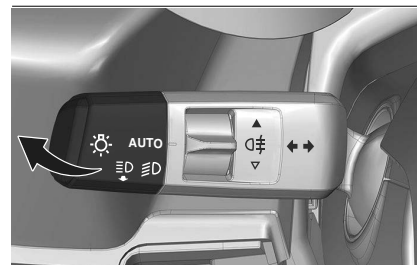
NOTE

Déplacements à l'étranger

Véhicules équipés de projecteurs halogènes :

Pour conduire dans un pays où le côté de circulation est différent de celui du pays de commercialisation du véhicule, adapter le réglage des feux de croisement afin de ne pas éblouir les conducteurs des véhicules venant en face. Consulter le réseau ou un atelier qualifié.

FEUX DE CROISEMENT



67

Tirer la commande d'éclairage pour permuter l'allumage des feux de croisement / feux de route. Dans les modes feux éteints et feux de position, tirer la commande d'éclairage pour allumer directement les feux de route ("appel de phares").

Écran

L'allumage du voyant correspondant au combiné confirme la mise en marche de l'éclairage sélectionné du plafonnier avant.



AVERTISSEMENT

L'allumage des antibrouillards est interdit par temps clair ou par temps de pluie, de jour comme de nuit. Dans ces situations, la puissance de leurs faisceaux peut éblouir les autres conducteurs. Ils ne doivent être utilisés que par temps de brouillard ou de chute de neige (les règles peuvent varier selon les pays).

Ne pas oublier d'éteindre les antibrouillards dès qu'ils ne sont plus nécessaires.

Ne jamais regarder trop près du faisceau lumineux des lampes à technologie LED - risque de blessures graves aux yeux !



NOTE

Allumage des feux après la coupure du contact. Pour réactiver la commande d'éclairage, tourner la bague en position "AUTO", puis sur la position souhaitée. Ils s'éteindront automatiquement après un temps qui dépend de l'état de charge de la batterie (passage en mode économie d'énergie).

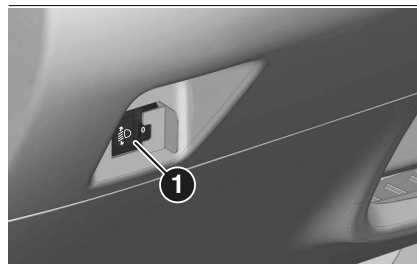
Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

Déplacements à l'étranger

Véhicules équipés de projecteurs halogènes :

Pour conduire dans un pays où le côté de circulation est différent de celui du pays de commercialisation du véhicule, adapter le réglage des feux de croisement afin de ne pas éblouir les conducteurs des véhicules venant en face. Consulter le réseau ou un atelier qualifié.

RÉGLAGE DU SITE DES PROJECTEURS



68

Pour ne pas gêner les autres usagers de la route, le faisceau de ces projecteurs doit être réglé en hauteur en fonction de la charge du véhicule.

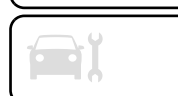
Position	Description
0	Conducteur seul ou conducteur + passager avant (réglage initial)
1	5 personnes
2	5 personnes + charge dans le coffre
3	Conducteur uniquement + charge dans le coffre
4 5 6	Non utilisé

Ces informations sont données à titre indicatif. Selon les versions, les positions non utilisées peuvent être nécessaires.

SYSTÈMES AUTOMATIQUES D'ÉCLAIRAGE - RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

(suivant version)

Les systèmes automatiques d'éclairage utilisent une caméra de détection, située en haut du pare-brise.



**AVERTISSEMENT****Entretien.**

Nettoyer régulièrement le pare-brise, en particulier la zone située devant la caméra. La face interne du pare-brise peut être également embuée au niveau de la caméra.

Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Ne pas laisser la neige s'accumuler sur le capot moteur ou sur le toit du véhicule, car elle pourrait masquer la caméra.

**NOTE****Limites de fonctionnement**

Le système peut être perturbé ou ne pas correctement fonctionner :

- ☐ Lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (par exemple chute de neige, fortes précipitations).
- ☐ Si le pare-brise est encrassé, embué ou occulté (par exemple par un autocollant) devant la caméra.
- ☐ Si le véhicule est face à certains panneaux ou à des dispositifs rétro-réfléchissants de glissières de sécurité.

Le système n'est pas en mesure de détecter :

- ☐ Les usagers qui n'ont pas d'éclairage propre tels que les piétons.

☐ Les véhicules avec éclairage occulté (par exemple circulant derrière une barrière de sécurité sur autoroute).

☐ Les véhicules se trouvant au sommet ou en bas d'une pente raide, dans des virages sinueux, dans des carrefours en croix.

FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

(suivant version)



Le système passe des feux de croisement aux feux de route et vice versa pour éviter l'éblouissement. Une fois activé, les feux de route automatiques restent actifs et allument ou éteignent les feux de route en fonction des conditions environnantes. Le dernier réglage des feux de route automatiques est conservé après la remise du contact.

Activation

S'assurer que la commande de l'éclairage est sur la position « **AUTO** ». Selon la version : les feux de route automatiques peuvent être activés via le menu des réglages du véhicule sur le tableau de bord.

Les feux de route s'allument automatiquement dans un environnement sombre à une vitesse supérieure à 45 km/h.

Les feux de route sont éteints à une vitesse inférieure à 35 km/h, mais l'es feux de route automatiques restent actifs.

Le témoin de commande vert  s'allume en continu lorsque les feux de route sont activés. Le témoin de commande bleu  s'allume lorsque les feux de route sont actifs.

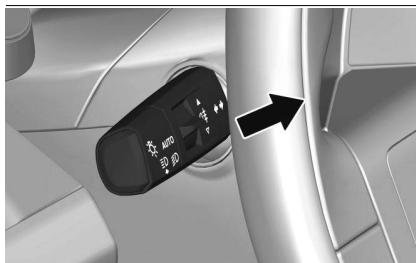
Désactivation

Selon la version : le système peut être désactivé via le menu des réglages du véhicule sur le tableau de bord. REMARQUE Lorsque le système détecte du brouillard dense, il désactive temporairement la fonction.

ÉCLAIRAGE D'ACCOMPAGNEMENT**Automatique**

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO", en cas de faible luminosité, les feux de croisement s'allument automatiquement à la coupure du contact.

Manuelle



69

Contact coupé, tirer la commande d'éclairage ("appel de phares") vers soi pour mettre en service / arrêter la fonction.

L'éclairage sortie véhicule manuel s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps.

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL

Lorsque la fonction "Allumage automatique des feux" est activée, en cas de faible luminosité, les feux de position et de croisement s'allument automatiquement au déverrouillage du véhicule. L'activation ou la neutralisation, ainsi que la durée de l'éclairage d'accueil extérieur sont paramétrables par le menu de configuration du véhicule.

FEUX DE JOUR/FEUX DE GABARIT

Ces feux s'allument automatiquement au démarrage du moteur, à l'avant comme à l'arrière. Ils assurent les fonctions de :

- Feux diurnes (commande d'éclairage sur la position "AUTO" avec luminosité suffisante)
- Feux de position (commande d'éclairage sur la position "AUTO" avec faible luminosité ou "Feux de croisement/route").



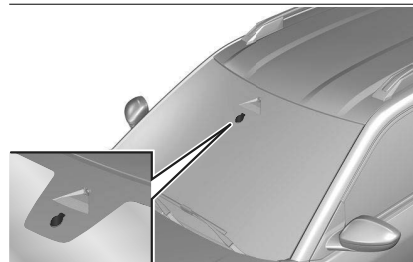
NOTE

En feux de position, l'intensité lumineuse des diodes électroluminescentes est plus forte.

ALLUMAGE AUTOMATIQUE DES FEUX

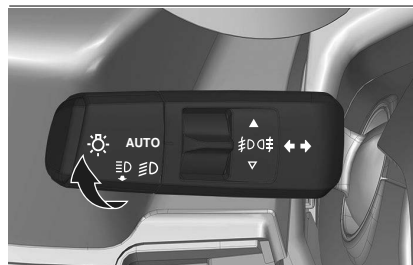
Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO", en cas de détection de faible luminosité extérieure par le capteur de pluie/luminosité, les feux de plaque minéralogique, de position et de croisement s'allument automatiquement sans action du conducteur.

Les feux peuvent également s'allumer si de la pluie est détectée, en même temps que le fonctionnement automatique des essuie-glaces. Dès que la luminosité revient à un niveau suffisant ou après l'arrêt des essuie-glaces, les feux s'éteignent automatiquement.



70

Mise En Marche/À L'arrêt



71



- Pour l'activer, tourner la bague en position "AUTO".
- Pour le désactiver, tourner la bague sur une autre position.

L'activation / la désactivation de la fonction s'accompagne de l'affichage d'un message.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement du capteur de pluie/luminosité, les feux s'allument, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message.
Le faire vérifier par le réseau Après-vente STELLANTIS ou un atelier qualifié.



AVERTISSEMENT

Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.



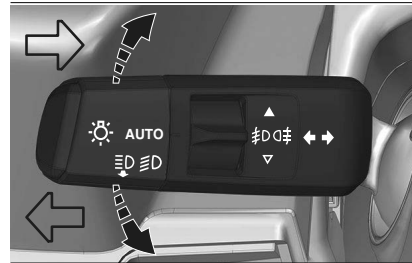
NOTE

Par temps de brouillard ou de neige, le capteur de pluie/luminosité peut détecter une lumière suffisante. Les feux ne s'allumeront donc pas automatiquement.

La face interne du pare-brise peut être embuée et empêcher le bon fonctionnement du capteur de pluie/luminosité.

Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

INDICATEURS DE DIRECTION / FEUX DE STATIONNEMENT



72

Gauche ou droit : abaisser ou relever la commande d'éclairage en dépassant le point de résistance.

Quand le véhicule est stationné, les feux de stationnement peuvent être allumés d'un côté :

1. de couper le contact ;
2. Relever à fond le levier (feux de stationnement de droite) ou l'abaisser à fond (feux de stationnement de gauche).

Confirmation par le témoin du clignotant correspondant.

Remarque : Les feux de stationnement restent allumés jusqu'à ce que le contact soit remis. Pour éviter la décharge de la batterie, ne pas les utiliser pendant une période prolongée.



NOTE

Laisser les indicateurs de direction pendant plus de 20 secondes entraîne une augmentation du signal sonore lorsque la vitesse est supérieure à 80 km/h.

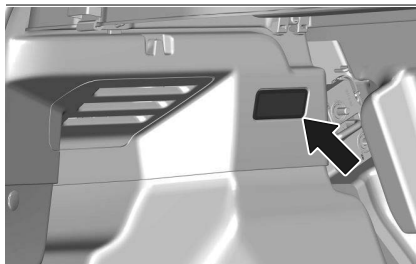
Trois Clignotements

Donner une simple impulsion vers le bas ou vers le haut, sans passer le point de résistance ; les indicateurs de direction clignoteront trois fois.

PLAFONNIER DU COFFRE

Le plafonnier s'allume/s'éteint quelle que soit la position du contacteur d'allumage.

Si le compartiment de chargement reste ouvert, l'éclairage s'éteint automatiquement au bout de 15 minutes pour préserver la durée de vie de la batterie.

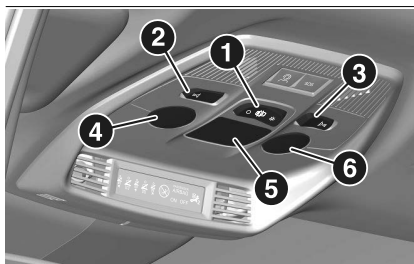


73

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Faire réparer les feux par un concessionnaire STELLANTIS en cas de défaillance.

PLAFONNIERS



74

Plafonnier Avant



Dans cette position (1), le plafonnier (5) s'allume progressivement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À l'extraction de la clé de contact.
- À l'ouverture d'une porte.
- À l'activation du bouton de verrouillage de la télécommande, afin de localiser le véhicule.

Il s'éteint progressivement :

- au verrouillage du véhicule
- à la mise du contact
- 30 secondes après la fermeture de la dernière porte



Éteint en permanence.



Éclairage permanent.

Avec le mode "éclairage permanent", la durée d'allumage varie, suivant le contexte :

- contact coupé, environ 10 minutes
- en mode économie d'énergie, environ 30 secondes
- moteur tournant, sans limite

Spots de lecture



Contact mis, actionner les interrupteurs correspondants (2) ou (3) pour allumer l'éclairage (4) ou (6).

Plafonniers (Versions LED)

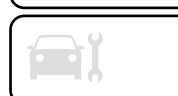
(suivant version)

Certaines versions peuvent être équipées d'un éclairage intérieur à LED.



AVERTISSEMENT

Ne rien mettre en contact avec les plafonniers.

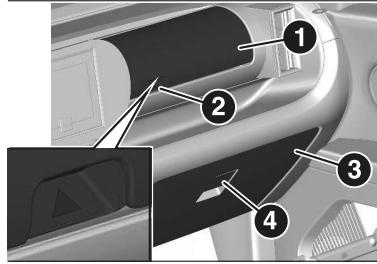


COMPARTIMENTS DE RANGEMENT INTÉRIEURS-CARACTÉRISTIQUES INTÉRIEURES

BOÎTE À GANTS

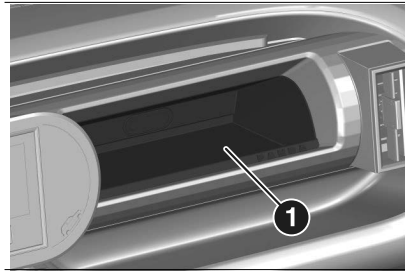
Pour ouvrir la boîte à gants supérieure (1), appuyer sur la zone (2) illustrée sur la figure.

Pour ouvrir la boîte à gants inférieure (3), soulever la poignée (4).



75

Certaines versions sont équipées de la boîte à gants supérieure (1) illustrée.



76



AVERTISSEMENT

Ne jamais rouler avec les boîtes à gants ouvertes lorsqu'un passager se trouve à l'avant. Risque de blessure en cas de décélération brutale !

PRISES USB

Suivant équipement, le véhicule est équipé de :

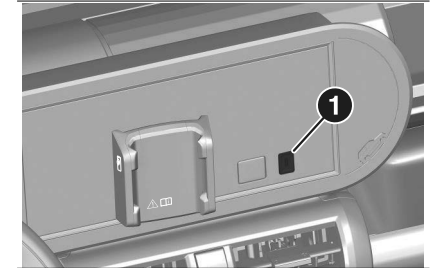
- Une ou deux prises USB sur le tableau de bord (1) et (2) ou une prise USB (1) (suivant version/marché).
- Deux prises USB sur la 2e rangée (recharge uniquement) (3).

Avec radio/infodivertissement

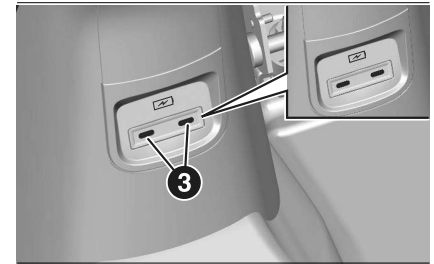


77

Avec station smartphone



78



79



AVERTISSEMENT

Bien respecter la puissance sous peine d'abîmer l'accessoire.

Le branchement d'un équipement électrique non homologué par le Constructeur, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

Ces sérigraphies déterminent le type d'utilisation d'une prise USB :



Alimentation et recharge (2) et (3)



Idem, plus échange de données multimédia avec le système audio, (1)

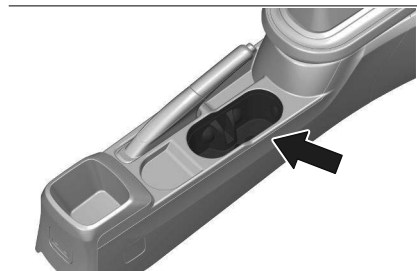


Idem, plus utilisation des applications du smartphone avec la tablette tactile (suivant version)

PORTE-VERRE / Gobelet

(suivant version)

Pour les versions/marchés prévus, deux porte-verres/gobelets sont disponibles dans le tunnel central.



80

PRISE ACCESSOIRES 12V

Pour brancher un accessoire 12V (puissance maximale : 120 W), utiliser l'adaptateur adéquat.



81

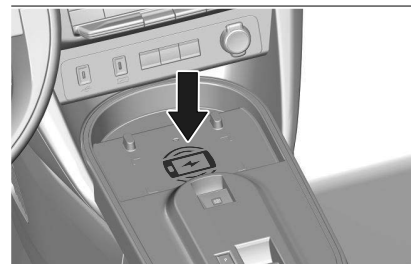
Suivant version/marché



82

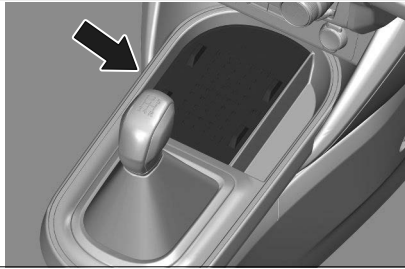
RECHARGE SMARTPHONE SANS FIL

(suivant version)



83



Version à essence

84

Ce système recharge sans fil des appareils mobiles tels que les smartphones, en utilisant le principe de l'induction magnétique, selon la norme Qi.

L'appareil à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible.

AVERTISSEMENT Ne pas placer de cartes sans contact (RFID), de cartes de crédit ou d'objets métalliques dans le compartiment de chargement. La présence d'une fonction NFC active sur un smartphone peut signaler un dysfonctionnement.

AVERTISSEMENT Toutes les housses pour téléphones portables ne garantissent pas la charge correcte du téléphone. Vérifier que le chargement

est en cours après avoir placé le téléphone dans le compartiment de chargement.

Un tapis peut aussi être utilisé à condition que celui-ci soit homologué par le Constructeur. La zone de charge est signalée par le symbole Qi .

Le chargeur fonctionne avec le moteur en marche et le système eStop en mode STOP. La charge est gérée par le smartphone.

Le chargeur fonctionne avec le moteur en marche. La charge est gérée par le smartphone.

Charge

Zone de charge dégagée, déposer un appareil en son centre.

Dès que l'appareil est détecté, le voyant du chargeur s'allume en vert. Il reste allumé pendant toute la durée du chargement de la batterie.

**AVERTISSEMENT**

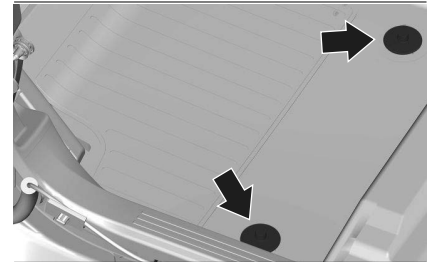
Le système n'est pas conçu pour recharger plusieurs appareils simultanément.

**AVERTISSEMENT**

Ne pas laisser d'objets métalliques (p. ex. : pièces de monnaie, clés, télécommande

du véhicule) dans la zone de charge pendant la recharge d'un appareil - Risque de surchauffe ou d'interruption de la recharge !

Lors de l'utilisation d'applications pour une durée prolongée en combinaison avec la recharge sans fil, certains smartphones peuvent passer en mode de sécurité thermique et entraîner l'arrêt de certaines fonctions.

SURTAPIS**Montage**

85

Lors de son montage, côté conducteur, utiliser exclusivement les fixations présentes sur le tapis (un "clic" signale le bon verrouillage). Les autres surtapis sont simplement posés sur la moquette.

Démontage / Remontage

- Pour le démonter côté conducteur, reculer le siège et déclipper les fixations.
- Pour le remonter, positionner le surtapis et le fixer en appuyant.
- Vérifier la bonne tenue du surtapis.



AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

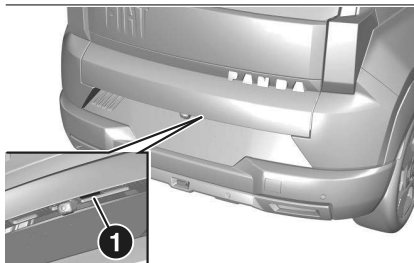
– Utiliser uniquement des surtapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule.

– Ne jamais superposer plusieurs surtapis. L'utilisation de surtapis non homologués par le Constructeur peut gêner l'accès aux pédales et entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse.

Les surtapis homologués sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

COFFRE

OUVERTURE



86

- Véhicule déverrouillé, appuyer sur la commande centrale du hayon (1).
- Soulevez le volet.

FERMETURE

Abaissez le volet de coffre à l'aide d'une des poignées de préhension intérieures.



AVERTISSEMENT

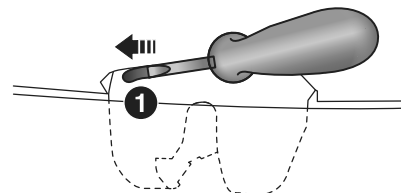
En cas d'anomalie ou de difficultés ressenties pour manœuvrer le hayon lors de son ouverture ou fermeture, le faire rapidement vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié pour éviter que ce désagrément ne s'aggrave et ne provoque la chute du hayon et des blessures graves.

DÉVERROUILLAGE DE SECOURS

Pour déverrouiller manuellement le coffre en cas de défaillance de la batterie ou du verrouillage centralisé.

Déverrouillage

- Rabattre les sièges arrière (selon version) afin d'accéder à la serrure par l'intérieur du coffre.



87

- Introduire un petit tournevis dans l'orifice (1) de la serrure pour déverrouiller le coffre.
- Déplacer le loquet vers la gauche.

Verrouillage Après Fermeture

Une fois refermé, si le dysfonctionnement persiste, le coffre restera verrouillé.



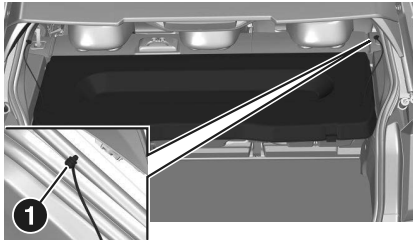
**NOTE**

En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, il est impératif de débrancher la batterie pour verrouiller le coffre et assurer ainsi le verrouillage complet du véhicule.

AMÉNAGEMENTS DU COFFRE

Les équipements suivants se trouvent dans le coffre :

- Tablette arrière
- Crochets
- Caisson de rangement
- Éclaireur de coffre (du côté gauche)
- Anneaux d'arrimage

Tablette Arrière

88

Pour enlever la tablette :

- Décrocher les deux cordons (1)
- Soulever légèrement la tablette, puis la retirer

Pour la ranger, plusieurs possibilités :

- Soit debout derrière les sièges avant
- Soit à plat au fond du coffre

Crochets

Ils permettent d'accrocher des sacs à provision.

**AVERTISSEMENT**

Veiller à n'accrocher que des sacs légers.

Éclaireur De Coffre

(suivant version)

Il s'allume automatiquement à l'ouverture et s'éteint automatiquement à la fermeture du coffre. La durée d'éclairage varie suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes
- Moteur tournant, sans limite

CAPOT**AVERTISSEMENT****Système eStop / Mode e-Auto**

Avant toute intervention sous le capot moteur, couper impérativement le contact pour éviter tout risque de redémarrage automatique du moteur. Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !

Véhicules électriques

*Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves ! Avant toute intervention sous le capot moteur, couper impérativement le contact, vérifier que le voyant **READY** est éteint au combiné et débrancher le pistolet du connecteur de charge si celui-ci est branché.*

Moteur chaud, manipuler avec précaution la commande extérieure et la béquille de capot (risque de brûlure), en utilisant la zone protégée.

Capot ouvert, faire attention de ne pas heurter la commande d'ouverture. Ne pas ouvrir le capot en cas de vent violent.

Refroidissement du moteur à l'arrêt
Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.
Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur !



89



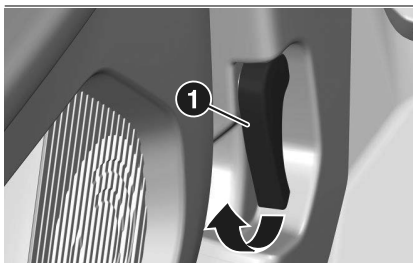
90



NOTE

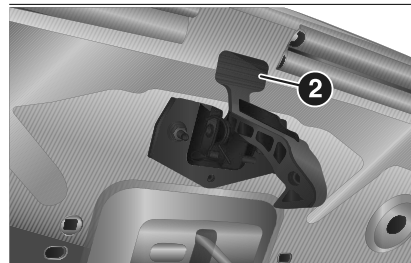
L'implantation de la commande intérieure empêche l'ouverture tant que la porte avant gauche est fermée.

OUVERTURE



91

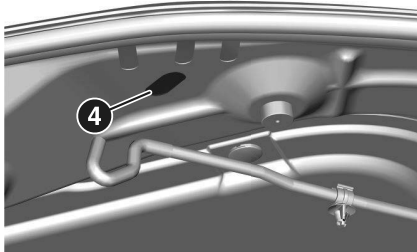
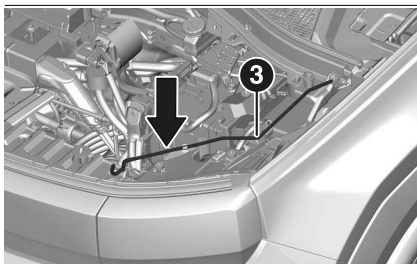
- Ouvrir la porte avant gauche.
- Tirer vers soi la commande intérieure (1), située en bas de l'encadrement de la porte.



92

- Lever le crochet de sécurité extérieur (2) et soulever le capot.
- Déclipper la béquille (3) de son logement et la fixer dans le cran (4) pour maintenir le capot ouvert.





93

FERMETURE

- Maintenir le capot et sortir la béquille (3) du cran de maintien (4).
- Clippez la béquille dans son logement.
- Abaisser le capot et le lâcher en fin de course.
- Soulever le capot pour vérifier son bon verrouillage.

**AVERTISSEMENT**

En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

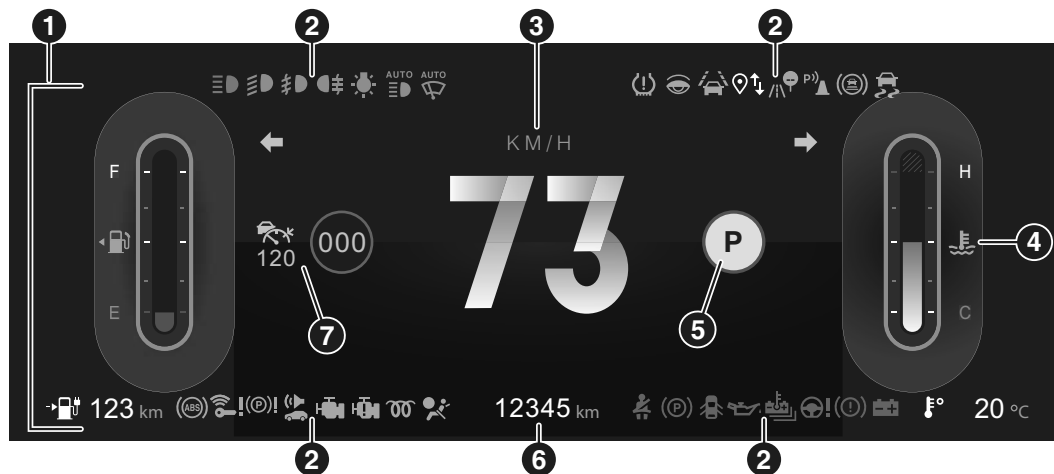
INSTRUMENTS ET COMMANDE DU COMBINÉ DE BORD

APERÇU DU TABLEAU DE BORD	78
COMBINÉ D'INSTRUMENTS	81
VOYANTS-INDICATEURS- MESSAGES	94
COMMANDES DE CLIMATISATION	116



APERÇU DU TABLEAU DE BORD

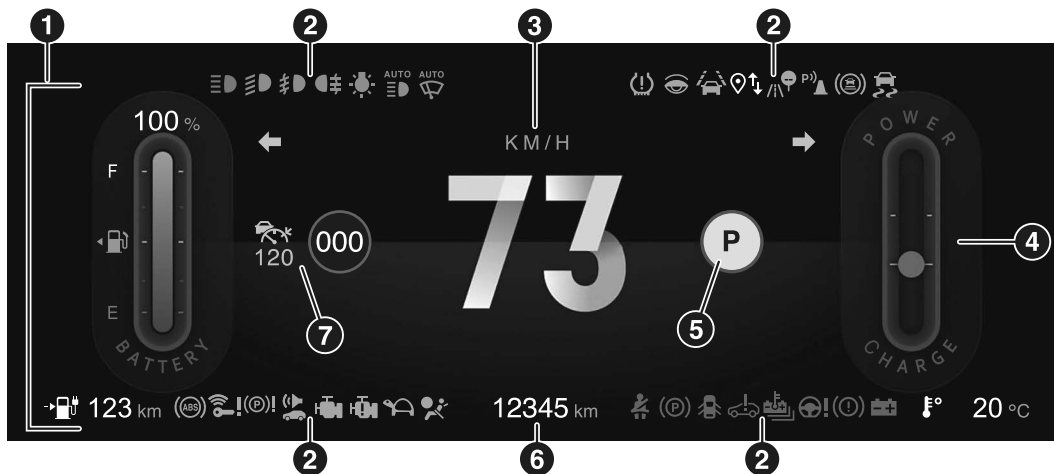
VERSIONS ESSENCE



94

1. Informations instantanées (ex : consommation instantanée, autonomie, etc.) - **2.** Témoins et symboles - **3.** Vitesse instantanée (numérique) - **4.** Indicateur numérique de température de liquide de refroidissement moteur - **5.** Sélection des vitesses - **6.** Compteur kilométrique - **7.** Cruise Control, notifications du limiteur de vitesse

VERSION HYBRIDE



95

1. Informations instantanées (ex : consommation instantanée, autonomie, etc.) - **2.** Témoins et symboles - **3.** Vitesse instantanée (numérique) - **4.** Mode de fonctionnement de la batterie haute tension - **5.** Sélection des vitesses - **6.** Compteur kilométrique - **7.** Cruise Control, notifications du limiteur de vitesse



VERSION ÉLECTRIQUE



96

1. Informations instantanées (ex : consommation instantanée, autonomie, etc.)/État de charge de la batterie haute tension (en %) (le triangle du côté gauche du symbole indique le côté du véhicule avec la prise de charge) -
2. Témoins et symboles -
3. Vitesse instantanée (numérique) -
4. Mode de fonctionnement de la batterie haute tension -
5. Sélection des vitesses -
6. Température extérieure -
7. Compteur kilométrique -
8. Cruise Control, notifications du limiteur de vitesse

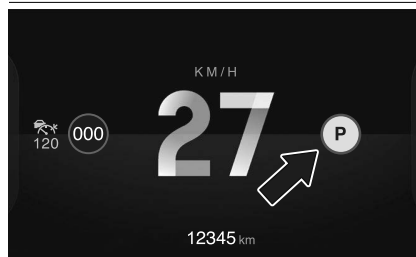
COMBINÉ D'INSTRUMENTS

INDICATEUR DE VITESSE ENCLENCHÉE

(suivant version)

Version électrique : cette position indique le mode ou le rapport sélectionné (D avec numéro de rapport, P, R, N, Dc (mode confort)).

Version hybride : cette position indique le mode ou le rapport sélectionné (D avec numéro de rapport, P, R, N, L).



97

Indicateur De Changement De Rapport

(suivant version)

Ce système est destiné à réduire la consommation de carburant en préconisant le rapport de boîte de vitesses le plus adapté.

Fonctionnement

Selon la situation de conduite et l'équipement du véhicule, le système peut préconiser de sauter un ou plusieurs rapports(s).

Les préconisations d'engagement de rapport ne sont pas à considérer comme obligatoires. En effet, la configuration de la route, la densité de la circulation ou la sécurité sont des éléments déterminants dans le choix du rapport optimal. Le conducteur garde donc la responsabilité de suivre ou non les indications du système.

Ce système ne peut pas être désactivé. L'information apparaît dans le combiné, sous la forme d'une flèche et du rapport conseillé.



NOTE

Le système adapte les instructions de changement de vitesse en fonction des conditions de conduite (par exemple, pente, charge) et du style de conduite (par exemple, demande de puissance, accélération, freinage).

Le système ne propose jamais :

- d'engager le premier rapport ;
- d'engager la marche arrière.

COMPTEUR KILOMÉTRIQUE

Les kilomètres ou les milles parcourus (selon les paramètres d'affichage) sont affichés à la position.



98

JAUGE DE NIVEAU DE CARBURANT (VERSION HYBRIDE)

L'indicateur numérique indique le niveau de carburant encore disponible dans le réservoir et la plage estimée.

Le triangle sur le côté du symbole indique le côté de la trappe de carburant.





99



100

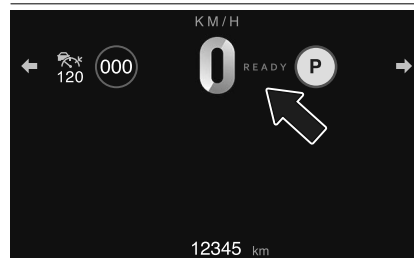
AVERTISSEMENT Si la réserve est activée, faire le plein dès que possible.
 AVERTISSEMENT Ne pas rouler avec le réservoir presque vide : un manque de carburant pourrait endommager le convertisseur.

TACHYMÈTRE NUMÉRIQUE ET SYMBOLE "READY" (VERSION ÉLECTRIQUE)

Ces positions indiquent la vitesse instantanée de la voiture (en km/h ou mph) et (suivant version) l'avertissement de disponibilité du circuit électrique au démarrage ("READY").



101



102

Moteur Thermique Arrêté (Version Hybride)

Sur la version hybride, la coupure du moteur thermique est indiquée par le fait que la couleur de la vitesse change et passe du blanc au bleu clair.

Avertissement De Vitesse Excessive

Cette fonction émet un signal sonore pour avertir le conducteur lorsque la vitesse du véhicule dépasse la limite réglementaire.

Elle s'active automatiquement à chaque démarrage du véhicule.

REMARQUE Cette fonction peut être désactivée à l'aide des raccourcis "ADAS" du système Connect

Tonalité De Changement De Limite

Cette fonction émet un signal sonore pour avertir le conducteur de la détection d'un nouveau panneau de limitation de vitesse sur le trajet.
 REMARQUE Cette fonction peut être activée/désactivée à l'aide des raccourcis "ADAS" du système Connect.

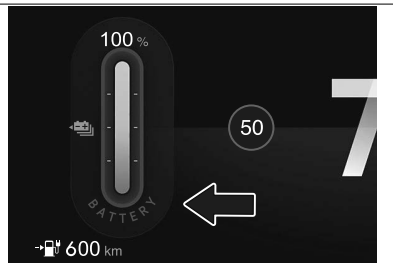
ÉTAT DE CHARGE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION ET AUTONOMIE ESTIMÉE (VERSION ÉLECTRIQUE)

Dans cette position, l'état de charge de la batterie haute tension est indiqué par un pourcentage et une barre de largeur proportionnelle à l'état de charge de la batterie.

Le triangle sur le côté du symbole indique le côté de la voiture avec la prise de recharge.

La distance restante estimée est indiquée par une valeur numérique (en km ou en miles, selon les paramètres d'affichage).

Les indications sur l'échelle graphique indiquent le niveau de charge.



103

CHARGE (VERSION HYBRIDE)

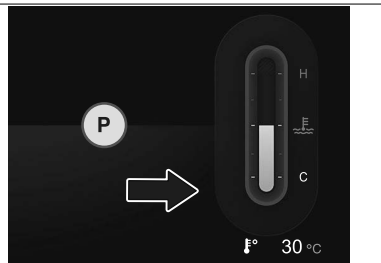
Récupération d'énergie pour recharger la batterie de traction

Le curseur se situe dans cette zone lors de la décélération : relâchement du pied de la pédale d'accélérateur ou freinage.

INDICATEUR NUMÉRIQUE DE TEMPÉRATURE DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT MOTEUR

L'indicateur numérique de température de liquide de refroidissement affiche le niveau de température de liquide de refroidissement moteur :

- C = conditions de température normales
- H = conditions de température élevées



104

Le témoin associé et le témoin STOP s'allument en rouge au combiné d'instruments, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Arrêter impérativement le véhicule dans les meilleures conditions de sécurité.

Attendez quelques minutes avant de couper le moteur.



AVERTISSEMENT

Après avoir coupé le contact, ouvrir prudemment le capot et vérifier le niveau du liquide de refroidissement.



NOTE

*Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.*

ÉTAT DE CHARGE DE BATTERIE AUXILIAIRE (VERSION HYBRIDE)

Dans cette position, l'état de charge de la batterie auxiliaire est indiqué par un pourcentage et une barre de largeur proportionnelle à l'état de charge de la batterie.



Les indications sur l'échelle graphique indiquent le niveau de charge :

- 1 = charge complète
- 0 = batterie déchargée

MESSAGES ET ZONE CONTEXTUELLE

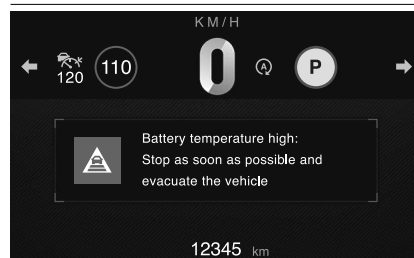
La zone affiche des messages et des notifications pour les systèmes d'aide à la conduite, le multimédia, la répétition de la navigation et les menus.

La différence de couleur de l'arrière-plan indique le type de message/informations fourni :

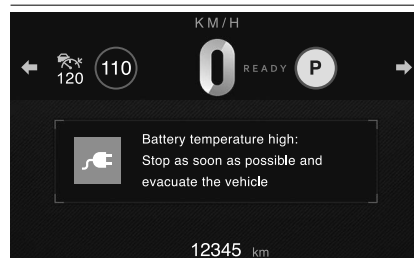
- couleur rouge** : messages prioritaires
- couleur orange** : messages secondaires
- incoloré** : messages d'information
couleur grise : zone des messages désactivée

REMARQUE En présence de deux ou plusieurs événements simultanés affichant un écran contextuel, les écrans sont affichés en séquence et par ordre de priorité : tout d'abord ceux dont la priorité est supérieure (arrière-plan rouge), puis ceux dont la priorité est secondaire (arrière-plan jaune) et

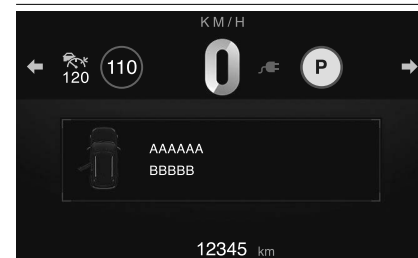
enfin ceux contenant des informations (arrière-plan gris).



105



106



107

ORDINATEUR DE BORD

Totalisateur Kilométrique

Le totalisateur kilométrique mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première mise en circulation.

Contact mis, le kilométrage total est indiqué en permanence. Il reste affiché pendant 30 secondes à la coupure du contact. Il s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.

Conseil

En cas de déplacement à l'étranger, il peut être nécessaire de modifier l'unité de distance (km ou mile) : la vitesse affichée doit être exprimée dans l'unité officielle du pays (km/h ou mph).

Le changement d'unité se fait par l'application de paramétrage de l'écran, véhicule à l'arrêt.

Compteur Kilométrique Journalier

Il mesure la distance parcourue depuis sa remise à zéro par le conducteur.

Remise À Zéro Du Compteur

Contact mis, appuyer successivement sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-vitre.

Une fois que le menu correct est affiché, faire un appui long pour remettre à zéro.

Affichages Des Données

Versions électriques

Les données s'affichent successivement :

- Autonomie
- Distance du trajet
- Vitesse moyenne
- Informations du système de reconnaissance de limite de vitesse

Versions hybrides

Les données s'affichent successivement :

- Consommation moyenne de carburant
- Distance Zéro émission
- Autonomie
- Distance du trajet
- Temps de trajet
- Compteur kilométrique total
- Carline (suivant version)

Versions essence

Les données s'affichent successivement :

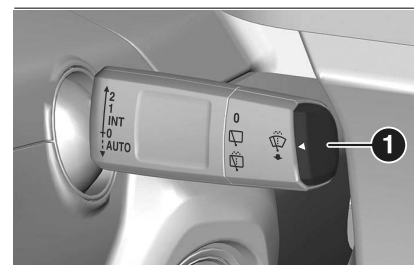
- Consommation moyenne de carburant
- Autonomie
- Distance du trajet
- Compteur kilométrique total

Trajets "1" puis "2" :

- Vitesse moyenne
- Distance parcourue



108



109

Appuyer sur le bouton (1) situé à l'extrémité de la commande d'essuie-vitre.



La sélection de la langue d'affichage sur le combiné est indépendante de l'écran tactile d'infodivertissement. Se reporter à la rubrique "Infodivertissement" pour modifier la langue de l'écran tactile

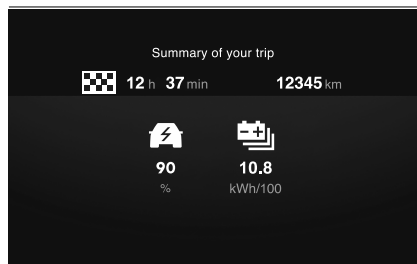


Page De Fin De Trajet

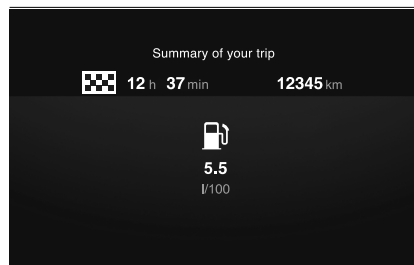
À la coupure du contact, les instruments de bord numériques affichent automatiquement une page supplémentaire de l'ordinateur de bord qui récapitule les informations du dernier trajet.

La page de fin de trajet contient les informations suivantes :

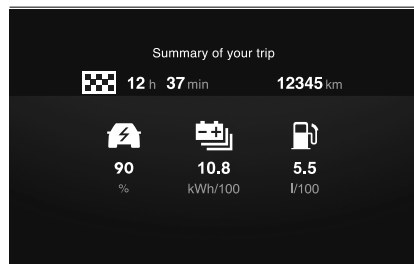
- Autonomie.
- Temps de trajet.
- Distance parcourue.
- Pourcentage du trajet en cours parcouru en tout électrique (version hybride).
- Consommation moyenne.



I10



I11



I12

Remise À Zéro Du Parcours

La remise à zéro s'effectue lorsque le trajet est affiché.

Appuyer plus de deux secondes sur le bouton (1) situé à l'extrémité de la commande d'essuie-vitre.

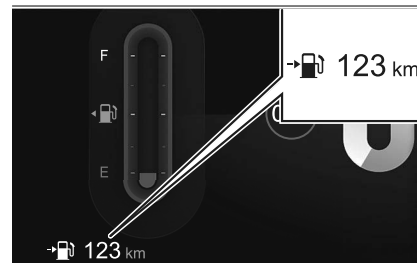


I13

Définitions

Autonomie (miles ou km) (version hybride)

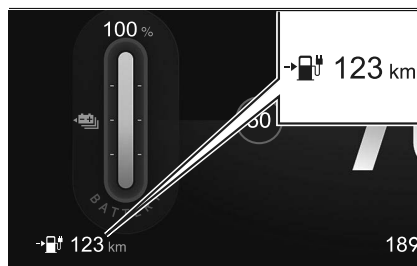
Distance qui peut encore être parcourue avec le carburant restant dans le réservoir (en fonction de la consommation moyenne des derniers miles ou kilomètres parcourus).



I14

Niveau de charge réel de la batterie de traction et autonomie restante (version électrique)

Cette valeur peut varier suite à un changement de conduite ou de relief, modifiant fortement la consommation instantanée e carburant/énergie.



115



116

Distance parcourue (km ou miles)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord (1)

Versions hybrides

Lorsque l'autonomie est inférieure à 30 km, des tirets s'affichent. Après un complément de carburant d'au moins 5 litres, l'autonomie est recalculée et s'affiche si elle dépasse 100 km. En roulant, des tirets qui s'affichent durablement à la place des chiffres signalent une anomalie. Consulter le Réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié.

Consommation de carburant (mpg ou l/100 km ou km/l) (version hybride) / (miles/kWh ou kWh/100 km ou km/kWh) (version électrique)



Calculée sur la base des dernières secondes écoulées (2)

Cette fonction ne s'affiche qu'à partir de 30 km/h.

Consommation moyenne (mpg ou l/100 km ou km/l) (version hybride) / (miles/kWh ou kWh/100 km ou km/kWh) (version électrique)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord (3)

Vitesse moyenne (km/h ou mph)

Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Compteur de temps eStop (version hybride) (suivant équipement)

Si le véhicule est équipé de la fonction eStop, un compteur de temps cumule les durées de mise en mode STOP au cours du trajet.

Le compteur de temps se remet à zéro à chaque mise du contact.

"FLUX D'ÉNERGIE"

Version Électrique

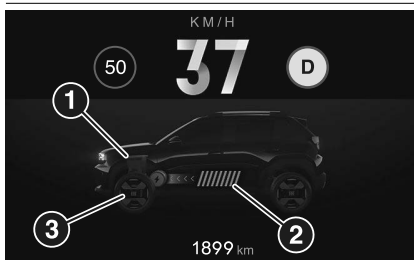
Sur les versions électriques, l'écran "Flux d'énergie" est affiché par défaut. La page indique les flux d'énergie de la batterie haute tension au moteur électrique et à la régénération :

- Moteur électrique (1) : en bleu clair si la batterie haute tension (traction) est sollicitée, en vert



lorsque le véhicule ralentit ou freine et que la batterie haute tension est rechargée (régénération). Les mêmes couleurs sont utilisées pour mettre en surbrillance la batterie haute tension (2) et les roues avant (3) dans les mêmes conditions.

- ❑ **Batterie haute tension (2)** : le niveau de charge de la batterie haute tension est indiqué par un ensemble de 8 barres vertes. Plus il y a de barres couleur, plus la batterie est chargée.



117

Version Hybride

La page affiche les flux de la batterie auxiliaire à la boîte de vitesses automatique électrifiée à double embrayage.

- ❑ **Moteur thermique (1)** : en gris avec moteur au ralenti et en blanc avec moteur en marche.

- ❑ **Batterie auxiliaire (2)** : le niveau de charge de la batterie de traction 48V est indiqué par un ensemble de 8 barres vertes. Plus il y a de barres couleur, plus la batterie est chargée.

- ❑ **Boîte de vitesses automatique électrifiée à double embrayage** :

- en vert lorsque le véhicule décélère ou freine et que la batterie auxiliaire se recharge (régénération)
- en bleu clair si la batterie auxiliaire (traction) est sollicitée.
- en gris lorsque la boîte de vitesses automatique électrifiée à double embrayage est au ralenti

MODE DE FONCTIONNEMENT DE LA BATTERIE AUXILIAIRE (VERSION HYBRIDE)

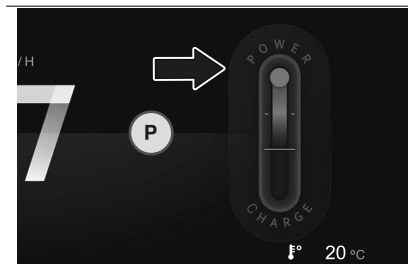
L'indicateur de puissance indique en temps réel la puissance demandée au véhicule.

Il y a deux zones :

- ❑ **CHARGE** : la batterie est chargée pendant que le véhicule ralentit ou freine (régénération)
- ❑ **POWER** : puissance élevée demandée par la batterie



118

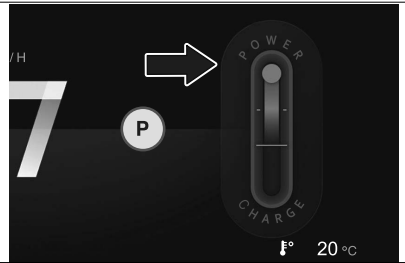


119

En mode de fonctionnement POWER
Demande de puissance élevée, utilisant les capacités combinées du moteur à essence et du moteur électrique. Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de conduite plus dynamiques où des performances élevées sont demandées.

INDICATEURS

Indicateur De Puissance (Version Hybride)



120

POWER Demande de puissance élevée, utilisant les capacités combinées du moteur à essence et du moteur électrique.

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de conduite plus dynamiques où des performances élevées sont demandées.

ECO (suivant version) Utilisation optimale de l'énergie (moteur thermique ou électrique).

Le curseur se situe dans cette zone en

conduite électrique et en utilisation optimale du moteur essence, tous deux accessibles en adoptant un style de conduite adapté.

CHARGE Récupération d'énergie pour recharger la batterie de traction.

Le curseur se situe dans cette zone lors de la décélération : relâchement du pied de la pédale d'accélérateur ou freinage.

NEUTRAL

Lorsque le contact est mis, la chaîne de traction électrique du véhicule ne consomme ni ne génère d'énergie. Après avoir balayé l'indicateur, le curseur revient à sa position "point mort" : entre **POWER** et **CHARGE**.



NOTE

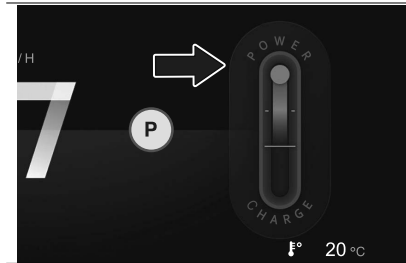
Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur, qui se place sur la position "neutre" : entre **POWER** et **CHARGE**.

Indicateur De Puissance (Version Électrique)

L'indicateur de puissance indique en temps réel la puissance demandée au véhicule.

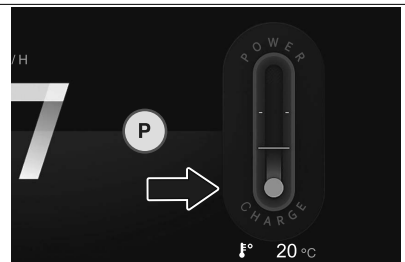
Il y a 2 zones :

- CHARGE** : la batterie est chargée pendant que le véhicule ralentit ou freine (régénération)
- POWER** : puissance élevée demandée par la batterie



121





122

**NOTE**

À la mise du contact et avant le démarrage du moteur, le témoin d'alimentation affiche uniquement « **OFF** ».

Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur, qui se place sur la position "neutre" : entre **POWER** et **CHARGE**.

CHARGE Charge de la batterie de traction pendant les phases de décélération et de freinage.

POWER Consommation d'énergie de la chaîne de traction pendant la phase d'accélération.

NEUTRAL

Lorsque le contact est mis, la chaîne de traction électrique du véhicule ne consomme ni ne génère d'énergie. Après avoir balayé l'indicateur, le curseur revient à sa position "point mort" : entre **POWER** et **CHARGE**.

Indicateur Du Niveau De Charge (Version Électrique)

Le niveau de charge réel de la batterie de traction et l'autonomie restante sont affichés en permanence lorsque le véhicule est démarré.

**NOTE**

Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur.

Pour refroidir ou réchauffer rapidement l'habitacle, ne pas hésiter à sélectionner temporairement le niveau de froid ou de chaud maximum.

Une utilisation excessive des équipements de confort thermique, notamment à basse vitesse, peut réduire considérablement l'autonomie du véhicule.

Penser à optimiser son utilisation dès que le niveau de confort désiré est atteint et à vérifier son réglage à chaque démarrage. Après une période prolongée d'inutilisation du chauffage, une légère odeur peut

survenir pendant les premières minutes d'utilisation.

Témoins associés

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible :

1er niveau : Réserve

Le niveau de charge de la batterie de traction est faible. Fixe, accompagné d'un signal sonore.

Consulter l'autonomie restante au combiné d'instruments.

Mettre le véhicule en charge dès que possible.

2e niveau : Critique

Le niveau de charge de la batterie de traction est critique. Fixe, associé au voyant de réserve, accompagné d'un signal sonore.

Mettre impérativement le véhicule en charge.



AVERTISSEMENT

*L'autonomie restante n'est plus calculée.
La puissance de la chaîne de traction est progressivement réduite.*

La jauge représente la consommation d'énergie électrique de la batterie de traction liée au confort thermique dans l'habitacle.

Les équipements concernés sont le chauffage et l'air conditionné. Il est possible d'utiliser ces équipements :

- Si le véhicule n'est pas branché, à l'allumage du voyant **READY**
- Si le véhicule est branché, à la mise du contact (mode "Lounge")

Mode Lounge

(suivant version/marché)

Lorsque le véhicule est branché, il est possible de mettre le contact et d'utiliser certaines fonctions telles que le système audio et télématique et le système de ventilation pendant plusieurs heures.

Selon la définition du véhicule, des fonctions de climatisation et/ou de chauffage peuvent être disponibles.

RHÉOSTAT D'ÉCLAIRAGE

Ce système permet d'adapter manuellement l'intensité lumineuse du poste de conduite en fonction de la luminosité extérieure.

Après avoir allumé les lampes, régler l'intensité lumineuse à partir du menu du tableau de bord à l'aide des commandes au volant.

MENU DE CONFIGURATION

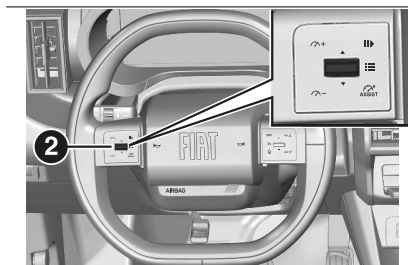


123

Contact mis ou moteur en marche, appuyer brièvement sur le bouton (1) situé sur l'extrémité de la commande d'essuie-glace pour accéder aux différents menus :

- Compteur kilométrique
- Trajet 1 : maintenir enfoncé pour le réinitialiser

- Trajet 2 : maintenir enfoncé pour le réinitialiser
- Autonomie / Quantité de carburant consommé (version essence ou hybride)
- Quantité d'énergie consommée (version électrique)
- Jauge (version hybride)
- Page Flux (version hybride)



124

Une fois parvenu à un menu, appuyer de nouveau sur la molette 2, puis appuyer vers le haut ou vers le bas pour parcourir les différents sous-menus :

- Assistant conducteur
 - Freinage d'urgence automatique
 - Sélection du pays (suivant version)



- Son du changement de vitesse
 - Système d'alerte d'attention du conducteur
 - Réinitialisation TPMS
- Réglages utilisateur
- Sélection de la langue
 - Sélection des unités
 - Sélection de jauge (version hybride)
 - Luminosité
 - Éclairage ambiant
 - Confidentialité (suivant version)

Une fois parvenu à un sous-menu, appuyer de nouveau sur la molette pour accéder aux réglages du sous-menu.

Assistant Conducteur

Le menu est constitué des rubriques suivantes :

- "Active Safety Brake" : Active ou désactive la fonction AEBS
- "Sélection du pays" (selon modèle) : sélection du pays pour le limiteur de vitesse. Il y aura différentes limites de vitesse (panneaux de signalisation de vitesse) correspondant aux différents pays. Cette sélection du

pays définit les différences de panneaux de signalisation de vitesse

- "Son de changement de vitesse" : Active ou désactive la notification de changement de vitesse
- Système "Driver Attention Alert" : Active ou désactive la notification de l'alerte d'attention du conducteur
- "Réinitialisation TPMS" : Après un appui court sur le bouton Menu/Ok, une fenêtre contextuelle s'affiche demandant si l'utilisateur veut réinitialiser le TPMS ("Oui"/"Non"). Appuyer brièvement sur "Oui" pour le réinitialiser

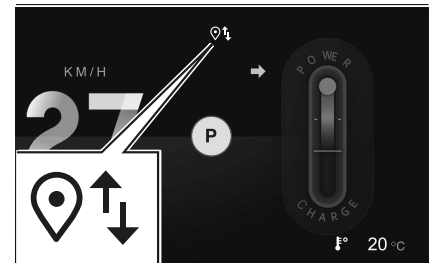
Réglages Utilisateur

Le menu est constitué des rubriques suivantes :

- "Sélection de la langue" : Permet de sélectionner les langues disponibles
- "Unités" : Permet de sélectionner les unités km/mi
- "Sélection jauge" : Permet de sélectionner les jauges, thermomètre/jauges de puissance (version hybride)
- "Luminosité" : Permet de sélectionner le niveau de luminosité

- "Éclairage ambiant" : Permet de désactiver/activer l'éclairage ambiant
- "Confidentialité" (suivant version) : Permet de sélectionner les paramètres de confidentialité (partage des données et localisation)
- "Entretien" : Les informations sur le nombre de jours ou de km avant l'entretien seront affichées. En ce qui concerne l'entretien, il s'agit simplement d'une fenêtre contextuelle, il n'y a pas de bouton de retour. Lorsque l'utilisateur sélectionne le double entretien, la fenêtre contextuelle contenant les informations s'affiche pendant 3 secondes (réglables) puis elle se referme.
- "Remise à zéro du rappel entretien" : Remet à zéro le rappel de l'entretien


Confidentialité




Cette fonction permet à l'utilisateur de partager ou non des données avec les systèmes débarqués.

Les paramètres "confidentialité" sont accessibles depuis le menu du combiné de bord à l'aide des commandes au volant. Vérifier toujours l'icône "géolocalisation et état du transfert de données" affichée sur le combiné de bord.


Trois modes sont disponibles :

 **"Partage de données PRI & Localisation"**. Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données personnelles nécessaires à chaque service connecté valide disponible. Les données personnelles nécessaires à l'utilisation des services connectés sont transmises aux prestataires de ces services.

 **"Partage de données PRI"**. Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données nécessaires à chaque service connecté valide disponible, à l'exception des données sur la position du véhicule (exemple : coordonnées GPS).

NOTE Sans données sur la position du véhicule, certains services connectés peuvent ne pas fonctionner.

REMARQUE Ce mode ne s'appliquera pas aux services soumis à des obligations légales (ex. : système eCall (SOS) et fonction Informations limites de vitesse, le cas échéant), à certains services connectés essentiels au véhicule (ex. : mise à jour à distance du logiciel et du matériel par technologie "Over The Air") ou à des services connectés spécifiques vis-à-vis desquels la prévention d'usages malveillants de la part d'autres utilisateurs est attendue (ex. : alarme connectée).

 **"Mode privé PRI"**. Ce mode ne permet pas au véhicule de transmettre des données personnelles en dehors du véhicule. Les services connectés n'effectueront que le traitement local à l'intérieur du véhicule avec des fonctions limitées. Ce mode ne s'applique pas aux services soumis à des obligations légales (ex. : système eCall (SOS) et fonction d'information sur les limitations de vitesse, selon le cas), à certains services connectés essentiels pour le véhicule (ex. : mise à jour à

distance du logiciel et du firmware par technologie "Over The Air"), ni à des services connectés spécifiques l'usage malveillant par d'autres utilisateurs doit être évité (ex. : alarme connectée).

REMARQUE Les services connectés n'effectueront que les traitements locaux à l'intérieur du véhicule avec des fonctions limitées.

REMARQUE Ce mode ne s'appliquera pas aux services soumis à des obligations légales ou à des services connectés spécifiques vis-à-vis desquels la prévention d'usages malveillants de la part d'autres utilisateurs est attendue (ex. : alarme connectée).

Utilisation à titre professionnel

Si le véhicule est utilisé à titre professionnel ou dans le cadre de contrats spécifiques (exemple : parc de véhicules, mission gouvernementale), certains modes privés ne seront pas disponibles à l'écran pour l'utilisateur, selon les données que ces services auront besoin de partager.



VOYANTS- INDICATEURS- MESSAGES

Affichés sous forme de symboles, les voyants lumineux informent de l'apparition d'une anomalie (voyants d'avertissement) ou de l'état de marche d'un système (voyants de fonctionnement ou de désactivation). Certains voyants présentent deux types d'allumage (fixe ou clignotant) et/ou plusieurs couleurs. En cas de détection d'une anomalie dans le module audio, s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un message. Aucun signal sonore ne retentit, pas même pour les systèmes d'aide à la conduite.

AVERTISSEMENT ASSOCIÉ

L'allumage d'un voyant peut être accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message sur un écran. La mise en relation des avertissements avec l'état de fonctionnement du véhicule permet de savoir si la situation est normale ou si une anomalie est apparue : consulter la description de chaque voyant pour plus d'informations.

À LA MISE DU CONTACT

Certains voyants d'avertissement, de couleur rouge ou orange, s'allument pendant quelques secondes. Dès le démarrage du moteur, ces voyants doivent s'éteindre.

Pour plus d'informations sur un équipement/une fonction, voir la section correspondante.

VOYANT D'AVERTISSEMENT PERSISTANT

L'allumage d'un voyant d'avertissement (rouge ou orange) peut indiquer l'apparition d'une anomalie nécessitant un diagnostic complémentaire.

Si un voyant reste allumé

Les références **(1)**, **(2)** et **(3)** dans la description des voyants et des avertissements indiquent s'il faut contacter un professionnel qualifié en plus des actions immédiates recommandées.

(1) : Vous devez arrêter le véhicule.

Arrêtez le véhicule dès que vous pouvez le faire sans danger et coupez le contact.







(2) : Faire appel au Réseau STELLANTIS ou à un atelier qualifié.

(3) : Se rendre dans le réseau STELLANTIS ou dans un atelier qualifié.






REMARQUE Au démarrage du moteur, quelques voyants d'avertissement s'allument quelques secondes en cycle pour procéder à un contrôle de sécurité (suivant versions/marchés). En cas d'anomalies (voyants d'avertissement allumés, etc.), se rendre chez un concessionnaire agréé. En l'absence d'anomalies, les symboles s'éteignent.





LISTE DES TÉMOINS

Voyants D'avertissement/Indication De Couleur Rouge


Voyant d'avertissement/Indicateur	Description	Ce que cela signifie	Ce qu'il faut faire
	STOP	Fixe, associé à un autre voyant d'avertissement, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.	Un dysfonctionnement grave du moteur, du système de freinage, de la direction assistée ou une anomalie électrique majeure est détectée. Effectuer (1), puis (2).
 	Surchauffe de la batterie de traction/auxiliaire	Fixe, associé au voyant STOP, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.	La température de la batterie de traction est trop élevée. Effectuer (1). d'évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre ; Effectuer (2).
	Dysfonctionnement de la batterie de traction/auxiliaire	Fixe, associé au voyant Service et accompagné de l'affichage d'un message.	La batterie de traction est défaillante. Effectuer (2).
	Frein de stationnement	Fixe.	Le frein de stationnement est serré ou mal desserré.
	Freinage	Fixe.	La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante. Effectuer (1), puis faire l'appoint avec un liquide conforme aux recommandations du Constructeur. Si le problème persiste, effectuer (2).





Voyant d'avertissement/ Indicateur	Description	Ce que cela signifie	Ce qu'il faut faire
	Système de répartiteur électronique de force de freinage (EBFD)	Fixe. Le répartiteur électronique de freinage est défectueux.	Effectuer (1), puis (2).
	Frein de stationnement électrique	Fixe. Le frein de stationnement électrique est serré. Clignotant. Le serrage/desserrage est défectueux.	Effectuer (1) : stationner sur un terrain plat (à l'horizontale). Avec une boîte de vitesses manuelle, engager un rapport. Avec une boîte de vitesses automatique, sélectionner le mode P . Couper le contact et effectuer (2).
	Direction assistée	Fixe. La direction assistée est défaillante.	Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).
	Non-bouclage / débouclage des ceintures de sécurité	Fixe ou clignotant, accompagné d'un signal sonore croissant. Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée.	
	Dysfonctionnement du système	Fixe. Une anomalie a été détectée dans le système (moteur électrique ou batterie de traction).	Effectuer (1), puis (2).



Voyant d'avertissement/ Indicateur	Description	Ce que cela signifie	Ce qu'il faut faire
	<p>Câble branché (version électrique)</p> <p>Fixe dès la mise du contact.</p> <hr/> <p>Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un message.</p>	<p>Le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.</p> <hr/> <p>Le démarrage du véhicule est impossible tant que le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.</p>	<p>Débrancher le câble de charge et refermer la trappe.</p>
	<p>Charge de la batterie 12V</p> <p>Fixe.</p>	<p>Le circuit de charge de la batterie est défectueux (p. ex. bornes encrassées, courroie d'alternateur desserrée ou coupée).</p>	<p>Effectuer (1). Nettoyer et resserrer les cosses. Si le voyant ne s'éteint pas au démarrage du moteur, effectuer (2).</p>
	<p>Pression d'huile moteur (version essence ou hybride)</p> <p>Fixe.</p>	<p>Le circuit de lubrification du moteur est défectueux.</p>	<p>Effectuer (1), puis (2).</p>
	<p>Température maximale du liquide de refroidissement</p> <p>Fixe.</p>	<p>La température du circuit de refroidissement est trop élevée.</p>	<p>Effectuer (1) puis attendre le refroidissement du moteur pour compléter le niveau, si nécessaire. Si le problème persiste, effectuer (2).</p>



Voyant d'avertissement/Indicateur	Description	Ce que cela signifie	Ce qu'il faut faire
	Porte(s) ouverte(s)	Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant.	Une porte ou le hayon est mal fermé (vitesse inférieure à 10 km/h - 6 mph).
		Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant et complété d'un signal sonore.	Une porte ou le hayon est mal fermé (vitesse supérieure à 10 km/h - 6 mph).


Voyants D'avertissement/Indication De Couleur Orange

Voyant d'avertissement/Indicateur	Description	Ce que cela signifie	Ce qu'il faut faire	
	Direction assistée	Fixe.	Une défaillance mineure de la direction assistée est détectée.	Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).
	Système d'autodiagnostic moteur (essence ou hybride)	Fixe.	Une défaillance majeure du moteur est détectée.	Effectuer (1), puis (2).


Voyant d'avertissement/ Indicateur	Description	Ce que cela signifie	Ce qu'il faut faire
	Système d'autodiagnostic moteur	Clignotant.	Le système du contrôle moteur est défaillant.
	Fixe.	Le système d'antipollution est défaillant.	Risque de destruction du catalyseur. Effectuer impérativement (2).
	Système d'autodiagnostic moteur	Fixe.	Une défaillance mineure du moteur est détectée.
Le voyant d'avertissement doit s'éteindre au démarrage du moteur. Effectuer (3) rapidement.	Effectuer (3).		






Voyant d'avertissement/ Indicateur	Description	Ce que cela signifie	Ce qu'il faut faire
<p>AUTO</p>  <p>OFF</p>	<p>Fonctions automatiques désactivées (frein de stationnement électrique) Fixe.</p>	<p>Les fonctions "serrage automatique" (à la coupure du moteur) et "desserrage automatique" (à l'accélération) sont désactivées.</p>	<p>Si le serrage/desserrage automatique n'est plus possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Démarrer le moteur. <input type="checkbox"/> Serrer, avec la commande, le frein de stationnement électrique. <input type="checkbox"/> Relâcher complètement le pied de la pédale de frein. <input type="checkbox"/> Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage entre 10 et 15 secondes. <input type="checkbox"/> Relâcher la commande. <input type="checkbox"/> Maintenir la pédale de frein enfoncée. <input type="checkbox"/> Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes. <input type="checkbox"/> Relâcher la commande et la pédale de frein.



Voyant d'avertissement/ Indicateur	Description	Ce que cela signifie	Ce qu'il faut faire
	<p>Anomalie de fonctionnement (frein de stationnement électrique)</p> <p>Fixe, accompagné du message "Défaut frein de stationnement".</p>	<p>Le véhicule ne peut pas être immobilisé moteur tournant.</p>	<p>Si les demandes de serrage et de desserrage manuelles sont inopérantes, la commande du frein de stationnement électrique est défectueuse. Les fonctions automatiques doivent être utilisées en toutes circonstances et sont automatiquement réactivées en cas de défaillance de la commande. Effectuer (2).</p>





Voyant d'avertissement/ Indicateur	Description	Ce que cela signifie	Ce qu'il faut faire
	Fixe, accompagné du message " Défaut frein de stationnement ".	Le frein de stationnement électrique est défectueux : les fonctions manuelles et automatiques peuvent être inopérantes.	<p>À l'arrêt, pour immobiliser le véhicule :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Tirer la commande du frein de stationnement électrique et la maintenir pendant 7 à 15 secondes environ, jusqu'à l'apparition du voyant au combiné d'instruments. <p>Si cette procédure ne fonctionne pas, sécuriser le véhicule :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Stationner sur un endroit plat.<input type="checkbox"/> Avec une boîte de vitesses manuelle, engager un rapport.<input type="checkbox"/> Avec une boîte de vitesses automatique, sélectionner le mode P <p>Puis effectuer (2).</p>





Voyant d'avertissement/ Indicateur	Description	Ce que cela signifie	Ce qu'il faut faire
	Collision Risk Alert (Alerte Risque Collision) / Active Safety Brake (Freinage d'urgence automatique)	Clignotant. Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.	Le système s'active, puis freine brièvement le véhicule, afin de réduire la vitesse de collision frontale avec le véhicule qui précède. Le système a été désactivé via la tablette tactile.
	Collision Risk Alert (Alerte Risque Collision) / Active Safety Brake (Freinage d'urgence automatique)	Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Fixe, accompagné par l'affichage du message " Capteur d'assistance à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le Manuel d'utilisation ".	Effectuer (3). Le capteur est obturé. S'arrêter dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Nettoyer la caméra avant.
	Collision Risk Alert (Alerte Risque Collision) / Active Safety Brake (Freinage d'urgence automatique)	Fixe.	Le système présente une défaillance. À l'allumage de ces voyants après un arrêt du moteur, puis un redémarrage, effectuer (3).







Voyant d'avertissement/ Indicateur	Description		Ce que cela signifie	Ce qu'il faut faire
	Collision Risk Alert (Alerte Risque Collision) / Active Safety Brake (Freinage d'urgence automatique)	Fixe.	Le système est temporairement désactivé car le conducteur et/ou le passager avant (selon version) est détecté présent, mais la ceinture de sécurité correspondante est non bouclée.	
	Reconnaissance des panneaux	Fixe, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Fixe, accompagné par l'affichage du message " Capteur d'assistance à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le Manuel d'utilisation ".	Le système présente une défaillance. Le capteur est obturé.	Effectuer (3). S'arrêter dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Nettoyer la caméra avant.



Voyant d'avertissement/ Indicateur	Description	Ce que cela signifie	Ce qu'il faut faire
	<p>Lane keeping assist (Aide au maintien de la position dans la voie)</p> <p>Clignotant.</p>	<p>Le franchissement d'une ligne discontinue sans activation du clignotant est imminent.</p>	<p>Le système est activé, puis corrige la trajectoire s'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne (suivant version). Pour plus d'informations, consulter la section Systèmes avancés d'aide à la conduite.</p>
	<p>Fixe.</p>	<p>Le système est automatiquement désactivé ou en veille.</p>	
	<p>Fixe, accompagné par l'affichage du message "Capteur d'assistance à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le Manuel d'utilisation".</p>	<p>Le capteur est obturé.</p>	<p>S'arrêter dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Nettoyer la caméra avant.</p>
	<p>Lane keeping assist (Aide au maintien de la position dans la voie)</p>	<p>Le système présente une défaillance.</p>	<p>Effectuer (3).</p>





Voyant d'avertissement/ Indicateur	Description	Ce que cela signifie	Ce qu'il faut faire
	Avertissement d'attention du conducteur / Avertissement Détection de somnolence et de distraction du conducteur par la caméra de surveillance du conducteur (Détection d'inattention)	Fixe. Fixe, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Fixe, accompagné par l'affichage du message " Capteur d'assistance à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le Manuel d'utilisation ".	Le système est désactivé. Le système présente une défaillance. Effectuer (3). Le capteur est obturé. S'arrêter dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Nettoyer la caméra avant.
	Anti-lock braking system (ABS) (Système d'antiblocage des roues (ABS))	Fixe.	Le système d'antiblocage des roues est défectueux. Le véhicule conserve un freinage classique. Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).
	Sous-gonflage	Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.	La pression est insuffisante dans une ou plusieurs roues. Contrôler la pression des pneumatiques le plus rapidement possible. Réinitialiser le système de détection après ajustement de la pression.
	Sous-gonflage	Voyant de sous-gonflage clignotant puis fixe et voyant Service fixe.	Le système de surveillance de la pression des pneumatiques est défaillant. La détection de sous-gonflage n'est plus assurée. Dès que possible, vérifier la pression des pneumatiques et effectuer (3).


Voyant d'avertissement/ Indicateur	Description	Ce que cela signifie	Ce qu'il faut faire
	Dynamic stability control (Contrôle dynamique de stabilité)(CDS)/Anti-slip regulation (Antipatinage des roues) (ASR)	Clignotant. Fixe.	La régulation du système CDS/ASR s'active en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire. Le système CDS/ASR est défaillant. Effectuer (3).
	Aide au stationnement	Clignotant. Fixe, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Fixe, accompagné par l'affichage du message " Capteur d'aide au stationnement sale : Nettoyer le capteur, voir le Manuel d'utilisation ".	Le système détecte un obstacle. Le système présente une défaillance. Effectuer (3). Le capteur est obturé. S'arrêter dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Nettoyer les capteurs avant et/ou arrière.
	Airbags	Fixe.	L'un des airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité est défaillant. Effectuer (3).
	Airbag frontal passager (ON)	Fixe.	L'airbag frontal passager est activé. La commande est actionnée sur la position " ON ". Dans ce cas, ne pas installer de siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessures graves !







Voyant d'avertissement/ Indicateur	Description	Ce que cela signifie	Ce qu'il faut faire
	Airbag frontal passager (OFF) Fixe.	L'airbag frontal passager est neutralisé. La commande est actionnée sur la position " OFF ".	Il est possible d'installer un siège enfant "dos à la route", sauf en cas d'anomalie de fonctionnement des airbags (voyant d'alerte Airbags allumé).
	Mode tortue avec autonomie limitée (version électrique) Fixe.	Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.	La diminution de puissance moteur est progressive. Mettre impérativement le véhicule en charge. Si le voyant ne s'éteint pas, effectuer (2).



Voyant d'avertissement/ Indicateur	Description	Ce que cela signifie	Ce qu'il faut faire
	StopStart (version essence - si prévue)	Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.	Le système StopStart est neutralisé manuellement. Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation.
	Fixe.	Le système StopStart est neutralisé automatiquement.	Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation, si la température extérieure est : à moins de 0°C / plus de +35°C. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique DÉMARRAGE ET UTILISATION .
	Clignotant puis fixe, accompagné d'un message.	Le système présente une défaillance.	Effectuer (3).
	Mode e-Auto (version hybride)	Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.	Le mode e-Auto a été désactivé manuellement. Le moteur à essence ne s'éteint pas au prochain relâchement de la pédale d'accélérateur ou au prochain arrêt de la circulation.




Voyant d'avertissement/ Indicateur	Description	Ce que cela signifie	Ce qu'il faut faire
	Niveau bas de carburant (version essence ou hybride) Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.	Au premier allumage, il reste environ 5 litres de carburant dans le réservoir (réserve). Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, cette alerte se répète à chaque mise du contact et, à une cadence qui croît au fur et à mesure que le niveau baisse et se rapproche de zéro.	Compléter rapidement le niveau de carburant pour éviter la panne. Ne jamais rouler jusqu'à la panne sèche , cela risquerait d'endommager les systèmes d'antipollution et d'injection.








Voyant d'avertissement/Indicateur	Description	Ce que cela signifie	Ce qu'il faut faire
	<p>Allumé temporairement, accompagné de l'affichage d'un message.</p> <p>Service</p>	<p>Une ou plusieurs anomalies mineures, sans voyant spécifique, sont détectées.</p>	<p>Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instruments. Il est possible de traiter soi-même certaines anomalies, comme le changement de la pile de la télécommande. Pour les autres anomalies, comme la défaillance du système de détection de sous-gonflage, effectuer (3).</p>
	<p>Service</p>	<p>Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.</p>	<p>Une ou plusieurs anomalies majeures, sans voyant spécifique, sont détectées.</p> <p>Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné, puis effectuer (3).</p>
	<p>Service</p> <p>Carte intelligente/clé intelligente</p>	<p>Voyant Service fixe et voyant de la clé d'entretien clignotant puis fixe.</p> <p>Fixe</p>	<p>L'échéance de révision est dépassée.</p> <p>Carte intelligente/clé intelligente non détectée ou défaillante (2)</p>
	<p>Service</p> <p>Feu antibrouillard arrière</p>	<p>Fixe.</p>	<p>Le feu est allumé.</p>



Voyant d'avertissement/Indicateur	Description	Ce que cela signifie	Ce qu'il faut faire
	Défaut moteur (versions essence ou hybride) Fixe	Défaillance moteur. Effectuer (1), puis (2).	
	Avertisseur sonore piéton Fixe.	Une anomalie est détectée sur l'avertisseur.	Effectuer (3).


Voyants D'avertissement/Indication De Couleur Verte

Voyant d'avertissement/Indicateur	Description	Ce que cela signifie	Ce qu'il faut faire
	StopStart Fixe.	À l'arrêt du véhicule, le système StopStart met le moteur en mode STOP.	
	Clinquant temporairement.	Le mode STOP est momentanément indisponible ou le mode START s'est automatiquement déclenché.	Pour plus d'informations, voir la section DÉMARRAGE ET UTILISATION.
READY	Véhicule prêt à rouler Fixe, accompagné d'un signal sonore lors de son allumage.	Le véhicule est prêt à rouler et les équipements de confort thermique sont disponibles.	Le voyant s'éteint au-delà de 5 km/h (3 mph) environ et se rallume à l'arrêt du véhicule. Arrêter le moteur pour éteindre le voyant et quitter le véhicule.



Voyant d'avertissement/ Indicateur	Description	Ce que cela signifie	Ce qu'il faut faire
	Indicateurs de direction Clignotants avec bruiteur.	Les feux clignotants sont allumés.	
	Feux de jour/Feux de position	Fixe. Avec une luminosité suffisante, les feux de jour sont allumés. Avec une luminosité insuffisante, les feux de position sont allumés.	
	Phares antibrouillard (selon version)	Fixe. Les projecteurs antibrouillard avant sont allumés.	
	Feux de croisement automatiques (selon version)	Fixe. La fonction a été activée par le biais de la commande au volant à partir du combiné de bord. La commande d'éclairage est sur la position "AUTO".	Pour plus d'informations, voir la section Éclairage extérieur.
	Balayage automatique avant	Fixe. L'essuie-vitre automatique est en marche.	
	Avertisseur sonore piéton	Fixe. Une anomalie est détectée sur l'avertisseur.	Effectuer (3).
	Feux de croisement	Fixe. Les feux sont allumés.	




Voyants D'avertissement/Indicateurs De Couleur Bleue

Voyant d'avertissement/Indicateur	Description	Ce que cela signifie	Ce qu'il faut faire
	Feux de route Fixes.	Les feux sont allumés.	

Voyants D'avertissement De Couleur Noire/Blanche

Voyant d'avertissement/Indicateur	Description	Ce que cela signifie	Ce qu'il faut faire
	Avertisseur de franchissement de ligne Clignotant, accompagné d'un signal sonore.	Un franchissement de ligne est détecté à gauche ou à droite.	Tourner le volant du côté opposé pour retrouver la bonne trajectoire. Pour plus d'informations, consulter la section système d'aide à la conduite avancé .
	Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.	Le système présente une défaillance.	Rester vigilant et rouler prudemment, puis effectuer (3).
	Pied sur le frein Fixe.	Oubli ou appui insuffisant sur la pédale de frein.	Avec une boîte de vitesses automatique, moteur tournant, avant de desserrer le frein de stationnement, pour quitter la position P .

Voyant d'avertissement/ Indicateur	Description	Ce que cela signifie	Ce qu'il faut faire
	Confidentialité (selon modèle) Fixe	Partage des données et localisation	Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données personnelles nécessaires à chaque service connecté valide disponible.



COMMANDES DE CLIMATISATION

SIÈGES CHAUFFANTS

(suivant version)



126

La fonction est active uniquement moteur tournant et lorsque la température extérieure est inférieure à 20°C.

- Appuyer sur le bouton correspondant au siège.
- À chaque appui, le niveau de chauffage est modifié ; le nombre de voyants correspondants s'allume.
- Pour arrêter le chauffage, appuyer sur le bouton jusqu'à l'extinction de tous les voyants.

L'état de la fonction est mémorisé à la coupure du contact.



AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.

Réduire dès que possible l'intensité du chauffage.

Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation d'énergie.

L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux personnes à peau sensible.

Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (p. ex., maladie, prise de médicament).

Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :

- Ne pas poser d'objets lourds ou acérés.*
- Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.*
- Ne pas verser de liquides.*
- Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détremmée.*

VOLANT CHAUFFANT

(suivant version)

Par temps froid, cette fonction chauffe la partie circulaire du volant. Elle

est activable lorsque la température extérieure est inférieure à 20 °C. Moteur tournant, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).



127

CHAUFFAGE ET VENTILATION

Prise D'air

L'air circulant dans l'habitacle est filtré et provient soit de l'extérieur par la grille située à la base du pare-brise, soit de l'intérieur en recirculation d'air.

Commandes

Selon version, les commandes sont accessibles par la tablette tactile ou sont regroupées sur le panneau de la console centrale.

Les commandes de désembuage / dégivrage du pare-brise et de la

lunette sont situées au-dessous de l'écran tactile ou sur le panneau de la console centrale situé au-dessous de l'autoradio.

Conseils



NOTE

Utilisation de la ventilation et de l'air conditionné

- ❑ Pour obtenir une répartition d'air homogène, veiller à ne pas obstruer les grilles d'entrée d'air extérieur situées à la base du pare-brise, les buses, les aérateurs et les sorties d'air, ainsi que l'extraction d'air située dans le coffre.
- ❑ Ne pas masquer le capteur d'ensoleillement, situé sur la planche de bord ; celui-ci sert à la régulation du système d'air conditionné automatique.
- ❑ Faire fonctionner le système d'air conditionné au moins 5 à 10 minutes, une à deux fois par mois, pour le maintenir en bon état de fonctionnement.
- ❑ Si le système ne produit pas de froid, le désactiver et consulter le réseau ou un atelier qualifié.

En cas de traction d'une charge importante dans une forte pente par température élevée, la coupure de l'air conditionné permet de récupérer de la

puissance moteur et donc d'améliorer la capacité de remorquage.

La condensation créée par l'air conditionné provoque à l'arrêt un écoulement d'eau normal sous le véhicule. Ce phénomène est normal.

Entretien de la ventilation et de l'air conditionné

Veiller au bon état du filtre d'habitacle et faire remplacer périodiquement les éléments filtrants.

Il est recommandé de privilégier un filtre d'habitacle combiné. Grâce à son additif actif spécifique, il protège les occupants des gaz polluants et mauvaises odeurs. Pour garantir le bon fonctionnement du système d'air conditionné, le faire contrôler suivant les préconisations du plan d'entretien du Constructeur.

Stop & Start / Mode e-Auto (selon version)

Les systèmes de chauffage et d'air conditionné ne fonctionnent que moteur tournant.

Désactiver temporairement le système correspondant pour maintenir une température confortable dans l'habitacle. Pour plus d'informations, se reporter à la section correspondante.



AVERTISSEMENT

Éviter de rouler trop longtemps avec la ventilation coupée ou avec un

fonctionnement prolongé du recyclage de l'air intérieur. Risque de buée et de détérioration de la qualité de l'air !

Si après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure est très élevée, aérer l'habitacle pendant quelques instants.

Placez la commande de débit d'air à un niveau suffisant pour assurer un bon renouvellement d'air dans l'habitacle.

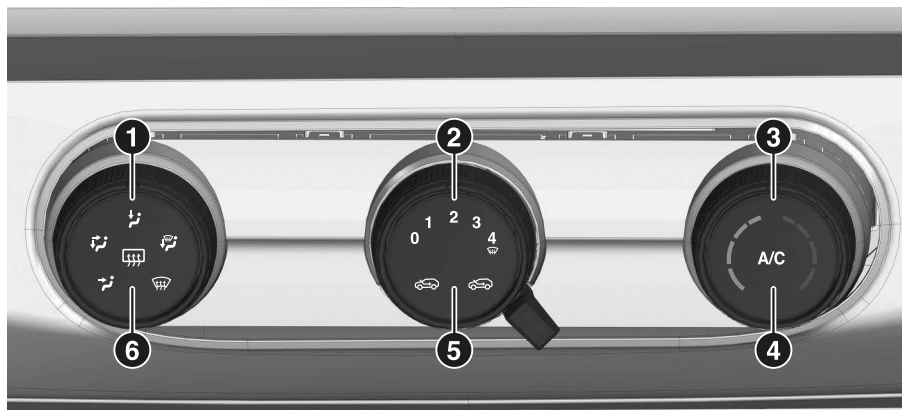
Ne pas fixer d'objets aux lames des aérateurs. Risque de dommages et de blessures en cas d'accident.

Par exemple, comme base pour les supports de smartphones ou pour l'installation d'appareils similaires tels que les navigateurs externes.



CHAUFFAGE / AIR CONDITIONNÉ MANUEL

(suivant version)



128

Le chauffage / air conditionné manuel ne fonctionne que quand le moteur est en marche.

1. Réglage de la répartition de l'air - **2.** Réglage du débit d'air - **3.** Réglage de la température - **4.** Marche / Arrêt de l'air conditionné - **5.** Recyclage de l'air ambiant - **6.** Lunette arrière dégivrante

RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE

Tourner la molette (3) de bleu (froid) à rouge (chaud).

Réglage Du Débit D'air

Tourner la molette (2) pour obtenir un débit d'air suffisant pour assurer le confort des occupants.



NOTE

*Si la commande de débit d'air est placée en position **minimum** (neutralisation du système), le confort thermique n'est plus géré. Un léger flux d'air, dû au déplacement du véhicule, reste néanmoins perceptible.*

Réglage De La Répartition D'air



Aérateurs centraux et latéraux



Aérateurs centraux et latéraux et pieds des occupants



Pieds des occupants



Pare-brise et vitres latérales et pieds des occupants



Pare-brise et vitres latérales

Appuyer sur le bouton (1) autant de fois que nécessaire jusqu'à obtenir la sortie d'air désirée.

Marche / Arrêt Air Conditionné

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées :

- En été, il abaisse la température
- En hiver, au-dessus de 3 °C, il augmente l'efficacité du désembuage

Appuyer sur la touche (4) pour activer / désactiver le système d'air conditionné.



NOTE

L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est désactivé. Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant quelques instants. Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur.

L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

L'air conditionné ne peut pas fonctionner lorsque le réglage du débit d'air est neutralisé.

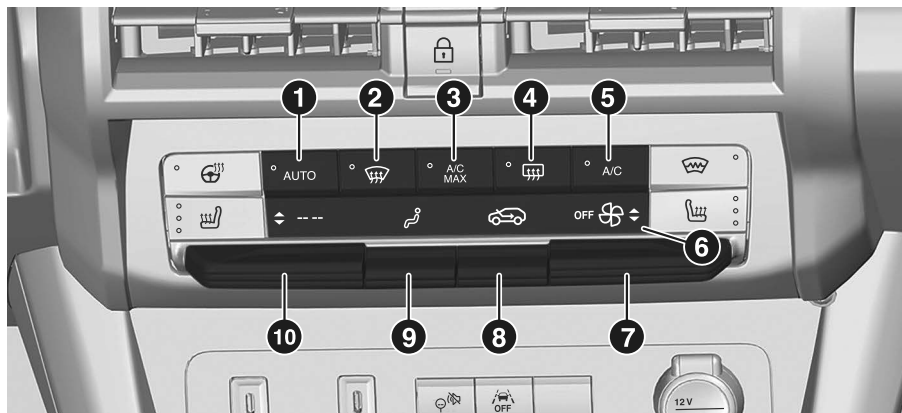


AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE

(suivant version)

Ce système d'air conditionné fonctionne moteur tournant, mais l'accès à la ventilation et à ses commandes est possible contact mis.

L'activation de l'air conditionné, la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle sont réglés de manière automatique.



129

1. Marche / Arrêt et réglage de l'air conditionné automatique - 2. Désembuage - Dégivrage avant - 3. A/C maximum - 4. Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière - 5. Marche / Arrêt de l'air conditionné - 6. Affichage - 7. Réglage du débit d'air - 8. Recyclage de l'air ambiant - 9. Réglage de la répartition de l'air - 10. Réglages de la température

En fonction d'un niveau de confort sélectionné, ce mode automatique gère de manière optimale la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

Appuyer sur la touche (2), (3), (5), (7), (8) ou (9) - pour activer / désactiver le mode automatique du système d'air conditionné.



NOTE

*Par temps froid et moteur froid, afin de limiter la diffusion d'air froid dans l'habitacle, le débit d'air évolue progressivement jusqu'à ce que la valeur de confort soit atteinte.
En entrant dans le véhicule, si la température de l'habitacle est beaucoup plus froide ou plus chaude que la valeur de confort demandée, il n'est pas utile de modifier la valeur affichée pour atteindre plus rapidement le confort souhaité. Le système compense automatiquement et le plus rapidement possible l'écart de température.*

RÉGLAGES DE LA TEMPÉRATURE

Pousser la commande (10) vers le haut pour augmenter la valeur ou vers le bas pour la diminuer.

Réglage De La Répartition D'air

Pousser successivement sur le bouton (9) pour orienter alternativement le débit d'air vers :

- Aérateurs centraux et latéraux
- Aérateurs centraux et latéraux et pieds des occupants
- Pare-brise, aérateurs centraux et latéraux et pieds des occupants
- Pieds des occupants
- Pare-brise et pieds des occupants
- Pare-brise
- Pare-brise, aérateurs centraux et latéraux

Air Conditionné Maximum

Cette fonction règle automatiquement la température de consigne au niveau de confort le plus bas, la diffusion de l'air vers les aérateurs centraux et latéraux, le débit d'air maximal et active le recyclage de l'air ambiant. Appuyer sur la touche (3) pour activer / désactiver la fonction. À la désactivation de la fonction, le système revient aux réglages antérieurs.

Recyclage De L'air Ambiant

L'entrée d'air extérieur permet d'éviter et d'éliminer la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales. La recirculation d'air intérieur permet d'isoler l'habitacle de l'air pollué lors de passage dans des zones de forte circulation ou des tunnels.



NOTE

Ponctuellement, cette fonction permet également de réchauffer ou de refroidir plus rapidement l'air de l'habitacle.

Appuyer sur la touche (8) pour faire recirculer l'air intérieur ou permettre l'entrée d'air extérieur.



AVERTISSEMENT

Éviter l'utilisation prolongée de la recirculation d'air intérieur afin de garantir un bon renouvellement de l'air et diminuer le risque d'embuage (surtout quand il y a plusieurs personnes à bord, quand l'atmosphère est froide/humide, etc.).



Marche / Arrêt De L'air Conditionné

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées.

Il permet :

- d'abaisser la température en été
- En hiver, au-dessus de 3 °C, d'augmenter l'efficacité du désembuage

Appuyer sur le bouton (5) pour mettre en marche / arrêter l'air conditionné.



NOTE

L'air conditionné ne peut pas fonctionner lorsque le réglage du débit d'air est neutralisé.

Réglage Du Débit D'air

Pousser la commande (7) vers le haut pour augmenter le débit d'air ou vers le bas pour le diminuer.

Le symbole du débit d'air se remplit ou se désemplit progressivement, selon la valeur demandée.

PRÉCONDITIONNEMENT THERMIQUE

(suivant version)

Cette fonction permet de programmer la mise à température de l'habitacle à

une valeur de confort prédéfinie et non modifiable (environ 21°C) avant d'entrer dans le véhicule, aux jours et heures souhaités.

Cette fonction est disponible véhicule branché et non branché.

Conditions De Fonctionnement

- La fonction ne s'active que **contact coupé et véhicule verrouillé**.
- Lorsque le véhicule n'est pas branché, la fonction s'active uniquement si le niveau de charge de la batterie est supérieur à 30 %.
- Véhicule non branché, lorsqu'une programmation récurrente est activée (exemple : du lundi au vendredi) et que 2 préconditionnements thermiques sont effectués sans reprise du véhicule, la programmation est désactivée.

DÉSEMBUAGE/ DÉGIVRAGE AVANT

Ce mode permet de désembuer ou dégivrer plus rapidement le pare-brise et les vitres latérales.

Appuyer sur la touche (2) pour activer / désactiver le mode (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

Le mode gère automatiquement l'air conditionné, le débit d'air, l'entrée d'air et répartit la ventilation de façon optimale vers le pare-brise et les vitres latérales.

Le débit d'air peut être modifié manuellement sans provoquer la désactivation de ce mode.



NOTE

Avec le Stop & Start, tant que le désembuage est activé, le mode STOP n'est pas disponible.



AVERTISSEMENT

*En conditions hivernales, avant de rouler, éliminer impérativement la neige ou le givre présent sur le pare-brise au niveau de la caméra.
Sinon, le fonctionnement des équipements utilisant la caméra pourrait être perturbé.*

RECYCLAGE DE L'AIR AMBIANT

L'entrée d'air extérieur permet d'éviter la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

Le recyclage de l'air ambiant isole l'habitacle des odeurs et des fumées extérieures et permet d'atteindre plus

rapidement le niveau de température souhaité dans l'habitacle.
Appuyer sur la touche (8) pour activer / désactiver la fonction.

DÉSEMBUAGE/ DÉGIVRAGE DE LA LUNETTE ARRIÈRE

Ce désembuage - dégivrage fonctionne uniquement moteur tournant. Selon version, il prend en charge également les rétroviseurs extérieurs.

Appuyer sur la touche (4) pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

La fonction peut être activée quelle que soit la température extérieure. La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure.



NOTE

Le désembuage - dégivrage de la lunette arrière ne peut être activé que moteur tournant.



SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT

INTRODUCTION.....	125
INFORMATIONS CLIENT.....	126
UTILISATION DE LA RADIO, TÉLÉPHONES MOBILES ET CYBERSÉCURITÉ.....	131
SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT.....	132
CONNECTIVITÉ.....	137
PARAMÈTRES.....	141
STATION SMARTPHONE	144
ÉCRAN TACTILE.....	146
SERVICES CONNECTÉS - SERVICES UCONNECT™	146
APPLICATIONS TIERCES.....	149

INTRODUCTION

L'Infotainment System peut télécharger et installer des mises à jour logicielles sélectionnées grâce à une connexion sans fil.

REMARQUE La disponibilité de ces mises à jour logicielles sans fil pour le véhicule dépend du véhicule et du pays. Vous trouverez de plus amples informations sur notre site Web.

GESTION À DISTANCE DES APPAREILS ET MISES À JOUR À DISTANCE DES LOGICIELS ET DES MICROPROGRAMMES

En tant que partie intégrante du service lié à l'exécution des contrats de services connectés souscrits, la gestion nécessaire des appareils et les mises à jour nécessaires des logiciels et des microprogrammes liés au service connecté nommé seront effectuées à distance, en particulier en utilisant la technologie hertzienne.

Pour cela, une connexion sécurisée par réseau radio entre le véhicule et le serveur de gestion des appareils sera établie lorsque le contact sera mis et qu'un réseau mobile sera disponible. Suivant équipement du véhicule, la configuration de connexion doit être

réglée sur "Véhicule connecté" pour permettre la connexion au réseau radio. Indépendamment d'un abonnement valable à un service connecté, la gestion à distance des dispositifs de sécurité des produits ou liés à la sécurité des produits et les mises à jour des logiciels et des micrologiciels seront effectuées lorsque le traitement est nécessaire pour le respect d'une obligation légale à laquelle le fabricant est soumis (par exemple, la loi applicable en matière de responsabilité des produits, la réglementation sur les appels d'urgence) ou lorsque le traitement est nécessaire pour protéger les intérêts vitaux des utilisateurs et des passagers du véhicule en question.

L'établissement d'une connexion sécurisée au réseau radio et les mises à jour à distance correspondantes ne sont pas concernés par les paramètres de confidentialité et seront effectués en principe après une initiation par l'utilisateur du véhicule suite à une notification à ce sujet.

Le système est capable d'accuser réception d'une mise à jour dès qu'il est connecté à un réseau Wi-Fi extérieur ou à un réseau mobile. Les mises à jour lourdes sont uniquement téléchargées via le réseau Wi-Fi.

La disponibilité d'une mise à jour est notifiée sur l'affichage d'informations à la fin d'un trajet, avec une option d'installation immédiate ou de report de l'installation.

La durée de l'installation est variable et peut prendre plusieurs minutes, avec un maximum d'environ 30 minutes. Une notification donne une estimation de la durée et une description de la mise à jour.

Les informations de mise à jour sont disponibles via l'application

« Paramètres » :

- appuyer sur l'application « Paramètres »
- dans la liste, sélectionner l'onglet « Mises à jour »
- appuyer sur la touche graphique « Paramètres » à l'écran. Cette touche vous offre la possibilité de changer l'autorisation de téléchargement automatique des mises à jour via un réseau Wi-Fi extérieur.

REMARQUE Les étapes de téléchargement et d'installation des mises à jour peuvent varier selon le véhicule.

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elle nécessite une attention



soutenue du conducteur, l'installation doit être effectuée avec le contact mis sans démarrer le moteur. L'installation ne peut s'effectuer dans les cas suivants :

- moteur en marche
- appel d'urgence en cours
- charge insuffisante de la batterie du véhicule
- charge de la batterie haute tension du véhicule

REMARQUE Pendant le processus d'installation, le véhicule peut ne pas être opérationnel.

Si la mise à jour a échoué, demander l'assistance d'un concessionnaire STELLANTIS.

REMARQUE L'utilisation de ce service n'est pas facturée par le Constructeur. En revanche, l'utilisation des réseaux WI-FI et/ou cellulaire de votre smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement de votre forfait de données. Ces frais éventuels sont répercutés sur la facture de votre opérateur téléphonique.



AVERTISSEMENT

*Pour des raisons de sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue du conducteur, l'installation doit être effectuée avec le contact mis sans démarrer le moteur.
L'installation ne peut pas être effectuée dans les cas suivants : moteur en marche, appel d'urgence en cours, niveau de batterie conventionnel insuffisant, lors de la recharge de la batterie haute tension (véhicules électriques).*

INFORMATIONS CLIENT

Le système permet d'interagir avec plusieurs fonctions à l'aide de l'écran tactile, des commandes au volant et des commandes vocales.

Grâce à son intégration avec un smartphone compatible Bluetooth®, le système permet d'interagir facilement avec les applications audio, multimédia, les systèmes de navigation et les smartphones compatibles.

L'écran tactile donne un accès rapide à toutes les options de divertissement, de communication et de navigation.

NETTOYAGE DE L'ÉCRAN TACTILE

Enlever la saleté et les empreintes à l'aide d'un chiffon souple propre et sec. Si de la saleté ou des empreintes restent sur l'écran, appliquer une petite quantité d'alcool sur le chiffon et essayer de nouveau de le nettoyer.



AVERTISSEMENT

*Ne pas utiliser de détergent ni de solvant pour nettoyer l'écran tactile.
Ne pas verser/pulvériser d'alcool sur l'écran tactile.
Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran.
Ne pas toucher l'écran avec les mains mouillées.*

MENUS

Radio



Permet de sélectionner une station de radio.

Téléphone



Permet d'accéder aux contacts du téléphone, au clavier numérique et au journal des appels.

Android Auto

(suivant version)



Permet d'exécuter certaines applications sur un smartphone connecté via Android Auto.

Apple CarPlay

(suivant version)



Permet d'exécuter certaines applications sur un smartphone connecté via Apple CarPlay.

Média



Permet d'accéder et de naviguer dans les fichiers média d'un dispositif USB ou d'un iPod.

Audio Bluetooth®



Permet d'accéder et de contrôler les fichiers audio d'un appareil connecté par Bluetooth.

Liste Des Dispositifs



Permet d'accéder et de gérer les dispositifs connectés au système.

Paramètres



Principaux réglages de l'écran tactile, du système audio et du GPS.

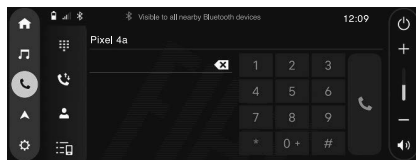
Navigation



Configurer le guidage et sélectionner une destination

Utiliser les services disponibles en temps réel, suivant équipement.

Téléphone



130



NOTE

Un téléphone doit être jumelé au système pour pouvoir utiliser les fonctionnalités suivantes.

Tout en conduisant, il est toujours possible d'utiliser les commandes au volant ou les commandes vocales pour décrocher ou raccrocher.

Jumelage d'un appareil mobile Bluetooth®



AVERTISSEMENT

Les services disponibles sont dépendants du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils mobiles Bluetooth® utilisés.

Consulter le mode d'emploi du téléphone, le fournisseur de services et le portail OEM pour vérifier quels sont les services disponibles.

En fonction de la législation en vigueur dans le pays, il est interdit de conduire en tenant à la main un smartphone. Pour passer un coup de téléphone directement depuis un smartphone, il faut commencer par arrêter le véhicule en toute sécurité.

Remarque : Pour consulter la liste des téléphones pris en charge et des fonctions disponibles, contacter le Service Clientèle au numéro repris dans le carnet de garantie ou visiter le site www.uconnectphone.com

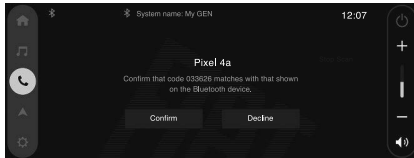
IMPORTANT Pour finaliser le jumelage, quelle que soit la procédure du



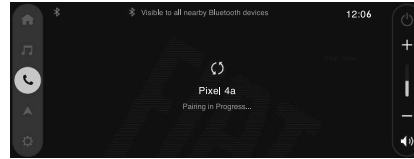
téléphone ou du système, confirmer et valider le code affiché à l'identique sur le système et sur le téléphone. En cas d'échec de la procédure de jumelage, nous conseillons d'effectuer une désactivation puis une réactivation de la fonction Bluetooth® sur le téléphone et de supprimer tout nom présent dans la liste des appareils. La fonction Bluetooth® doit être activée et le téléphone en mode "Visible par tous".

Pour finaliser le jumelage, quelle que soit la procédure du téléphone ou du système, confirmer et valider le code affiché à l'identique sur le système et sur le téléphone.

Si le code est correct, appuyer sur le bouton graphique "Confirmer". Dans ce cas, l'écran affiche un message dédié. Si le code est incorrect, appuyer sur le bouton graphique "Refuser".



131



132



NOTE

En cas d'échec de la procédure de jumelage, nous conseillons d'effectuer une désactivation puis une réactivation de la fonction Bluetooth® sur le téléphone et de supprimer tout nom STELLANTIS présent dans la liste de jumelage.

Procédure depuis le téléphone

Le mode de détection du système fonctionne pendant 90 secondes une fois que l'option de visibilité BT est sélectionné sous **Réglages**.

Sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés sur le téléphone.

Dans le système, accepter la demande de connexion depuis le téléphone et suivre les instructions sur le téléphone et sur l'écran du système.

Procédure à partir du système



Sélectionner le menu **Réglages**.

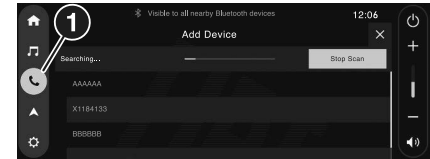
Sélectionner **Téléphone**.

Appuyer sur **Ajouter un appareil**.

Appuyer sur **Rechercher des Appareils**.

La liste des appareils détectés s'affiche.

Appuyer sur **Arrêter la recherche** pour interrompre la fonction.



133

Sélectionner le nom du téléphone requis dans la liste.



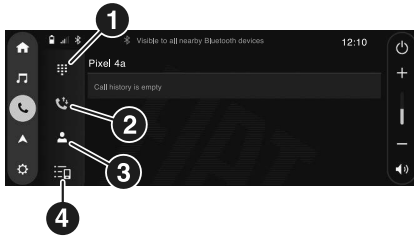
NOTE

Selon le type de téléphone, il est demandé d'accepter ou non le transfert du répertoire.

Reconnexion automatique

Lors du retour au véhicule, si le dernier téléphone 10 connecté est de nouveau présent (Bluetooth® activé), il est reconnecté automatiquement une fois le contact mis.

Gestion des téléphones jumelés



134

Pour connecter ou déconnecter un téléphone jumelé et passer à Android Auto ou Apple CarPlay :

Appuyer sur le menu **Réglages**, sélectionner **Téléphone** puis **Liste des dispositifs** pour afficher la liste des appareils jumelés.

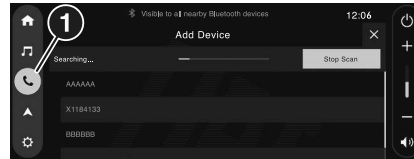
ou

Appuyer directement sur le menu **Liste des dispositifs** (4) pour afficher la liste des appareils jumelés.

Appuyer sur l'icône Bluetooth pour connecter/déconnecter un appareil.

Ajout d'un nouvel appareil

Appuyer sur la touche (1) pour afficher la liste des nouveaux appareils. Pour interrompre la recherche de nouveaux appareils, appuyer sur le bouton graphique **Arrêter la recherche**.



135

Gestion des téléphones mobiles jumelés

Pour connecter ou déconnecter un téléphone jumelé et passer à Android Auto ou Apple CarPlay :

Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur **Réglages appareils** pour afficher la liste des dispositifs jumelés.

Appuyer sur l'icône **Bluetooth** pour connecter/déconnecter l'appareil jumelé désiré.

Suppression d'un appareil mobile jumelé

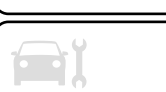
Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur **Réglages appareils** pour afficher la liste des dispositifs jumelés.

Appuyer sur l'icône pour supprimer l'appareil jumelé désiré. **Suppression d'un téléphone**

Appuyer sur le menu **Réglages**, sélectionner **Téléphone** puis **Liste des dispositifs** pour afficher la liste des appareils jumelés.

Appuyer directement sur le menu **Liste des dispositifs** (4) pour afficher la liste des appareils jumelés.





Appuyer sur **Supprimer** pour supprimer un appareil.

Recevoir un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et l'affichage en superposition à la vue en cours à l'écran.

Pour décrocher :



Appuyer sur ce bouton monté sur le volant ou utiliser le bouton de l'écran tactile.

Une fois que l'appel a été accepté, un écran s'affiche contenant les informations suivantes :

- le numéro de téléphone de la personne qui appelle
- l'état de l'appel (entrant/sortant, en cours, conférence, terminé)
- la durée de l'appel

Pour refuser l'appel entrant, raccrocher l'appel en cours :



Appuyer sur ce bouton monté sur le volant ou utiliser le bouton de l'écran tactile.

Passer un appel



AVERTISSEMENT

*L'utilisation du téléphone en conduisant est déconseillée.
Garer/arrêter le véhicule avant d'utiliser l'appareil mobile.*

Appeler un nouveau numéro



Appuyer sur le menu **Téléphone**.

Appuyer sur **Clavier numérique** (1). Saisir le numéro de téléphone à l'aide du clavier numérique.

Appuyer sur le bouton **Appel**.

Appel d'un contact depuis l'agenda du téléphone



Appuyer sur **Contacts** (3) pour afficher l'agenda du téléphone.

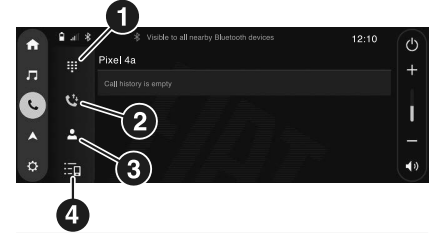
Appuyer sur **Contacts** (3). Sélectionner le nom du contact dans la liste ou chercher le nom du contact. Saisir les premières lettres ; le nom des contacts correspondants s'affiche. Sélectionner le nom du contact désiré dans la liste.

Appel d'un numéro depuis le journal des appels



Appuyer sur le menu **Téléphone**.

Appuyer sur **Journal des appels** (2) pour afficher le journal des appels. Sélectionner le dernier numéro désiré dans la liste.



136

Options d'appel

Pendant un appel en cours, les options suivantes sont disponibles :

- Couper/rétablir le son** : coupe le microphone.
- Mettre en attente/reprendre** : met en attente l'appel en cours.
- Ajouter** : ajoute un nouvel appel (conférence téléphonique).
- Utilisation du téléphone** : passe en mode mains libres.
- Clavier** : utilisation du clavier numérique.
- Fin appel** : raccroche le téléphone.

Appels multiples

En présence d'un second appel entrant, il est possible de l'accepter. Le premier appel est mis en attente. Il est possible ensuite de choisir de passer d'un appel à l'autre ou de fusionner les deux appels. L'appel peut être terminé avec un contact spécifique ou il est possible de mettre fin à l'appel en mode conférence.

FAIRE UNE MISE À JOUR DU SYSTÈME

Les services Uconnect™ et le logiciel d'application du système d'infodivertissement sont mis à jour à distance afin de fournir au client des versions logicielles plus récentes qui incluent de nouvelles fonctions ou améliorations/enrichissements de fonctions déjà offertes. Les mises à jour sont effectuées à la discrétion du fabricant.

Certaines mises à jour du système seront gérées automatiquement, d'autres seront communiquées au client en affichant des messages sur l'écran du système d'infodivertissement, permettant au client de confirmer ou de reporter la mise à jour.

Le client sera informé par le système d'infodivertissement si le système n'est pas disponible.

Pour en savoir plus sur les services, les caractéristiques, les spécifications, la disponibilité et les mises à jour, veuillez toujours vous référer au contenu inclus dans le site officiel de Fiat.

UTILISATION DE LA RADIO, TÉLÉPHONES MOBILES ET CYBERSÉCURITÉ



NOTE

Les fonctions et réglages décrits peuvent varier selon la version et la configuration du véhicule.

Le système est protégé de manière à fonctionner uniquement sur le véhicule.



AVERTISSEMENT

Le fait de conduire en étant distrait peut provoquer une perte de contrôle du véhicule, un accident et des blessures. Il est vivement recommandé de faire preuve d'une grande prudence en cas d'utilisation d'un appareil qui pourrait

détourner l'attention du conducteur de la route.

Le conducteur est pleinement responsable de l'utilisation du véhicule en toute sécurité.

Il est déconseillé d'utiliser un appareil portable en conduisant. Utiliser plutôt des systèmes à commande vocale quand cela est possible.

Veiller à s'informer sur toutes les lois locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées véhicule à l'arrêt et contact mis :

- L'accouplement du smartphone au système en mode Bluetooth®.
- La connexion aux applications Apple CarPlay ou Android Auto.
- L'utilisation du smartphone.
- La modification des réglages et la configuration du système Certaines fonctions ne sont pas accessibles pendant la conduite.

Surchauffe

En cas de forte chaleur, il se peut que le fonctionnement soit limité afin de protéger le système (par ex. réduction éventuelle du volume). Un message d'avertissement s'affiche à l'écran.



Le retour à la situation initiale s'effectue lorsque la température de l'habitacle a baissé.

RÉCEPTION GPS (SYSTÈME DE POSITIONNEMENT GLOBAL)

Le GPS est un système satellite qui fournit des informations mondiales sur l'heure et la position. Le GPS est exclusivement contrôlé par le gouvernement des États-Unis d'Amérique, seul organisme responsable de la disponibilité et de la précision de ce système.

Le fonctionnement de ce système de navigation peut être influencé par toute modification apportée à la disponibilité et à la précision du GPS ou par des conditions environnementales spécifiques.

Lorsque la navigation est lancée pour la première fois, le système peut nécessiter plusieurs minutes pour déterminer la position GPS et afficher la position actuelle sur la carte. La position sera ensuite trouvée beaucoup plus rapidement (généralement quelques secondes sont nécessaires).

La présence de grands bâtiments (ou d'obstacles similaires) peut parfois

interférer avec la réception du signal GPS.



AVERTISSEMENT

Le système de navigation est une aide à la conduite. Le conducteur doit toujours observer la circulation et conduire en respectant le code de la route applicable. Toutes les instructions relatives à l'utilisation du système de navigation doivent être respectées. L'utilisation et l'accès au système de navigation impliquent l'acceptation de cette page.

AUTORADIO

Le système audio comprend :

- 2 haut-parleurs avant
- 2 haut-parleurs arrière + 2 tweeters

SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT

COMMANDES VOCALES

Premiers Pas

Le réglage de la reconnaissance vocale est disponible avec le réseau cellulaire et en fonction de la langue sélectionnée au préalable dans le smartphone.

Informations - Utilisations



À l'activation des commandes vocales, prononcez votre commande après le signal sonore.

Pour les commandes en plusieurs étapes, un échange se fait avec le système pour compléter la demande initiale.

Certaines commandes s'auto-valident au bout de 7 secondes.

Si le système n'a pas pris en compte la commande, il l'indique par un message vocal et un affichage à l'écran.



NOTE

Assistant vocal/Utilisation des données.
La localisation du véhicule et les enregistrements vocaux ne sont pas concernés ; seules les transcriptions textuelles de vos conversations avec l'assistant vocal sont conservées après avoir été pseudonymisées.

Ouvrir La Reconnaissance Vocale



Les commandes vocales peuvent être utilisées sur n'importe quelle page-écran, à condition qu'il n'y ait pas

d'autres sources prioritaires en actions (marche arrière, appel d'urgence ou d'assistance, appel téléphonique, autre reconnaissance vocale du smartphone déjà lancée).

Choix de l'ouverture de la reconnaissance vocale :

- Appuyer sur le bouton situé sur le volant.

ou

- Prononcer « **Siri** » ou « **OK Google** » selon le type de smartphone.



AVERTISSEMENT

Pour s'assurer que les commandes vocales sont toujours reconnues par le système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

- Utiliser un langage naturel, parler d'un ton de voix normal sans découper les mots, ni élever la voix.**
- Après l'ouverture de la reconnaissance vocale à l'aide du bouton sur le volant ou du bouton sur l'écran tactile, toujours attendre le "bip" (signal sonore) avant de parler.**
- Pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres pour**

éviter toute perturbation extérieure et d'arrêter la ventilation.

- Avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de se taire.*



Exemple de commande vocale pour la radio et les médias :

« **J'aimerais écouter du Michael Jackson** ».



Exemple de commande vocale pour le téléphone :

« **Appeler le mobile de Matthew** » « **Appeler le 0113 345 9869** » « **Appeler jonathan** ».



NOTE

*Si aucun téléphone n'est connecté par Bluetooth®, une fenêtre contextuelle s'affiche : « **Connecter un téléphone par Bluetooth®** » et la séquence vocale sera fermée.*

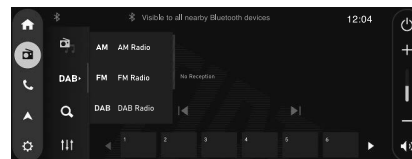
En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse) en correspondance avec la langue du système.



Exemple de commande vocale pour la navigation : « **Aller vers le domicile** » « **Chez Gabriella** »

« **Chercher un parking public à proximité** »

RADIO



137

Lire Une Piste De Lecture



Appuyer sur **Média** pour afficher la page primaire.



Une fois l'appareil portable connecté, la navigation à travers les fichiers est possible en appuyant sur cette touche.

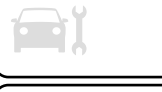
Certaines informations s'affichent, comme le titre, l'artiste, l'album et la durée de la piste en cours de lecture.



Appui court : accéder à la piste précédente/suivante.



Lecture/pause des pistes.





Répétition du titre en cours ou de la liste de titres sélectionnés.



Lecture aléatoire des pistes.



NOTE

Pour effectuer une avance ou un retour rapide d'une piste, faire glisser le curseur de progression de la lecture en bas de la page.

Changement De La Source (De Média À Radio)

Appuyer sur Média pour afficher la page primaire.



Appuyer sur cette touche pour passer à la page primaire de la radio.



Cette icône s'affiche.

Réglages Audio

Pour plus d'informations sur les Réglages, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Sélectionner Une Station De Radio



Appuyer sur Radio pour afficher la page primaire.



Appuyer sur cette touche pour démarrer/arrêter la recherche des stations de radio disponibles.

Les stations de radio détectées sont affichées dans la liste des radios favorites.

Ou



Appuyer sur l'une de ces touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio précédentes/suivantes.

Le tuner s'arrête dès qu'il trouve la première station de radio.

Ou



Appuyer sur l'une de ces touches pour effectuer une recherche manuelle de la fréquence inférieure/supérieure.

À chaque appui, le tuner diminue/ augmente d'un intervalle de fréquence (ex. : 0,05 MHz sur FM ; 1 KHz sur AM). La valeur de l'intervalle de fréquence dépend du pays de commercialisation.

Dans les deux derniers cas, il est possible d'enregistrer manuellement chaque station de radio identifiée.



Si nécessaire, appuyer sur l'une des touches pour naviguer dans la liste des Radios favorites.



1 2 3... Maintenir enfoncé le numéro de présélection désiré.

Une nouvelle entrée de la mémoire remplace l'ancienne.

Changer De Bande Radio



Appuyer sur Radio pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **AM**, **FM** ou **DAB** pour changer de bande (FM, AM ou DAB) selon le pays de commercialisation.



AVERTISSEMENT

18 stations radio peuvent être présélectionnées sur chaque gamme d'ondes.

La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branché dans la prise 12V.

L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol, etc.) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit pas une défaillance du système.

Rappel D'une Station De Radio Mémorisée



Appuyer sur **Radio** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur cette touche pour afficher la liste des stations de radio disponibles.

Sélectionner une station de radio dans la liste.
Ou



Appuyer sur **Radio** pour afficher la page primaire.

FM/AM/DAB Appuyer sur cette touche pour changer de bande (FM, AM ou DAB) selon le pays de commercialisation.



Si nécessaire, appuyer sur l'une des touches pour naviguer dans la liste des Radios favorites.

1 2 3... Appuyer sur le numéro de présélection désiré.

Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)

(suivant version)



NOTE

La radio numérique vous permet une écoute de qualité supérieure et également un affichage d'informations graphiques concernant l'actualité de la radio écoutée. Les différents "multiplex/ensemble" vous proposent un choix de radios rangées par ordre alphabétique. Le volume est parfois plus élevé pour annoncer des alertes de trafic ou des faits d'actualité.

Suivi DAB / FM

(suivant version)



NOTE

Le "DAB" ne couvre pas à 100 % le territoire. Lorsque la qualité du signal radio numérique est mauvaise, l'option "AF" (fréquence alternative) permet de continuer à écouter une même station, en basculant automatiquement sur la radio analogique "FM" correspondante (si elle existe). Lorsque le système bascule en radio analogique, il y a un décalage de quelques secondes avec parfois une variation de volume.

Lorsque la qualité du signal numérique redevient bonne, le système rebascule automatiquement en "DAB".



AVERTISSEMENT

Si la station radio "DAB" n'est pas disponible, il y a une coupure de son lorsque la qualité du signal numérique devient mauvaise et la fréquence alternative "AF" est barrée.

NAVIGATION

(suivant version)

Page D'accueil De La Navigation



Appuyer sur Navigation pour afficher la page primaire.



Appuyer sur cette touche pour afficher le menu contextuel des différentes options.



Appuyer sur cette touche pour afficher la page (adresse, nom ou point d'intérêt (POI)).

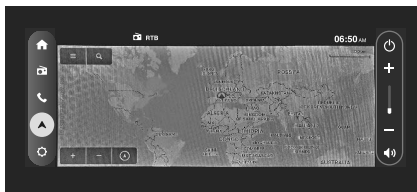


Appuyer sur la touche correspondante pour zoomer/dézoomer ou utiliser deux doigts sur l'écran.





Appuyer sur cette touche pour sélectionner le mode d'orientation de la carte (nord ou véhicule).



138

MENU PRINCIPAL

Ouvertures



Appuyer sur Navigation pour afficher la page primaire.

Réglages Des Options



Appuyer sur cette touche pour afficher le menu contextuel des différentes options.

Sélection D'une Nouvelle Destination



Appuyer sur cette touche pour afficher la page de recherche.

Cliquer sur le champ **Recherche** ou **Adresse** pour saisir une adresse ou

136

un nom. Un clavier alphanumérique s'affiche.

Renseigner les rubriques « **Ville** », « **Rue** », « **Numéro** » et confirmer en cliquant sur les propositions respectives affichées.

Appuyer sur la touche **OK** pour lancer le guidage.

Sélection De L'une Des Dernières Destinations



Appuyer sur cette touche pour afficher la page de recherche.

Faire défiler les destinations jusqu'à la dernière désirée et confirmer en appuyant dessus.
ou



Appuyer sur **Destinations récentes** pour obtenir davantage de destinations.

Sélectionner la destination désirée et confirmer en appuyant dessus.
Appuyer sur la touche **OK** pour lancer le guidage.

Sélection De L'une Des My Places



Appuyer sur cette touche pour afficher la page de recherche.



Appuyer sur **My Places** pour obtenir les destinations privées.



Sélectionner **Domicile** ou **Travail** et confirmer en appuyant dessus.

Appuyer sur la touche **OK** pour lancer le guidage.

Sélection D'un Point D'intérêt (POI)



Appuyer sur cette touche pour afficher la page de recherche.

Sélectionner le type de POI en appuyant dessus (ex. : stationnement, station-service).

Une liste des POI correspondants sélectionnés s'affiche.
ou










Appuyer sur **Trouver POI à proximité** pour obtenir la liste des POI autour de la position du véhicule.


Sélectionner le POI à visiter et confirmer en appuyant dessus.

Appuyer sur la touche **OK** pour lancer le guidage.

Principaux types of POI affichés en haut de l'écran :

-  Stationnement
-  Station-service
-  Banque/Finance
-  Restaurant
-  Hôtel
-  Pharmacie/Médical
-  Types de POI supplémentaires

Sélection D'un Point De La Carte

 Appuyer sur cette touche pour afficher la page de recherche. Explorer la carte en la faisant glisser avec les doigts. Zoomer sur l'endroit désiré en appuyant sur la touche « + ». Sélectionner la destination en appuyant sur la carte. Appuyer sur la touche **OK** pour lancer le guidage.

CONNECTIVITÉ

INFORMATIONS - BLUETOOTH®



AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations d'accouplement entre le téléphone mobile Bluetooth® et le système mains libres Bluetooth® du véhicule doivent être effectuées véhicule à l'arrêt et contact mis.



NOTE

Vérifier que la fonction Bluetooth® du téléphone mobile est activée et "visible par tous". En cas de dysfonctionnement, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth® depuis le téléphone mobile.

De retour dans le véhicule, si le dernier téléphone mobile connecté est de nouveau présent (fonction Bluetooth® activée), il est reconnu automatiquement et, dans les 30 secondes suivant le démarrage, le jumelage est effectué automatiquement.

JUMELAGE D'UN APPAREIL MOBILE BLUETOOTH®



AVERTISSEMENT

Les services disponibles sont dépendants du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils mobiles Bluetooth® utilisés. Consulter le mode d'emploi du téléphone, le fournisseur de services et le portail OEM pour vérifier quels sont les services disponibles.



NOTE

Pour finaliser le jumelage, quelle que soit la procédure du téléphone ou du système, confirmer et valider le code affiché à l'identique sur le système et sur le téléphone. En cas d'échec de la procédure de jumelage, nous conseillons d'effectuer une désactivation puis une réactivation de la fonction Bluetooth® sur le téléphone et de supprimer tout nom présent dans la liste des appareils. Selon le type de téléphone, il est demandé d'accepter ou non le transfert du répertoire.



Procédure Depuis Le Téléphone



Pour que le Bluetooth® du système soit visible, ouvrir d'abord le menu Réglages appareils sur le système et activer la fonction Bluetooth®.



Dans le menu Bluetooth® du téléphone, sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.

Dans le système, accepter la demande de connexion depuis le téléphone et suivre les instructions sur le téléphone et sur l'écran tactile du système.

Procédure À Partir Du Système



Appuyer sur Téléphone pour afficher la page primaire.



Pour que le Bluetooth® du système soit visible, ouvrir d'abord le menu Réglages appareils sur le système et activer la fonction Bluetooth®.

Appuyer sur la rubrique **Rechercher des Appareils**.

La liste des appareils détectés s'affiche. Sélectionner le nom du téléphone requis dans cette liste.

Gestion Des Appareils Mobiles Jumelés

Pour connecter ou déconnecter un téléphone jumelé et passer à Android Auto ou Apple CarPlay :



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **Réglages appareils** pour afficher la liste des dispositifs jumelés.



Appuyer sur l'icône **Bluetooth** pour connecter/déconnecter l'appareil jumelé désiré.

Suppression D'un Appareil Mobile Jumelé



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **Réglages appareils** pour afficher la liste des dispositifs jumelés.



Appuyer sur l'icône pour supprimer l'appareil jumelé désiré.

INFORMATIONS (WI-FI)



NOTE

La connexion Wi-Fi comprenant le partage des identifiants avec le smartphone de l'utilisateur est effectuée automatiquement si la connexion Bluetooth® a été établie avec un smartphone qui prend en charge le sans fil.

Le réseau Wi-Fi utilise la fréquence 5 GHz. Il se peut que certains smartphones ne prennent pas en charge cette fonction.



AVERTISSEMENT

La connexion Wi-Fi ne peut être utilisée que pour la connexion sans fil Android Auto ou Apple CarPlay.

INFORMATIONS - MIRROR SCREEN®



AVERTISSEMENT

La synchronisation du smartphone permet aux usagers d'afficher les applications adaptées à la technologie Android Auto ou Apple CarPlay du smartphone à l'écran du véhicule. Pour la technologie Apple CarPlay, il faut au préalable activer la fonction Apple CarPlay sur le smartphone. Pour que le processus de communication

entre le smartphone et le système fonctionne, il faut dans tous les cas que le smartphone soit déverrouillé (lors de la première connexion uniquement). Les principes et les normes sont constamment en évolution, il est conseillé de mettre à jour le système d'exploitation du smartphone ainsi que la date et l'heure du smartphone et du système. Consulter le smartphone pour les réglages Android Auto ou Apple CarPlay.

Arrêter immédiatement la charge si l'on remarque des symptômes anormaux (p. ex., une odeur, de la fumée, etc.).



NOTE

Pour la liste des smartphones adaptés, consulter les sites Internet d'Android Auto et d'Apple CarPlay :
<https://www.android.com/auto/>
<https://www.apple.com/in/ios/carplay/>

Lors de la connexion du câble USB, la fonction Android Auto ou Apple CarPlay désactive le mode Bluetooth®.

Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil mobile. Pour protéger le système, n'utilisez pas de concentrateur USB.

Connexion Apple CarPlay



NOTE

La fonction Apple CarPlay nécessite un smartphone et des applications compatibles.

La connexion d'un smartphone Apple CarPlay est possible via un câble USB ou une connexion sans fil.

Connexion USB



NOTE

Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen® par Apple CarPlay. Pour plus d'informations sur les **prises USB**, voir la section correspondante.

Au débranchement du câble USB et au contact coupé puis remis, le système ne basculera pas automatiquement en mode, un changement de source devra être réalisé manuellement.

Connecter le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par un câble USB.



Activer la fonction Bluetooth® sur le smartphone.



À partir de la page d'accueil, appuyer sur cette icône puis activer la fonction Bluetooth®.

Dès qu'un appareil Bluetooth® avec Apple CarPlay est connecté, Apple CarPlay est disponible automatiquement, à condition qu'un canal de communication à large bande (USB) soit connecté.



À partir de la page d'accueil, appuyer sur l'icône Apple CarPlay pour afficher l'interface Apple CarPlay.

Connexion sans fil



Commencer par activer les fonctions Bluetooth® et Wi-Fi sur le smartphone.



À partir de la page d'accueil, appuyer sur cette icône puis activer les fonctions Bluetooth® et Wi-Fi. Dès qu'un appareil Bluetooth® avec Apple CarPlay est connecté, Apple CarPlay est disponible automatiquement, à condition qu'un canal de communication à large bande (Wi-Fi) soit connecté.



Dès que la connexion sans fil est établie, appuyer sur l'icône Apple



CarPlay pour afficher l'interface Apple CarPlay.



NOTE

Suivant la qualité du réseau et les performances du smartphone, un temps d'attente est nécessaire pour la disponibilité des applications.

En ce qui concerne Apple CarPlay sans fil, la connexion automatique consécutive du smartphone requiert l'activation du Bluetooth® et du Wi-Fi sur l'appareil.

Connexion Android Auto



NOTE

Vérifier que la dernière application Android Auto est disponible sur le smartphone. Dans le cas contraire, l'installer via "Play Store". La fonction Android Auto nécessite un smartphone et des applications compatibles.

La connexion d'un smartphone Android Auto est possible via un câble USB ou une connexion sans fil.

Connexion USB



NOTE

*Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen® par Apple CarPlay. Pour plus d'informations sur les **prises USB**, voir la section correspondante.*

La première connexion nécessite de respecter un parcours de validation sur le smartphone, action à réaliser véhicule à l'arrêt.

Connecter le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par un câble USB.



Activer la fonction Bluetooth® sur le smartphone.

À partir de la page d'accueil, appuyer sur cette icône puis activer la fonction Bluetooth®.

Dès qu'un appareil Bluetooth® avec Android Auto est connecté, Android Auto est disponible automatiquement, à condition qu'un canal de communication à large bande (USB) soit connecté.



À partir de la page d'accueil, appuyer sur l'icône **Android Auto** pour afficher l'interface Android Auto.

Connexion sans fil



Commencer par activer les fonctions Bluetooth® et Wi-Fi sur le smartphone.



À partir de la page d'accueil, appuyer sur cette icône puis activer les fonctions Bluetooth® et Wi-Fi. Dès qu'un appareil Bluetooth® avec Android Auto est connecté, Android Auto est disponible automatiquement, à condition qu'un canal de communication à large bande (Wi-Fi) soit connecté.




Dès que la connexion sans fil est établie, appuyer sur l'icône Android Auto pour afficher l'interface Android Auto.



NOTE

Suivant la qualité du réseau et les performances du smartphone, un temps d'attente est nécessaire pour la disponibilité des applications.

En ce qui concerne Android Auto sans fil, la connexion automatique consécutive du smartphone requiert l'activation du Bluetooth® et du Wi-Fi sur l'appareil.

 Dès que la connexion sans fil est rétablie, appuyer sur l'icône Android Auto pour afficher l'interface Android Auto.

Android Auto Plein écran

Si **Android Auto** est disponible en mode PLEIN ÉCRAN, l'écran n'affiche que la page **Android Auto** et les icônes de mise en sourdine et de volume ne sont pas disponibles. Pour quitter **Android Auto** Plein écran, suivre les étapes suivantes :



Sélectionner l'icône "vue fractionnée" dans Google Maps Mode plein écran





Sélectionner l'icône **Apps***



Sélectionner l'icône Fiat. La page d'accueil s'affiche et toutes les commandes principales sont de nouveau disponibles, y compris les icônes de mise en sourdine et de volume.

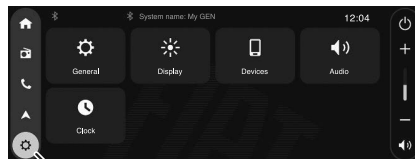


Pour revenir à **Android Auto**, sélectionner l'icône **Android Auto**

* REMARQUE Les icônes  /  ne sont disponibles que sur la version

équipée d'une boîte de vitesses automatique, elles sont désactivées pour les voitures à boîte de vitesses manuelle.

PARAMÈTRES



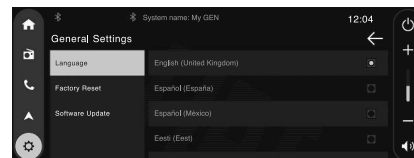
139

PARAMÈTRES GÉNÉRAUX



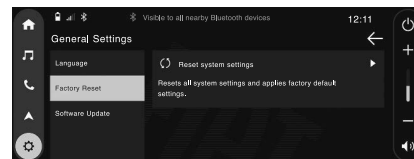
Appuyer sur Réglages (1) pour afficher la page primaire. Appuyer sur **Général**.

Sélectionner **Langue** pour choisir une langue dans la liste affichée.



140

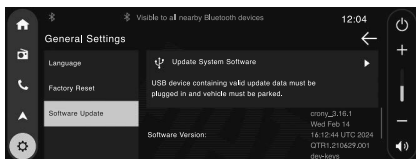
Sélectionner **Réinit. valeurs déf.** pour rétablir les paramètres d'usine par défaut.



141

Sélectionner **Mise à jour** pour afficher des informations sur la version actuelle du logiciel et la mettre à jour.





142

- Sélectionner **Wi-Fi** pour créer un nouveau mot de passe pour le réseau Wi-Fi. Il est possible de modifier, non pas le nom du réseau (Wi-Fi SSID) mais uniquement le mot de passe.



NOTE

La sélection de la langue d'affichage sur l'écran tactile est indépendante du combiné d'instruments. Se reporter à la rubrique "Tableau de bord" pour modifier la langue du combiné

PARAMÉTRAGE D'AFFICHAGE

 Appuyer sur **Réglages** (1) sur la page primaire.

142

Appuyer sur **Affichage** pour accéder aux différents éléments à régler :

- Luminosité de nuit** : pour régler la luminosité de l'écran tactile, utiliser les touches – et + ou déplacer le curseur.

IMPORTANT Le réglage de la luminosité n'est disponible que quand les feux du véhicule sont en mode nuit.

RÉGLAGES APPAREILS

 Appuyer sur **Réglages** (1) sur la page primaire.
Appuyer sur **Appareils** pour accéder aux différents éléments à régler :

- Bluetooth** : permet d'activer/désactiver la visibilité du Bluetooth® du système.
- Wi-Fi** : permet d'activer/désactiver le réseau Wi-Fi du système.
- Rechercher des appareils** : permet de sélectionner un appareil mobile à connecter (USB, Bluetooth®, Apple CarPlay ou Android Auto).
- Liste des appareils** : permet d'afficher les appareils mobiles jumelés auparavant et de connecter ou de supprimer un appareil.

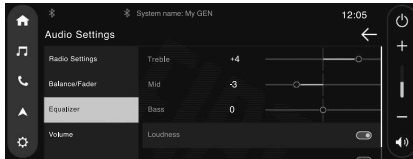
RÉGLAGES AUDIO

 Appuyer sur **Réglages** (1) sur la page primaire.
Appuyer sur **Audio** pour accéder aux différents éléments à régler :

- Réglages radio** : activation / neutralisation des fonctions radio (ex. : Système de données radio (RDS), Fréquence alternative (AF), Annonce trafic (TA).
- Répartition du son** : réglage de la répartition du son gauche/droite (balance) et avant/arrière (Fader).
- Égaliseur** : réglage du niveau de son des aigus, médiums et basses et activation / neutralisation du volume et des fonctions de contrôle du volume en fonction de la vitesse.
- Volume** : réglage du volume en fonction de chaque source sonore.



143



144



145

RÉGLAGES DE L'HORLOGE

 Appuyer sur Réglages (1) sur la page primaire.
Appuyer sur **Horloge** pour accéder aux différents éléments à régler :

Format : permet de sélectionner le format d'affichage de la date et de l'heure.

Date et heure : permet de régler manuellement la date et l'heure.

Format

Sélectionner le format de date :
JJ/MM/AAAA, **MM-JJ-AA** ou **AAAA-MM-JJ**.


Sélectionner le format de l'heure : **24 heures** ou **12 heures**.

Appuyer sur **APPLIQUER** pour valider.
Date et heure

Régler le jour, le mois et l'année à l'aide des flèches vers le haut et vers le bas.
Régler les heures et les minutes à l'aide des flèches vers le haut et vers le bas.
Appuyer sur **APPLIQUER** pour valider.

Changement De La Source (De Radio À Média)

 Appuyer sur Radio pour afficher la page primaire.


 Appuyer sur cette touche pour passer à la page primaire Média.
Cette icône s'affiche.

RÉGLAGES AUDIO/ RÉGLAGES APPAREILS

Pour plus d'informations sur les Réglages, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Modifier La Source Média

 Appuyer sur Média pour afficher la page primaire.

 Appuyer sur cette touche pour modifier la source média (USB, iPod®, Bluetooth®, Android Auto ou Apple CarPlay) en fonction du pays de commercialisation.

Streaming Audio Bluetooth®

La fonction de lecture en continu (streaming) permet d'écouter le flux audio provenant du ou des



smartphone(s) connecté(s) via USB, iPod®, Bluetooth® ou Mirror Screen®. Régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé). Régler ensuite le volume du système. Si la lecture ne commence pas, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone. Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les boutons tactiles du système.



NOTE

Une fois connecté en streaming, le smartphone est considéré comme une source média.

Informations Et Conseils

Le système supporte les lecteurs nomades USB Mass Storage, ou les lecteurs Apple via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni. La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio. Le système lit les fichiers audio avec l'extension « .wma, .aac, .flac, .ogg, .mp3 » avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps. Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).

Tout autre type de fichier (.mp4 par exemple) ne peut être lu. Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard. Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 32, 44 et 48 KHz. Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (par ex : " ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage. Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).



NOTE

Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil mobile. Pour protéger le système, n'utilisez pas de concentrateur USB.

STATION SMARTPHONE

(suivant version)
Le système peut être utilisé lorsque le contact est mis sur ON. Contact mis, ce système permet de connecter un smartphone au système du véhicule par Bluetooth®. Quand le smartphone est connecté, les fonctions suivantes sont commandées

à partir des commandes au volant par le biais de l'application **Fiat App** :

- Réglage du volume sonore / Coupure du son
- Sélection de la station et du média audio
- Reconnaissance vocale
- décrocher / Raccrocher un appel téléphonique
- Afficher le journal des appels/appli du téléphone

L'application **Fiat App** permet d'accéder aux fonctions suivantes :

- Navigation
- Média
- Radio
- Appels



NOTE

Si aucun smartphone n'est connecté au système, un message s'affiche sur le combiné de bord lorsque la commande au volant est utilisée.



AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité, arrêter le véhicule avant d'effectuer des opérations nécessitant une attention soutenue.

FONCTIONNEMENT

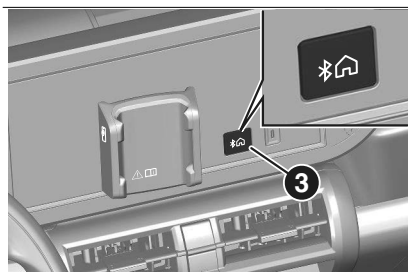
Le système de Station Smartphone est disponible avec l'application **Fiat App** accessible depuis un smartphone.

La connexion doit être lancée depuis le système du véhicule.

Procédure D'installation



146



147

- Télécharger l'application **Fiat App** sur le store correspondant au smartphone.
- Créer un compte ou utiliser son compte actuel.
- Tirer la section de droite (2) de la station smartphone et placer le smartphone dans la section de gauche (1).
- Relâcher la section de droite (2) du smartphone pour le maintenir sur le tableau de bord.
- Lancer la fonction **Station smartphone**, lire les consignes de sécurité et la mention légale, puis confirmer en avoir pris connaissance.
- Activer le mode Bluetooth® sur le smartphone.

- Contact mis, maintenir enfoncé le bouton d'accouplement (3) pour activer l'état d'accouplement.
- Dans le menu Bluetooth® du smartphone, sélectionner le nom du système du véhicule dans la liste des appareils détectés. Suivre la procédure de première connexion proposée sur le smartphone.
- Quand le système du véhicule est connecté au smartphone, le voyant du bouton d'accouplement (3) est allumé.
- La page d'accueil de l'application apparaît ensuite.

Le système suggère alors de configurer une reconnexion automatique avec la technologie NFC. Ce réglage est facultatif.

REMARQUE La communication NFC doit d'abord être activée sur le smartphone.



NOTE

Le système n'est pas compatible avec une tablette ou un ordinateur portable.



Reconnexion Automatique

Le système permet une reconnexion automatique du smartphone déjà connecté.

ÉCRAN TACTILE

Pour utiliser l'écran tactile, il suffit de toucher l'élément ou l'option désirée. Le bouton change de couleur lorsqu'il a été sélectionné.



148

1. Domicile
2. Principaux raccourcis
3. État des appareils connectés Par exemple, quand un smartphone est connecté (niveau de charge de la batterie, puissance du signal du réseau, connexion Bluetooth®).

4. Barre d'état Cette barre affiche des icônes et des messages relatifs aux activités en cours du système
5. Heure
6. Extinction de l'écran (appui court)
Coupure de l'alimentation (appui long)
7. Réglage du volume Coupure/ rétablissement du son

L'écran tactile permet d'accéder rapidement à toutes les options liées au confort, à la navigation, aux communications et au divertissement. Grâce à la barre d'état et des fonctions, il est possible de sélectionner rapidement la fonction à utiliser.

SERVICES CONNECTÉS - SERVICES UCONNECT™

(suivant version)

Votre véhicule est un véhicule connecté grâce au boîtier télématique intégré qui permet de bénéficier de nos services connectés.

Sa connexion autonome permet au véhicule d'envoyer et de recevoir

des informations et d'obtenir les fonctionnalités les plus récentes et toujours actualisées grâce aux mises à jour Over-The-Air.

De plus, le GPS intégré dans le boîtier télématique permet de localiser votre véhicule en cas de nécessité, par exemple pour recevoir de l'aide. Nos services connectés sont conçus pour vous garantir un tout nouveau niveau de sécurité, de commodité et de divertissement à bord et en dehors, afin de vous aider à tirer le meilleur parti de votre expérience.

En activant les services connectés de votre véhicule, vous pouvez :

- rendre votre conduite plus sûre et partir en voyage l'esprit tranquille tout en sachant que vous recevrez de l'aide en cas d'urgence
- vous faciliter la vie grâce à un ensemble de fonctions connectées qui simplifient la gestion et l'interaction avec votre véhicule
- Rendre vos voyages passionnants avec des services connectés supplémentaires qui élèveront votre expérience de conduite à un autre niveau, la rendant amusante mais en tout cas sûre

Les services connectés Uconnect™ Services enrichissent l'expérience d'utilisation du véhicule en le connectant au réseau.

Les services (lorsqu'ils sont fournis) vous permettent de recevoir une assistance rapide en cas de nécessité et d'urgence, d'obtenir des informations sur l'état de votre voiture, sa localisation, de la contrôler à distance et d'améliorer l'expérience de navigation (lorsqu'ils sont fournis) grâce à des mises à jour en temps réel. Vous pouvez accéder aux Uconnect™ Services via l'application FIAT® dédiée pour smartphones ou smartwatches, un portail web ou le système d'infodivertissement de votre voiture.

La disponibilité des services exige un contrat Uconnect™ Services.

Pour en savoir plus sur Uconnect™ Services – applicabilité, disponibilité, compatibilité, packs et spécifications – sur le site Web de Fiat.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE

Données personnelles et confidentialité

- Le fabricant recueille, traite et utilise les données personnelles

du véhicule conformément aux exigences légales. Pour en savoir plus sur les conditions générales de service et les politiques de protection des données, consultez le site officiel de Fiat. Voir également les considérations d'ordre général dans le chapitre "Enregistrement des données du véhicule et confidentialité", section "services en ligne - connectivité par liaison radio" à la fin de ce document.

- Le client est seul responsable de l'utilisation des services dans le véhicule, même par d'autres personnes, et il doit informer tous les utilisateurs et occupants du véhicule des services et des fonctions et limites du système.

Conditions d'exploitation requises

- Pour utiliser certains des services Uconnect™, une inscription sur le portail dédié, accessible depuis le site Web officiel de Fiat, est nécessaire, ainsi que l'activation et l'ouverture d'une session sur les appareils concernés.
- Les services Uconnect™ ne sont pas disponibles sur tous les marchés et sont sujets à des limitations selon le type de système

d'infodivertissement, l'emplacement et la durée des services.

- Le fonctionnement complet de Uconnect™ Services, y compris l'appel d'assistance, est soumis à la couverture du réseau mobile et de la géolocalisation GPS, sans laquelle la prestation appropriée des services n'est pas garantie. La couverture peut ne pas être garantie dans des endroits comme des tunnels, des garages, des stationnements à plusieurs étages ou des montagnes.
- En cas de surcharge du réseau mobile ou de problèmes liés à l'alimentation électrique du véhicule (par exemple batterie faible), les services peuvent ne pas être disponibles.
- Lors de l'utilisation des services, les clients doivent garder leurs mots de passe secrets pour un usage strictement personnel et ne pas les divulguer à des tiers.

SERVICES

AVERTISSEMENT Certains services peuvent ne pas être disponibles si le véhicule si la voiture reste avec le moteur à l'arrêt pendant plus de 20 jours. Démarrer le moteur pour réactiver ces services.



REMARQUE La date et l'heure affichées sur l'écran du système d'infodivertissement doivent correspondre à la date et à l'heure réelles, même après le débranchement de la batterie. Les régler à partir du menu "Paramètres" du système d'infodivertissement. Tout écart entre la date et l'heure affichées et la date et l'heure réelles peut être dû à un dysfonctionnement des services connectés.

Suivant équipement du véhicule et du pays, différents services peuvent être disponibles pour différentes durées. Pour plus d'informations sur votre véhicule, rendez-vous sur la page personnelle du site officiel de Fiat.

COMMENT ACTIVER VOS UCONNECT™ SERVICES

Une fois la voiture achetée, le vendeur du concessionnaire enregistrera votre véhicule via un portail spécifique du concessionnaire, où il pré-activera les services connectés disponibles pour votre véhicule.

Une fois la pré-activation finalisée, vous recevrez un e-mail pour compléter la création du compte et l'activation des services.

Activation Via Application Mobile

Pour commencer à profiter des services connectés disponibles pour votre véhicule, vous devez télécharger l'application mobile FIAT® sur votre smartphone et activer vos services connectés pour interagir avec votre véhicule :

- Scannez le code QR pour télécharger l'application FIAT®. Consultez la section « Lien vers l'application et site web de l'entreprise ».
- Créez un compte en utilisant l'adresse e-mail que vous avez fournie à votre concessionnaire au moment de l'achat du véhicule.
- Vous recevrez une vérification. Consultez votre boîte e-mail.
- Cliquez sur le lien et ajoutez vos données personnelles. Acceptez les conditions générales pour terminer l'activation.
- Une fois enregistré, accédez à vos services connectés directement depuis l'application mobile, le site Internet, le système d'infodivertissement ou les assistants vocaux.

Activation Via Portail Web

Vous pouvez également créer votre compte en ligne, mais n'oubliez pas que pour utiliser correctement tous les services connectés de votre véhicule, l'application mobile FIAT® est obligatoire.

- Aller sur le site <https://myuconnect.fiat.com/> web portal.
- Créez un compte en utilisant l'adresse e-mail que vous avez fournie à votre concessionnaire au moment de l'achat du véhicule.
- Suivez les étapes proposées, en ajoutant vos données personnelles et en acceptant les conditions générales pour finaliser l'activation.
- Une fois enregistré, téléchargez l'application mobile FIAT® et accédez à vos services connectés directement à partir de celle-ci, du site web, du système d'infodivertissement ou des assistants vocaux.

Si vous n'avez toujours pas reçu l'e-mail pour démarrer le processus d'activation, contactez votre concessionnaire ou le service clientèle

de STELLANTIS pour qu'ils vous aident à activer vos services.

Activation Dans Le Véhicule

Si votre véhicule est éligible à l'activation embarquée, vous pouvez accéder à la section « Activer les services » à partir du système d'infodivertissement du véhicule. Il vous suffit d'indiquer votre adresse électronique afin de pouvoir vous envoyer l'e-mail de confirmation pour lancer le processus d'activation sans avoir à contacter votre revendeur ou le service clientèle.

Une fois vos services connectés activés, vous pourrez voir les packs actifs à la fois sur le portail web et sur l'application mobile, où vous trouverez une brève description des fonctionnalités et des services disponibles pour votre modèle. Vous pouvez également trouver et acheter des services optionnels sur le portail web afin d'enrichir votre expérience de conduite.

Si vous avez des doutes ou des questions, n'hésitez pas à contacter votre concessionnaire ou le service clientèle FIAT (coordonnées disponibles sur le site FIAT de votre pays) si vous souhaitez en savoir plus sur les services

connectés disponibles sur votre modèle de véhicule.

DÉSACTIVATION DES SERVICES UCONNECT™

En cas de revente du véhicule sur lequel les services Uconnect™ sont encore actifs, il faut se déconnecter des services sur la page du site Web officiel Fiat, en communiquant avec le Service à la clientèle ou en se rendant chez le Réseau après-vente STELLANTIS. Il convient également d'informer le nouveau propriétaire de tout service qui n'a pas encore expiré associé à un nouveau compte Uconnect™ Services.



AVERTISSEMENT

Toujours respecter le code de la route du pays traversé et se concentrer sur la route. Toujours conduire prudemment en gardant les mains sur le volant. N'utiliser les fonctions du système d'infodivertissement que s'il est possible de le faire en toute sécurité. Le client est responsable de tous les risques associés à l'utilisation des fonctions et des applications du véhicule. Le non-respect de ces règles peut entraîner des accidents graves ou la mort.

APPLICATIONS TIERCES

APPLE INC.

Apple CarPlay est une marque commerciale d'Apple Inc. App Store et iTunes Store sont des marques commerciales d'Apple Inc. iPhone, iPod, iPod touch, iPod nano, iPad et Siri sont des marques déposées d'Apple inc.

Toutes les autres marques appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

L'utilisation du badge Made for Apple signifie qu'un accessoire a été conçu pour se connecter spécifiquement au(x) produit(s) Apple identifié(s) dans le badge et qu'il a été certifié conforme aux normes de performances Apple. Apple n'est pas responsable du fonctionnement de cet appareil ou de sa conformité aux normes de sécurité et réglementaires.

BLUETOOTH SIG, INC.

Bluetooth® est une marque commerciale déposée de Bluetooth SIG, Inc.

DivX, LLC DivX® et DivX Certified® sont des marques commerciales déposées de DivX, LLC.



GOOGLE INC.

Android™ et Google Play™ Store sont des marques commerciales déposées de Google Inc.

VELCRO COMPANIES

Velcro® est une marque commerciale déposée de Velcro Companies.

DÉMARRAGE ET UTILISATION

PROCÉDURE DE	
DÉMARRAGE	152
SYSTÈME STOP & START	
(VERSION ICE).....	154
FREINS	157
TRANSMISSION.....	162
ÉCHAPPEMENT MOTEUR	
(VERSION ESSENCE/	
HYBRIDE)	168
CARBURANT (VERSION	
ESSENCE/HYBRIDE)	169
CHARGE (VERSION	
ÉLECTRIQUE)	171
SYSTÈME HYBRIDE	
(VERSION HYBRIDE)	187
CHARGEMENT DU VÉHICULE	188
TRACTION DE REMORQUE....	189
CONSEILS DE CONDUITE	193



PROCÉDURE DE DÉMARRAGE

- Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.
- Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
- Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
- Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (par exemple, réglages).
- Faire une pause toutes les 2 heures lors d'un long trajet.

DÉMARRAGE ET UTILISATION (VERSIONS ESSENCE)

Démarrage Du Moteur

Frein de stationnement serré :

- Avec une boîte de vitesses manuelle, placer le levier de vitesses au neutre, puis appuyer à fond sur la pédale d'embrayage

- Avec un moteur à essence, actionner le démarreur en tournant la clé jusqu'à la position 4 jusqu'au démarrage du moteur, sans accélérer. Dès que le moteur démarre, relâcher la clé pour revenir en position 3.

Moteurs essence

Après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

DÉMARRAGE ET UTILISATION (VERSION MHEV)

Procéder comme suit :

- Appuyer à fond sur la pédale de frein.
- Démarrer le moteur ICE en appuyant sur la pédale de frein jusqu'à ce que le moteur tourne à un régime moteur stabilisé.
- Pied sur la pédale de frein, sélectionner le mode automatique D ou la marche arrière R sur la commande PRND.
- Relâcher la pédale de frein.

- Accélérer progressivement pour desserrer automatiquement le frein de stationnement électrique.

Le moteur ICE peut s'arrêter après le premier démarrage si les conditions de fonctionnement le permettent (par ex. état de charge de la batterie de traction, température extérieure, efficacité du catalyseur, demande de couple, mode de conduite sélectionné, confort thermique de l'habitacle). Ensuite, le véhicule repart immédiatement en tout électrique (fonction e-Launch).

IMPORTANT !



AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser le moteur tourner dans un local fermé sans aération suffisante. Les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques, comme le monoxyde de carbone. Danger d'intoxication et de mort !

En conditions hivernales très sévères (température inférieure à -23°C), laisser le moteur tourner pendant 4 minutes avant de rouler, pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques du véhicule (moteur et boîte de vitesses).

Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré. Risque de surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

Ne jamais garer le véhicule ni tourner le moteur sur une surface inflammable (par ex. herbe sèche, feuilles mortes). Le système d'échappement du véhicule est très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie !

Ne jamais rouler sur des surfaces recouvertes de végétaux (par ex. herbes hautes, accumulation de feuilles mortes, moissons, débris) tel qu'un champ, un chemin de campagne broussailleux, ou un accotement de route.

Ces végétaux peuvent entrer en contact avec le système d'échappement du véhicule ou certains systèmes qui sont très chauds. Risque d'incendie !

S'assurer de ne pas laisser d'objets dans l'habitacle qui pourraient agir comme une loupe sous l'effet des rayons du soleil et causer un incendie. Risque d'incendie ou de dommages sur les surfaces intérieures !

Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance, moteur tournant. S'il faut quitter le véhicule moteur en marche, serrer le frein de stationnement et mettre la boîte de vitesses au point mort ou en position N ou P (selon le type de boîte de vitesses).

Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur d'un véhicule.

DÉMARRAGE DU MOTEUR (BEV)

Sélecteur du mode de conduite en position P, un avertissement sonore retentit et le message "READY" s'affiche sur l'écran du combiné d'instruments pour indiquer que le système de traction électrique du véhicule a démarré. Le véhicule est maintenant prêt à rouler.

ARRÊT DU MOTEUR

- Immobiliser le véhicule.
- Moteur au ralenti, tourner la clé vers la position **2. ACC**.
- Insérer la clé d'un cran dans le contacteur et la tourner en position **1. LOCK**, Retirer la clé du contacteur.
- Pour verrouiller la colonne de direction, manœuvrer le volant jusqu'à ce qu'il se bloque.



NOTE

Pour faciliter le déverrouillage de la colonne de direction, il est conseillé de placer les roues avant dans l'axe du véhicule avant de couper le moteur.

Après avoir tourné à des régimes moteur élevés ou avec des charges moteur élevées, faire tourner brièvement le moteur à faible charge ou le laisser tourner au point mort pendant environ 30 secondes avant de l'arrêter afin de protéger le turbocompresseur.

Vérifier que le frein de stationnement est correctement serré, notamment sur un terrain en pente.
En quittant le véhicule, conserver la clé sur soi et verrouiller le véhicule.



AVERTISSEMENT

Ne jamais couper le contact avant l'immobilisation complète du véhicule. Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

Mode Économie D'énergie

Après l'arrêt du moteur (position **1. LOCK**), il est encore possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale de 30 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les plafonniers ou les feux de croisement.



**NOTE**

Pour plus d'informations sur le **Mode économie d'énergie** se reporter à la rubrique correspondante.

Oubli de la clé

À l'ouverture de la porte conducteur, l'affichage d'un message et un signal sonore rappellent que la clé est restée dans le contacteur en position **1**.

En cas d'oubli de la clé dans le contacteur en position **3**, la coupure du contact se déclenche automatiquement au bout d'une heure.

Pour remettre le contact, tourner la clé en position **1**, puis de nouveau en position **3**.

VÉHICULES ÉQUIPÉS DU BOUTON STOP START ENGINE

(suivant version)

Procéder comme suit :

- Appuyer sur la pédale de frein.
- Ne pas appuyer sur la pédale d'accélérateur.
- Appuyer sur le bouton STOP START ENGINE.
- Relâcher le bouton après le début du démarrage.
- Avant de redémarrer ou pour couper le moteur lorsque le véhicule est à

l'arrêt, appuyer brièvement une fois sur le bouton STOP START ENGINE.

Pour démarrer le moteur pendant un arrêt automatique, relâcher la pédale de frein.

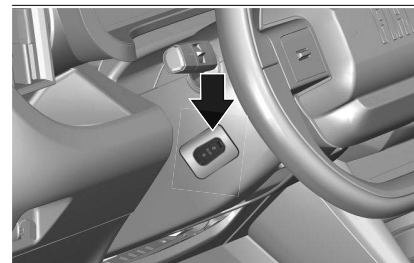


149

Fonctionnement En Cas De Panne

Si la clé électronique est défectueuse ou si la pile de la clé électronique est faible, un message peut s'afficher à l'écran du combiné d'instruments.

Maintenir la clé électronique à la marque sur le capot de colonne de direction comme illustré.



150

Mettre la commande PRND en position P, actionner la pédale de frein et appuyer sur le bouton STOP START ENGINE.

Cette possibilité n'est prévue que pour les cas d'urgence. Remplacer dès que possible la pile de la clé électronique.

SYSTÈME STOP & START (VERSION ICE)

Le système Stop & Start met temporairement le moteur en veille - mode STOP - pendant les phases d'arrêt du véhicule (par ex. feux rouges, embouteillages).

Le moteur redémarre automatiquement - mode START - dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir. Le système n'affecte pas

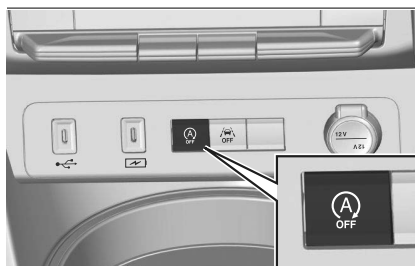
les fonctionnalités du véhicule, en particulier le freinage.

Désactivation/Réactivation

La fonction est **activée** par défaut à la mise du contact du véhicule.

Pour désactiver/réactiver la fonction


- Appuyer sur le bouton.




151

Un message au combiné confirme le changement d'état. Lorsque la fonction est désactivée, le voyant orange est allumé ; si le moteur était en veille, il redémarre aussitôt.

Témoins associés

 Fonction activée : moteur en mode veille (mode STOP).

 Fonction désactivée ou dysfonctionnement.



AVERTISSEMENT

Ouverture du capot moteur

Avant toute intervention sous le capot, neutraliser le système eStop pour éviter tout risque de blessure en cas de redémarrage automatique du moteur.

FONCTIONNEMENT

Principales Conditions De Fonctionnement

- La porte conducteur doit être fermée.
- La ceinture de sécurité conducteur doit être bouclée.
- Le niveau de charge de la batterie doit être suffisant.
- La température du moteur doit être dans une plage de fonctionnement nominale.
- La température extérieure doit être comprise entre 0 et 35°C.

Conditions Pour Un Autostop

Le système Stop/Start vérifie si toutes les conditions suivantes sont remplies.

- Le système eStop n'est pas désactivé manuellement.

- La porte conducteur est fermée ou la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- La batterie conventionnelle est suffisamment chargée et en bon état.
- Le moteur est chaud.
- La température de liquide de refroidissement du moteur n'est pas trop élevée.
- La température de gaz d'échappement n'est pas trop élevée, par exemple après avoir conduit le véhicule avec une charge de moteur élevée.
- La température ambiante n'est ni trop basse ni trop élevée.
- Le système de commande de climatisation permet un Autostop.
- La dépression de frein est suffisante.
- La fonction d'auto-nettoyage du filtre d'échappement n'est pas activée.
- Le véhicule a été conduit au moins à une vitesse de marche à pied depuis le dernier Autostop. Autostop est inhibé si ces conditions ne sont pas remplies. En outre, Autostop peut être inhibé par



certains réglages du système de climatisation.

- Immédiatement après avoir roulé à une vitesse plus élevée.
- En cas de rodage d'un véhicule neuf
- Par activation du désembuage.
- En cas de fortes pentes ascendantes ou descendantes.

Autostop peut être inhibé plusieurs heures après le remplacement ou le rebranchement d'une batterie conventionnelle.

Mise En Veille Du Moteur (Mode STOP)

Le moteur passe automatiquement en mode veille dès que le conducteur manifeste l'intention de s'arrêter, en plaçant le levier de vitesse au point mort et en relâchant la pédale d'embrayage.

Compteur De Temps

Un compteur de temps cumule le temps passé en veille au cours du déplacement. Il est remis à zéro à chaque mise du contact.

Cas Particuliers

Le moteur ne se met pas en veille si les conditions de fonctionnement ne

sont pas respectées et dans les cas suivants :

- Forte pente (montante ou descendante).
- Le véhicule n'a pas dépassé 10 km/h (6 mph) depuis la dernière mise en marche du moteur.
- Mode Sport sélectionné (suivant équipement).
- Frein de stationnement électrique serré ou en cours de serrage.
- Maintien nécessaire pour le confort thermique dans l'habitacle.
- Désembuage actif.
- Assistance au freinage en cours d'utilisation.



Dans ces cas, ce voyant clignote quelques secondes, puis s'éteint.



NOTE

Après redémarrage du moteur, le mode STOP est indisponible tant que le véhicule n'a pas atteint la vitesse de 8 km/h.

En manœuvre de stationnement, le mode STOP est indisponible pendant les quelques secondes qui suivent le

désengagement de la marche arrière ou la rotation du volant.

Redémarrage Du Moteur (Mode START)

Le moteur redémarre automatiquement dès que le conducteur manifeste l'intention de redémarrer, en appuyant à fond sur la pédale d'embrayage.

Redémarrage Automatique Du Moteur

Le moteur redémarre automatiquement si les conditions de fonctionnement sont de nouveau respectées et dans les cas suivants :

- Certaines conditions ponctuelles (assistance au freinage, réglage de l'air conditionné, etc.).
- Avec une boîte de vitesses manuelle : vitesse du véhicule dépassant 4 km/h.



Dans ces cas, ce voyant clignote quelques secondes, puis s'éteint.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT



En cas de dysfonctionnement, ce voyant clignote quelques instants au combiné d'instruments, puis s'allume de manière permanente, accompagné de l'affichage d'un message. Le faire vérifier par le Réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié.

Le Véhicule Cale En Mode STOP

Tous les voyants du combiné s'allument dans ce cas d'anomalie.

Couper le contact puis redémarrer le moteur avec le bouton **START/STOP**.



AVERTISSEMENT

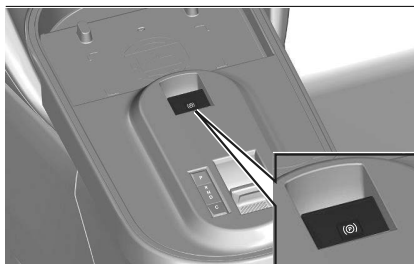
Batterie de 12 V La fonction Stop & Start requiert une batterie de 12 V de technologie et caractéristiques spécifiques. Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

FREINS

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

Ce système effectue, en fonctionnement automatique, le serrage du frein de stationnement à l'arrêt du

moteur et le desserrage dès la mise en mouvement du véhicule.



152

À tout moment, moteur tournant :

- Pour serrer le frein de stationnement, tirer brièvement la commande.
- Pour le desserrer, pousser brièvement la commande, tout en appuyant sur la pédale de frein.

Par défaut, le fonctionnement automatique est activé. Ce fonctionnement automatique peut être désactivé dans certaines situations.

Témoin De Fonctionnement



Ce voyant s'allume à la fois au combiné et sur la commande pour confirmer le serrage du frein

de stationnement, accompagné de l'affichage du message "**Frein de parking serré**".

Le voyant s'éteint pour confirmer le desserrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message "**Frein de parking desserré**".

Le témoin clignote lors d'une demande manuelle de serrage ou de desserrage.



AVERTISSEMENT

En cas de panne de batterie, le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas.

Par sécurité, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobiliser le véhicule en installant la cale fournie contre une des roues.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Par sécurité, avec une boîte de vitesses manuelle, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobiliser le véhicule en engageant une vitesse.

Avant de sortir du véhicule, vérifier que le frein de stationnement est serré : les voyants de frein de stationnement doivent être allumés fixe au combiné d'instruments et sur la commande.

Si le frein de stationnement n'est pas serré, un signal sonore retentit et un message s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur.

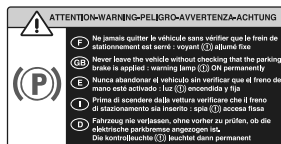


Ne pas laisser un enfant seul à l'intérieur du véhicule, il pourrait desserrer le frein de stationnement.

En cas de stationnement : en forte pente, véhicule très chargé ou en remorquage

Tourner les roues vers le trottoir et sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique.

En situation de remorquage, le véhicule est homologué pour pouvoir stationner sur des pentes inférieures à 12 %.



153

Fonctionnement Manuel

Desserrage manuel

Contact mis ou moteur tournant :

- Appuyer sur la pédale de frein.
- En maintenant l'appui sur la pédale de frein, pousser brièvement la commande.



NOTE

Sans appui sur la pédale de frein, le frein de stationnement ne se desserre pas et un message s'affiche.

Serrage manuel

Lorsque le véhicule est à l'arrêt, tirer brièvement sur la commande.

La demande de serrage est confirmée par le clignotement du témoin de la commande.

Fonctionnement Automatique

(suivant version)

Desserrage automatique

S'assurer au préalable que le moteur est démarré et que la porte conducteur est fermée.

Le frein de stationnement électrique se desserre automatiquement et progressivement à la mise en mouvement du véhicule.

Avec une boîte de vitesses manuelle

- Appuyer à fond sur la pédale d'embrayage, engager la première vitesse ou la marche arrière.
- Appuyer sur la pédale d'accélérateur et relâcher la pédale d'embrayage.

Avec une boîte de vitesses automatique

- Enfoncer la pédale de frein et sélectionner **N**.
- Dans les 5 secondes qui suivent, appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- Couper le contact et déplacer le sélecteur vers l'avant ou vers l'arrière.
- Relâcher la pédale de frein et mettre le contact.
- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée et appuyer sur le commutateur du tunnel central.
- Relâcher la pédale de frein et couper le contact.



NOTE

Si le frein ne se desserre pas automatiquement, vérifier que les portes avant sont correctement fermées.



AVERTISSEMENT

À l'arrêt, moteur tournant, ne pas appuyer inutilement sur la pédale d'accélérateur.

Risque de desserrage du frein de stationnement.

Serrage automatique

Véhicule à l'arrêt, le frein de stationnement se serre automatiquement à la coupure du moteur.



AVERTISSEMENT

Au calage du moteur ou au passage en mode STOP en mode Stop & Start, le serrage automatique ne s'effectue pas.



NOTE

En fonctionnement automatique, il est possible à tout instant de serrer ou desserrer manuellement le frein de stationnement à l'aide de la commande.

Cas Particuliers

Immobilisation du véhicule, moteur tournant

Pour immobiliser le véhicule moteur tournant, tirer brièvement la commande.

Stationnement du véhicule, frein desserré



AVERTISSEMENT

En cas de grand froid (gel), il est recommandé de ne pas serrer le frein de stationnement.
Pour immobiliser le véhicule, installer la cale contre une des roues.



NOTE

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, le mode **P** est automatiquement engagé à la coupure du contact. Les roues sont bloquées.
Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

Désactivation Du Fonctionnement Automatique

Dans certaines situations, comme par temps de grand froid ou

remorquage (caravane, dépannage), il peut être nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du système.

- Démarrer le moteur.
- Serrer, avec la commande, le frein de stationnement s'il est desserré.
- Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- Appuyer sur la commande et la maintenir enfoncée 10 à 15 secondes maximum.
- Relâcher la commande.
- Maintenir la pédale de frein enfoncée.
- Tirer la commande pendant 2 secondes.

AUTO

OFF

La désactivation des fonctions automatiques est confirmée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

- Relâcher la commande et la pédale de frein.



Dès lors, seules les fonctions manuelles, à l'aide de la commande, permettent de serrer et de desserrer le frein de stationnement.

- Suivre à nouveau cette procédure pour réactiver le fonctionnement automatique (confirmé par l'extinction du témoin au combiné).

Freinage De Secours

Si l'actionnement de la pédale de frein ne provoque pas le freinage effectif du véhicule ou dans des circonstances exceptionnelles (ex. : malaise du conducteur, aide à la conduite), il est possible de freiner le véhicule en tirant de manière soutenue sur la commande du frein de stationnement électrique. Le freinage est actif tant que la commande est maintenue tirée ; il s'interrompt dès que celle-ci est relâchée.

Les systèmes ABS et CDS assurent la stabilité du véhicule lors du freinage de secours.

En cas de défaillance du freinage de secours, le message **"Défaut frein de parking"** s'affiche au combiné.

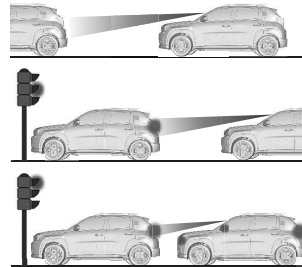


En cas de défaillance des systèmes ABS et CDS, signalée par l'allumage de l'un ou des deux voyants

au combiné, la stabilité du véhicule n'est plus garantie.

- Dans ce cas, assurer la stabilité en répétant successivement des actions de "tiré-relâché" sur la commande du frein de stationnement électrique jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

Freinage D'urgence Actif



154

Cette fonction, également appelée "freinage automatique d'urgence", intervient après l'alerte sonore si le conducteur n'appuie pas assez vite sur la pédale de frein.

Le système a pour objectif de réduire la vitesse d'impact ou d'éviter une

collision en cas de non-intervention du conducteur.

Remarque : Le système ne peut pas être désactivé au-delà de 10 km/h.



NOTE

À des vitesses inférieures à 50 km/h, un freinage automatique d'urgence peut entraîner le ralentissement du véhicule jusqu'à l'arrêt complet.

Le freinage automatique d'urgence peut réduire la vitesse d'un maximum de 50 km/h.

Fonctionnement

Le système fonctionne dans les conditions suivantes :

- À vitesse réduite dans un environnement urbain, lorsqu'un véhicule à l'arrêt, un piéton ou un cycliste est détecté.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 8 km/h et 135 km/h (4 mph et 87 mph) lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté.



Ce voyant clignote dès que la fonction agit sur les freins du véhicule. Tant que le voyant clignote, la fonction n'est pas disponible.

Avec une boîte de vitesses automatique, en cas de freinage automatique d'urgence, maintenir l'appui sur la pédale de frein, même si le véhicule a atteint l'arrêt complet, pour l'empêcher de rouler.

Avec une boîte de vitesses manuelle, en cas de freinage automatique d'urgence jusqu'à l'arrêt complet du véhicule, le moteur peut caler.



NOTE

À tout instant, le conducteur peut passer outre le freinage automatique d'urgence en exerçant une action franche sur le volant (manœuvre évasive) et/ou sur la pédale d'accélérateur.

Le fonctionnement peut se manifester par une résistance de la pédale de frein et de légères vibrations sur celle-ci.

En cas d'arrêt complet du véhicule, le freinage automatique est maintenu 1 à 2 secondes.

Désactivation/Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé. Pour modifier les réglages à partir du combiné, utiliser les commandes au volant.



La désactivation du système est signalée par l'allumage de ce voyant, accompagné de l'affichage d'un message.



NOTE

Le système ne peut pas être désactivé au-dessus de 10 km/h.

Dysfonctionnement



Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message « **Capteur d'assistance à la conduite sale : nettoyer le capteur, consulter le Manuel de l'utilisateur** » si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant ou le radar avant sont recouverts de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après nettoyage du champ de détection



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Le faire vérifier par le réseau Après-vente STELLANTIS ou un atelier qualifié.



Si ces voyants s'allument après un arrêt du moteur puis un redémarrage, consulter le réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié pour vérification du système.



Ces voyants s'allument au combiné d'instruments et/ou sur l'afficheur des voyants de ceintures de sécurité et d'airbag frontal passager pour signaler le non-bouclage de la ceinture du conducteur et/ou du passager avant (suivant version). Le système de freinage automatique est désactivé tant que les ceintures ne sont pas bouclées.



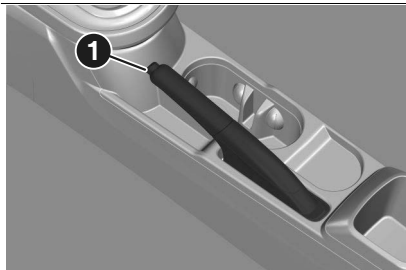
FREIN DE STATIONNEMENT MANUEL

Le levier de frein de stationnement se situe entre les sièges avant.

Serrage Du Frein De Stationnement

Tirer le levier vers le haut jusqu'à ce que le véhicule soit bien sécurisé.

Quatre ou cinq déclics suffisent généralement lorsque le véhicule est sur un sol horizontal, tandis que dix ou onze peuvent être nécessaires si le véhicule est sur une pente raide et chargé : si ce n'est pas le cas, contacter le Réseau STELLANTIS pour le faire régler.



155

Desserrage Du Frein De Stationnement

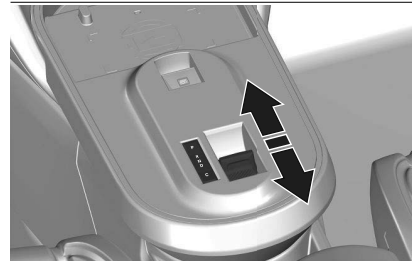
Lever légèrement le levier et maintenir le bouton (1) enfoncé, en vérifiant

que le voyant (Ⓢ) s'éteint au combiné d'instruments.

Pour effectuer cette opération, appuyer sur la pédale de frein pour empêcher le déplacement intempestif du véhicule.

TRANSMISSION

SÉLECTEUR DE MODE DE CONDUITE (VERSION ÉLECTRIQUE)



156

Sélecteur impulsionnel avec fonction de freinage régénératif.

Le sélecteur de mode de conduite gère la motricité en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule. Freinage

régénératif activé, il gère également le frein moteur au relâchement de la pédale d'accélérateur.

- P.** Parking (stationnement)
Bouton pour stationner le véhicule : les roues avant sont bloquées (le bouton s'allume pour indiquer l'activation).
- R.** Reverse (marche arrière)
Pour passer la marche arrière, pied sur la pédale de frein.
- N.** Neutral (point mort)
Pour déplacer le véhicule, contact coupé et ainsi mettre le véhicule en roue libre.
- D.** Drive (marche avant automatique)
- C.** Mode Confort
Appuyer sur **C** pour réduire le freinage régénératif. Appuyer de nouveau sur **C** pour activer le freinage régénératif.

Affichages au combiné d'instruments

Dès la mise du contact, l'état du sélecteur de mode de conduite s'affiche au combiné d'instruments :

- P** Parking (stationnement)
- R** Reverse (marche arrière)

- N** Neutral (point mort)
- D** Drive (marche avant automatique)
- Dc** Mode Confort (mode Confort activé)

Mode automatique D avec freinage régénératif

Ce mode est conçu pour la conduite normale.

Quand **D** est sélectionné, le freinage régénératif est activé par défaut.

Fonctionnement

En mode **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :

- Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
- Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion; il revient alors à sa position initiale.

Cas particuliers

Pour éviter le mode **N** (passage rapide de **D** à **R** et inversement) :

- en mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.

- en mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.

- Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

Freinage Régénératif

Avec le mode C et en décélération

Par défaut, la fonction s'active automatiquement à chaque démarrage.

Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le véhicule ralentit plus fortement.

L'énergie récupérée au lever de pied est alors utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction, augmentant ainsi l'autonomie du véhicule.



AVERTISSEMENT

La décélération du véhicule n'entraîne pas l'allumage des feux de stop.

Dans certaines situations (exemples : batterie pleine, températures extrêmes), le niveau de freinage régénératif peut être temporairement limité et la décélération moins importante. Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

- Depuis le mode **D**, appuyer sur le bouton **C** pour passer en mode confort (le bouton s'allume quand le mode C est activé).

C s'affiche au combiné d'instruments, à côté de **D**.

Le véhicule continue de freiner par récupération et de récupérer de l'énergie, mais les niveaux sont moins élevés qu'en mode **D**.

Le mode **C** n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Avec la pédale de frein

À l'appui sur la pédale de frein, le système de freinage intelligent récupère automatiquement une partie de l'énergie pour recharger la batterie de traction.

Cette récupération d'énergie réduit également la sollicitation des plaquettes de freins limitant ainsi leur usure.



NOTE

Le conducteur peut ressentir une sensation différente à l'appui sur la pédale de frein par rapport à un véhicule sans récupération d'énergie au freinage.

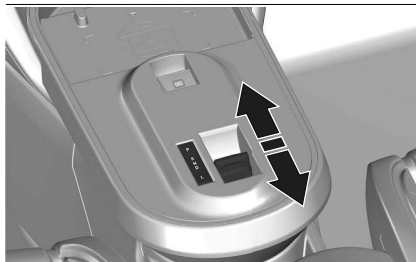


BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (VERSION HYBRIDE)

Boîte de vitesses automatique électrifiée à double embrayage à 6 rapports avec bouton-poussoir pour véhicules hybrides.

Le moteur électrique de 48V améliore les performances du moteur essence, réduit la consommation de carburant et roule en tout électrique.

Sélecteur Impulsionnel



157

P Auto Park

Appuyer sur ce bouton pour passer en mode Parking. Pour stationner le véhicule : les roues avant sont bloquées.

R Reverse (marche arrière)

N Neutral (point mort)

D Conduite en mode automatique

La boîte gère le passage des vitesses en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule. La boîte gère également le freinage au relâchement de la pédale d'accélérateur.

L Conduite avec un freinage moteur accru

Le régime moteur augmente pour délivrer un frein moteur plus élevé lors de la descente."

Le conducteur passe les vitesses à l'aide des commandes au volant. En mode **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :

- Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
- Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion; il revient alors à sa position initiale.

Cas particuliers

Pour éviter le mode **N** (passage rapide de **D** à **R** et inversement) :

- en mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.
- en mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.
- Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

Moteur Électrique

Le moteur électrique inclus dans la boîte de vitesses automatique, qui sert au premier démarrage, fournit une alimentation de 12 V via le convertisseur CC/CC et une assistance électrique au moteur essence. Le moteur électrique offre les caractéristiques suivantes :

- Apporter un couple supplémentaire à la boîte de vitesses en optimisant les performances du moteur essence.

- Récupérer l'énergie cinétique des phases de décélération en la convertissant en énergie électrique, qui peut être utilisée pour la traction ou pour l'alimentation des accessoires électriques installés sur le véhicule.
- Recharger la batterie de traction 48V lorsque l'état de charge est trop faible.
- Fournir une conduite entièrement électrique uniquement.

Ces caractéristiques sont obtenues grâce à l'ensemble de fonctions suivantes du mode de fonctionnement automatique :

- e-Boost
- e-Creeping
- e-Launch
- e-Queueing
- e-Parking

Un mode de fonctionnement manuel est également disponible pour activer/désactiver le redémarrage du moteur essence pendant la conduite : le mode e-Auto.



NOTE

*Lorsque le mode **P** ou **N** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique, le niveau sonore dans le compartiment moteur peut augmenter du fait du démarrage de la phase de charge de la batterie de traction : ceci est normal et ne représente pas un dysfonctionnement.*

Affichages Au Combiné D'instruments

Dès la mise du contact, l'état de la boîte de vitesses s'affiche au combiné :

- P** Stationnement
- R** Reverse (marche arrière)
- N** Neutral (point mort)
- D** Marche avant automatique

En conduite tout électrique, le rapport engagé n'est pas indiqué.

À la coupure du contact, l'état de la boîte automatique reste affichée quelques secondes au combine d'instruments.

Fonctionnement

Seules les instructions de changement de mode appropriées sont validées. Moteur tournant, s'il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour

changer de mode, un message d'alerte s'affiche au combine d'instruments.



AVERTISSEMENT

*Moteur tournant, freins desserrés, si **R**, **D** ou **M** est sélectionné, le véhicule se déplace même sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.*

Ne jamais appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein - Risque de détérioration de la boîte de vitesses !

*À une vitesse inférieure à 5 km/h, l'ouverture de la porte conducteur déclenche l'engagement du mode **P** - Risque de freinage brutal !*

En cas de panne de batterie, placer impérativement la ou les cales fournie(s) avec l'outillage de bord contre une des roues pour immobiliser le véhicule.



NOTE

*Avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.*

Particularités du mode automatique

Ces fonctions répondent à des situations de conduite courantes où le moteur électrique est disponible pour



fournir une puissance supplémentaire ou une conduite sans émission.



NOTE

Ces fonctions ne sont disponibles que si la batterie de traction est suffisamment chargée.

Ces cinq fonctions ne peuvent pas être désactivées.

L'utilisation répétée de la pédale de frein provoque le redémarrage du moteur à essence pour assurer l'aide au freinage.

e-Launch

Moteur à essence éteint, cette fonction permet au véhicule de rouler en mode électrique sans affecter les performances.

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, le véhicule commence à rouler dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Creeping

Moteur à essence éteint, en relâchant la pédale de frein, cette fonction permet d'avancer ou de reculer le véhicule en mode électrique sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur, dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Queueing

Cette fonction permet de suivre une file de véhicules avec plusieurs arrêts suivis de redémarrages du véhicule, en utilisant les modes e-Creeping, e-Launch et conduite électrique.

e-Parking

Cette fonction permet d'effectuer des manœuvres de stationnement à vitesse réduite à l'aide du moteur électrique lorsque le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Boost

Cette fonction permet le fonctionnement simultané du moteur à essence et du moteur électrique, associé à la boîte de vitesses automatique.

En appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur (fonction "kick-down"), lorsque la batterie de traction est complètement chargée, il est possible de dépasser le couple du moteur essence seul, grâce au couple supplémentaire apporté par le moteur électrique.

Démarrage Du Véhicule

- Appuyer à fond sur la pédale de frein.
- Démarrer le moteur à essence en appuyant sur la pédale de frein

jusqu'à ce que le moteur tourne à un régime moteur stabilisé.

- En maintenant le pied sur la pédale de frein, donner une ou deux impulsions vers l'arrière pour sélectionner le mode automatique **D**, ou vers l'avant pour passer la marche arrière **R**.
- Relâcher la pédale de frein.
- Accélérer progressivement pour desserrer automatiquement le frein de stationnement électrique.

Le moteur à essence peut s'arrêter après le premier démarrage si les conditions de fonctionnement le permettent (par exemple, état de charge de la batterie de traction, température extérieure, efficacité du catalyseur, demande de couple, mode de conduite sélectionné, confort thermique de l'habitacle). Ensuite, le véhicule repart immédiatement en tout électrique (fonction e-Launch).

Arrêt Du Véhicule

Quel que soit l'état de la boîte de vitesses à la coupure du contact, le mode **P** s'engage automatiquement et immédiatement.

Cependant, en mode **N**, le mode **P** s'engage après un délai de 5 secondes (le temps d'activer la mise en roue libre du véhicule). Vérifier que le mode **P** a été engagé et que le frein de stationnement électrique a été appliqué automatiquement ; sinon, l'appliquer manuellement.



Les voyants correspondants du sélecteur de vitesses et de la commande du frein de stationnement électrique doivent être allumés, ainsi que les voyants au combiné.

Anomalie De Fonctionnement De La Boîte De Vitesses



Ce voyant s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, dès la mise du contact. Se rendre dans le réseau STELLANTIS ou dans un atelier qualifié.
Ne pas rouler à une vitesse supérieure à 100 km/h en respectant les limitations de vitesse en vigueur.

Anomalie De Fonctionnement Du Sélecteur

Dysfonctionnement mineur



Ce voyant s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Rouler prudemment.
Se rendre dans le réseau STELLANTIS ou dans un atelier qualifié.
Dans certains cas, les voyants du sélecteur ne s'allument plus, mais l'état de la boîte de vitesses reste affiché au combiné.

Dysfonctionnement grave



Ce voyant s'allume, accompagné de l'affichage d'un message.



AVERTISSEMENT

Il est impératif d'arrêter le véhicule.

*S'arrêter dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.*

MISE EN ROUE LIBRE

(Versions essence et hybride)
Dans certaines situations, il est nécessaire de mettre le véhicule en mode roue libre (p. ex. : remorquage,

sur route roulante, lavage automatique (mode Wash), transport ferroviaire ou maritime).

La procédure diffère en fonction des types de boîte de vitesses et de frein de stationnement.

Recommandations

Pour pouvoir faire passer le véhicule en mode roue libre, le conducteur doit impérativement :

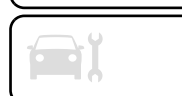
- laisser tourner le moteur
- mettre la boîte de vitesses automatique ou le sélecteur de mode de conduite en mode **N**
- desserrer manuellement le frein de stationnement électrique



AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser le véhicule sans détection lorsqu'il est en mode roue libre.

Lorsque le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique ou d'un sélecteur de mode de conduite, il est vivement recommandé de rester à l'intérieur du véhicule lorsque celui-ci est en roue libre.



Pour Les Versions Essence

Pour les débloquenter

- Véhicule à l'arrêt et moteur tournant, appuyer sur la pédale de frein.
- Mettre le levier de vitesses au point mort.
- Desserrer le frein de stationnement.
- Relâcher la pédale de frein, puis couper le moteur.

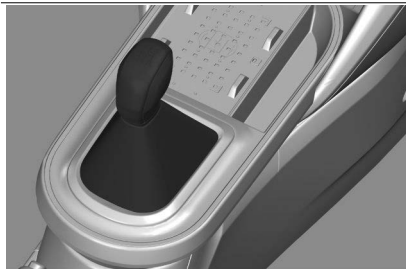
Pour revenir à un fonctionnement normal

- Serrer le frein de stationnement.

BOÎTE MANUELLE 5/6 VITESSES

Passage De La Marche Arrière

(pour les versions 5 vitesses)



158

- Soulever la bague sous le pommeau et déplacer le sélecteur de vitesses vers la gauche, puis vers l'avant.



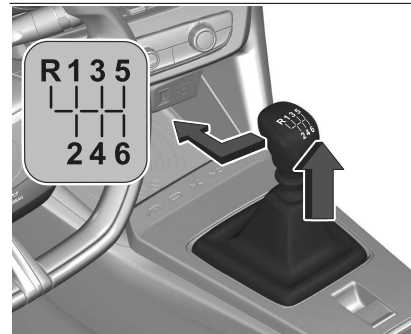
AVERTISSEMENT

Engager uniquement la marche arrière, véhicule à l'arrêt, moteur au ralenti.

Par sécurité et pour faciliter le démarrage du moteur :

- Sélectionner toujours le point mort.
- Appuyer sur la pédale d'embrayage.

(pour les versions 6 vitesses)



159

Pour engager la marche arrière, enfoncer la pédale d'embrayage, tirer sur l'anneau sous le levier

sélecteur et déplacer le levier sélecteur complètement vers la gauche et l'avant. Si le rapport ne s'engage pas, amener le levier sélecteur au neutre, relâcher la pédale d'embrayage puis débrayer de nouveau. Ensuite, répéter la sélection de rapport.

Ne pas faire glisser l'embrayage inutilement.

Lors de la manœuvre, enfoncer la pédale d'embrayage à fond. Ne pas utiliser la pédale comme repose-pied. Lorsqu'un glissement de l'embrayage est détecté pendant une durée spécifique, la puissance du moteur est réduite. Un avertissement est affiché au combiné d'instruments. Relâcher l'embrayage.

ÉCHAPPEMENT MOTEUR (VERSION ESSENCE/HYBRIDE)


FILTRE D'ÉCHAPPEMENT

Processus de nettoyage automatique

(selon version/marché)

Le système de filtre d'échappement filtre les particules de suie dans les gaz d'échappement du moteur.


Le début de saturation du filtre d'échappement est indiqué par

l'allumage temporaire du symbole , avec l'affichage d'un message à l'écran du combiné d'instruments.

Dès que la circulation le permet, régénérer le filtre en roulant à une vitesse de véhicule d'au moins 60 km/h jusqu'à ce que le voyant s'éteigne.

REMARQUE Sur un véhicule neuf, les premières opérations de régénération du filtre à échappement peuvent s'accompagner d'une odeur de brûlé, ce qui est normal. Suite à un fonctionnement prolongé du véhicule à très bas régime ou au ralenti, des vapeurs d'eau peuvent être émises à l'échappement à l'accélération. Cela n'affecte pas le comportement du véhicule ou l'environnement.

Processus de nettoyage impossible

Si  reste allumé, avec un signal sonore et un message, ceci indique que le niveau d'additif du filtre d'échappement est trop bas.

Du produit doit être immédiatement ajouté au réservoir. Demander l'aide du Réseau STELLANTIS.

Catalyseur

Le catalyseur réduit la quantité de substances nocives dans les gaz d'échappement.

En cas de ratés, de fonctionnement irrégulier du moteur, de réduction des performances du moteur ou d'autres

problèmes inhabituels, faire remédier à la cause de la défaillance dès que possible par le Réseau STELLANTIS. En cas d'urgence, il est possible de continuer à rouler pendant une brève période, à faible régime et à vitesse réduite.



AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement du moteur contiennent du monoxyde de carbone toxique, qui est incolore et inodore et qui peut être mortel s'il est inhalé. Si des gaz d'échappement pénètrent dans l'habitacle, ouvrir les vitres. Faire réparer la cause du défaut par un atelier agréé. Éviter de conduire avec un compartiment de chargement ouvert, sinon les gaz d'échappement pourraient pénétrer dans le véhicule.



NOTE

Des carburants de qualité autre que ceux indiqués dans le chapitre « Carburant » peuvent endommager le convertisseur catalytique ou les composants électroniques. L'essence non brûlée surchauffe et endommage le convertisseur catalytique. Par conséquent, éviter toute utilisation excessive du démarreur, faire fonctionner

le réservoir de carburant à sec et démarrer le moteur en le poussant ou en le remorquant.

CARBURANT (VERSION ESSENCE/ HYBRIDE)

COMPATIBILITÉ DES CARBURANTS



Carburants - identification de la compatibilité du véhicule Symbole graphique pour information du client conformément à EN16942.

Les symboles ci-dessous ont permis de reconnaître le type de carburant correct à utiliser sur le véhicule.

Avant de procéder au ravitaillement, vérifier les symboles à l'intérieur de la trappe à carburant (suivant version) et les comparer aux symboles indiqués sur la pompe à carburant (suivant version).

E5 : Essence sans plomb 95 R.O.N. minimum contenant jusqu'à 2,7 % (m/m) d'oxygène et avec 5,0 % (V/V) d'éthanol maximum conforme à la norme EN228.



E10 : Essence sans plomb 95 R.O.N. minimum contenant jusqu'à 3,7 % (m/m) d'oxygène et avec 10,0 % (V/V) d'éthanol maximum conforme à la norme EN228.

Le moteur est capable de tourner avec du carburant contenant jusqu'à 10 % d'éthanol (p. ex. du E10).

Utiliser du carburant avec l'indice d'octane recommandé. Un indice d'octane inférieur peut réduire la puissance et le couple du moteur, tout en augmentant légèrement la consommation de carburant.

Les exigences spécifiques au moteur relatives à l'indice d'octane sont indiquées dans la vue d'ensemble sur les données de moteur. Une étiquette spécifique au pays apposée sur la trappe à carburant peut annuler et remplacer l'exigence. Dans certains pays, l'utilisation d'un carburant particulier, pare exemple avec une teneur spécifique en octane, peut être nécessaire pour garantir le bon fonctionnement du moteur.



NOTE

Ne pas utiliser de carburant ou d'additifs contenant des composés métalliques tels que des additifs à base de manganèse. Cela pourrait endommager le moteur.

L'utilisation d'un carburant dont l'indice d'octane est inférieur à l'indice le plus bas possible peut entraîner une combustion incontrôlée et endommager le moteur.

L'utilisation de tout autre type de (bio)carburant (huiles végétales ou animales pures ou diluées, fuel domestique...) est formellement prohibée (risques d'endommagement du moteur et du circuit de carburant).



NOTE

Seule l'utilisation d'additifs carburants essence respectant la norme B715001 est autorisée.

Déplacements À l'étranger

Certains carburants peuvent endommager le moteur du véhicule. Dans certains pays, il peut être nécessaire d'utiliser un carburant particulier (indice d'octane spécifique, marque spécifique, etc.) pour garantir le bon fonctionnement du moteur.

Pour plus d'informations, contacter le Réseau.

REPLISSAGE

Réserve De Carburant



Lorsque le niveau mini de carburant est atteint, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Au premier allumage, il reste environ **5,0 litres** de carburant. Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, ce voyant réapparaît à chaque mise du contact, accompagné du message et du signal sonore. En roulant, ce signal sonore et l'affichage du message d'alerte sont répétés à une fréquence d'autant plus élevée que le niveau de carburant se rapproche de **0**.

Faire rapidement un complément de carburant pour éviter la panne.



NOTE

Une petite flèche au niveau du témoin indique de quel côté du véhicule se situe la trappe à carburant.



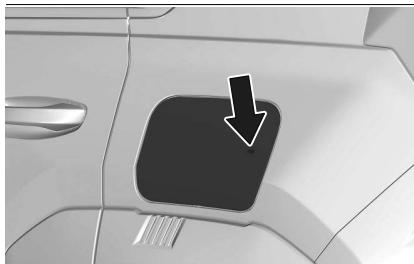
AVERTISSEMENT

Stop & Start (selon version)/Mode e-Auto.
Ne jamais faire le plein en carburant avec le moteur en mode STOP ou en stand-by ; couper impérativement le contact.

Procédure De Ravitaillement

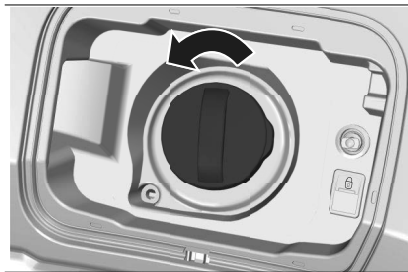
Les compléments en carburant doivent être supérieurs à 10 litres pour être pris en compte par la jauge de carburant. L'ouverture du bouchon peut déclencher un bruit d'aspiration d'air. Cette dépression est normale, provoquée par l'étanchéité du circuit de carburant.

Pour effectuer le remplissage en toute sécurité : **arrêter toujours le moteur.**



160

- Véhicule déverrouillé, appuyer sur la partie arrière-centrale de la trappe pour l'ouvrir.
- Repérer la pompe correspondant au carburant conforme à la motorisation du véhicule (rappelé par l'étiquette sur la trappe).
- Tourner le bouchon vers la gauche, le retirer et le poser sur son support (sur la trappe).



161

- Introduire le pistolet jusqu'en butée, avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Ne pas continuer après la troisième coupure du pistolet. Cela pourrait provoquer des dysfonctionnements.

- Remettre le bouchon en place et le tourner vers la droite.

- Refermer la trappe à carburant.



AVERTISSEMENT

En cas d'introduction de carburant non conforme à la motorisation du véhicule, la vidange du réservoir est indispensable avant le démarrage du moteur.

Le véhicule est équipé d'un catalyseur réduisant les substances nocives dans les gaz d'échappement.

Utiliser impérativement du carburant sans plomb.

La goulotte de remplissage a un orifice plus étroit qui n'autorise que le pistolet à essence sans plomb.

Coupeure D'alimentation En Carburant

Le véhicule est équipé d'un dispositif de sécurité qui coupe l'alimentation en carburant en cas de choc.

CHARGE (VERSION ÉLECTRIQUE)

CIRCUIT ÉLECTRIQUE 400 V

Le circuit de traction électrique, d'une tension d'environ 400 V, est identifié par



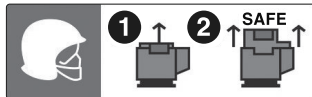
des câbles de couleur orange et ses éléments repérés par ce symbole :



AVERTISSEMENT

Le système de motorisation du véhicule électrique peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact.

Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes, notamment dans la trappe de charge.



162



AVERTISSEMENT

Cette étiquette est exclusivement réservée aux pompiers et services de maintenance en cas d'intervention sur le véhicule.

Tout autre personne ne doit pas toucher au dispositif illustré sur cette étiquette.

En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être gravement endommagés.

S'arrêter dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

En cas de lavage. *Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée.*

Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

Lavage à haute pression

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis. Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bar.

Éviter toute entrée d'eau ou de poussière dans le connecteur ou dans le pistolet de charge - Risque d'électrocution ou d'incendie !

Ne pas brancher / débrancher le câble ou le pistolet de charge avec les mains mouillées - Risque d'électrocution !

BATTERIE DE TRACTION

Cette batterie stocke l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique et des équipements

de confort thermique dans l'habitacle. Elle se décharge à l'utilisation, et doit donc être rechargée régulièrement.

Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger la batterie de traction.

L'autonomie de la batterie peut varier en fonction du type de conduite, de parcours, de l'utilisation des équipements de confort thermique et du vieillissement de ses composants.



NOTE

La longévité de la batterie de traction dépend de plusieurs paramètres, tels que les conditions climatiques, le kilométrage parcouru, la fréquence des charges rapides.

Afin de préserver le kilométrage du véhicule et la longévité de la batterie, il est recommandé de :



- Charger la batterie haute tension à 100 % une fois par semaine afin d'optimiser les performances et la santé à long terme de la batterie. Si le véhicule n'a pas été complètement rechargé pendant 1 500 km, un message s'affiche sur le combiné d'instruments pour vous rappeler de le faire dès que possible.

Si le véhicule a été garé pendant plus d'une semaine sans être rechargé, démarrer le véhicule comme d'habitude et charger la batterie haute tension à un niveau de charge de 100 % dès que possible.

- Ne jamais laisser la batterie se décharger jusqu'à 0 %
- En cas de stockage de longue durée (plus de 12 heures), lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est faible ou élevé, préférer un niveau de charge compris entre 20 et 40 %.
- Limiter l'usage de la charge rapide.
- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30 °C et supérieures à +60 °C plus de 24 heures.
- Éviter de charger le véhicule lorsque la température est inférieure à 0 °C (sauf si le véhicule a roulé pendant plus de 20 minutes) ou supérieure à +30 °C.
- Ne pas utiliser la batterie de traction du véhicule comme source d'énergie, sauf si le véhicule est équipé du système V2L (Vehicle to Load).

- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction du véhicule.

Surchauffe De La Batterie De Traction

  Si les voyants suivants s'allument, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, il convient :

- d'immobiliser le véhicule dès que possible si les conditions permettent de le faire en toute sécurité ;
- de couper le contact ;
- d'évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre ;
- d'appeler les pompiers et/ou les services de secours et de leur préciser qu'il s'agit d'un véhicule électrique.



AVERTISSEMENT

Danger de mort / Risque de blessures graves

Une batterie de traction qui prend feu peut entraîner une réaction en chaîne.

En cas d'endommagement de la batterie de traction

Il est strictement interdit d'intervenir soi-même sur le véhicule.

Ne pas toucher aux liquides provenant de la batterie et, en cas de contact corporel avec ces produits, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin au plus vite. Consulter impérativement le réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié pour vérification du système.

Mise Au Rebut De La Batterie De Traction

La batterie de traction est conçue pour la durée de service du véhicule, si les recommandations de STELLANTIS sont respectées.

Si le remplacement de la batterie est nécessaire, faire appel au réseau STELLANTIS pour obtenir des instructions sur sa mise au rebut. Une mise au rebut incorrecte implique des risques de brûlure grave, de choc électrique et de dommages pour l'environnement.

En conformité avec les réglementations, STELLANTIS assure une seconde vie ou un recyclage de ses composants en collaboration avec les opérateurs compétents.



PROCÉDURE DE RÉINITIALISATION MANUELLE

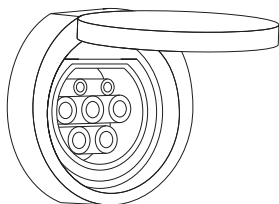
Le boîtier de contrôle peut être réinitialisé en débranchant simultanément le connecteur de charge et la fiche murale. Ensuite, rebrancher en premier la fiche murale.

CHARGE ACCÉLÉRÉE

Boîtier De Charge Accélérée

(suivant version)

(charge accélérée - courant alternatif monophasé ou triphasé - CA)



163

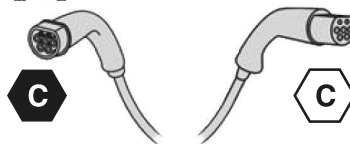
En mode 3 avec un boîtier de charge accélérée : Courant de charge maximal 32 A.



164

En mode 3 avec un boîtier de charge accélérée (Wallbox) : Courant de charge maximal 32 A.

Câble De Charge (Mode 3) (AC)



165

Étiquettes d'identification **C** sur le connecteur de charge (côté véhicule) et sur la prise (côté chargeur).



AVERTISSEMENT

Ne pas brancher le connecteur du câble de charge s'il y a de la poussière ou de l'eau sur la prise de recharge. Le branchement en présence d'eau ou de poussière sur le câble du connecteur et

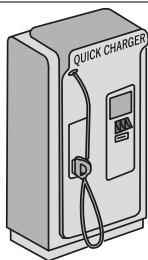
la fiche peut provoquer un incendie ou une électrocution. L'utilisation de prises électriques usées peut provoquer un incendie et des blessures.

Ne pas charger la batterie lorsque le connecteur et la fiche de charge sont humides.

Ne pas charger la batterie dans des conditions météorologiques défavorables (p. ex. pendant les orages) aux stations de charge.

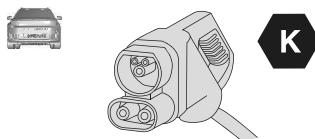
Charge Super Rapide (Mode 4)

Chargeur public rapide (charge super rapide - courant continu (CC))



166

Câble de charge, mode 4 (DC) (intégré au chargeur public rapide)



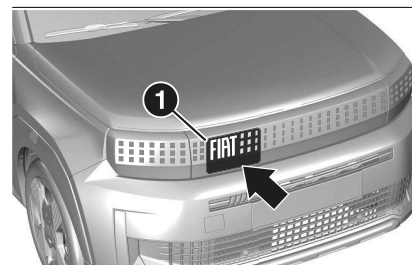
167

Étiquette d'identification **K** sur le connecteur de charge (côté véhicule). N'utiliser que des chargeurs rapides publics avec une longueur de câblage de moins de 30 mètres.

Système De Charge (CA) Câble Spirale (Mode 3)

(suivant version/marché)
Le câble de charge, en forme de spirale, restera fixé en permanence au véhicule et sera rangé dans le compartiment moteur.

Pour accéder au câble spiralé, ouvrir la trappe de charge (1). L'ouverture de la trappe de charge est effectuée manuellement et seule la fonction de verrouillage/déverrouillage est gérée électriquement.



168

Le câble utilisable et la longueur visible (en dehors du coffre de rangement) est d'environ 4,5 m.

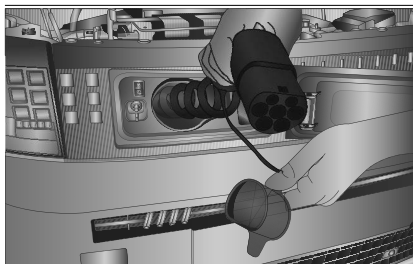
Le système peut garantir une puissance de charge monophasée de 7,4 kW maxi. (32 A en Mode 3).

Verrouillage/déverrouillage automatique par le biais du verrouillage centralisé : quand les portes sont fermées, elle ne peut pas être ouverte pour des raisons de sécurité.

Si une porte n'est pas fermée correctement, le système électrique empêche tout mouvement du véhicule. Le véhicule reste sur Ready en P (Parking).

Un message s'affiche sur le combiné d'instruments pour signaler au conducteur qu'il est impossible de se déplacer.

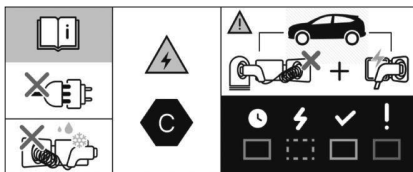




169

Étiquette sur la trappe de la prise de charge avant

Pour exécuter la procédure de charge correcte, veuillez respecter les instructions reportées sur l'étiquette.



170



AVERTISSEMENT

NE PAS brancher simultanément le câble spiralé et un autre câble de charge sur la

prise de charge arrière. Lorsque le câble spiralé est connecté, ne jamais brancher un autre câble de charge sur la prise de charge arrière. Il est absolument interdit de brancher le véhicule sur les deux prises de charge.

IMPORTANT Lors du branchement du câble sur la prise de charge, éviter d'entortiller le câble

IMPORTANT Évitez de brancher la prise de charge dans des conditions météorologiques défavorables (ex. : neige ou pluie).

Composants du système de charge

Le système est constitué des composants suivants :

- câble spiralé
- caisson de rangement
- Interface du câble Mode 3
- Boîtier de jonction
- Cache de protection de la prise

Le câblage du connecteur de charge est conforme aux exigences indiquées dans IEC 66 pour câble du type 245IEC66.

REMARQUE N'oubliez jamais de remettre en place le capuchon de

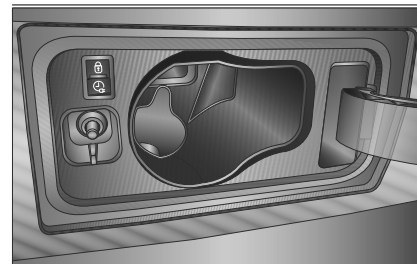
protection pour éviter les infiltrations d'eau/poussière.

Le câble spiralé est conforme aux normes suivantes :

- IEC 61851-1 / 21/22
- IEC 62196-1/2
- IEC 62752
- ISO/IEC 15118
- ISO 17409

Connecteurs de charge et voyants

Pour plus d'informations, voir le paragraphe "Voyant de charge".



171

Interface du câble spiralé

Connecteur de **TYPE 2** pour chargeur aux normes IEC avec câble spiralé.

Les connecteurs de charge du câble spiralé répondent aux exigences de la norme IEC 62196-1/2.



172

Caractéristiques techniques de l'interface du Mode 3

Élément	Exigences/ Propriétés
Normes internationales de référence	IEC 61851-1 / IEC 62196
Coupleur infrastructure	Type 2
Nombre de phases	1
Ampérage	32A
Cache de protection du coupleur	Oui

Le système de câble spiralé est conforme à ISO 26262



AVERTISSEMENT

Ne pas charger la batterie si la température extérieure est inférieure ou égale à -30 °C, car la charge risque de prendre plus de temps et d'endommager le chargeur.

Placer le câble spiralé de manière à ce qu'il ne soit pas écrasé par d'autres voitures, piétiné par des personnes ou placé de manière à ce que les personnes se trouvant à proximité du véhicule puissent trébucher, ce qui pourrait provoquer des dommages ou des blessures.

Après avoir utilisé le câble spiralé, mettre le couvercle de protection correctement en place.

Cesser la charge, puis débrancher le câble spiralé, d'abord de la prise de charge côté voiture, puis de la prise domestique ou de la borne de recharge publique.

Si le câble spiralé est endommagé, le remplacer. Ne pas ouvrir pas et ne pas retirer le couvercle du câble spiralé. Entretien par du personnel qualifié uniquement.

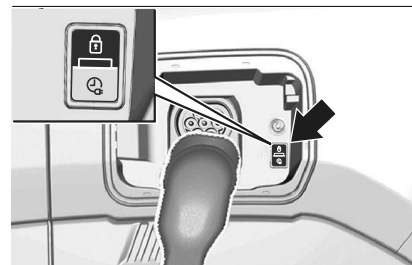
Si la trappe de chargement est endommagée, ne pas charger le véhicule avant qu'elle ne soit réparée.

Si le connecteur du câble de chargement arrière ou du câble spiralé est endommagé, ne pas utiliser le câble de chargement.

Maintenir la trappe de recharge fermée lorsque la prise de recharge n'est pas utilisée.

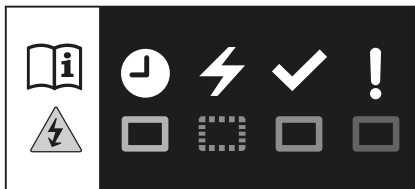
Ne pas recharger en même temps ne pas brancher le câble spiralé si le câble est déjà branché sur la prise de charge arrière, et vice versa.

Connecteurs de charge et voyants



173





174

Témoin de fonctionnement

- Rouge fixe** : pistolet correctement positionné et verrouillé dans le connecteur.
- Rouge clignotant** : pistolet mal positionné ou incident de verrouillage.

Temps de charge

- Temps de charge (CA 7 kW - 20-80 %) : 4 heures 20 minutes
- Temps de charge (CA 11 kW - 20-80 %) : 2 heures 50 minutes
- Temps de charge (CC 100 kW - 20-80 %) : 27 min

Voyant de charge

	Signification
Blanc ou rose fixe	Éclairage d'accueil, en attente du branchement ou du débranchement du câble de charge
Vert clignotant	Initialisation de la charge ou charge en cours
Vert fixe	Charge terminée
Bleu fixe	Charge différée activée
Rouge	Défaillance de la charge

! AVERTISSEMENT

En cas de choc, même léger, contre la trappe de charge, ne pas l'utiliser. Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Faire appel au Réseau STELLANTIS ou à un atelier qualifié.

Câbles de charge, prises et chargeurs

Le câble de charge, livré avec le véhicule (selon version), est compatible

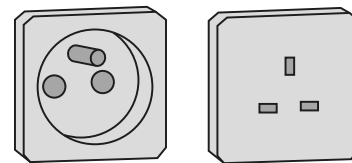
avec les installations électriques du pays de commercialisation. En cas de départ à l'étranger, vérifier la compatibilité des installations électriques locales avec les câbles de charge. Une offre complète de câbles de charge est disponible en point de vente.

Pour plus d'informations et pour se procurer le(s) câble(s) de charge adéquat(s), consulter le Réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié.

Charge standard (mode 2)

Prise domestique (charge standard - courant alternatif (CA))

*Mode 2 avec une prise standard :
Courant de charge maximal 8 A*



175

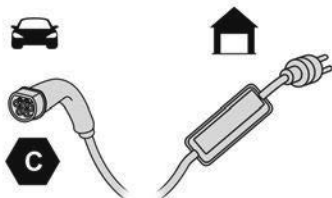
Mode 2 avec prise Green'Up : Courant de charge maximal 16 A



176

Pour l'installation de ce type de prise, faire appel à un installateur professionnel.

Câble de charge domestique spécifique (mode 2) (AC)



177

Étiquette d'identification **C** sur le connecteur de charge (côté véhicule).



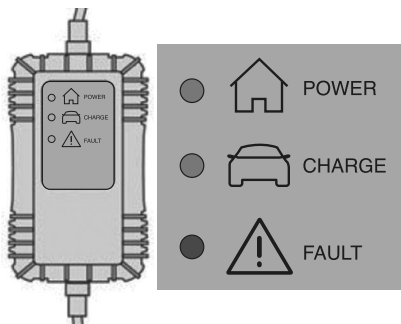
AVERTISSEMENT

Câble de charge domestique spécifique (mode 2)

Il est impératif de ne pas détériorer le câble.

En cas de détérioration, ne pas l'utiliser et contacter le réseau ou un atelier qualifié pour le remplacer.

Boîtier de contrôle (mode 2)



178



POWER

Vert : liaison électrique établie ; la charge peut être effectuée.



CHARGE

Vert clignotant :

charge en cours ou pré-conditionnement thermique activé. Vert fixe : charge terminée.















FAULT

Rouge : anomalie ; charge non autorisée ou à arrêter immédiatement. Vérifier que les branchements sont corrects et que l'installation électrique ne présente pas de défaut.

Si le voyant ne s'éteint pas, consulter le Réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié.

Au branchement du câble de charge sur la prise domestique, tous les voyants s'allument pendant quelques instants. si aucun voyant ne s'allume,



POWER	CHARGE	FAULT	SYMBOLE	DESCRIPTION
 (vert)	 (vert)	 (rouge)		Branché à l'alimentation et au véhicule électrifié (VE). Le VE est en attente de charge ou la charge du VE est terminée.
 (vert)	 (vert)	 (rouge)		Anomalie du boîtier de contrôle. Pas de charge autorisée. Si une indication d'erreur réapparaît après une réinitialisation manuelle, le boîtier de contrôle doit être vérifié par le Réseau STELLANTIS avant la prochaine charge.
 (vert)	 (vert)	 (rouge)		Le boîtier de contrôle est en mode diagnostic.

Véhicules électriques - Consignes générales



AVERTISSEMENT

Une haute tension du système est dangereuse et peut causer des brûlures ou d'autres blessures, ou même un choc électrique pouvant entraîner la mort. Étant donné que les éléments à haute tension ne sont pas visibles, le constructeur recommande de :

- ❑ Ne jamais toucher les composants, endommagés ou non, et ne jamais laisser vos bijoux ou autres objets métalliques entrer en contact avec ces éléments.
- ❑ Ne jamais intervenir sur les câbles haute tension (violets ou orange) ou sur tout autre élément à haute tension repéré par l'étiquette de risque électrique. Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.
- ❑ Ne jamais endommager, modifier ni retirer les câbles haute tension (violets ou orange) ou les débrancher du réseau haute tension.
- ❑ Ne jamais ouvrir, modifier ni retirer le couvercle de la batterie de traction.
- ❑ Ne jamais utiliser d'outils de découpe et de mise en forme ou des sources

de chaleur à proximité d'éléments et câbles à haute tension.

En cas de niveau bas de liquide dans le réservoir de refroidissement, le remplissage devra uniquement être effectué dans un atelier qualifié et compétent afin de vérifier que la fuite n'est pas présente dans la batterie de traction. Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.

Les dommages causés au véhicule ou à la batterie de traction peuvent entraîner une fuite de gaz toxiques ou de fluides, dans l'immédiat ou ultérieurement. Le constructeur recommande de :

- ❑ Toujours informer les services de secours et des pompiers en cas d'incident, en prévenant que le véhicule est équipé d'une batterie de traction.
- ❑ Ne jamais toucher une fuite de liquide de la batterie de traction.
- ❑ Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie de traction qui sont toxiques.
- ❑ S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident. Les gaz émis sont inflammables et peuvent causer un incendie.

Précautions

Nos véhicules électriques ont été développés dans le respect

des recommandations relatives aux limites de champs électromagnétiques maximales établies par l'ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection - Directives 1998).

Porteur d'un pacemaker ou équivalent

Se renseigner auprès de son docteur sur les précautions à prendre et à respecter ou auprès du fabricant de l'appareil électro-médical implanté que son fonctionnement est garanti dans un environnement respectant les recommandations de l'ICNIRP.



AVERTISSEMENT

En cas de doute

Charge domestique ou accélérée : ne pas rester à l'intérieur ou à proximité du véhicule, ni à côté du câble de charge ou du boîtier de charge, même pour une courte durée.

Charge super rapide : ne pas l'utiliser soi-même et éviter de s'approcher d'un chargeur rapide public. Quitter la zone et demander à une tierce personne de recharger le véhicule.



Pour la charge domestique ou accélérée



AVERTISSEMENT

Avant la charge

Selon le contexte :

- Faire vérifier par un professionnel que l'installation électrique à utiliser est aux normes et compatible avec le véhicule.
- Faire installer par un professionnel une prise domestique dédiée ou un boîtier de charge accélérée compatible avec le véhicule.

Utiliser le câble de charge livré avec le véhicule.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.



AVERTISSEMENT

Pendant la charge

Charge en cours, le déverrouillage du véhicule entraîne l'arrêt de la charge. Sans action sur un des ouvrants (porte ou coffre) ou sur le pistolet de charge, le véhicule se reverrouille au bout de 30 secondes et la charge reprend automatiquement.

Ne jamais intervenir sous le capot :

– Certaines zones restent très chaudes même une heure après la fin de la charge -

Risque de brûlure ! – Le ventilateur peut se mettre en marche à tout moment - Risque de coupure ou d'étranglement !

Après la charge

Vérifier la fermeture de la trappe de charge. Ne pas laisser le câble branché sur la prise domestique - Risque de court-circuit ou d'électrocution en cas de contact ou d'immersion dans l'eau !

Pour la charge super rapide



NOTE

Avant la charge

Vérifier la compatibilité du chargeur rapide public et de son câble de charge avec le véhicule.

Si la température extérieure est inférieure à :

- 0°C, les temps de charge peuvent être plus longs.
- -20°C, la charge reste possible, mais les temps de charge sont encore plus longs (liés au réchauffement préalable de la batterie).



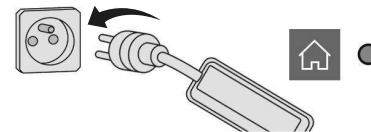
AVERTISSEMENT

Après la charge, vérifier la fermeture de la trappe de charge.

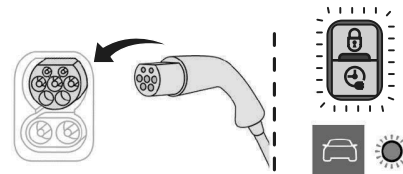
Branchement

- Vérifier avant la charge que le sélecteur de marche est en mode **P**, sinon la charge est impossible.
- Ouvrir la trappe de charge en appuyant sur le poussoir et s'assurer de l'absence de tout corps étranger sur le connecteur de charge.

Charge domestique (mode 2)



180



181

- Brancher le câble de charge côté boîtier sur la prise domestique.

Au branchement, tous les voyants du boîtier de contrôle s'allument, puis seul le voyant **POWER** reste allumé en vert.

- Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement des voyants **CHARGE** verts dans la trappe, puis sur le boîtier de contrôle.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects.

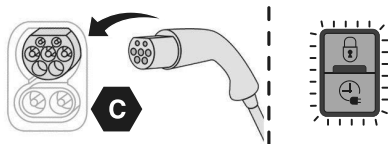
L'allumage du voyant rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.



NOTE

Charge terminée et câble de charge toujours branché, l'ouverture de la porte conducteur rappelle l'affichage du niveau de charge au combiné pendant une vingtaine de secondes.

Charge accélérée (mode 3)



182

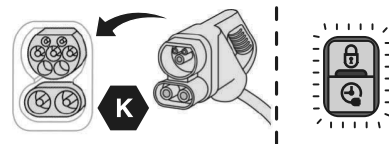
- Suivre les consignes d'utilisation du boîtier de charge accélérée (Wallbox).
- Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du voyant de charge dans la trappe.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.

L'allumage du voyant rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Charge super rapide (mode 4)



183

- Selon version, retirer le cache de protection sur la partie basse du connecteur.
- Suivre les consignes d'utilisation du chargeur rapide public et brancher le câble du chargeur rapide public sur le connecteur du véhicule.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du voyant de charge dans la trappe.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.

L'allumage du voyant rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Charge différée

(suivant version)



L'heure de début de la charge différée est paramétrée sur minuit par défaut. Suivant équipement, cette heure peut être modifiée.

Paramètres

Dans le smartphone ou tablette

Le paramétrage de la charge différée s'effectue via l'application **eRoutes** modifiable à tout moment. Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires disponibles à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

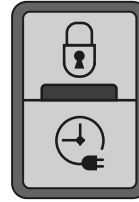
Activation



NOTE

La charge différée est possible uniquement avec les modes 2 et 3.

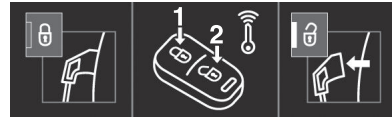
- Après avoir effectué le paramétrage de la charge différée, brancher le véhicule au matériel de charge souhaité.



184

- Verrouiller le véhicule.
- Dans la minute, appuyer sur ce bouton dans la trappe pour activer (confirmé par l'allumage du voyant de charge en bleu).

Débranchement



185

Avant de débrancher le pistolet du connecteur de charge :

- Si le véhicule est déverrouillé, **le verrouiller puis le déverrouiller.**
- Si le véhicule est verrouillé, le déverrouiller.

L'extinction du voyant rouge dans la trappe de charge confirme le déverrouillage du pistolet de charge.

- En modes 2 et 3, retirer le pistolet de charge dans les **30 secondes**.

Le voyant de charge s'allume en blanc.



NOTE

Déverrouillage sélectif des portes activé, appuyer 2 fois sur le bouton de déverrouillage pour débrancher le pistolet de charge.



NOTE

Charge terminée, le voyant de charge vert dans la trappe s'éteint au bout d'environ 2 minutes.

Charge domestique (mode 2)

La fin de la charge est indiquée par l'allumage fixe du voyant vert **CHARGE**

sur le boîtier de contrôle et le voyant de charge vert dans la trappe.

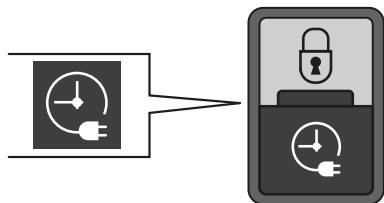
- Remettre le couvercle de protection du pistolet de charge et refermer la trappe de charge.
- Débrancher le câble de charge côté boîtier de la prise domestique.

Charge accélérée (mode 3)

La fin de la charge est indiquée par le boîtier de charge et par l'allumage fixe du voyant vert dans la trappe. Raccrocher le pistolet sur le boîtier de charge et refermer la trappe de charge.

Charge super rapide (mode 4)

La fin de la charge est indiquée par le chargeur et par l'allumage fixe du voyant vert dans la trappe.



- Il est aussi possible d'arrêter la charge en appuyant sur ce bouton dans la trappe (uniquement en mode 4).
- Raccrocher le pistolet sur le chargeur.
- Selon version, remettre le cache de protection sur la partie basse et refermer la trappe de charge.

Le connecteur DC n'est libéré automatiquement que dans des conditions spécifiques :

- Lorsque le véhicule est démarré,
- En cas de dysfonctionnement du système,
- Lorsque le processus de charge est correctement interrompu (par l'utilisateur ou la station de charge).



NOTE

Lorsque le pistolet de charge est débranché, un message sur le combiné d'instruments indique que la charge est terminée, même si le pistolet de charge a été débranché avant la fin de la charge complète.

SYSTÈME HYBRIDE (VERSION HYBRIDE)

CIRCUIT ÉLECTRIQUE



AVERTISSEMENT

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des véhicules électrifiés**.

Le groupe motopropulseur hybride utilise une tension de 48 V. Ce système peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes.

En cas d'accident avec déploiement des airbags

La batterie de traction est déconnectée automatiquement du circuit électrique pour éviter que des courts-circuits et/ou un incendie se produisent.

En cas de choc sur le soubassement du véhicule

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être gravement endommagés. S'arrêter dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. S'éloigner du véhicule. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Lavage à haute pression

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit



d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis. Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bar.

Le circuit électrique du système hybride est identifié par des câbles violets.

BATTERIE DE TRACTION

La batterie de traction, de type Li-ion (Lithium-ion) 48 V, stocke l'énergie électrique dédiée au mouvement du véhicule.

La batterie de traction est chargée automatiquement pour que le niveau de charge reste toujours autour de 50 % du niveau maximal afin d'exploiter entièrement la fonctionnalité hybride et, parallèlement, de disposer toujours de la capacité nécessaire à la récupération d'énergie.

Elle est située sous les sièges avant gauche.

L'autonomie de la batterie de traction varie en fonction du type de conduite, de parcours et du vieillissement de ses composants.



NOTE

Le vieillissement de la batterie de traction dépend de plusieurs paramètres, tels que les conditions climatiques ou le kilométrage parcouru.



AVERTISSEMENT

Afin de préserver le kilométrage du véhicule et la longévité de la batterie de traction, il est conseillé de :

- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30°C et supérieures à 60°C plus de 24 heures.*
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction de votre véhicule.*

Véhicule immobilisé plus de 1 mois

*Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et +30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction). Procéder au chargement de la batterie de traction (48V) à l'aide de la batterie annexe (12 V) et le convertisseur CC/CC. Se reporter à la rubrique **Batterie 12 V / Batterie accessoire** pour la recharge des batteries en suivant la procédure du chargeur de batterie.*

CHARGEMENT DU VÉHICULE

BARRES DE TOIT



AVERTISSEMENT

Placer les objets lourds dans le coffre contre les dossiers. S'assurer que les dossiers sont correctement encliquetés. Dans le cas d'objets empilés, placer les plus lourds en bas.

Éviter le glissement des objets non fixés en les fixant au moyen des sangles fixées aux anneaux d'arrimage.

Le chargement ne doit pas dépasser le bord supérieur des dossiers. Ne placer aucun objet sur le cache-bagages, ni sur le combiné d'instruments. Ne pas recouvrir le capteur sur le haut du combiné d'instruments.

Le chargement ne doit pas gêner l'utilisation des pédales, du frein de stationnement et du levier de vitesses et ne doit pas gêner le conducteur dans ses mouvements. Ne pas laisser des objets non arrimés dans l'habitacle.

Ne pas conduire avec le coffre ouvert.

La charge utile est la différence entre le poids brut autorisé du véhicule (voir la plaque d'identification) et le poids en ordre de marche GE. Pour calculer la charge utile, vérifier les données du véhicule dans

le tableau des poids. Le poids en ordre de marche CE inclut le poids du conducteur (68 kg), des bagages (7 kg) et de tous les liquides (réservoir de carburant rempli à 90 %).

Les équipements et accessoires en option augmentent le poids à vide.

La charge sur le toit augmente la sensibilité au vent latéral du véhicule et altère la tenue de route du fait de l'élévation du centre de gravité du véhicule. Répartir la charge de manière uniforme et l'arrimer fermement avec des sangles afin qu'elle ne glisse pas. Adapter la pression des pneus et la vitesse du véhicule à l'état de charge. Contrôler régulièrement les fixations et les resserrer.

Ne pas rouler à plus de 120 km/h. La charge admissible sur le toit est de 50 kg. La masse sur le toit est la somme des masses de la galerie de toit et de la charge.

Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser des barres de toit transversales homologuées pour le véhicule.

Respecter les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice fournie avec les barres de toit.

Comme cette valeur peut changer, vérifier la charge maximale reportée dans le guide fourni avec les barres de toit. Si la hauteur dépasse 40 cm, adapter la vitesse du véhicule au profil de la route pour éviter d'endommager les barres de toit et les fixations sur le véhicule. Veiller à respecter la législation nationale pour se conformer à

la réglementation en matière de transport d'objets dont la longueur est supérieure à celle du véhicule.

Recommandations

Répartir la charge uniformément, en évitant de surcharger un des côtés.

Disposer la charge la plus lourde le plus près possible du toit.

Arrimer solidement la charge.

Conduire avec souplesse : la sensibilité au vent latéral est augmentée et la stabilité du véhicule peut être modifiée.

Vérifier régulièrement la tenue et le bon serrage des barres de toit, au minimum avant chaque trajet.

Retirer les barres de toit aussitôt le transport terminé.

Sur certaines versions, il se peut que le véhicule soit équipé de deux barres longitudinales qui, grâce à l'ajout d'accessoires spéciaux, peuvent servir au transport de différents objets (ex. : skis, planches de surf, etc.).



187

MODE DÉLESTAGE

Ce système gère l'utilisation de certaines fonctions par rapport au niveau d'énergie restant dans la batterie.

Véhicule roulant, le délestage neutralise temporairement certaines fonctions telles que l'air conditionné et le dégivrage de la lunette arrière. Les fonctions désactivées sont réactivées automatiquement dès que la situation le permet.

TRACTION DE REMORQUE

RÉPARTITION DES CHARGES

Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

La densité de l'air diminue avec l'altitude, réduisant ainsi les performances du moteur. Il faut réduire la charge maximale remorquable de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude.





NOTE

Utiliser les dispositifs d'attelage et leurs faisceaux d'origine homologués par le Constructeur.

Il est recommandé d'en confier le montage au Réseau ou à un atelier qualifié.

En cas de montage hors Réseau, ce montage doit se faire impérativement en suivant les préconisations du Constructeur. Certaines fonctions d'aide à la conduite ou d'aide à la manœuvre sont neutralisées automatiquement en cas d'utilisation d'un système d'attelage homologué.

Pour plus d'informations sur la conduite avec un attelage équipé d'une remorque et associé au **Contrôle de stabilité de la remorque**, se reporter à la rubrique correspondante.



AVERTISSEMENT

Respecter la masse maximale remorquable autorisée indiquée sur le certificat d'immatriculation du véhicule, l'étiquette constructeur, ainsi que dans la rubrique **Données techniques** de ce guide.

En cas d'utilisation d'accessoires fixés au dispositif de remorquage (p. ex., porte-vélos, coffre de remorquage) :

- Respecter le poids maximal autorisé sur flèche.

- Ne pas transporter plus de 4 vélos classiques ou 2 vélos à assistance électrique.

Lors du chargement de vélos sur un porte-vélos sur boule d'attelage, veiller à toujours placer les vélos les plus lourds le plus près du véhicule.

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

OBTURATEUR

En cas d'attelage, il est impératif de retirer l'obturateur si votre véhicule en est équipé. Il se trouve derrière la grille d'entrée d'air inférieure.

Pour le retirer, consulter le réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié.

REMORQUAGE

Mode opératoire pour faire remorquer son véhicule ou remorquer un autre véhicule avec l'anneau de remorquage.



NOTE

Consignes générales

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué.

Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.



AVERTISSEMENT

Appel impératif à un professionnel du remorquage :

- en panne sur autoroute ou sur voie rapide
- impossibilité de mettre la boîte de vitesses au point mort, de débloquer la direction, de desserrer le frein de stationnement
- impossibilité de tracter un véhicule à boîte de vitesses automatique, moteur en marche
- remorquage avec deux roues au sol seulement
- véhicule à quatre roues motrices
- absence de barre de remorquage homologuée



AVERTISSEMENT

Avant de remorquer le véhicule, il faut mettre le sélecteur de mode de conduite sur N.



NOTE

Véhicules électriques

Un véhicule électrique ne peut en aucun cas être utilisé pour le remorquage d'un autre véhicule.

Cependant, il peut être utilisé par exemple dans le cas de sortie d'ornière.



NOTE

En cas de panne de batterie ou du frein de stationnement électrique, il est impératif de faire appel à un professionnel utilisant le remorquage avec plateau.

En cas de panne de batterie ou du frein de stationnement électrique, il est impératif de faire appel à un professionnel utilisant le remorquage avec plateau (hors boîte de vitesses manuelle).

Contraintes De Remorquage

Versión eléctrica

- Roues arrière au sol : NON

- Plateau : OUI
 Roues avant au sol : NON
 4 roues au sol avec barre de remorquage : NON



188

Versión híbride

- Roues arrière au sol : OUI
(autorisé uniquement si le frein de stationnement électrique est desserré)

REMARQUE Autorisé uniquement sur courtes distances (environ 15 km -

9 miles) et à vitesse réduite (maximum 25 km/h - 15 mph).

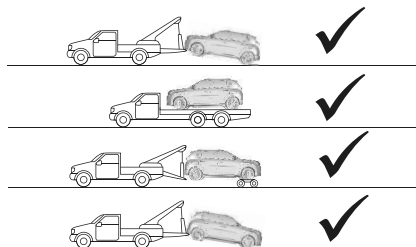
- Plateau : OUI
 Roues arrière sur le plateau, roues avant sur la remorque : OUI
 Roues avant au sol : NON



189



Version à essence



190

- Roues avant au sol : OUI
- Roues arrière au sol : OUI
- Plateau : OUI
- 4 roues au sol avec barre de remorquage : OUI

Accès À L'outillage

L'anneau de remorquage est rangé avec l'outillage de bord dans le coffre.

Pour plus d'informations sur l'accès à l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

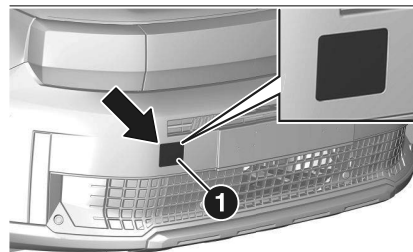
Remorquage De Son Véhicule

Pour accéder au pas de vis avant :

- Déclipper le cache (1) en appuyant sur sa partie gauche.

Pour être remorqué :

- Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- Installer la barre de remorquage.
- Mettre la boîte de vitesses au point mort.



191



AVERTISSEMENT

Le non-respect de cette consigne peut conduire à la détérioration de certains

organes (par ex. freinage, transmission) et à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.

Ne jamais remorquer le véhicule roues motrices au sol avec le moteur arrêté.

- Débloquer la direction et desserrer le frein de stationnement.
- Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
- Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

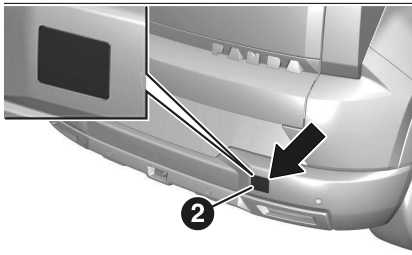
Remorquage D'un Autre Véhicule

Pour accéder au pas de vis arrière :

- Déclipper le cache (2) en appuyant sur sa partie droite.
- Tirer le cache vers le bas.

Pour remorquer :

- Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- Installer la barre de remorquage.
- Allumez les feux de détresse sur les deux véhicules.
- Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.



192

CONSEILS DE CONDUITE

L'éco-conduite est un ensemble de pratiques au quotidien qui permet à l'automobiliste d'optimiser la consommation d'énergie (carburant et/ou électricité) et l'émission de CO₂ du véhicule.

L'éco-conduite est un ensemble de pratiques au quotidien qui permet à l'automobiliste d'optimiser la consommation d'énergie (électricité) du véhicule.

Adopter une conduite souple

Respecter les distances de sécurité entre les véhicules, utiliser le frein moteur plutôt que la pédale de frein, appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur. Ces comportements contribuent à économiser la consommation d'énergie, à réduire le

rejet de CO₂ et à atténuer le fond sonore de la circulation. En condition de circulation fluide, sélectionner le régulateur de vitesse.

MAÎTRISER L'UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

Avant de partir, si l'habitacle est surchauffé, l'aérer en descendant les vitres et en ouvrant les aérateurs, avant d'utiliser l'air conditionné.

Au-delà de 50 km/h, remonter les vitres et laisser les aérateurs ouverts.

Penser à utiliser les équipements permettant de limiter la température dans l'habitacle (ex. : stores).

Couper l'air conditionné, sauf si la régulation est automatique, dès que la température de confort désirée est atteinte.

Éteindre les commandes de dégivrage et de désembuage, si celles-ci ne sont pas gérées automatiquement.

Arrêter au plus tôt la commande de siège chauffant.

Adapter l'utilisation des phares et/ou feux antibrouillard en fonction du niveau de visibilité, selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Éviter de faire tourner le moteur avant de partir, en particulier en hiver

(sauf dans des conditions hivernales difficiles : température inférieure à -23 °C). Le véhicule se réchauffe beaucoup plus rapidement pendant la conduite.

En tant que passager, éviter d'enchaîner la lecture de supports multimédia (film, musique, jeu vidéo) pour participer à la réduction de la consommation d'énergie.

Débrancher les appareils mobiles avant de quitter le véhicule.

LIMITER LES CAUSES DE SURCONSOMMATION

Répartir les poids sur l'ensemble du véhicule.

Placer les bagages les plus lourds dans le coffre au plus près des sièges arrière (selon version).

Limiter la charge du véhicule et minimiser la résistance aérodynamique (barres de toit, galerie porte-bagages, porte-vélos, remorque). Préférer l'utilisation d'un coffre de toit. Retirer les barres de toit, la galerie porte-bagages, après utilisation.

Dès la fin de la saison hivernale, retirer les pneus neige et remonter les pneus été.

Respecter les consignes d'entretien Vérifier régulièrement et à froid la pression de gonflage des



pneumatiques, en se référant à l'étiquette située sur l'entrée de porte, côté conducteur.

Effectuer cette vérification plus particulièrement :

- avant un long déplacement
- à chaque changement de saison
- après une période d'immobilisation prolongée

Ne pas oublier la roue de secours et les pneus de la remorque ou de la caravane.

Entretien régulièrement le véhicule (huile, filtre à huile, filtre à air, filtre habitacle, etc.).

Faire procéder régulièrement à l'entretien du véhicule (par exemple, filtre à air, filtre d'habitacle, etc.).

Suivre le calendrier des opérations préconisées dans le plan d'entretien du constructeur.

Au moment du remplissage du réservoir de carburant, ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet pour éviter un débordement.

Avec un véhicule neuf, ce n'est qu'après les 3 000 premiers kilomètres qu'une meilleure régularité de la consommation moyenne de carburant est constatée.

OPTIMISER L'AUTONOMIE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La consommation électrique du véhicule dépend fortement du profil du parcours, de la vitesse et du type de conduite, de l'utilisation du chauffage/de la climatisation.

Privilégier la zone CHARGE de l'indicateur de puissance en roulant d'une manière souple et à vitesse régulière.

Programmer une destination sur le système de navigation GPS du véhicule pour optimiser la consommation pendant le parcours.

Anticiper au mieux les ralentissements et privilégier si possible les décélérations avec le frein moteur de la fonction de freinage régénératif ou les freinages souples ; l'indicateur de puissance entre alors dans la zone "CHARGE".

Privilégier l'utilisation de la climatisation par rapport au chauffage pour désembuer l'habitacle.

SUR CHAUSSÉE INONDÉE

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée, car cela pourrait gravement endommager le

moteur, la boîte de vitesses ainsi que les systèmes électriques du véhicule. Si le véhicule doit impérativement emprunter un passage inondé :

- Vérifier que la profondeur d'eau n'excède pas 15 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par d'autres usagers.
- Désactiver le système eStop (versions hybrides).
- Désactiver le système Stop & Start (version essence).
- Rouler aussi lentement que possible sans caler. Ne dépasser en aucun cas la vitesse de 10 km/h.
- Ne pas s'arrêter et ne pas éteindre le moteur.

En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freiner légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein. En cas de doute sur l'état du véhicule, consulter le Réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié.

BRUIT

À L'extérieur

Le conducteur doit être particulièrement vigilant en raison du faible bruit émis

en circulation. Lors de manœuvres, le conducteur doit toujours vérifier l'environnement du véhicule. Jusqu'à 30 km/h (19 mph), l'avertisseur sonore piéton prévient de la présence du véhicule.



NOTE

Refroidissement de la batterie de traction Le moto-ventilateur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

À L'intérieur

En fonctionnement, il est possible d'entendre des bruits normaux propres au véhicule électrique tels que :

- Relais de la batterie de traction lors du démarrage.
- Pompe à vide lors d'un freinage.
- Pneumatiques ou aérodynamique du véhicule en roulage.
- À-coup et bruit de claquement lors d'un redémarrage en pente.



SYSTÈMES D'AIDE À LA CONDUITE AVANCÉS

GÉNÉRALITÉS.....	197
AIDE À L'ÉVITEMENT DE COLLISIONS.....	198
AIDE À LA STABILITÉ DU VÉHICULE	201
AIDE AUX PERFORMANCES DE FREINAGE	202
ASSISTANT DE MAINTIEN DANS LA VOIE	203
AIDE AUX MANŒUVRES DE STATIONNEMENT ET À LA MARCHÉ ARRIÈRE	208
ASSISTANCE À L'ATTENTION DU CONDUCTEUR	211
AIDE AU CONTRÔLE DE VITESSE	214
ASSISTANCE EN MODE TOUT-TERRAIN ET GAMME BASSE	218
ASSISTANCE DANS LE CADRE D'AUTRES FONCTIONS UTILITAIRES	219

GÉNÉRALITÉS

REMARQUE Assurez-vous que les unités de vitesse affichées au tableau de bord (mph ou km/h) correspondent au pays dans lequel vous conduisez. Si ce n'est pas le cas, lorsque le véhicule est à l'arrêt, réglez l'affichage sur les unités de vitesse requises pour qu'il soit conforme aux autorisations locales. En cas de doute, contacter un concessionnaire STELLANTIS.



AVERTISSEMENT

Le système avancé d'aide à la conduite (ADAS) est conçu pour soutenir le conducteur et non pour le remplacer. Le conducteur assume l'entière responsabilité de la conduite du véhicule. Les aides à la conduite et aux manœuvres ne peuvent en aucun cas remplacer la vigilance du conducteur. Le conducteur doit se conformer au Code de la route, garder le contrôle du véhicule en toutes circonstances et être en mesure de reprendre le contrôle en tout temps. Il doit adapter sa vitesse aux conditions climatiques, de circulation et à l'état de la chaussée. Il incombe au conducteur de surveiller en permanence les conditions de circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules et d'anticiper leurs manœuvres avant

d'utiliser l'indicateur de direction et de changer de voie.

Ces systèmes ne permettent pas de dépasser les lois de la physique.

Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser les pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.

Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.

L'utilisation de tapis ou de couvre-pédales non homologués par STELLANTIS peut nuire au fonctionnement du Speed Limiter (limiteur de vitesse) ou du régulateur de vitesse (dispositif Cruise Control). Pour éviter tout risque de blocage des pédales, vérifier que le tapis est correctement fixé et ne jamais superposer plusieurs tapis.



NOTE

Cette caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise située devant la caméra est encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée, ou recouverte d'un autocollant. Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise. Une mauvaise visibilité (éclairage de rue inadéquat, forte pluie, brouillard épais, neige), un éblouissement

(phares d'un véhicule venant en sens inverse, soleil bas, réflexions sur une route humide, sortie d'un tunnel, ombre alternée et lumière) peut également nuire aux performances de détection. En cas de remplacement du pare-brise, contacter un concessionnaire STELLANTIS pour réétalonner la caméra ; sinon, le fonctionnement des aides à la conduite pourrait être interrompu.

Les images fournies par la ou les caméras affichées sur la tablette tactile ou sur le combiné peuvent être déformées par le relief. En présence de zones à l'ombre, ou dans des conditions de forte lumière du soleil ou d'éclairage inadéquat, l'image peut être assombrie et avec un contraste plus faible.

Les obstacles peuvent apparaître plus éloignés qu'ils ne le sont réellement.

Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par des véhicules et engins bruyants (ex. : camions, marteaux-piqueurs), par l'accumulation de neige ou de feuilles mortes sur la chaussée, en cas de pare-chocs et de rétroviseurs endommagés. Un impact avant ou arrière sur le véhicule peut perturber les réglages des capteurs, qui ne sont pas toujours détectés par le système : les mesures de distance peuvent être déformées. Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles trop bas (trottoirs, clous) ou



trop minces (arbres, poteaux, clôtures métalliques). Certains obstacles situés dans les angles morts des capteurs peuvent ne pas être détectés ou ne plus être détectés pendant la manœuvre. Certains matériaux (tissus) absorbent les ondes sonores : les piétons peuvent ne pas être détectés.

Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras. En cas de lavage à haute pression, ne pas diriger la lance à moins de 30 cm du radar, des caméras ou des capteurs.

AIDE À L'ÉVITEMENT DE COLLISIONS

ACTIVE SAFETY BRAKE AVEC COLLISION RISK ALERT ET INTELLIGENT EMERGENCY BRAKING ASSISTANCE

REMARQUE Afin de garantir la conformité aux réglementations européennes générales en matière de sécurité, certains systèmes d'aide à la conduite se réactivent automatiquement au redémarrage du véhicule.

Système De Freinage Automatique

(suivant version)

Le système de freinage automatique peut aider à éviter ou réduire les dommages causés par des collisions frontales.



AVERTISSEMENT

Pour plus d'informations, consulter le chapitre "INFORMATIONS GÉNÉRALES" dans la section "Systèmes d'aide à la conduite avancés (ADAS)".

Ce système :

- prévient le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste ;
- Réduit la vitesse du véhicule afin d'éviter la collision ou d'en limiter la sévérité.

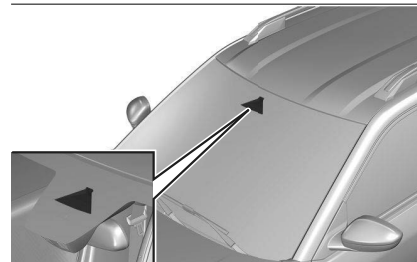


NOTE

Le système prend également en compte les motocyclistes. Il peut également réagir en cas d'animaux. Les animaux (en particulier inférieurs à 0,5 m) et les objets sur la chaussée ne sont pas forcément détectés.

Ce système comprend trois fonctions :

- Collision Risk Alert
- Frein à sécurité active (freinage d'urgence automatique)



193

Le véhicule comporte une caméra multifonction implantée en haut du pare-brise.



AVERTISSEMENT

Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur.

Ce système est conçu pour aider le conducteur et améliorer la sécurité de conduite.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation dans le respect du code de la route.



NOTE

Dès que le système détecte une collision potentielle, il prépare le circuit de freinage. Cela peut produire un léger bruit et une légère sensation de décélération.

Conditions Et Limites De Fonctionnement

- Système de freinage en état de fonctionnement.
- Système ASR activé.
- Ceintures de sécurité avant bouclées.
- Vitesse stabilisée sur routes peu ou non sinueuses.

Vision occultée



Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'assistance à la conduite sale : nettoyer le capteur, consulter le Manuel de l'utilisateur**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra

avant est recouverte de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection. Le système est de nouveau opérationnel après nettoyage du champ de détection

Lorsque le contact est mis et que le freinage automatique post-collision présente un risque, il est recommandé de désactiver le système via le menu de configuration du véhicule, par exemple :

- Remorque attelée au véhicule (en particulier une remorque non équipée de son propre système de freinage).
- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Conduite avec des chaînes à neige.
- Passage dans une station de lavage automatique.
- Réalisation d'une tâche d'entretien (par exemple, changement d'une roue, intervention dans le compartiment moteur).
- Passage sur un banc à rouleaux dans un atelier.
- Remorquage du véhicule.

- Après montage de la roue de secours de type "galette" (selon version).
- Les feux de stop ne s'allument pas.
- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra de détection.

REMARQUE Le système ne peut pas être désactivé au-dessus de 10 km/h.



NOTE

Le système se désactive automatiquement après détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" de diamètre différent ou du dysfonctionnement du feu de stop droit ou gauche.

Après une forte collision (par exemple, avec déploiement de l'airbag), le système se désactive automatiquement. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Si la détection est dégradée ou temporairement indisponible en raison des conditions de l'environnement, aucune indication pour le conducteur n'est affichée (car aucune action de la part du conducteur n'est nécessaire).



La performance du système peut se dégrader ou le système peut être indisponible dans les cas suivants :

- Capteur recouvert de neige, givre, neige fondue, boue, saletés.
- Pare-brise endommagé ou encrassé, brouillant la visibilité, couvert d'objets étrangers (ex. : autocollants).
- Caméra avant sortie de sa position normale ou cache manquant.
- Le processus de refroidissement des disques de frein est en cours.
- Dans les virages.
- Processus d'initialisation du système après la déconnexion de la batterie.
- Lentille de la caméra avant traversée par les rayons de soleil ou de lampes.
- Conditions ambiantes défavorables, par exemple pluie, brouillard ou neige.
- Éclaboussure provenant du véhicule à l'avant.

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Système de stabilité du véhicule en cours.

- Tension de batterie du véhicule hors plage.
- Chaussée humide qui reflète les lumières.
- Véhicules proches à l'avant.
- Routes inclinées.
- Routes sinueuses ou vallonnées.
- Mauvaises conditions d'éclairage.
- Changements d'éclairage brusques.
- Modifications sur le véhicule (ex. : pneus).



AVERTISSEMENT

Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.

Le conducteur ne doit pas surcharger le véhicule (respecter les limites MTAC et MTRA et les limites de hauteur de charge pour les barres de toit).

COLLISION RISK ALERT

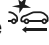
Le système d'alerte collision frontale prévient le conducteur d'un risque de collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste.

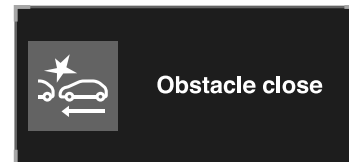
Plage D'activation

L'alerte de risque de collision, le système de freinage automatique et le freinage d'urgence intelligent interviennent de 8 km/h à 85 km/h **lorsqu'un piéton ou un cycliste** a été détecté.

L'alerte de risque de collision, le système de freinage automatique et le freinage d'urgence intelligent interviennent de 8 km/h à 135 km/h **lorsqu'un véhicule en mouvement ou immobile** a été détecté.

Alerte Du Conducteur

Le symbole  apparaît sur le combiné de bord et un signal sonore d'avertissement, accompagné d'un message (« Obstacle proche »), retentit quand une collision est imminente et qu'une action immédiate du conducteur est requise.



Désactivation

Le système ne peut être désactivé qu'en désactivant le freinage d'urgence actif dans la personnalisation du véhicule.

Limitations Du Système

L'Alerte en cas de risque de collision sert à signaler des véhicules, des cyclistes et des piétons, mais peut réagir aussi à d'autres objets.

La performance du système peut se dégrader ou le système peut être indisponible dans les cas suivants :

- conduite sur route venteuse ou sur route vallonnée
- conduite de nuit
- les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité
- le capteur sur le pare-brise est recouvert de neige, givre, neige fondue, boue, saletés, etc.
- le pare-brise est endommagé ou sa transparence est atténuée par des objets étrangers, par exemple des autocollants



AVERTISSEMENT

L'éclairage couleur de ce symbole ne correspond pas au code de la route local sur la distance suivante. Le conducteur est entièrement responsable du respect de la distance de sécurité suivante en fonction du code de la route applicable, des conditions météo, de l'état de la route, etc. à tout moment.



AVERTISSEMENT

Il peut arriver que des avertissements de collision ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés. Le conducteur doit rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

INTELLIGENT EMERGENCY BRAKING ASSISTANCE (IEBA)

Cette fonction augmente la décélération du véhicule si le freinage du conducteur n'est pas suffisant pour éviter une collision. Cette assistance n'a lieu que si le conducteur effectue un appui sur la pédale de frein.

AIDE À LA STABILITÉ DU VÉHICULE

ANTI-SLIP REGULATION (ASR)/DYNAMIC STABILITY CONTROL (DSC)

L'antipatinage des roues optimise la motricité en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur, afin d'éviter le patinage d'une ou plusieurs roues. Il améliore aussi la stabilité directionnelle du véhicule.

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.

Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.

En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche (confirmé par le clignotement de ce témoin au combiné).



Désactivation/ Réactivation

Désactivation/Réactivation



La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné et l'affichage d'un message.

Le système ASR se réactive automatiquement après chaque coupure de contact ou à partir de 50 km/h.

En dessous de 50 km/h, les réactiver manuellement.

Selon la version, le système peut être désactivé via le menu du combiné d'instruments, à l'aide des commandes au volant.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Le faire vérifier par le réseau Après-vente STELLANTIS ou un atelier qualifié.



AVERTISSEMENT

ASR/DSC

Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.

Le risque de perte d'adhérence augmente dans des conditions de faible adhérence (pluie, neige, verglas). Pour des raisons de sécurité, il faut donc que ces systèmes restent activés dans toutes les circonstances, notamment dans des conditions difficiles.

Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du Constructeur, concernant tant les roues (pneumatiques et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention du Réseau.

Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est recommandé d'utiliser des pneumatiques neige ou 4 saisons. Il est alors impératif d'équiper les 4 roues avec des pneumatiques homologués pour le véhicule.

Toutes les caractéristiques des pneumatiques sont regroupées sur l'étiquette pneumatiques / peinture. Pour plus d'informations sur l'identification du véhicule, voir la rubrique correspondante.

ELECTRONIC STABILITY CONTROL (ESC)

Le programme de stabilité électronique intègre les systèmes suivants :

- Anti-lock braking system (ABS) et Electronic brake force distribution (EBFD).
- Emergency braking assistance (EBA).
- Anti-slip regulation (ASR).
- Dynamic stability control (DSC).

AIDE AUX PERFORMANCES DE FREINAGE

ANTI-LOCK BRAKING SYSTEM (ABS)/ ELECTRONIC BRAKE FORCE DISTRIBUTION (EBFD) - (SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOCAGE (ABS) / RÉPARTITEUR ÉLECTRONIQUE DE LA FORCE DE FREINAGE)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.

Le système ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.


Le répartiteur électronique de freinage assure une gestion intégrale de la pression de freinage roue par roue.

En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.



NOTE

Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.

 L'allumage fixe de ce témoin signale un dysfonctionnement du système ABS.

Le véhicule conserve un freinage classique. Rouler prudemment à vitesse modérée.

Le faire vérifier par le réseau Après-vente STELLANTIS ou un atelier qualifié.

 L'allumage de ce voyant, couplé

aux voyants **STOP** et  aux témoins, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, signale un dysfonctionnement du répartiteur électronique de freinage.

Vous devez arrêter le véhicule.

S'arrêter dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Faire appel au Réseau STELLANTIS ou à un atelier qualifié.



AVERTISSEMENT

En cas de changement de roues (pneus et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.

Après un choc

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

EMERGENCY BRAKING ASSISTANCE (EBA)

Ce système réduit la distance d'arrêt en cas d'urgence, en optimisant la pression de freinage.

Il se déclenche en fonction de la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

ASSISTANT DE MAINTIEN DANS LA VOIE

LANE KEEPING ASSIST (LKA)



AVERTISSEMENT

Pour plus d'informations, consulter le chapitre "INFORMATIONS GÉNÉRALES" dans la section "Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)".

L'assistant de maintien dans la voie aide le conducteur à éviter une sortie de voie accidentelle.

La caméra avant observe les marquages de voie entre lesquels le véhicule circule.

Si le véhicule approche d'un marquage de voie, le volant tourne doucement pour remettre le véhicule dans la voie. Le conducteur remarque un mouvement de rotation du volant.

Tourner le volant dans le même sens, si le système ne le fait pas suffisamment. Tourner lentement le volant dans la direction opposée, si l'on souhaite changer de voie.

Lorsque le système dirige pour corriger la trajectoire du véhicule, le voyant



clignote en jaune sur le combiné d'instruments.



Ce voyant clignote pendant la durée de la correction de la trajectoire. L'assistant de maintien dans la voie ne dirige pas en permanence le véhicule. Une sortie de voie accidentelle n'est pas supposée par le système lorsque les feux de direction sont actionnés et pendant les quelques secondes suivant la désactivation des feux de direction.

L'utilisation de ce système est surtout optimale sur les autoroutes et les voies rapides.



195

Le système informe le conducteur par l'affichage d'un **avertissement visuel** et un signal sonore si une correction dure plus de 10 secondes. Si le conducteur ne parvient toujours pas à maintenir le véhicule dans la voie

de circulation, la correction s'interrompt après quelques instants.

Si le conducteur lâche le volant pendant une correction dans un intervalle glissant de 180 secondes, le système intervient :



Intervention 1 : clignotement jusqu'à la fin de l'intervention.



Intervention 2 : clignotement et signal sonore d'avertissement jusqu'à la fin de l'intervention mais pendant au moins une seconde.



Interventions supplémentaires : clignotement continu et signal sonore d'avertissement plus long de 10 secondes par rapport au précédent signal.

Conditions De Fonctionnement

Pour garantir le bon fonctionnement du système, les conditions préalables suivantes doivent être remplies :

- vitesse du véhicule entre 65 km/h et 180 km/h environ (si autorisé)
- feux de direction pas activés
- le système ESC est activé et ne fonctionne pas

- aucune fiche n'est branchée sur la prise de courant de l'attelage de remorque
- pas de conduite dynamique, c'est-à-dire appui sur la pédale de frein ou d'accélérateur
- les marquages de voie peuvent être clairement détectés par le système
- aucune roue de secours provisoire (suivant version) n'est utilisée
- véhicule pas dans un virage serré
- absence de défaillance du système pouvant empêcher les corrections

REMARQUE Seule l'Alerte de franchissement involontaire de ligne (LDW) est active, en présence d'une anomalie du système, d'utilisation d'une roue de secours, de non activation du système ESC ou, par exemple, d'attelage d'une remorque.



AVERTISSEMENT

Le système n'aide le conducteur que s'il existe un risque que le véhicule quitte involontairement la voie dans laquelle il circule. Il ne gère pas la distance de sécurité, la vitesse du véhicule ou le freinage.

Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à

pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Toujours maintenir son attention sur la route et son véhicule en bonne position sur la voie, pour éviter tout dommage matériel au véhicule ou des accidents corporels graves ou mortels. Le système peut ne pas maintenir le véhicule dans la voie ou produire une alerte, même si un marquage au sol est détecté. La direction du système peut ne pas être suffisante pour éviter une sortie de voie. Le système peut ne pas détecter que le volant a été lâché pour des causes externes (état de la route ou du revêtement, conditions météorologiques, etc.). Le conducteur est pleinement responsable du contrôle de son véhicule et doit toujours garder ses mains sur le volant en roulant. L'utilisation du système sur routes glissantes peut faire perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident. Désactiver le système

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

- Marquages au sol usés, masqués (p. ex. neige, boue) ou multiples (p. ex., zones de travaux).*
- Faible distance avec le véhicule qui précède (les marquages au sol ne peuvent pas être détectés).*

Routes étroites, sinueuses.

Activation/Désactivation

En vertu des dispositions légales, le système est activé automatiquement par défaut chaque fois que le moteur est mis en marche, même s'il a été désactivé au cours du dernier cycle d'allumage.



196



197

Si le système est activé, la LED du bouton ne s'allume pas. Pour activer le

système lorsqu'il est désactivé, appuyer de nouveau sur le bouton.

Pour désactiver le système, appuyer sur le bouton jusqu'à ce que la LED s'allume. La désactivation est signalée

par l'allumage de ce voyant  au combiné d'instruments.

L'assistant de maintien dans la voie doit être désactivé par le conducteur quand le véhicule est remorqué.

Limitations Du Système

Les performances du système peuvent être affectées par :

- caméra recouverte de neige, givre, neige fondue, boue, saletés ou impactée par des dégâts du pare-brise ou la présence d'objets étrangers, par exemple des autocollants
- chargement lourd ou mal réparti
- véhicules proches à l'avant
- routes inclinées
- routes sinueuses ou vallonnées
- mauvaises conditions d'éclairage
- changements d'éclairage brusques
- éblouissement, ex. : provoqué par le soleil ou éclairage artificiel dirigé




directement vers la lentille de la caméra

- conditions ambiantes défavorables, par exemple forte pluie, brouillard ou neige
- modifications sur le véhicule, par exemple les pneus
- pression de gonflage erronée
- routes avec des marquages de voies peu visibles.


REMARQUE Le système peut être inactif s'il détecte des voies trop étroites, trop larges ou trop incurvées. Un message d'avertissement peut s'afficher sur le combiné d'instruments lorsque le véhicule roule sur une longue ligne droite sur une chaussée lisse, même si le conducteur tient le volant correctement.

Désactiver le système s'il est perturbé par des traces de goudron, des ombres, des fissures sur la chaussée, des marquages de voie temporaires ou de chantier, ou d'autres imperfections de la route.

Dysfonctionnement

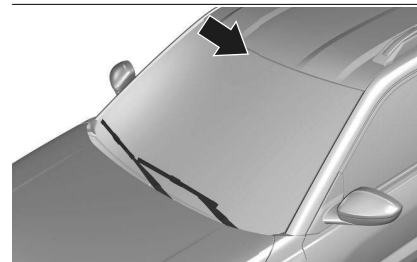
 En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume sur le combiné d'instruments et la LED dans le bouton

est allumée. Le faire vérifier par le réseau Après-vente STELLANTIS ou un atelier qualifié.

 (Suivant l'équipement) Ce voyant d'avertissement s'allume sur le combiné d'instruments, accompagné du message « **Capteur d'assistance à la conduite : nettoyer le capteur, consulter le Manuel de l'utilisateur** » si le capteur est occulté. Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection. Le système est de nouveau opérationnel après nettoyage du champ de détection


LANE DEPARTURE WARNING (LDW)

Le système d'avertissement de franchissement de ligne aide le conducteur à ne pas quitter involontairement la voie de circulation. La caméra avant observe les marquages de voie entre lesquels le véhicule circule. Si le véhicule franchit le marquage d'une voie, le système avertit le conducteur.



198

Une sortie de voie accidentelle n'est pas supposée par le système lorsque les feux de direction sont actionnés et pendant les quelques secondes suivant la désactivation des feux de direction. Aucun avertissement n'est émis avec une conduite dynamique, c'est-à-dire en cas d'appui sur la pédale de frein ou d'accélérateur ou de braquage brusque.

Lorsque le système détecte une sortie de voie involontaire, un message avec le témoin de commande  Lorsque le système détecte une sortie de voie involontaire, un message avec le témoin de commande s'affiche pendant quelques secondes.

Pour garantir le bon fonctionnement du système, les conditions préalables suivantes doivent être remplies :

- vitesse du véhicule entre 65 km/h et 180 km/h environ (si autorisé)
- feux de direction pas activés
- pas de conduite dynamique, c'est-à-dire appui sur la pédale de frein ou d'accélérateur
- les marquages de voie peuvent être clairement détectés par le système
- véhicule pas dans un virage serré
- absence de défaillance du système pouvant empêcher les corrections

Activation/Désactivation

En vertu des dispositions légales, le système est activé automatiquement par défaut chaque fois que le moteur est mis en marche, même s'il a été désactivé au cours du dernier cycle d'allumage.



199

Si le système est activé, la LED du bouton ne s'allume pas. Pour activer le système lorsqu'il est désactivé, appuyer de nouveau sur le bouton. Pour désactiver le système, appuyer sur le bouton jusqu'à ce que la LED située sur le bouton s'allume. Le LDW doit être désactivé par le conducteur quand le véhicule est remorqué.

Limitations Du Système

Les performances du système peuvent être affectées par :

- caméra recouverte de neige, givre, neige fondue, boue, saletés ou impactée par des dégâts du pare-brise ou la présence d'objets étrangers, par exemple des autocollants
- véhicules proches à l'avant

- routes inclinées
- routes sinueuses ou vallonnées
- mauvaises conditions d'éclairage
- changements d'éclairage brusques
- lumière du soleil directement dans l'objectif de la caméra
- conditions d'environnement défavorables, comme une forte pluie ou de la neige
- modifications sur le véhicule, par exemple les pneus
- routes avec des marquages de voies peu visibles.
- chantiers



AVERTISSEMENT

Ce système est une aide à la conduite qui ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Dysfonctionnement

En cas de défaillance,  apparaît sur le tableau de bord. Demander l'aide d'un concessionnaire STELLANTIS.



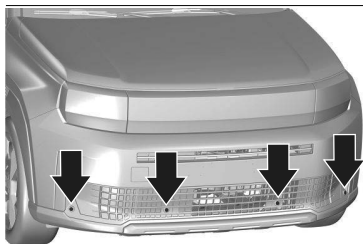
AIDE AUX MANŒUVRES DE STATIONNEMENT ET À LA MARCHÉ ARRIÈRE

AIDE AU STATIONNEMENT

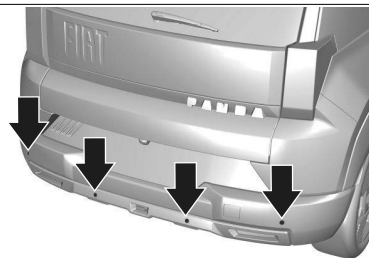


AVERTISSEMENT

Pour plus d'informations, consulter le chapitre "INFORMATIONS GÉNÉRALES" dans la section "Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)".



200



201

Ce système détecte et signale la proximité d'obstacles (par exemple, piéton, véhicule, arbre, barrière) à l'aide de capteurs situés dans le pare-chocs.

Aide Au Stationnement Arrière

L'activation du système est disponible lorsque la marche arrière est enclenchée.

Sa disponibilité est indiquée par un signal de confirmation sonore et un message.



NOTE

Si un obstacle est détecté dès que la marche arrière est enclenchée, un signal de détection sonore est émis directement plutôt qu'un signal de confirmation sonore.

Si aucun signal sonore n'est émis, que l'indication visuelle ne s'affiche

pas ou qu'un message d'avertissement n'apparaît pas, cela indique la présence d'une anomalie sur le système.

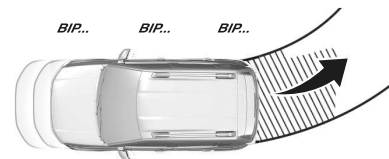
Aide sonore



202

Suivant version, dans l'exemple illustré, seuls les obstacles présents dans la zone hachurée sont signalés par l'aide sonore.

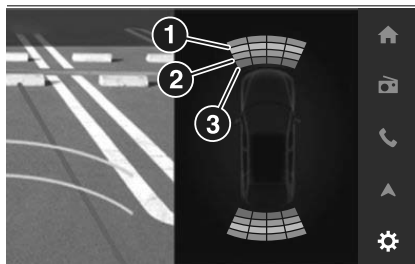
Le système signale la présence d'obstacles tous deux dans la zone de détection des capteurs.



203

L'information de proximité est donnée par un signal sonore discontinu, dont la fréquence est d'autant plus rapide que le véhicule est proche de l'obstacle. Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle devient inférieure à une quarantaine de centimètres, le signal sonore devient continu. Le son émis par le tableau de bord.

Aide graphique




204

Elle complète l'aide sonore, sans tenir compte de la trajectoire du véhicule, par l'affichage à l'écran de segments dont l'emplacement représente la distance entre l'obstacle et le véhicule rouge :

- vert** (1) : très éloigné
- jaune** (2) : distant
- orange** (3) : proche

rouge (4) : très proche

P)¹  Ce voyant clignote sur le combiné d'instruments en cas de détection d'un obstacle.

Désactivation/Activation

(suivant version)

Le signal sonore du système d'aide au stationnement peut être désactivé via le combiné d'instruments ou le système multimédia (selon équipement). Une fois désactivé, le signal sonore reste inactif pendant toute la durée de l'événement de recul en cours.

Aide Au Stationnement Avant

(suivant version)

En complément à l'aide au stationnement arrière, l'aide au stationnement avant se déclenche lorsqu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h (6 mph). L'aide au stationnement avant est interrompue si le véhicule s'arrête plus de 3 secondes en marche avant, s'il n'y a plus d'obstacle détecté ou dès que la vitesse du véhicule dépasse 13 km/h (8 mph).



NOTE

Le son diffusé par l'avertisseur permet de situer l'obstacle par rapport au véhicule, dans la trajectoire du véhicule, à l'avant ou à l'arrière.

Désactivation/Activation

(suivant version)

Le signal sonore du système d'aide au stationnement peut être désactivé via le combiné d'instruments ou le système multimédia (selon équipement). Une fois désactivé, le signal sonore reste inactif pendant toute la durée de l'événement de recul en cours.

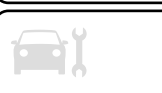


NOTE

L'aide au stationnement arrière est désactivée automatiquement en cas de branchement d'une remorque ou d'un porte-vélo sur un dispositif d'attelage installé selon les préconisations du Constructeur.

Limites De Fonctionnement

L'inclinaison du véhicule en cas de chargement important du coffre peut perturber les mesures de distance. En cas de panne de la boîte de vitesses, le système ne s'active



pas lorsque la marche arrière est enclenchée.

Dysfonctionnement








NOTE

En cas de dysfonctionnement de l'écran ou du signal sonore (ex. : image figée, écran noir), il se peut que le système soit perturbé ou indisponible.

Il existe trois scénarios de défaillance et, dans les trois cas, le système se désactive automatiquement jusqu'à ce que le problème soit résolu. Les scénarios sont les suivants :

Les scénarios sont les suivants :

1. Un bip court accompagné du témoin de service , du témoin d'aide au stationnement ^{P)} , et un message pendant 10 secondes indiquant une défaillance du capteur. Le témoin de service est accompagné d'un message indiquant une erreur du système.
2. Le témoin de service  est accompagné d'un message indiquant une erreur du système.
3. Le témoin de service  accompagné du témoin d'aide au stationnement ^{P)}  et un message

pendant 10 secondes indiquant une erreur d'étalonnage.

CAMÉRA DE RECU (RVC)

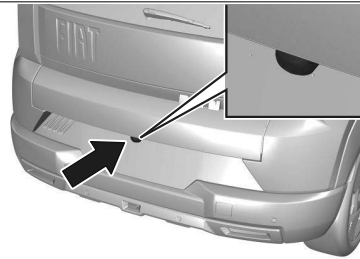
(suivant version)



AVERTISSEMENT

Pour plus d'informations, consulter le chapitre "INFORMATIONS GÉNÉRALES" dans la section "Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)".

L'ouverture du volet de coffre entraîne la disparition de l'affichage.



205

La caméra de recul s'active automatiquement au passage de la marche arrière. L'image s'affiche sur l'écran tactile.



NOTE

La fonction caméra de recul peut être complétée par l'aide au stationnement.

Nettoyez périodiquement la caméra de recul avec un chiffon doux, non humide.



206

- Le trait horizontal rouge (1)** représente la distance à 35 cm environ après la limite du pare-chocs arrière de votre véhicule.
- Le trait horizontal jaune (2)** représente la distance à 1 mètre environ après la limite du pare-chocs arrière du véhicule.
- Le trait horizontal vert (3)** représente la distance à 2 mètres environ après la limite du pare-chocs arrière de votre véhicule.

ASSISTANCE À L'ATTENTION DU CONDUCTEUR



AVERTISSEMENT

Pour plus d'informations, consulter le chapitre "INFORMATIONS GÉNÉRALES" dans la section "Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)".

La fonction comprend le système "Alerte Attention Conducteur".



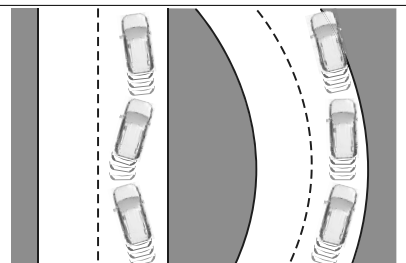
AVERTISSEMENT

En aucun cas, ces systèmes n'ont pour but de maintenir le conducteur éveillé ou de l'empêcher de s'endormir au volant. Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué. Faire une pause en cas de sensation de fatigue ou au minimum toutes les 2 heures.

Ce système se réinitialise si l'une des conditions suivantes est remplie :

- Le contact est coupé depuis quelques minutes.
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée et la porte conducteur est ouverte.

ALERTE ATTENTION CONDUCTEUR



207





Le système de détection de l'assoupissement du conducteur surveille la vigilance du conducteur. La surveillance de la vigilance du conducteur repose sur les changements de son comportement de conduite. Le système ne peut pas se substituer à la vigilance dont doit faire preuve le conducteur.

Il est recommandé de faire une pause dès que la fatigue se fait sentir ou au moins toutes les deux heures. Ne pas conduire si l'on se sent fatigué.



NOTE

Le système peut effectuer une procédure d'apprentissage pendant 5 minutes après le démarrage de la surveillance. Pendant cette période, le comportement individuel au volant du conducteur est analysé et aucune alerte n'est émise.

À un premier niveau d'alerte, le conducteur est averti par le message « **Faites une pause** » accompagné d'un signal sonore et du symbole . Un deuxième niveau d'alerte retentit lorsque le conducteur est très somnolent, le système déclenche une nouvelle alerte avec le symbole , le message « **Faites une pause** », accompagné d'un signal sonore plus fort. Dans certaines conditions routières telles qu'un revêtement de chaussée détérioré, le système peut déclencher des alertes indépendamment du niveau de vigilance du conducteur.



NOTE

Après ce premier avertissement, si le conducteur est toujours somnolent ou fortement somnolent, le système déclenche de nouveau le signal sonore et



le témoin d'avertissement toutes les 10 minutes (cycle).



AVERTISSEMENT

Limitations du système Le système peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- la caméra frontale est défaillante
- le système du volant est défaillant

Risque De Déclenchements Indésirables

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lorsqu'une roue de secours "compacte" est montée.
- En cas de remorquage du véhicule.
- Conduite en mode tout-terrain.
- Conduite sur anneaux de vitesse.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, la fonction est automatiquement activée. Les réglages peuvent être modifiés à partir du combiné d'instruments à l'aide des commandes au volant.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume sur le combiné d'instruments.

Le faire vérifier par le réseau Après-vente STELLANTIS ou un atelier qualifié.

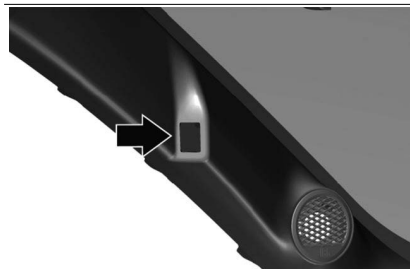
Détection De Somnolence Et De Distraction Du Conducteur Par La Caméra De Surveillance Du Conducteur

(suivant version/marché)

Le système surveille et analyse les signes visuels et la somnolence et la distraction du conducteur en surveillant les mouvements du visage, de la tête et des yeux.

Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 20 km/h.

Le système n'enregistre aucune vidéo et ne permet pas d'identifier le conducteur.



208

Les signes visuels de somnolence et de distraction du conducteur peuvent être les suivants :

- le conducteur détourne son regard plus longtemps ou plus fréquemment de la circulation
- Signes de micro-sommeil

Si le système détecte certains mouvements du visage, par exemple une fermeture complète des yeux pendant un certain temps, ou analyse un certain niveau de somnolence ou de distraction, une alerte est déclenchée.

Alerte du conducteur

Le conducteur est alerté par un message et un signal sonore retentit. De plus, apparaît au combiné numérique.

Si un niveau grave de somnolence ou de distraction est détecté, par exemple

micro-sommeil, endormissement, le conducteur est immédiatement alerté par un message, accompagné de et d'un signal sonore plus prononcé.



209



210

Réinitialisation

Selon la version, la détection de la somnolence et de la distraction du

conducteur est réinitialisée dans les situations suivantes :

- l'allumage a été coupé pendant quelques minutes
- la vitesse reste inférieure à 65 km/h pendant quelques minutes
- la ceinture de sécurité du conducteur a été détachée et la porte du conducteur a été ouverte
- le conducteur a changé
- le système est resélectionné

Limitations du système

Le système peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- Faible visibilité consécutive à un éclairage insuffisant de la chaussée, des chutes de neige, de fortes précipitations, du brouillard dense, etc.
- Éblouissement provoqué par les phares des véhicules approchant en sens inverse, lever/coucher de soleil, réflexions lumineuses les routes humides, sortie de tunnel, alternances d'ombre et de lumière, etc.


- zone du pare-brise face à la caméra masquée par de la saleté, de la neige, des autocollants, etc.
- Aucun marquage de voie détecté ou marquages de voie trop nombreux en raison de travaux routiers
- véhicules proches à l'avant
- aide au maintien de trajectoire avancée active
- routes sinueuses ou étroites
- caméra avant recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saletés, ou affectée par des dommages du pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants



La caméra de surveillance du conducteur peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :


- caméra de surveillance du conducteur recouverte de saletés ou d'objets étrangers, par exemple des autocollants
- conducteur portant des lunettes de soleil avec une transmission infrarouge solaire de moins de 70 %
- caméra de surveillance du conducteur exposée à des températures extrêmement élevées



Anomalie

Si le système présente un défaut,  s'affiche sur le combiné numérique, un message s'affiche et un signal sonore est émis. Faire appel au Réseau après-vente Fiat.

 s'allume au combiné numérique, accompagné d'un message indiquant que la caméra peut être occultée. Arrêter le véhicule et vérifier si la caméra a besoin d'être nettoyée. Si  reste allumé après avoir nettoyé la caméra, faire appel au Réseau après-vente Fiat.

 s'allume au combiné numérique, accompagné d'un message indiquant que la caméra de surveillance du conducteur n'est pas en mesure de détecter les mouvements du visage et/ou des yeux, par exemple à cause de lunettes de soleil.

AIDE AU CONTRÔLE DE VITESSE**CRUISE CONTROL**

(suivant version)

**AVERTISSEMENT**

Le régulateur de vitesse ne garantit pas le respect de la vitesse maximale autorisée.

et de la distance de sécurité entre les véhicules, le conducteur reste responsable de sa conduite.

Dans l'intérêt de la sécurité publique, n'utiliser le régulateur de vitesse que si les conditions de circulation le permettent pour conduire à une vitesse constante et maintenir une distance de sécurité adéquate.

Rester vigilant lorsque le régulateur de vitesse est activé. En cas d'appui maintenu sur l'une des touches de modification de la vitesse de consigne, un changement très rapide de la vitesse du véhicule peut survenir.

En cas de **forte descente**, le régulateur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser la vitesse du véhicule. En cas de **forte montée** ou de remorquage, la vitesse de consigne pourra ne pas être atteinte ou maintenue.

Limites de fonctionnement.

Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.
- En circulation dense (sauf versions avec fonction Stop & Go).
- Sur route sinueuse ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.
- En cas de conditions météorologiques défavorables.

En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.

Conduite sur un anneau de vitesse.

Roulage sur banc à rouleau.

Utilisation d'une roue de secours de type "galette".

Utilisation de chaînes à neige ou d'enveloppes antidérapantes.

Limites de fonctionnement

Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.
- Sur route sinueuse ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.
- En cas de conditions météorologiques défavorables.
- En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.
- Conduite sur un anneau de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.
- Utilisation d'une roue de secours de type "galette".
- Utilisation de chaînes à neige ou d'enveloppes antidérapantes.

Pour plus d'informations, consulter le chapitre "INFORMATIONS GÉNÉRALES" dans la section "Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)" et les

recommandations spécifiques sur le régulateur de vitesse.



NOTE

Dépassement de la vitesse de consigne

Vous pouvez dépasser **temporairement** la vitesse en appuyant sur la pédale d'accélération (le signal de pause apparaît). Pour revenir au réglage de la vitesse, appuyer sur SET+ / SET-, la vitesse réglée sera égale à la vitesse actuelle du véhicule (lorsque la vitesse réglée est à nouveau atteinte, le signal de pause disparaît).

Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à la valeur programmée par le conducteur (vitesse de consigne), sans action sur la pédale d'accélérateur.

La mise en marche du dispositif Cruise Control est manuelle.

Elle nécessite une vitesse minimale du véhicule de 40 km/h.

Avec une boîte de vitesses manuelle, le troisième rapport au minimum doit être engagé.

Avec une boîte de vitesses automatique, le mode **D** ou le deuxième rapport ou supérieur en mode **M** doit être engagé.

Avec un sélecteur de mode de conduite, le mode **D** ou **C** doit être engagé.



NOTE

Quel que soit le type de boîte de vitesses, la régulation reste active après un changement de rapport sur les motorisations équipées de la fonction Stop & Start.

La coupure du contact annule toute vitesse de consigne.

Affichages Au Combiné D'instruments



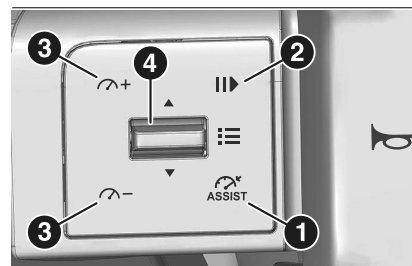
211

- Indication de sélection du mode régulateur
- Symbole du régulateur de vitesse illustré avec "pause" (quand le système est en pause), Symbole du

régulateur de vitesse illustré avec "on" (quand la fonction est activé)

- Valeur de la vitesse de consigne

Mise En Marche/Pause



212

- Appuyer sur le bouton **1** pour sélectionner le mode régulateur de vitesse ; la fonction est en pause
- Appuyer sur **3** vers le haut/bas pour activer le régulateur de vitesse et enregistrer un réglage de vitesse dès que la vitesse du véhicule atteint le niveau souhaité
- Une pression sur le bouton **2-I I>** permet d'interrompre momentanément la fonction
- Une pression sur **2-I I>** ou **3** relance le régulateur de vitesse



**NOTE**

Le fonctionnement du Cruise control est aussi momentanément interrompu (pause) :

- par appui sur la pédale de frein
- automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC)
- par passage au point mort ou engagement de la marche arrière
- par appui sur la pédale d'embrayage plus de 5 secondes
- par utilisation du frein de stationnement électrique

Modification De La Vitesse De Consigne

Le cruise control doit être actif. Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des incréments de +/- 1 km/h (1 mph), appuyer brièvement et successivement vers le haut/bas sur **3** pour augmenter/diminuer la vitesse.
- Pour des incréments de +/- 5 km/h (3 mph), appuyer vers le haut/bas

sur **3** et le maintenir enfoncé pour augmenter/diminuer la vitesse.

**AVERTISSEMENT**

L'appui maintenu prolongé vers le haut / bas sur **3** entraîne une modification très rapide de la vitesse du véhicule.

Par prudence, il est recommandé de retenir une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle du véhicule, afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule.

Arrêt

Appuyer sur **1** : l'affichage des informations liées au régulateur de vitesse disparaît.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne. Le faire vérifier par le réseau Après-vente STELLANTIS ou un atelier qualifié.

LIMITEUR DE VITESSE

(suivant version)

**AVERTISSEMENT**

Pour plus d'informations, consulter le chapitre "INFORMATIONS GÉNÉRALES" dans la section "Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)".

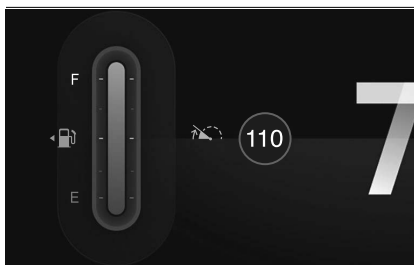
Ce système empêche le véhicule de dépasser la vitesse programmée par le conducteur (vitesse de consigne). La mise en marche du limiteur de vitesse est manuelle. La vitesse de consigne minimale est de 30 km/h.

**NOTE**

La coupure du contact annule toute vitesse de consigne.

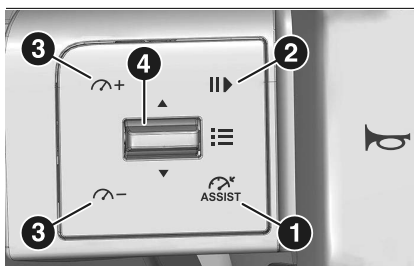
Affichages Au Combiné D'instruments

- Indication de sélection du mode limiteur
- Marche du limiteur, pause de la vitesse
- Valeur de la vitesse de consigne



213

Mise En Marche/Pause



214

- Appuyer deux fois sur **1-ASSIST** pour sélectionner le mode limiteur de vitesse ; la fonction est en pause.
- Appuyer sur **3** vers le haut/bas pour activer le régulateur de vitesse et enregistrer un réglage de vitesse dès que la vitesse du véhicule atteint le niveau souhaité.

Une nouvelle pression sur **2-||>** permet d'interrompre momentanément la fonction.

Appuyer sur **2-||>** ou **3** pour relancer le régulateur de vitesse.

Réglage De La Vitesse De Consigne

Il n'est pas nécessaire de mettre en marche le limiteur pour régler la vitesse. Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des incréments de +/- 1 km/h (1 mph), appuyer brièvement et successivement vers le haut/bas sur **3** pour augmenter/diminuer la vitesse.
- Pour des incréments de +/- 5 km/h (3 mph), appuyer vers le haut/bas sur **3** et le maintenir enfoncé pour augmenter/diminuer la vitesse.

Dépassement Temporaire De La Vitesse De Consigne

Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur.

Le limiteur est neutralisé momentanément et la vitesse de consigne affichée clignote.

Relâcher la pédale d'accélérateur pour revenir au-dessous de la vitesse de consigne.

Lorsque le dépassement n'est pas dû à l'action du conducteur (ex. : en cas de forte pente).



AVERTISSEMENT

*En cas de forte descente ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne.
Freiner si nécessaire pour maîtriser l'allure du véhicule.*

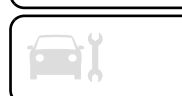
Lorsque la vitesse du véhicule retrouve le niveau de la vitesse de consigne, le limiteur fonctionne de nouveau : l'affichage de la vitesse de consigne redevient fixe.

Arrêt

Appuyer sur **1-ASSIST** : l'affichage des informations liées au limiteur de vitesse disparaît.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne. Le faire vérifier par le réseau Après-vente STELLANTIS ou un atelier qualifié.



ALERTE DE DÉPASSEMENT DE VITESSE

(pour les pays du Golfe uniquement)
 Une alerte sonore de dépassement de vitesse se déclenche lorsque le véhicule dépasse un seuil prédéfini.
 Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 120 km/h, l'alerte retentit une fois pendant 4 secondes.
 L'avertissement visuel commence lorsque la vitesse du véhicule dépasse pour la première fois 120 km/h et continue tant que la vitesse du véhicule reste supérieure à 120 km/h ou diminue de 120 km/h à 118 km/h.



215

ASSISTANCE EN MODE TOUT-TERRAIN ET GAMME BASSE

SYSTÈME D'ASSISTANCE AU DÉMARRAGE EN PENTE (HSA)

Ce système maintient le véhicule immobilisé un court instant (environ 2 secondes) lors d'un démarrage en pente, le temps de passer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur.

Le système est actif uniquement lorsque :

- Le véhicule a été complètement immobilisé pied sur la pédale de frein.
- Certaines conditions de pente sont réunies.
- La porte conducteur est fermée.



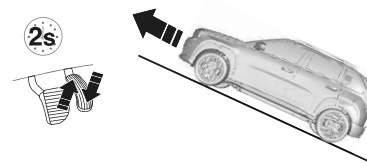
AVERTISSEMENT

*Ne pas sortir du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente.
 Si quelqu'un doit sortir du véhicule moteur tournant, serrer manuellement le frein de stationnement. Puis vérifier que le voyant*

*de frein de stationnement et le voyant **P** de la commande sont allumés de manière fixe.*

L'aide au démarrage en pente ne peut pas être désactivée. Cependant, l'utilisation du frein de stationnement pour immobiliser le véhicule interrompt son fonctionnement.

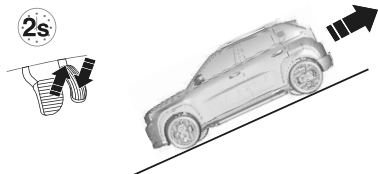
Fonctionnement



216

En pente montante, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein si le mode D ou C est sélectionné sur

le sélecteur de mode de conduite (version électrique).
Si le mode D ou L est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique (version hybride).
Si la première vitesse ou le point mort est engagé sur la boîte de vitesses manuelle.



217

En pente descendante, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message.

Le faire vérifier par le réseau Après-vente STELLANTIS ou un atelier qualifié.

ASSISTANCE DANS LE CADRE D'AUTRES FONCTIONS UTILITAIRES

TIRE PRESSURE MONITORING SYSTEM (TPMS)

Ce système alerte le conducteur lorsqu'un ou plusieurs pneus présentent une perte de pression. L'alerte est remontée lorsque le véhicule roule, et non à l'arrêt.

Il compare les informations données par les capteurs de vitesse de roues à des **valeurs de référence qui doivent être réinitialisées après chaque réajustement de la pression des pneus ou un changement de roue.**

Il tient compte des dernières valeurs mémorisées lors de la demande de réinitialisation. Il est donc indispensable que la pression des pneus soit correcte lors de l'opération. Cette opération est de la responsabilité du conducteur.



AVERTISSEMENT

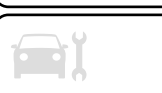
*La détection de sous-gonflage ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.
Ce système ne dispense pas de contrôler la pression de gonflage des pneus (y compris celle de la roue de secours), surtout avant un long trajet.
Rouler avec des pneus sous-gonflés, notamment en conditions défavorables (forte charge, vitesse élevée, long trajet) :*

- nuit à la tenue de route
- allonge les distances de freinage
- provoque l'usure prématurée des pneumatiques
- augmente la consommation d'énergie



NOTE

*Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneus.
Pour plus d'informations sur l'identification du véhicule, voir la rubrique correspondante.*





AVERTISSEMENT

Contrôle de la pression des pneus

Ce contrôle doit être effectué mensuellement "à froid" (véhicule à l'arrêt depuis 1 h ou après un trajet inférieur à 10 km effectué à vitesse modérée). Dans le cas contraire, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

Alerte De Sous-Gonflage



Elle est signalée par l'allumage fixe de ce voyant, accompagné d'un signal sonore et, suivant équipement, de l'affichage d'un message.

- Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.
- S'arrêter dès que les conditions de circulation le permettent.



AVERTISSEMENT

La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneu. Ne pas se contenter d'un seul contrôle visuel.

Rouler à trop basse vitesse ne garantit pas une surveillance optimale. L'alerte ne se déclenche pas immédiatement en cas de perte soudaine de pression ou d'éclatement du pneu. Ceci est dû à l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes. L'alerte peut être un peu retardée à des vitesses inférieures à 40 km/h, ou par un style de conduite dynamique.

Le système de détection de sous-gonflage des pneus ne peut pas indiquer une chute soudaine de la pression des pneus (par exemple, lorsqu'un pneu éclate). Dans ce cas, arrêtez le véhicule en freinant avec précaution et en évitant un braquage brusque.

- À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneu, contrôler à froid la pression des quatre pneus.
- S'il n'est pas possible d'effectuer ce contrôle immédiatement, rouler prudemment à vitesse réduite.
- En cas de crevaison, utiliser le kit de dépannage provisoire de pneu ou la roue de secours (suivant équipement).



NOTE

L'alerte est maintenue jusqu'à la réinitialisation du système.

La présence du système de détection de sous-gonflage des pneus ne permet pas au conducteur de négliger les contrôles réguliers de la pression des pneus, y compris la roue de secours, et l'entretien correct. Le système n'est pas utilisé pour signaler une anomalie possible des pneus.

Les changements de température à l'extérieur peuvent causer la variation de la pression des pneus. Le système peut indiquer temporairement une insuffisance de pression. Dans ce cas, vérifiez la pression de gonflage avec les pneus refroidis et, en cas de nécessité, augmentez la pression de gonflage.

Réinitialisation

Réinitialiser le système après chaque ajustement de la pression d'un ou de plusieurs pneus, et après le changement d'une ou de plusieurs roues.

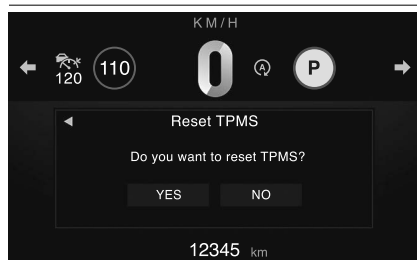


AVERTISSEMENT

Avant de réinitialiser le système, s'assurer que la pression des 4 pneus est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule

et conforme aux valeurs inscrites sur l'étiquette de pression des pneus. Vérifier la pression des 4 pneus avant d'effectuer la réinitialisation. Le système ne prévient pas si la pression est incorrecte au moment de la réinitialisation.

Véhicule à l'arrêt, le système peut être réinitialisé à partir du combiné de bord à l'aide des commandes au volant.



218

Un signal sonore et l'affichage d'un message confirment la réinitialisation.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces voyants s'allument sur le combiné d'instruments. Un message apparaît accompagné d'un signal sonore. Dans ce cas, la surveillance de sous-gonflage des pneumatiques n'est plus assurée. Le faire vérifier par le réseau

Après-vente STELLANTIS ou un atelier qualifié.



NOTE

Roue de secours non homogène ou de type "galette"

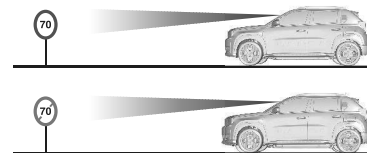
L'utilisation de ce type de roue peut suspendre la surveillance. Dans ce cas, le témoin de dysfonctionnement s'allume et disparaît une fois la roue remplacée par une de taille homogène aux autres, le réajustement des pressions et la réinitialisation effectués.

SPEED LIMIT INFORMATION



AVERTISSEMENT

Pour plus d'informations, consulter le chapitre "INFORMATIONS GÉNÉRALES" dans la section "Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)".






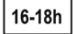


219

Ce système affiche au combiné la vitesse maximale autorisée localement, à partir de :

- Panneaux de limitation de vitesse détectés par la caméra.
- Informations de limitation de vitesse issues des services connectés.
- Panneaux indiquant une zone de rencontre détectés par la caméra.
- Certains panneaux détectés par la caméra.



Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
<p>Limitation de vitesse en cas de pluie Exemple :</p> 	<p>Si la commande d'essuie-glaces est en position "balayage intermittent" ou "balayage automatique" (afin que le capteur de pluie soit activé) : 110 km/h (par exemple)</p>
<p>Limitation de vitesse en cas de remorquage Exemple :</p> 	<p>Si un attelage homologué est fixé sur le véhicule : 90 km/h (par exemple)</p>
<p>Limitation de vitesse applicable pendant une certaine distance Exemple :</p> 	<p>70 km/h (par exemple)</p>
<p>Limitation de vitesse pour les véhicules dont le poids total autorisé en charge ou le poids total roulant autorisé est inférieur à 3,5 tonnes Exemple :</p> 	<p>90 km/h (par exemple)</p>
<p>Limitation de vitesse en cas de neige Exemple :</p> 	<p>Si la température extérieure est inférieure à 3 °C : 30 km/h (19 mph) (par exemple) avec un symbole de flocon de neige</p>
<p>Limitation de vitesse pendant certains horaires Exemple :</p> 	<p>30 km/h (19 mph) (par exemple) avec un symbole d'horloge</p>



AVERTISSEMENT

Afin d'obtenir une information de limitation de vitesse issue du système de navigation pertinente, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie du système de navigation embarqué. Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est transmise via l'unité de télématique et supprimée immédiatement après traitement. La géolocalisation du véhicule n'est pas toujours possible. Celle-ci n'est pas influencée par les paramètres de confidentialité du véhicule.

L'unité de la limitation de vitesse (km/h ou mph) dépend du pays traversé. Elle est à prendre en compte lors du respect de la vitesse maximale autorisée. Pour que le système fonctionne correctement lors d'un changement de pays, l'unité de vitesse du combiné doit correspondre à celle du pays de circulation.

La lecture automatique des panneaux est un système d'aide à la conduite et n'affiche pas toujours les limitations de vitesse correctes.

Les panneaux de limitation de vitesse présents sur la route sont toujours prioritaires par rapport à l'affichage à ceux affichés par le système.

Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.



NOTE

Les limitations de vitesse spécifiques, telles que celles destinées aux poids lourds, ne sont pas affichées. L'affichage de la limitation de vitesse dans le combiné s'actualise au dépassement d'un panneau de signalisation destiné aux voitures (véhicules légers).

Affichages Au Combiné D'instruments



220

1. Indication de la limitation de vitesse détectée
2. Fin de l'indication du limiteur de vitesse (selon version)



221

À la détection d'une information de limitation de vitesse, le système affiche la valeur, accompagnée d'un signal sonore.



NOTE

Ce signal sonore est émis si le son de changement de limite de vitesse est activé au préalable dans la fonction **Panneaux routiers** de l'application de l'écran tactile ADAS.





222

Pour une vitesse maximale proposée, lorsque la vitesse du véhicule la dépasse, la vitesse s'affiche en clignotant pendant plusieurs secondes. Si le véhicule continue à dépasser la vitesse maximale, la vitesse s'affiche en clignotant pendant quelques secondes supplémentaires, accompagnée d'un signal sonore.

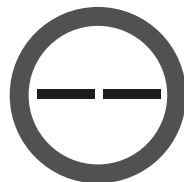
En cas de conduite sur des routes sans limites de vitesses, par ex. sur

les autoroutes allemandes, le panneau suivant s'affiche :



223

Si le système est activé, mais ne détecte pas de panneau de limite de vitesse, le panneau suivant s'affiche :



224

Limites De Fonctionnement

Le système ne prend pas en compte les réductions de limitations de vitesse

imposées notamment dans les cas suivants :

- Pollution atmosphérique.
- Remorquage (selon version).
- Conduite avec roue de secours de type galette ou chaînes à neige.
- Pneumatique réparé avec le kit de dépannage provisoire.
- Jeunes conducteurs.

Il est possible que le système n'affiche pas de limitation de vitesse s'il ne détecte pas de panneaux pendant une certaine durée et dans les situations suivantes :

- Signalisation routière non conforme à la norme.
- Panneaux masqués, endommagés ou déformés.

Paramètres

Désactivation/Activation

Par défaut, le signal sonore d'alerte de dépassement de vitesse est activée à chaque démarrage du moteur.

Vous pouvez activer/désactiver l'alerte de dépassement de vitesse en appuyant sur le bouton du tableau de bord et en le maintenant enfoncé.

Vous pouvez activer/désactiver le son de changement de limitation de vitesse via le tableau de bord, à l'aide des commandes au volant.



225



NOTE

Le signal sonore d'alerte de dépassement de vitesse est activé à chaque démarrage du moteur

Il est possible d'activer/désactiver le signal sonore d'alerte de dépassement de vitesse dans le menu du combiné d'instruments. Ce choix sera mémorisé à la coupure du contact.



Si le signal sonore d'alerte de dépassement de vitesse est désactivé, ce voyant s'allume quelques secondes au combiné d'instruments.

Dysfonctionnement

Le système peut être défectueux ou indisponible.

Le faire vérifier par le réseau Après-vente STELLANTIS ou un atelier qualifié.



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume sur le combiné d'instruments. Le faire vérifier par le réseau Après-vente STELLANTIS ou un atelier qualifié.



Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message « **Capteur d'assistance à la conduite sale : nettoyer le capteur, consulter le Manuel de l'utilisateur** » si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.

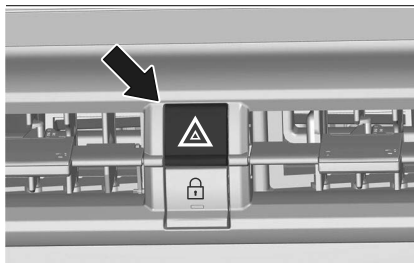
Le système est de nouveau opérationnel après nettoyage du champ de détection



EN CAS D'URGENCE

FEUX DE DÉTRESSE	227
ASSIST ET SOS	227
TRIANGLE DE PRÉSIGNALISATION	229
MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET CHANGEMENT D'UNE ROUE .	230
KIT DE RÉPARATION DES PNEUS	237
REMORQUAGE DU VÉHICULE - REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE.....	241
BATTERIE 12V / BATTERIE D'ACCESSOIRES.....	242
ENREGISTREMENT DES DONNÉES D'ÉVÈNEMENTS ...	249

FEUX DE DÉTRESSE



226

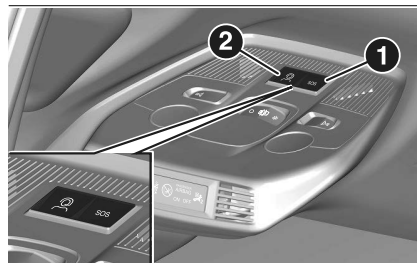
Appuyer sur ce bouton rouge, tous les feux indicateurs de direction clignotent. Ils peuvent fonctionner contact coupé.

ALLUMAGE AUTOMATIQUE DES FEUX DE DÉTRESSE

Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de décélération, les feux de détresse s'allument automatiquement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération.

Ils peuvent être éteints en appuyant sur le bouton.

ASSIST ET SOS



227

1. eCall (SOS)
2. ASSISTANCE

ECALL (SOS)

(suivant version/marché)
Le système eCall (SOS) peut être équipé de série sur votre véhicule ou proposé en option.

Le système eCall (SOS) fournit un contact direct avec les services d'urgence et est entièrement intégré au véhicule. Ce contact s'établit automatiquement via les capteurs intégrés au véhicule ou par un appui sur la touche 1.

Selon pays de commercialisation, le système eCall (SOS) correspond aux systèmes PE112, ERAGLONASS, 999, etc.

Le système eCall (SOS) est activé par défaut.

- Pour passer un appel d'urgence manuellement, appuyer sur la touche 1 pendant plus de 2 secondes.

L'allumage du voyant et un message vocal confirment que l'appel est lancé vers les services de secours. Le système eCall (SOS) localise immédiatement le véhicule et met le conducteur en contact avec les services de secours compétents.

- Appuyer de nouveau sur le bouton pour annuler immédiatement la demande.

Le voyant clignote pendant l'envoi des données du véhicule, puis reste allumé lorsque la communication est établie.



AVERTISSEMENT

En cas d'accident grave, détecté par les capteurs intégrés au véhicule tel que le calculateur d'airbags, un appel d'urgence est lancé automatiquement.



**NOTE**

Le système d'appel d'urgence eCall (SOS) est un service public d'intérêt général et gratuit.

Fonctionnement Du Système

- À la mise du contact, le voyant s'allume en rouge puis en vert et s'éteint : fonctionnement correct du système.
- Le voyant clignote en rouge : pile de secours à remplacer.
- Le voyant s'allume en rouge fixe : dysfonctionnement du système. Les services d'appels d'urgence et d'assistance risquent de ne pas fonctionner.
- Si le voyant ne s'allume pas à la mise du contact, il s'agit également d'un dysfonctionnement du système.

Si le problème persiste, consulter un réparateur qualifié dans les meilleurs délais.

**NOTE**

Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.

Lors d'une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système eCall (SOLS) est indisponible.

Traitement des données

Tout traitement de données à caractère personnel par la fonction eCall (SOS) est effectué dans le respect des règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par le Règlement 2016/679 (Règlement général sur la protection des données – RGPD) ou par le règlement britannique RGPD 2019 (Data Protection, Privacy and Electronic Communications) et la Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital des personnes concernées, conformément à l'Article 6 (1), paragraphe d) du RGPD. Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge de la fonction eCall (SOS) associé au numéro européen d'appel d'urgence 112. La fonction eCALL (SOS) ne peut collecter et traiter que les données suivantes sur le véhicule : numéro d'identification du véhicule, type de véhicule (véhicule de tourisme, véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois dernières positions et directions suivies, nombre de passagers, fichier journal

horodaté de l'activation automatique du système, avec horodatage. Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro 112.

Conservation des données

Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal.

Les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constamment effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées. Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

Accès aux données

Vous disposez d'un droit d'accès aux données et pouvez demander la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement des données vous concernant dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions du RGPD. Tout tiers auquel les données ont été divulguées doit être notifié de toute rectification, tout effacement ou toute limitation effectuée(e)

conformément au RGPD correspondant, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné.

Vous pouvez également exercer votre droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance compétente en matière de protection des données.

Pour faire valoir vos droits mentionnés ci-dessus, veuillez nous contacter par courrier électronique à l'adresse : privacyrights@stellantis.com.

Pour plus d'informations sur nos coordonnées, veuillez consulter notre Politique en matière de confidentialité et de cookies sur le site Internet de la Marque.

APPEL D'AIDE

(suivant version/marché)

- En cas d'immobilisation du véhicule, appuyer plus de 2 secondes sur la touche 2 pour demander une assistance (confirmée par un message vocal).
- Appuyer de nouveau sur le bouton pour annuler immédiatement la demande.



NOTE

Le mode Privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou position) entre le véhicule et STELLANTIS. Il peut être configuré au combiné d'instruments.

Si vous avez acheté votre véhicule en dehors du réseau, vous êtes invité à vérifier la configuration de ces services et pouvez en demander la modification auprès de votre réseau.

Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de votre choix.

Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.

Si l'utilisateur bénéficie de l'offre Stellantis Connect Box avec Pack SOS et Assistance inclus, il dispose de services complémentaires dans son espace personnel via le site Internet de son pays. Pour toute information relative au Pack SOS et Assistance, se référer aux conditions générales relatives à ces services.

1. Selon les conditions générales d'utilisation du service disponible en point de vente et sous réserve des limites technologiques et techniques.
2. Suivant la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "ASSISTANCE". La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible

en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

3. Suivant la couverture géographique des systèmes eCall (SOS), "ASSISTANCE" et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule. La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

TRIANGLE DE PRÉ-SIGNALISATION

(suivant version)

Ce dispositif réfléchissant et démontable est à installer au bord de la route lorsqu'un véhicule est en panne ou accidenté.

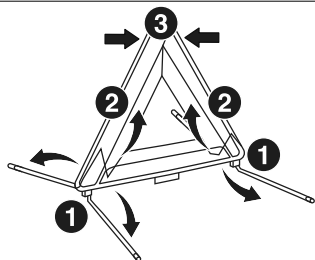


AVERTISSEMENT

Avant de descendre du véhicule. Allumer les feux de détresse, puis enfilez le gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.



MONTAGE ET POSITIONNEMENT DU TRIANGLE



228

Pour les versions où un triangle est fourni comme équipement d'origine, se reporter à l'illustration ci-dessus. Pour les autres versions, se reporter aux instructions de montage fournies avec le triangle.

Le triangle de présignalisation est rangé dans le coffre (voir la section Outillage de bord).

Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET CHANGEMENT D'UNE ROUE

OUTILLAGE DE BORD

Ensemble des outils livrés avec le véhicule.

Sa composition dépend de l'équipement de votre véhicule :

- Kit de dépannage provisoire de pneumatique (suivant version)
- Roue de secours type « galette » (suivant version)

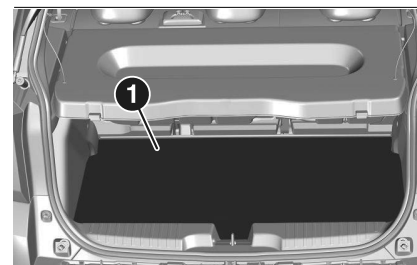


AVERTISSEMENT

L'outillage de bord est spécifique au véhicule et peut varier selon version. Ne pas l'utiliser pour d'autres usages.

Accès À L'outillage

L'essentiel des outils est rangé dans le coffre. Soulever le tapis (1).

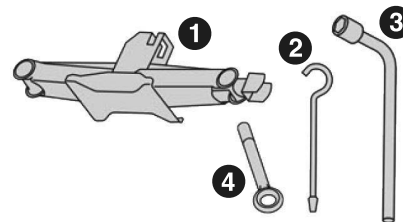


229

Véhicules avec une roue de secours de type "galette"

(suivant version)

Les outils se trouvent dans la boîte à outils sous la moquette ou dans un sac dédié.



230

1. Cric
Pour soulever le véhicule.

2. Poignée du cric
3. Clé de roue
Pour déposer les vis de fixation de la roue.
4. Anneau amovible de remorquage

Pour plus d'informations sur le **Remorquage du véhicule** et l'utilisation de l'anneau amovible, se reporter à la rubrique correspondante. **Important**

Pour plus d'informations sur la **Roue de secours**, se reporter à la rubrique correspondante.



AVERTISSEMENT

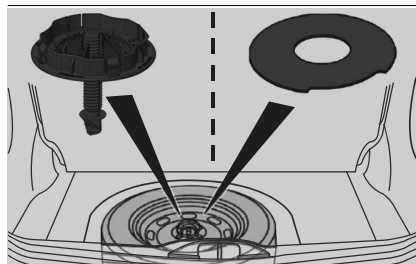
Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneumatique endommagé. Ne pas utiliser un autre cric que celui fourni avec le véhicule

Si le véhicule n'est pas équipé de son cric d'origine, consulter le Réseau ou à un atelier qualifié afin d'obtenir celui prévu par le Constructeur.

Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive Machines 2006/42/CE, et est également conforme à la réglementation UKCA, telle que définie dans le Règlement n° 1597 de 2008 sur la fourniture de machines (sécurité).

Le cric ne nécessite aucun entretien.

Accès à la roue de secours



231

La roue de secours à usage temporaire est située dans le compartiment de chargement, sous le revêtement de plancher. La roue de secours à usage temporaire est fixée par un écrou à oreilles. Dévissez l'écrou et retirez la roue de secours.

Ne monter qu'une seule roue de secours à usage temporaire.

Ne pas rouler à plus de 80 km/h.

Prendre les virages lentement.

Ne pas l'utiliser pendant une période prolongée.



NOTE

Selon version, la roue de secours est homogène en tôle, non homogène ou de type « galette ».



AVERTISSEMENT

Un pneu crevé ou un cric projeté vers l'avant en cas de collision ou d'arrêt brusque peut mettre en danger les occupants du véhicule. Pour cette raison, le cric et le pneu crevé doivent toujours être replacés dans le compartiment approprié du coffre.



AVERTISSEMENT

Il est extrêmement dangereux de tenter de changer une roue du côté du véhicule proche de la voie de circulation : veiller à ce que le véhicule soit suffisamment éloigné de la chaussée pour éviter d'être écrasé.

Indiquer la présence du véhicule à l'arrêt conformément à la réglementation en vigueur : feux de détresse, triangle de signalisation, etc. Les personnes à bord doivent sortir du véhicule, surtout s'il est lourdement chargé, et attendre que la roue soit remplacée à l'écart de la menace posée par la circulation. Sur des pentes ou des routes non asphaltées, bloquer les roues avec les cales fournies (suivant version).

Les caractéristiques de conduite du véhicule sont différentes avec la roue de secours.

Éviter les démarrages et les arrêts brusques, les virages serrés ou rapides. La



durée de vie globale de la roue compacte de secours est d'environ 3 000 km, après quoi le pneu doit être remplacé par un autre du même type. Ne jamais installer un pneu standard sur une jante conçue pour une roue de secours compacte. Faire réparer et remonter la roue le plus rapidement possible. L'utilisation de deux roues compactes de secours ou plus en même temps est interdite. Ne pas graisser les filets des boulons avant de les monter : ils peuvent se desserrer pendant la conduite !

La roue compacte de secours est spécifique à la voiture : ne pas l'utiliser sur d'autres modèles, ou ne pas utiliser la roue compacte de secours d'autres modèles sur votre véhicule. La roue compacte de secours ne doit être utilisée qu'en cas d'urgence.

Ne jamais l'utiliser plus que strictement nécessaire et ne jamais dépasser jamais 80 km/h. "Avertissement ! Pour usage temporaire uniquement ! 80 km/h maximum !" La remplacer par une roue standard dès que possible.

Ne jamais retirer et ne jamais recouvrir l'autocollant de la roue compacte de secours. Ne jamais installer un enjoliveur sur une roue compacte de secours. Les caractéristiques de conduite du véhicule sont différentes avec la roue compacte de secours. Éviter les accélérations et les freinages violents, les coups de volant brusques et les virages rapides.

Le cric est un outil exclusivement conçu pour changer une roue en cas de crevaison ou de dommage à un pneu du véhicule sur lequel il est monté ou sur des véhicules du même modèle. Tout autre usage, par exemple levage d'autres modèles de véhicule ou d'objets différents, est strictement interdit. Ne jamais l'utiliser pour effectuer des opérations d'entretien ou des réparations sous le véhicule ou pour changer des pneus d'été/d'hiver et vice-versa. Il est recommandé de contacter le Réseau STELLANTIS. Ne jamais passer sous le véhicule en position soulevée : l'utiliser uniquement dans les positions indiquées. Ne pas utiliser le cric pour des charges supérieures à celles indiquées sur l'étiquette du cric.

Ne jamais démarrer le moteur avec le véhicule soulevé. Si le véhicule est soulevé plus que nécessaire, il pourrait devenir plus instable et chuter violemment. Par conséquent, soulever la voiture juste assez pour accéder à la roue de secours type "galette" (suivant version).

Pour tourner la poignée du cric, s'assurer qu'elle peut tourner librement sans que la main n'entre en contact avec le sol. Les composants mobiles du cric (vis et joints) peuvent aussi provoquer des blessures ; ne pas les toucher. En cas de contact avec la graisse de lubrification, se laver méticuleusement.

La roue compacte de secours ne peut pas être équipée de chaînes à neige. Si un pneu avant (d'entraînement) est crevé

et qu'il faut des chaînes, utiliser une roue standard de l'essieu arrière et poser la roue compacte de secours sur l'essieu arrière. De cette façon, avec deux roues motrices normales au niveau de l'essieu avant, il est possible d'utiliser des chaînes à neige.

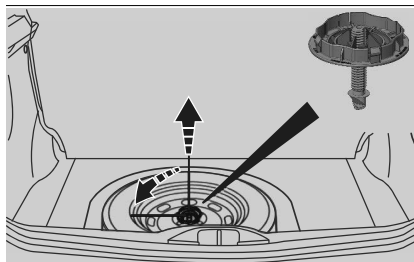
Ne pas graisser les boulons de roue.

Veiller à toujours utiliser les boulons de roue corrects en cas de remplacement des roues. Lors de l'installation de la roue de secours pour une utilisation temporaire, les boulons des roues en alliage peuvent également être utilisés.



NOTE

L'utilisation d'une roue de secours plus petite que les autres roues ou en combinaison avec des pneus d'hiver peut affecter la maniabilité. Faites réparer le pneu défectueux dès que possible.



232

- Déclipper la boîte de rangement des outils (roue de secours homogène).
- Dévisser l'écrou central.
- Retirez le dispositif de fixation (écrou et vis).
- Relevez la roue de secours vers vous par l'arrière.
- Retirez la roue du coffre.



NOTE

En l'absence de roue dans la cuvette, le dispositif de fixation (écrou et vis) ne peut être remis en place.

DÉMONTAGE D'UNE ROUE



AVERTISSEMENT

Stationnement du véhicule

Immobiliser le véhicule de façon à ne pas gêner la circulation : le sol doit être horizontal, stable et non glissant.

Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique et couper le contact.

Vérifier l'allumage fixe des voyants de frein de stationnement au combiné d'instruments.

S'assurer impérativement que les occupants sont sortis du véhicule et à l'abri dans une zone garantissant leur sécurité.

Placer une cale, si nécessaire, sous la roue diagonalement opposée à celle à remplacer.

Ne jamais s'engager sous un véhicule levé par un cric ; utiliser une chandelle.

Veiller à ce que le cric soit bien stable.

Si le sol est glissant ou meuble, le cric peut glisser ou s'effondrer - risque de blessures ! Veiller à placer le cric strictement à l'un des points de levage sous le véhicule, en vérifiant que la tête du cric est centrée sous la zone de contact du véhicule. Dans le cas contraire, il existe

un risque de dommages au véhicule ou de chute du cric - risque de blessures !



NOTE

Roue avec enjoliveur

Lors du démontage de la roue, retirer d'abord l'enjoliveur en tirant avec les deux mains sur l'un des bras supérieurs.

Lors du remontage de la roue, remonter l'enjoliveur en commençant par placer son encoche en regard de la valve, et appuyer sur son pourtour avec la paume de la main.

Rangement de la roue endommagée

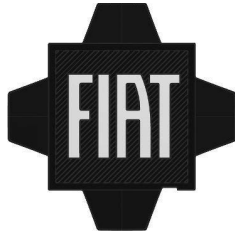
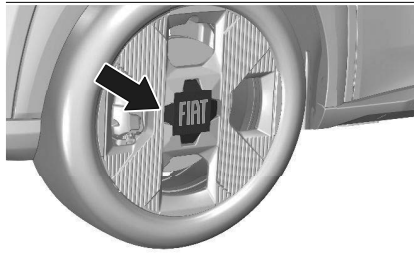
Pour ranger une roue aluminium, retirer au préalable l'enjoliveur de centre de roue afin de pouvoir mettre en place le dispositif de fixation (écrou).

En cas de **roue de secours de type « galette »**, la roue endommagée ne peut se ranger sous le plancher. Elle doit être rangée dans le coffre ; utiliser une housse pour protéger l'intérieur du coffre.

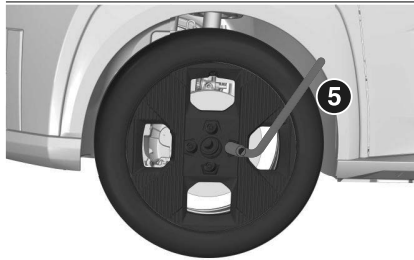
Retirer le cache-boulons avec un tournevis (non fourni).

Débloquer les autres boulons uniquement avec la clé démonte-roue **5**.

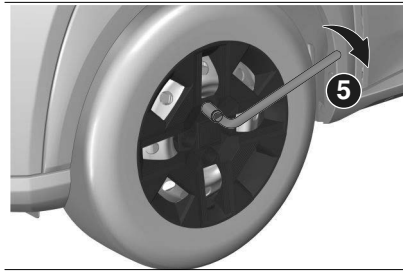




233



234

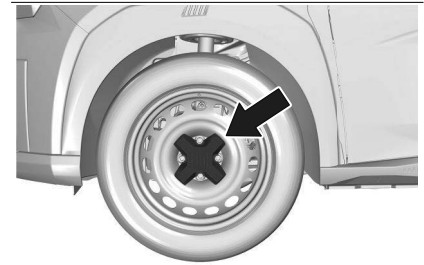


235

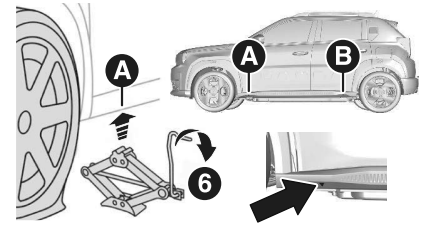
- Débloquer les boulons uniquement avec la clé démonte-roue **5**.
- Retirer le cache.



236



237

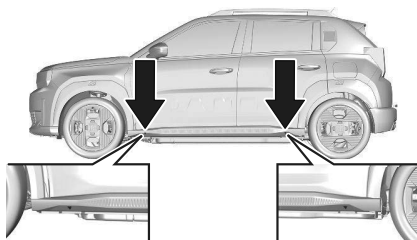


238

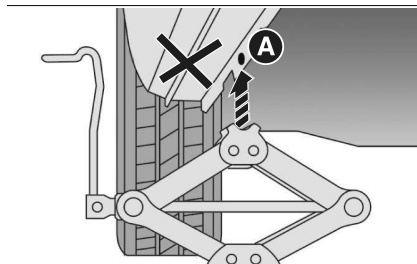
- Positionner la semelle du cric **6** au sol et s'assurer que celle-ci est à l'aplomb de l'emplacement avant **A** ou arrière **B** prévu sur le soubassement, le plus proche de la roue à changer.

Les positions de mise sur cric affichées concernent l'utilisation de bras de levage et de crics accessoires utilisés pour remplacer les pneus d'hiver/ été.

Position des bras avant et arrière de la plateforme de levage centrée sous le point de levage du véhicule concerné indiqué par le symbole sur le garnissage sous la porte.



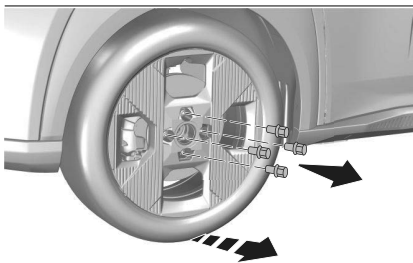
239



240

- Déployer le cric (6) jusqu'à ce que sa tête vienne en contact avec l'emplacement A ; la zone d'appui (A) de la voiture doit être bien insérée dans la partie centrale de la tête du cric.

- Lever le véhicule jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour mettre facilement ensuite la roue de secours (non crevée).
- Retirer les vis et les conserver dans un endroit propre.
- Dégager la roue.



241



242

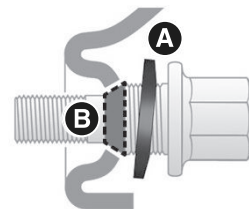
MONTAGE D'UNE ROUE



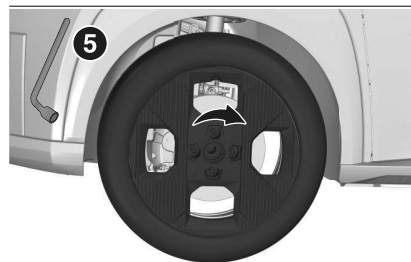
NOTE

Fixation de la roue de secours tôle ou de type "galette"

Dans le cas des roues aluminium, les rondelles A ne viennent pas en contact avec la roue de secours tôle ou de type "galette". Le maintien de la roue se fait par l'appui conique B de chaque vis.

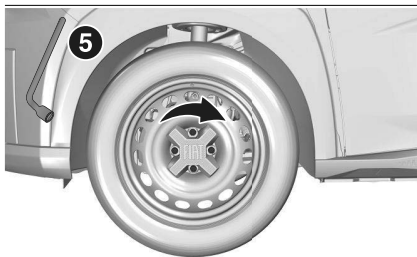


243



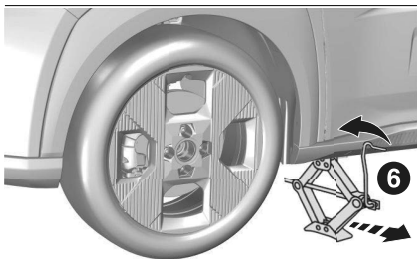
244



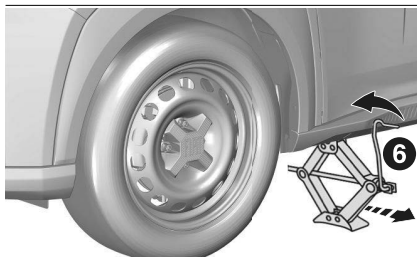


245

- Mettre en place la roue sur le moyeu.
- Visser les vis à la main jusqu'en butée.
- Effectuer un pré-serrage des vis uniquement avec la clé démonte-roue 5.

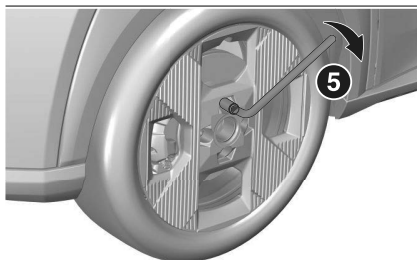


246



247

- Redescendre le véhicule à fond.
- Replier le cric 6 et le dégager.



248

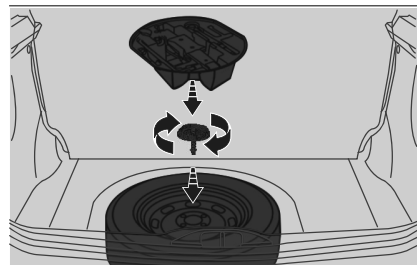


249

- Bloquer les vis uniquement avec la clé démonte-roue 5.
- Reposer le cache-boulons.
- Ranger l'outillage.

REMISE EN PLACE DE LA ROUE DE SECOURS

(suivant version)



250

- Remettre en place la roue de secours dans son logement.

- Dévisser de quelques tours l'écrou sur la vis.
- Mettez en place le dispositif de fixation (écrou et vis) au centre de la roue.
- Serrer suffisamment l'écrou central pour bien maintenir la roue.
- Suivant version, remettre en place la boîte à outils au centre de la roue et la clipper.

APRÈS UN CHANGEMENT DE ROUE



AVERTISSEMENT

Avec une roue de secours non homogène ou de type "galette"

Désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (Active Safety Brake, etc.).

Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h (50 mph) ou la distance maximale de 80 km (50 miles).

Il est interdit de rouler avec plus d'une roue de secours de ce type.

Ne pas remonter l'enjoliveur provenant de la roue crevée.

Se rendre dans le réseau ou dans un atelier qualifié.

Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours.

Faire examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien pourra dire si le

pneu peut être réparé ou s'il doit être remplacé.



251

KIT DE RÉPARATION DES PNEUS

(suivant version)

Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer une **réparation temporaire** du pneu pour se rendre au garage le plus proche.

Il est prévu pour réparer la plupart des crevaisons se situant sur la bande de roulement.

Les dommages mineurs à la bande de roulement des pneus peuvent être réparés avec la trousse de réparation des pneus.

Ne pas enlever les corps étrangers du pneu. Les dommages de plus de 4 mm ou qui se trouvent sur le flanc du pneu

ne peuvent pas être réparés avec la trousse de réparation des pneus.



NOTE

Le circuit électrique du véhicule permet de brancher le compresseur à la prise 12 V pour la durée nécessaire à la réparation du pneumatique endommagé.

Pour plus d'informations sur l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.



AVERTISSEMENT

Les informations requises par la réglementation en vigueur sont indiquées sur l'étiquette de l'emballage de la trousse de réparation des pneus. Lisez attentivement l'étiquette avant l'utilisation et évitez tout usage inapproprié. La trousse doit être utilisée par des personnes adultes et ne peut être utilisée par des enfants.



NOTE

Le produit d'étanchéité est efficace à des températures extérieures jusqu'à -30 °C. Le produit d'étanchéité a une date de péremption et doit être remplacé périodiquement. Il est possible de réparer les pneus endommagés sur la bande de



roulement jusqu'à un diamètre maximal de 6 mm. Montrez la cartouche et l'étiquette au personnel qui doit manipuler le pneu réparé à l'aide de la trousse de réparation des pneus.

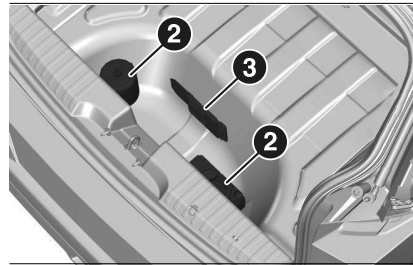


AVERTISSEMENT

En cas de réglage de la pression d'un ou de plusieurs pneus, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage.

Pour d'informations sur le système de **Détection de sous-gonflage**, se reporter à la rubrique correspondante.

Le kit de réparation des pneus (2), rangé dans le coffre, est constitué d'un compresseur de 12 V avec une cartouche de produit de colmatage et d'une étiquette de limite de vitesse. Le kit de réparation des pneus permet de régler la pression des pneus. Il y a également un triangle de présignalisation (3) dans le coffre.



252

PROCÉDURE DE RÉPARATION



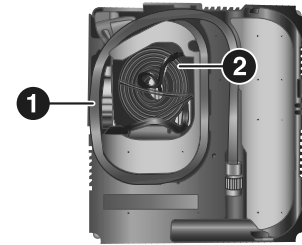
AVERTISSEMENT

Ne pas retirer les corps étrangers (par ex. : clou, vis) ayant pénétré dans le pneu.

- Stationner sans gêner la circulation et serrer le frein de stationnement.
- Appliquer les consignes de sécurité (feux de détresse, triangle de signalisation, gilet de sécurité...) selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
- Couper le contact.
- déposer la bouteille de produit d'étanchéité et le compresseur
- retirer l'étiquette de limite de vitesse du dessus de la bouteille de produit

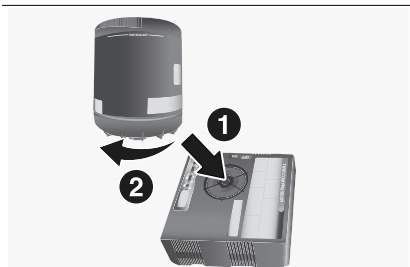
d'étanchéité et placer-la dans la zone visible du conducteur

- déposer le câble de connexion électrique (2) et le flexible d'air (1) des compartiments de rangement situés sous le compresseur



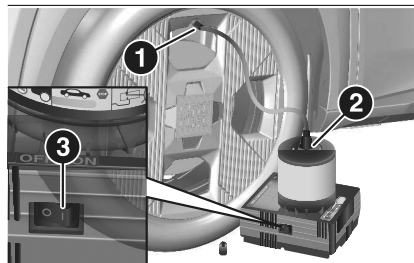
253

- relier la bouteille de produit d'étanchéité au compresseur (1) et tourner la bouteille de 1/4 de tour dans le sens des aiguilles d'une montre (2)



254

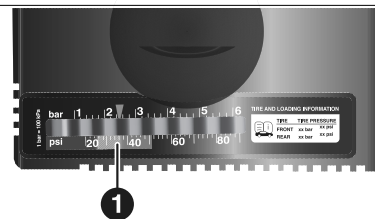
- dévisser le bouchon de valve du pneu défectueux et visser le flexible de remplissage sur la valve du pneu (1)
- visser l'autre extrémité du flexible de remplissage sur la bouteille du produit d'étanchéité (2)
- brancher la fiche du compresseur à la prise de courant 12V. Pour éviter de décharger la batterie classique, il est recommandé de faire tourner le moteur



255

REMARQUE Le circuit électrique du véhicule permet de brancher le compresseur à la prise 12V pour la durée nécessaire à la réparation du pneumatique endommagé.

- tourner le commutateur (3) sur I (ON) : tout le produit d'étanchéité est pompé dans le pneu, puis le pneu est gonflé
- vérifier la pression des pneus sur le manomètre (1) : si après 15 minutes l'indicateur n'est pas dans la zone verte, le pneu est trop endommagé. Dans ce cas, tourner le commutateur (3) à la position 0 (OFF) et demander l'aide d'un concessionnaire STELLANTIS



256

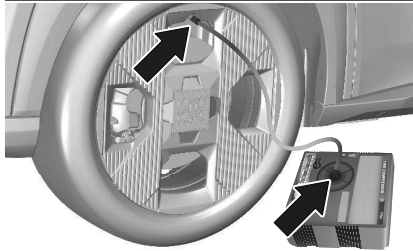
- Si l'indicateur atteint la zone verte, tourner l'interrupteur (3) sur 0 (OFF) et débrancher le câble de connexion électrique de la prise 12V
- détacher le kit de réparation de pneu de la valve de pneu et replacer la valve
- retirer la bouteille de produit d'étanchéité du compresseur en la tournant de 90° dans le sens anti-horaire et éliminer tout excès de produit d'étanchéité à l'aide d'un chiffon

Commencer à conduire dans 1 minute maximum. Vitesse maximale : 80 km/h (50 mph). Après environ 15 minutes de conduite, s'arrêter et vérifier la pression des pneus.



POUR VÉRIFIER LA PRESSION DES PNEUS

- ☐ vissez une extrémité du flexible d'air du compresseur directement sur la valve du pneu et l'autre extrémité sur le compresseur, sans raccorder la bouteille du produit d'étanchéité



257

- ☐ mettre l'interrupteur (3) en position I (ON) :
 - si l'indicateur de la jauge (1) atteint la pression prescrite dans les 15 minutes, arrêter le compresseur en tournant le commutateur (3) en position I (MARCHE), dévisser le flexible d'air du compresseur de la valve du pneu et remettre le bouchon de la valve en place
 - si le voyant n'atteint pas la pression prescrite dans

les 15 minutes, tourner le commutateur (3) à la position 0 (OFF) et demander l'aide d'un concessionnaire STELLANTIS.

- ☐ débrancher le compresseur de la prise de courant 12V.

RANGER LA TROUSSE DE RÉPARATION DES PNEUS DANS LE COMPARTIMENT DE CHARGEMENT

Le véhicule peut être utilisé sur une distance maximale de 1000 km (620 miles) à une vitesse maximale de : 80 km/h (50 mph). La trousse de réparation des pneus permet une réparation temporaire. Par conséquent, le pneu doit être examiné et réparé par un spécialiste dès que possible. Si l'indicateur n'atteint pas la pression prescrite dans les 15 minutes ou si une perte de pression est constatée après le second contrôle, le véhicule ne doit pas être utilisé. Arrêter le compresseur et demander l'aide d'un concessionnaire STELLANTIS.



AVERTISSEMENT

Les caractéristiques de conduite du pneu réparé sont gravement affectées. Il faut donc faire remplacer ce pneu dès que

possible. Si un bruit inhabituel se fait entendre ou si le compresseur devient chaud, arrêter le compresseur pendant au moins 30 minutes. La soupape de sécurité intégrée s'ouvre à une pression de 600 kPa (6 bars).

L'autocollant de limitation de vitesse doit être collé à l'intérieur du véhicule, dans l'environnement proche du conducteur, pour lui rappeler qu'une roue est en usage temporaire.

Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, c'est que le pneumatique n'est pas réparable ; consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

Le produit de colmatage est nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux. Tenir ce produit hors de portée des enfants.

La date limite d'utilisation du liquide est inscrite sur le flacon.

Après utilisation, ne pas jeter le flacon dans la nature, le rapporter dans le Réseau ou à un organisme chargé de sa récupération.

Ne pas oublier de se réapprovisionner avec un nouveau flacon disponible dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Ne dépassez pas une vitesse maximale de 80 km/h. Évitez toute accélération ou tout freinage brusque. La trousse de réparation des pneus permet une réparation temporaire. Par conséquent, le pneu doit être examiné et réparé par

un spécialiste dès que possible. Avant d'utiliser la trousse de réparation des pneus, assurez-vous que le pneu n'est pas excessivement endommagé et que la jante est en bon état, sinon ne l'utilisez pas et contactez l'assistance routière. Ne pas retirer les corps étrangers du pneu. Ne pas laisser le compresseur allumé pendant plus de 15 minutes consécutives - risque de surchauffe.

Si la valve est positionnée à 12 heures, tourner le pneu vers l'avant ou vers l'arrière d'un quart de tour.

REMORQUAGE DU VÉHICULE - REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE



AVERTISSEMENT

La conduite avec remorque soumet le véhicule tracteur à des sollicitations plus importantes et exige une attention particulière.

Véhicule neuf : ne pas tracter une remorque avant d'avoir roulé au minimum 1 000 kilomètres.



NOTE

Respecter les masses remorquables maximales.

En altitude : réduire la charge maximale de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude ; la densité d'air réduite en altitude diminue les performances du moteur.

Lorsque la température extérieure est élevée, laisser tourner le moteur 1 à 2 minutes après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.

Si un dispositif d'attelage d'origine est utilisé, l'aide au stationnement arrière se désactive automatiquement pour éviter d'activer le signal sonore.

POIDS SUR FLÈCHE

Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche (au point d'attelage du véhicule et de la remorque) approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

PNEUS

Vérifier la pression des pneus du véhicule tracteur et de la remorque en respectant les pressions recommandées.

ÉCLAIRAGE

Vérifier la signalisation électrique de la remorque et le réglage du site des projecteurs du véhicule.

REFROIDISSEMENT

En côte, tracter une remorque augmente la température du liquide de refroidissement.

La charge maximale remorquable dépend de l'inclinaison de la pente et de la température extérieure. La capacité de refroidissement du ventilateur n'augmente pas avec le régime moteur.

- Réduire la vitesse et le régime moteur, afin de limiter l'échauffement.
- Être en permanence attentif à la température du liquide de refroidissement.



En cas d'allumage de ce voyant d'alerte et du voyant **STOP**, arrêter le véhicule et couper le moteur dès que possible.

FREINS

Utiliser le frein moteur est recommandé pour limiter l'échauffement des freins.



Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

VENT LATÉRAL

Tenir compte de l'augmentation de la sensibilité au vent du véhicule.

BATTERIE 12V / BATTERIE D'ACCESSOIRES

BATTERIES DE DÉMARRAGE AU PLOMB



RESTRICTION

*Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb). Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères.
Déposer les batteries usées dans un point de collecte spécial.*



AVERTISSEMENT

*Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage.
Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie.*

Se laver les mains en fin d'opération.

Calculateurs électroniques / Projecteurs LED

Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs.

Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou projecteurs !

Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.

Batterie gelée

Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion !

Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

Boîte de vitesses automatique. *Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.*

Véhicules électriques



NOTE

En cas de batterie d'accessoires déchargée

La mise en route du moteur n'est plus assurée et la charge de la batterie de traction ne peut plus être effectuée.



AVERTISSEMENT

Avant toute intervention sur la batterie d'accessoires

*Sélectionner le mode **P**, couper le contact, vérifier que le tableau de bord est éteint et que le véhicule n'est pas branché.*

Dépannage d'un autre véhicule

Ne pas utiliser la batterie d'accessoires pour dépanner ou recharger la batterie d'un autre véhicule.

SYMBOLES



Pas d'étincelles ni de flammes nues, interdit de fumer.



Toujours protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent provoquer la cécité et des blessures.



Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.



La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou provoquer de graves brûlures.



Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.



Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie.

Mode opératoire pour démarrer le moteur à partir d'une autre batterie ou pour recharger la batterie déchargée (12 V ou 48 V).

- Accéder à la batterie 12 V.

Pour plus d'informations sur l'**accès à la batterie**, voir la rubrique correspondante.

- Si nécessaire, effectuer la procédure de débranchement/rebranchement de la batterie 12 V.

Pour plus d'informations sur le **Débranchement/rebranchement de la batterie**, voir la rubrique correspondante.

- Après le rebranchement de la batterie 12 V, exécuter les procédures de réinitialisation automatique des systèmes électroniques et la réinitialisation manuelle de certains équipements.

Pour plus d'informations sur la **Suite au rebranchement**, voir la section correspondante.

Pour Les Versions Essence

Mode opératoire pour démarrer le moteur à partir d'une autre batterie ou pour recharger la batterie déchargée.

Accès à la batterie

La batterie est située sous le capot moteur.

Pour accéder à la borne (+) :

- Déverrouiller le capot en actionnant la commande intérieure, puis la commande extérieure.

- Soulever le capot.

(+) Borne positive avec une cosse à verrouillage rapide.

(-) Borne négative.

Démarrage à partir d'une autre batterie

Lorsque la batterie du véhicule est déchargée, le moteur peut être démarré à l'aide d'une batterie de secours (externe ou d'un autre véhicule) et de câbles de secours ou bien à l'aide d'un booster de batterie.

Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie.

Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.

Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.

Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-glaces, feux, etc.). Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie, ...).

Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.

- Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.

- Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne A (au niveau de la partie métallique coudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours B ou du booster.

- Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours B ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).



- Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie en panne A.
- Démarrer le moteur du véhicule dépanneur et le laisser tourner pendant quelques minutes.
- Actionner le démarreur du véhicule en panne et laisser le moteur en marche.
- Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact et attendre quelques instants avant de réessayer.
- Attendre qu'il revienne au repos.
- Débrancher les câbles de secours dans l'ordre inverse.
- Soulever à nouveau le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 30 minutes afin que la batterie atteigne un niveau de charge suffisant.

Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (par ex. Stop&Start).

Rechargement de la batterie avec un chargeur de batterie

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie :

- Utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts.
- En prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines.

Consulter le réseau ou un atelier qualifié.

Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12V.

Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur.

Ne jamais inverser les polarités.

Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

- Couper le contact.
- Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-glaces, etc.).

- Éteindre le chargeur B avant de connecter les câbles à la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- Brancher les câbles du chargeur B comme suit :
 - le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie A
 - le câble noir négatif (-) à la borne (-) de la batterie A
- À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur B avant de déconnecter les câbles de la batterie A.

En présence de cette étiquette, utiliser uniquement un chargeur 12V, au risque de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques.

Déconnexion 12V/reconnexion de la batterie 12 V

Afin de maintenir un niveau de charge suffisant pour permettre le démarrage du moteur, il est recommandé de débrancher la batterie en cas d'immobilisation de très longue durée.

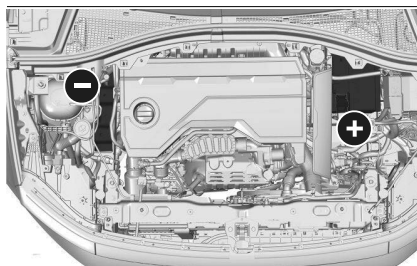
Avant de procéder au débranchement de la batterie 12 V : ► Fermer tous les ouvrants (portes, coffre, vitres, toit).

- Fermer tous les ouvrants (portes, volet de coffre, vitres).
- Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-glaces, feux, etc.).
- Couper le contact et respecter un délai d'attente de 4 minutes.

Après avoir accédé à la batterie 12 V, il suffit de débrancher la borne (+).

Accès À La Batterie (Version MHEV)

La batterie est située sous le capot moteur.



258

Pour accéder à la borne (+) :

- Déverrouiller le capot en actionnant la commande intérieure, puis la commande extérieure.
- Soulever le capot.

(+) Borne positive avec une cosse à verrouillage rapide / (-) Borne négative. La borne négative de la batterie n'étant pas accessible, un point de masse déporté est implanté sur la structure de l'aile avant droite.

Démarrage À Partir D'une Autre Batterie



NOTE

Le système hybride démarre le véhicule, mais une alimentation 12 V est nécessaire. Le démarrage du véhicule peut être impossible pour plusieurs raisons.

Si la batterie 12V est à plat, la source de 12V peut être assurée à l'aide d'une batterie auxiliaire (externe ou d'un autre véhicule) et de câbles de démarrage, à l'aide d'un booster de batterie ou d'un chargeur de batterie.



AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

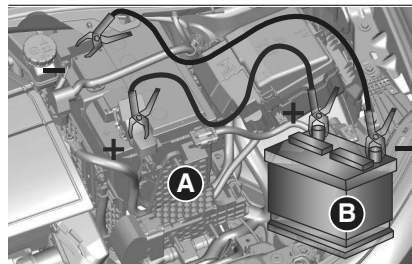
Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.

Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.

Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-glaces, feux, etc.).

Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie, ...).

Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.



259

- Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.



- Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne (A) (au niveau de la partie métallique coudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours (B) ou du booster.
- Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours (B) ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).
- Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie en panne (A).
- Démarrer le moteur du véhicule dépanneur et le laisser tourner pendant quelques minutes.
- Actionner le démarreur du véhicule en panne et laisser le moteur en marche.

Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact et attendre quelques instants avant de réessayer.

- Attendre qu'il revienne au repos.
- Débrancher les câbles de secours **dans l'ordre inverse.**

- Soulever à nouveau le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 20 minutes (dans une zone ventilée pour éviter l'accumulation de gaz d'échappement), afin que la batterie atteigne un niveau de charge suffisant.



AVERTISSEMENT

Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (par ex. : Mode e-Auto).

Recharge De La Batterie 12V Avec Un Chargeur De Batterie

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.

Dans certains cas, il sera peut-être nécessaire de recharger la batterie (p. ex. : si le véhicule est resté à l'arrêt pendant plusieurs semaines). Consulter le Réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié.



AVERTISSEMENT

Le système hybride est connecté au réseau de 12 V via le convertisseur CC/CC. Toute opération peut affecter le comportement général du système. Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

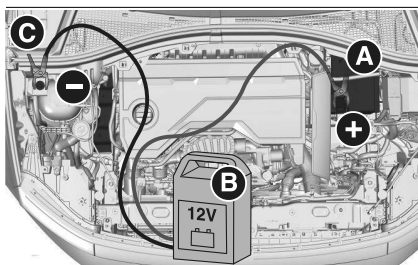
Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur. Ne jamais inverser les polarités.



NOTE

Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

- Couper le contact.
- Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-glaces, etc.).



260

- Éteindre le chargeur (B) avant de connecter les câbles à la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- Brancher les câbles du chargeur (B) comme suit : le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie (A), le câble noir négatif (-) à la borne (-) de la batterie (A).
- À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur (B) avant de déconnecter les câbles de la batterie (A).

Recharge De La Batterie 48V Avec Un Chargeur De Batterie 12V

En cas d'échec du démarrage, consulter le paragraphe "Démarrage à partir d'une autre batterie" et respecter la procédure préconisée. En cas de panne, notamment après un long stockage, la batterie de 48V peut se décharger et nécessiter d'être chargée.



AVERTISSEMENT

Ne pas tenter de charger directement le système hybride. Le système hybride est connecté au réseau de 12 V via le convertisseur CC/CC. Toute opération peut affecter le comportement général du système.

Utiliser uniquement un chargeur de batterie de 12 V spécifique capable de maintenir 13,5 V avec un courant élevé de 40-50 A (environ 600 W). Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V. Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur.

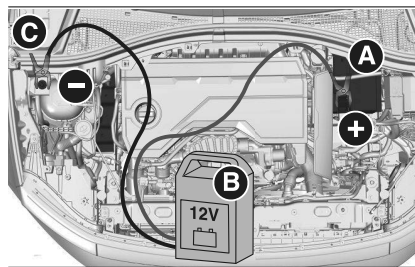
Ne jamais inverser les polarités.



NOTE

Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

- Couper le contact.
- Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-glaces, etc.).



261

- Éteindre le chargeur (B) avant de connecter les câbles avec la batterie 12V, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.



- Brancher les câbles du chargeur (B) comme suit : le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie (A), le câble noir négatif (-) au point de masse (C) du véhicule.
- Ouvrir la porte conducteur et mettre le contact **sans appuyer sur la pédale de frein** (pour réveiller le véhicule).

Le système hybride commencera automatiquement à charger la batterie 48V après une minute avec une alimentation 12V supérieure à 13,5V. Le courant fourni par le chargeur de batterie doit être d'environ 30-50A. Lorsque la batterie 48V a atteint le niveau d'énergie approprié (entre 30 et 40 minutes selon l'état de charge de la batterie 12V), le système hybride arrête automatiquement le processus de charge de la batterie 48V.

- À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur (B) avant de déconnecter les câbles de la batterie 12V (A).
- Soulever à nouveau le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.

- Actionner le démarreur du véhicule en panne et laisser le moteur en marche.
- Attendre qu'il revienne au repos.
- Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 20 minutes (dans une zone ventilée pour éviter l'accumulation de gaz d'échappement), afin que la batterie de 48V atteigne un niveau de charge suffisant.

Débranchement / Rebranchement De La Batterie 12V

Afin de maintenir un niveau de charge suffisant pour permettre le démarrage du moteur, il est recommandé de débrancher la batterie en cas d'immobilisation de très longue durée. Avant de procéder au débranchement de la batterie 12V :

- Fermer toutes les ouvertures (portes, coffre, vitres).
- Éteindre tous les consommateurs électriques (système d'infodivertissement/audio, essuie-glaces, feux, etc.).
- Couper le contact et respecter un délai d'attente de 4 minutes.

Après avoir accédé à la batterie 12V, il suffit de débrancher la borne (+).



AVERTISSEMENT

Ne pas forcer le levier en appuyant dessus, car si la pince n'est pas correctement positionnée, le verrouillage ne sera alors pas possible. Recommencer la procédure.

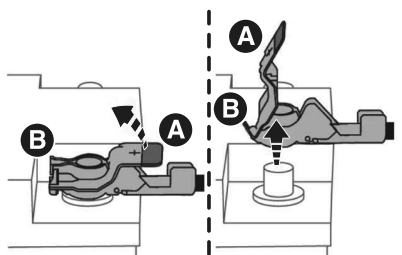


NOTE

Lors du trajet suivant le premier démarrage du moteur, le Stop & Start pourrait ne pas être opérationnel.

Dans ce cas, la fonction ne sera de nouveau disponible qu'après une immobilisation continue du véhicule, dont la durée dépendra de la température ambiante et de l'état de charge de la batterie (jusqu'à environ 8 heures).

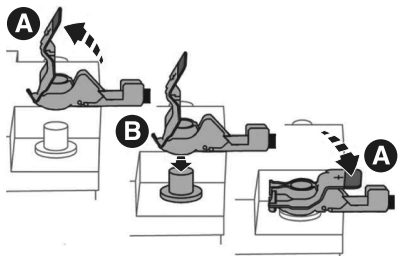
Débranchement de la borne (+)



262

- Selon équipement, soulever le cache plastique de la borne (+).
- Relever complètement le levier **A** pour desserrer la pince **B**.
- Retirer la pince **B** en la soulevant.

Rebranchement de la borne (+)



263

- Relever la palette **A** au maximum.
- Remonter la pince **B** ouverte sur la borne (+).
- Appuyer sur le collier **B** jusqu'en butée.
- Abaisser la palette **A** pour verrouiller le collier **B**.
- Selon équipement, abaisser le cache plastique de la borne (+).

SUITE AU REBRANCHEMENT

Après avoir rebranché la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer le moteur, pour permettre l'initialisation des systèmes électroniques.

Si des problèmes mineurs persistent néanmoins après cette opération, s'adresser au Réseau après-vente STELLANTIS ou à un atelier qualifié. En se reportant à la rubrique correspondante, réinitialiser certains équipements :

- Clé à télécommande ou clé électronique (selon version)
- Rideau d'occultation électrique
- Lève-vitres électriques
- Date et heure

- Stations de radio mémorisées

ENREGISTREMENT DES DONNÉES D'ÉVÈNEMENTS

(suivant version/marché)

Le véhicule est équipé d'un système d'enregistrement des données en cas d'accident, également appelé EDR (Event Data Recorder).

Ce système permet de collecter et enregistrer certaines données du véhicule sur une courte période (quelques secondes), avant, pendant et après un événement de type accident ou collision.

Afin de mieux comprendre les circonstances de l'événement, ce système a pour mission d'enregistrer le fonctionnement des différents systèmes du véhicule au moment où s'est produit l'événement, notamment :

- Le déploiement éventuel d'un moyen de retenue (ex. : airbag, ceinture de sécurité).
- L'état des ceintures de sécurité de tous les occupants (bouclées / non-bouclées).



- Le contact ou l'intensité d'appui sur la ou les pédale(s) actionnée(s) par le conducteur.
- La vitesse du véhicule.
- L'état de certains systèmes d'aide à la conduite et à la manœuvre.

Les éléments suivants ne sont pas enregistrés par le système : données sur les conditions normales de conduite, c'est-à-dire les données qui ne sont pas directement liées à l'événement.

- Les données personnelles du conducteur et des éventuels occupants.
- La position géographique du véhicule au moment de l'événement.

La lecture des données enregistrées par le système nécessite :

- L'accès à l'intérieur du véhicule ou au système.

Et

- Un équipement spécial qui peut être acheté auprès de l'équipementier BOSCH (www.BoschCDRTool.com).

Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les forces

de l'ordre, peuvent disposer de ces données pour l'analyse de l'événement.

ENTRETIEN DU VÉHICULE

GÉNÉRALITÉS.....	252
CONSEILS DE SÉCURITÉ.....	252
ENTRETIEN PROGRAMMÉ	253
FLUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES RECOMMANDÉS	256
COMPARTIMENT MOTEUR	261
ENTRETIEN DU VÉHICULE	264
FUSIBLES	266
REMPLACEMENT DES AMPOULES	266
PNEUS ET ROUES	268
REMISAGE DU VÉHICULE.....	272
CARROSSERIE - ENTRETIEN DE L'EXTÉRIEUR .	273
ENTRETIEN DE L'INTÉRIEUR ..	275



GÉNÉRALITÉS

Il est important pour la sécurité, la fiabilité ainsi que pour le maintien de la valeur du véhicule que tous les travaux d'entretien soient effectués aux intervalles prévus.

Le dernier plan d'entretien détaillé du véhicule est disponible chez les concessionnaires STELLANTIS.

Des conditions de fonctionnement intenses existent si une ou plusieurs des circonstances suivantes se produisent fréquemment : Démarrage à froid, utilisation de l'arrêt/démarrage, comme pour les taxis et véhicules de police, utilisation d'une remorque, conduite en montagne, conduite sur des surfaces routières en mauvais état et sableuses, augmentation de la pollution de l'air, présence de sable dans l'air et haute teneur en poussières, conduite à haute altitude et variations importantes de température.

Dans ces conditions d'utilisation intenses, certains entretiens peuvent être plus souvent nécessaires que l'intervalle d'entretien habituel indiqué dans l'affichage de service. Contacter un concessionnaire STELLANTIS pour établir un plan d'entretien personnalisé.

ENTRETIEN PROGRAMMÉ

Un entretien adéquat permet de préserver les performances et les caractéristiques de sécurité du véhicule, le respect de l'environnement et les faibles coûts d'exploitation au fil du temps.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME HAUTE TENSION (VERSION ÉLECTRIQUE)

Interventions Sur Le Système Haute Tension

Le système haute tension du véhicule :

- est isolé du véhicule et est fixé par un équipement de protection ;
- est protégé de l'environnement extérieur ;
- n'est accessible que pour les travaux d'entretien par du personnel qualifié.

Le véhicule surveille l'intégrité du système haute tension : si un défaut est détecté, un message spécifique s'affiche sur l'écran du

combiné d'instruments avec l'icône correspondante.

Avertissements

En cas de défaut, de dommages ou d'incendie du véhicule :

- les composants du système haute tension peuvent être sous tension et la batterie haute tension peut être chargée ;
- la batterie haute tension, les câbles et les composants électriques peuvent être exposés et présenter un risque potentiel d'électrocution ;
- les vapeurs libérées lors de la manipulation ou du débranchement de la batterie haute tension du système sont potentiellement toxiques et inflammables ;
- les dommages au véhicule ou à la batterie haute tension peuvent provoquer un dégagement immédiat ou différé de gaz toxiques et/ou inflammables ou un incendie ;

Les composants haute tension sont de couleur orange.

AVERTISSEMENT Les câbles ou fils non isolés peuvent être visibles à l'intérieur ou à l'extérieur de la voiture.

Ne jamais toucher les câbles et/ou les connecteurs : une électrocution pourrait provoquer un choc électrique

et entraîner des blessures graves, voire mortelles.


AVERTISSEMENT Ne pas toucher, démonter ou déposer le compresseur de climatisation électrique.

AVERTISSEMENT Ne pas toucher, démonter ou déposer la batterie haute tension.



AVERTISSEMENT

Un travail mal effectué, en particulier des travaux d'entretien et de réparation sur le système haute tension, peut entraîner une fuite de courant : risque de blessure, de brûlure ou de mort. Les travaux d'entretien, de réparation ou de modification doivent généralement être effectués par des techniciens qualifiés.

Selon la norme ECE100, l'étiquette  est apposée sur les composants haute tension du véhicule avec lesquels le conducteur peut entrer en contact direct ou indirect.

Les composants du système haute tension ne sont pas réparables. Tous les faisceaux de câblage haute tension sont orange. Au besoin, contacter le Réseau STELLANTIS pour les travaux d'entretien ou de réparation. NE JAMAIS toucher le faisceau de câblage orange. Si les composants du circuit haute tension sont endommagés, des blessures graves, voire

mortelles, peuvent survenir en cas de choc électrique.

Ne pas verser d'eau ou tout autre liquide dans le coffre à bagages. Même s'ils sont isolés par des protections spécifiques, les composants haute tension sont montés. Risque de mort par électrocution.

Ne jamais effectuer d'opération sur des composants haute tension. En cas de besoin, contacter le Réseau STELLANTIS.

Même si la batterie haute tension est déchargée, le système haute tension reste sous tension, ce qui peut entraîner un incendie ou des blessures mortelles. Ne pas toucher ni modifier les pièces sous tension d'aucune manière (p. ex. les câbles orange, même lorsque les batteries haute tension sont déchargées).

ENTRETIEN PROGRAMMÉ

INDICATEUR D'ENTRETIEN

Quand l'entretien se rapproche de sa date d'expiration, un message s'affiche sur le combiné de bord, suivi du nombre de kilomètres (ou de miles) et les jours restants jusqu'à l'échéance de la révision.

L'information d'entretien est exprimée en termes de distance (kilomètres ou miles) et/ou de délai (mois ou jours).

L'alerte est donnée au premier de ces deux termes atteint.

L'information d'entretien s'affiche au combiné.

Selon la version du véhicule :

- La ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance restant à parcourir avant la prochaine révision, ou la distance parcourue depuis l'échéance précédée du signe "-".
- Un message d'alerte signale la distance restant à parcourir ainsi que le délai avant échéance ou le dépassement de l'échéance.





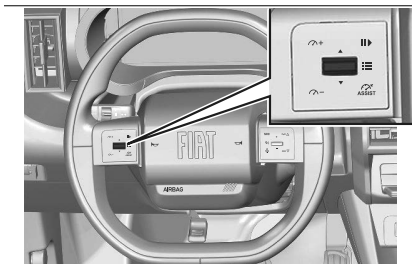
NOTE

La valeur indiquée est déterminée en fonction du kilométrage parcouru et du temps écoulé depuis la dernière révision. L'alerte peut aussi se déclencher à proximité d'une date d'échéance. Conformément au plan d'entretien du véhicule, le service peut consister :

- Soit en une visite annuelle.
- Soit en un service complet.



	Voyant d'avertissement	État	Cause	Actions / Observations
	Clé d'entretien	Allumé temporairement dès la mise du contact.	Entre 3 000 et 1 000 km (1 860 et 620 miles) ou 60 et 21 jours restant avant l'échéance de la révision.	
		Fixe, dès la mise du contact.	L'échéance de révision est inférieure à 1 000 km (620 miles) ou 21 jours.	Effectuer la révision très prochainement.
	Clé d'entretien clignotante	Clignotant puis fixe, dès la mise du contact.	L'échéance de révision est dépassée.	Effectuer la révision dès que possible.



264

Appuyer sur le bouton sur le volant pour afficher les menus sur le combiné de bord.

Récupération des informations sur l'entretien

Les informations sur l'entretien sont accessibles à tout moment.

Appuyer sur cette touche.

L'information d'entretien s'affiche quelques secondes, puis disparaît.

Système d'indication de vidange d'huile moteur

Un message dédié s'affiche sur l'écran du combiné de bord pendant quelques secondes pour indiquer l'intervalle de vidange d'huile programmé. L'huile moteur du système d'indication est basé sur un cycle de fonctionnement, ce qui signifie que l'intervalle de vidange d'huile moteur peut fluctuer selon le style de conduite personnel.

Indicateur De Niveau D'huile Moteur

(suivant version)

Sur les versions équipées d'une jauge électrique, la conformité du niveau d'huile moteur s'affiche quelques secondes au combiné, à la mise du contact, après l'information d'entretien.



NOTE

Toute vérification de ce niveau n'est valable que si le véhicule est sur un sol horizontal, moteur à l'arrêt depuis plus de 30 minutes.

Niveau d'huile correct

Indiqué, selon combiné, par l'affichage "**HUILE OK**" ou par le message "**Niveau d'huile correct**".

Manque d'huile

Indiqué, selon combiné, par l'affichage "**HUILE**" ou par le message "**Niveau d'huile incorrect**" accompagné de l'allumage du voyant Service et d'un signal sonore.

Si le manque d'huile est confirmé par la vérification à la jauge manuelle, compléter impérativement le niveau pour éviter la détérioration du moteur. Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Dysfonctionnement de la jauge

Signalé, selon combiné, par l'affichage "**HUILE_ _**" ou par le message "**Mesure niveau d'huile invalide**" accompagné de l'allumage du voyant Service et d'un signal sonore. Consulter le Réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié.

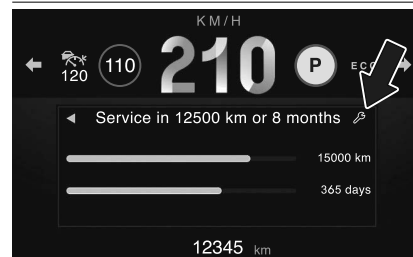


AVERTISSEMENT

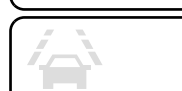
En cas de dysfonctionnement de la jauge électrique, le niveau d'huile moteur n'est pas surveillé.

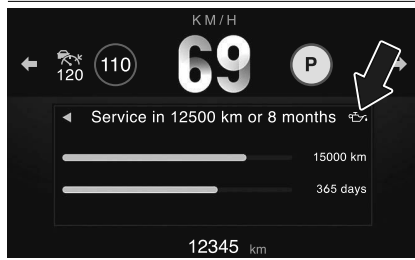
Tant que le système est défaillant, il faut contrôler le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge manuelle située dans le compartiment moteur.

*Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.*



265





266

FLUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES RECOMMANDÉS

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du Constructeur. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire. En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le Réseau STELLANTIS ou par un atelier qualifié.



AVERTISSEMENT

Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur et au moteur du véhicule.

Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur

peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Éviter tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau. La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.



RESTRICTION

Ne pas jeter l'huile et les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol.

Vider l'huile usagée dans les containers réservés à cet usage dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

PRESCRIPTIONS POUR LES VERSIONS HYBRIDES

Le circuit électrique du système hybride est identifié par des câbles violets.



AVERTISSEMENT

Peut provoquer des brûlures ou d'autres blessures ou même un choc électrique mortel. Étant donné que les composants ne sont pas visibles, le constructeur recommande de ne jamais toucher les composants, endommagés ou non, et ne jamais laisser les bijoux ou autres objets

métalliques entrer en contact avec ces éléments.

Toute intervention sur le système doit être effectuée par des personnes qualifiées dans des ateliers qualifiés et agréés pour effectuer ce type de travail ; ne jamais endommager, modifier ou retirer les câbles haute tension violets ou les débrancher du réseau haute tension ; ne jamais ouvrir, modifier ou déposer le couvercle de la batterie de traction ; ne jamais travailler avec des outils de coupe et de formage ou des sources de chaleur à proximité de composants et de câbles haute tension.

Le groupe motopropulseur hybride utilise une tension de 48V. Ce système peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement figurant sur les étiquettes.

Toute intervention sur le système doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail. Les dommages causés au véhicule ou à la batterie de traction peuvent entraîner une fuite de gaz toxiques ou de fluides, dans l'immédiat ou ultérieurement. Le fabricant recommande de : toujours informer les pompiers et les secours en cas d'incident, en prévenant que le véhicule est équipé d'une batterie auxiliaire. Ne jamais toucher une fuite de liquide de la batterie de traction. Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie auxiliaire, car ils sont toxiques.

S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident. Les gaz émis sont inflammables et peuvent causer un incendie.

En cas d'accident avec déploiement de l'airbag, la batterie conventionnelle est automatiquement déconnectée du circuit électrique afin d'empêcher la formation de courts-circuits et/ou d'incendies.

Un impact au niveau du bas de caisse du véhicule peut endommager gravement le circuit électrique ou la batterie conventionnelle. S'arrêter dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

S'éloigner du véhicule. Contacter le Réseau STELLANTIS.

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis. Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bars.

HUILE MOTEUR (VERSIONS HYBRIDES)



La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, soit avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné, à la mise du contact (pour les véhicules équipés

d'une jauge électrique), soit avec la jauge manuelle.

Il est normal de faire des appoints d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est préconisé d'effectuer un contrôle, avec appoint si nécessaire, tous les 5 000 km.



AVERTISSEMENT

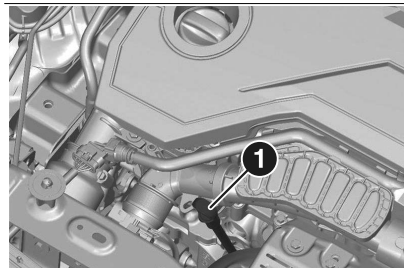
Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

Vérification Avec La Jauge Manuelle

Pour l'emplacement de la jauge manuelle, se reporter à l'illustration du sous-capot moteur correspondant.

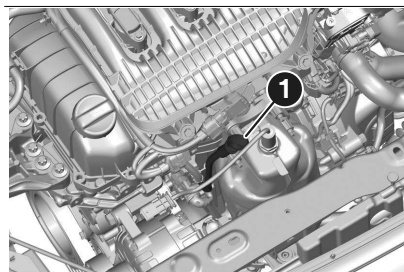
- Saisir la jauge (1) par son embout coloré et la dégager complètement.
- Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.

Version hybride



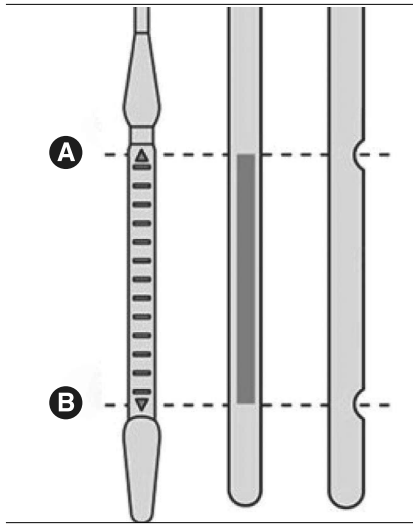
267

Version à essence



268





269

- Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères **(A) (MAX)** et **(B) (MIN)**.

Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

- supérieur au repère **(A)** : faire appel au réseau STELLANTIS ou à un atelier qualifié.

- inférieur au repère **(B)** : faire impérativement un appoint d'huile moteur.

AVERTISSEMENT

Caractéristiques de l'huile
*Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile correspond à la motorisation et soit conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du Réseau ou d'un atelier qualifié).
 L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.*

Complément D'huile Moteur (Versions Essence Et Hybride)

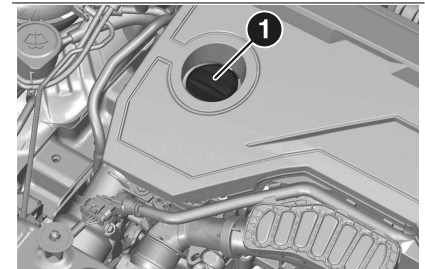
Pour l'emplacement de l'orifice de remplissage de l'huile moteur, se reporter à l'illustration du sous-capot moteur correspondant.

AVERTISSEMENT

Ne jamais retirer le bouchon de l'orifice de remplissage moteur tournant. Risque de brûlure et d'éclaboussures dans le compartiment moteur.

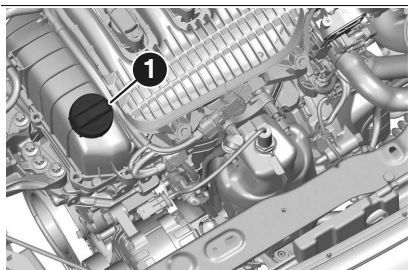
- Ouvrir le bouchon de remplissage d'huile moteur (1).
- Verser l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).
- Attendre quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.
- Compléter le niveau, si nécessaire.
- Après vérification du niveau, revisser soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage et enfoncer la jauge jusqu'en butée dans son logement.

Version hybride



270

Version à essence



271



AVERTISSEMENT

La jauge doit être complètement enfoncée pour éviter que l'huile ne se répande sur le moteur. Risque d'incendie à l'intérieur du compartiment moteur.



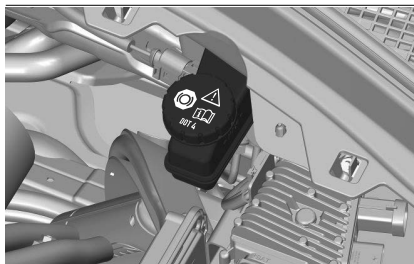
NOTE

Dans les 30 minutes qui suivent un appoint d'huile, l'indication du niveau d'huile au combiné à la mise du contact n'est pas valable.

LIQUIDE DE FREIN



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "**MAX**". Sinon, vérifier l'usure des plaquettes de frein.



272

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, se reporter au plan d'entretien du constructeur.



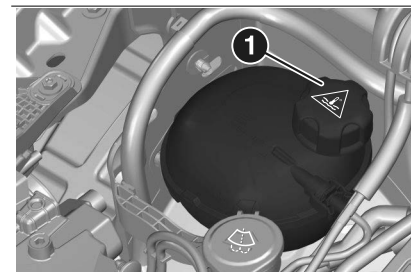
AVERTISSEMENT

Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour remplir. Utiliser uniquement du liquide de frein DOT4 provenant d'un récipient scellé.

LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT MOTEUR (VERSIONS ESSENCE OU HYBRIDE)



Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal. Ouvrir le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement moteur (1). Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid.



273

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur, il doit se situer proche du repère "**MAX**" sans jamais le dépasser. Si le niveau est proche ou en dessous du repère "**MIN**", il est impératif de faire un appoint.

Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de



refroidissement est régulée par le moto-ventilateur.

Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir. En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.

Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.



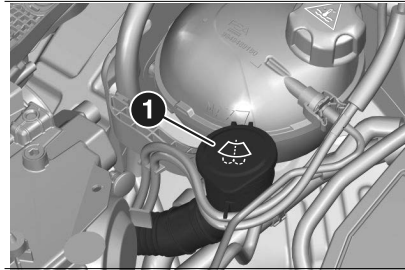
AVERTISSEMENT

Refroidissement du moteur à l'arrêt
Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.
Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur !

LIQUIDE DE LAVE-VITRE



Compléter le niveau dès que cela est nécessaire.



274

Caractéristiques Du Liquide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.

En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).



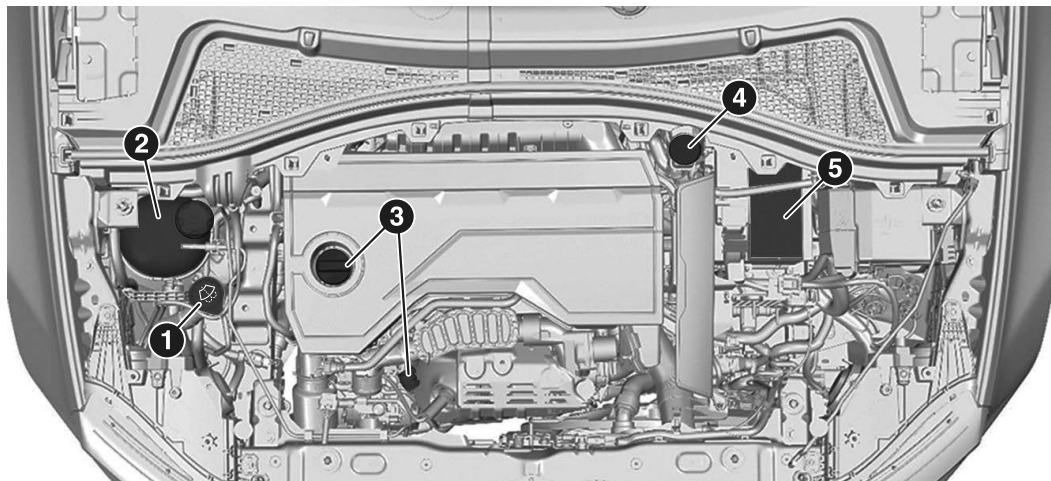
AVERTISSEMENT

Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire).

COMPARTIMENT MOTEUR

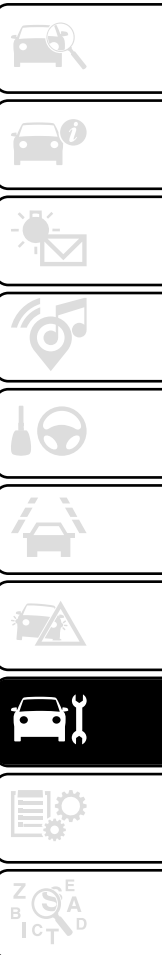
VERSION HYBRIDE / MOTEUR ESSENCE (POUR LES VERSIONS 6 VITESSES)

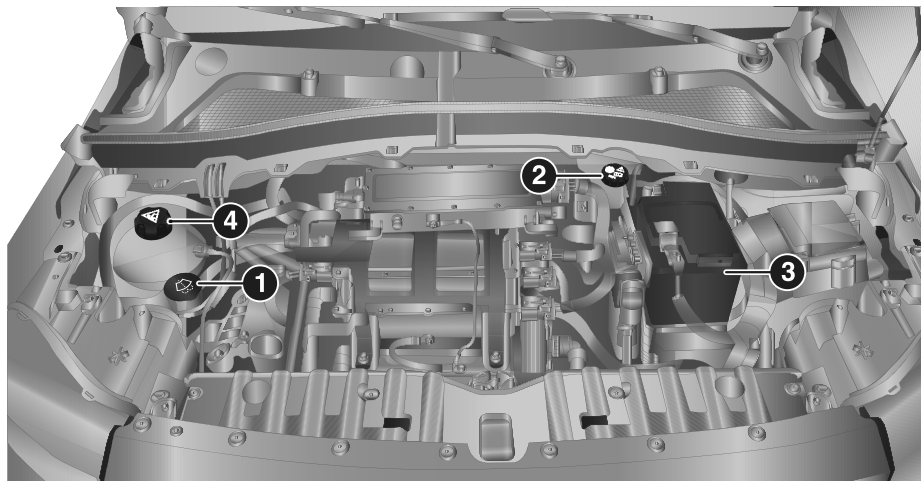
L'emplacement des composants suivants peut varier : filtre à air / jauge d'huile moteur / bouchon de remplissage d'huile moteur.



275

1. Réservoir de liquide lave-vitre - 2. Circuit de liquide de refroidissement - 3. Huile moteur - 4. Réservoir de liquide de frein - 5. Batterie 12V



VERSION ÉLECTRIQUE

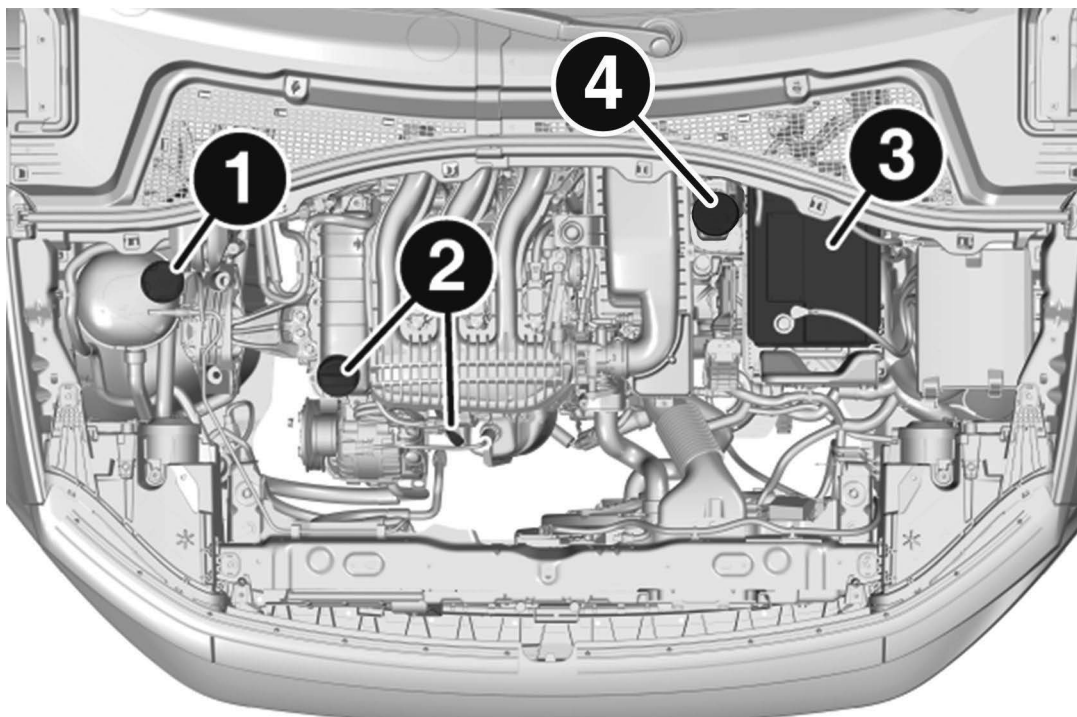
276

1. Réservoir de liquide lave-vitre - **2.** Réservoir du liquide de frein - **3.** Batterie / Fusibles - **4.** Liquide de refroidissement du circuit haute tension

Pour plus d'informations sur le Système de charge (Électrique), se reporter à la rubrique correspondante.

REMARQUE Le réservoir de refroidissement du système haute tension ne peut pas être rempli par le conducteur. S'il est nécessaire de faire l'appoint de liquide, contacter le Réseau STELLANTIS.

VERSION ESSENCE / MOTEUR ESSENCE (POUR LES VERSIONS 5 VITESSES)



277

1. Réservoir du liquide de refroidissement - **2.** Bouchon de remplissage d'huile moteur / Jauge d'huile moteur - **3.** Batterie / Fusibles - **4.** Réservoir du liquide de frein



ENTRETIEN DU VÉHICULE

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du Constructeur et en fonction du moteur.

Sinon, les faire contrôler par le Réseau STELLANTIS ou par un atelier qualifié.



AVERTISSEMENT

N'utiliser que des produits recommandés par le Constructeur ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes. Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, le Constructeur sélectionne et propose des produits spécifiques.

CACHES DE PROTECTION CONTRE LE FROID

(suivant version)

Les caches de protection contre le froid se situent dans le coffre.

Il est recommandé de faire poser les caches de protection contre le froid par le Réseau STELLANTIS.



NOTE

Les caches de protection contre le froid doivent être retirés dans les situations suivantes :

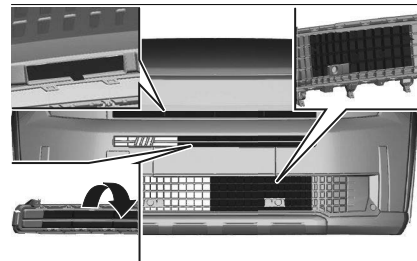
- La température ambiante dépasse 10°C.
- Le véhicule tracte une remorque.
- Le véhicule est conduit à des vitesses supérieures à 120 km/h.

Pose

Procéder comme suit :

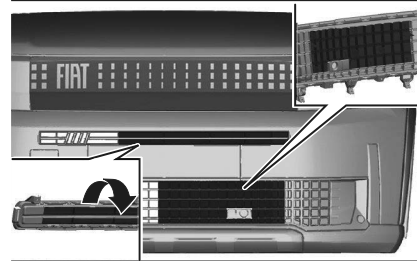
- Placer la partie inférieure du cache de protection contre le froid à l'intérieur de la calandre, comme illustré.
- Appuyer sur l'extérieur de la partie supérieure des caches de protection contre le froid contre la latte de la calandre.
- S'assurer que les caches de protection contre le froid sont solidement fixés.

Pour les versions hybride/essence



278

Version électrique

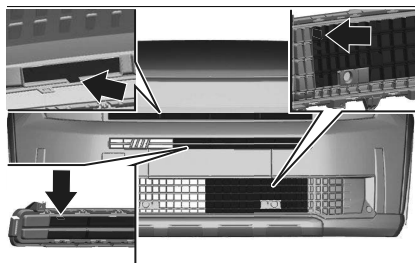


279

Dépose

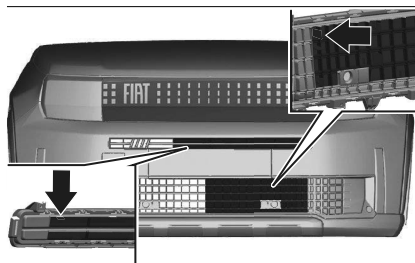
Déposer les caches de protection contre le froid en les tirant délicatement aux positions indiquées.

Pour les versions hybride/essence



280

Version électrique

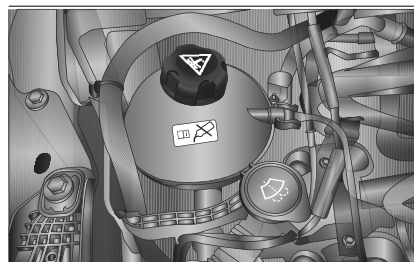


281

LIQUIDE DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT

Le niveau de liquide de refroidissement du système de traction doit être vérifié lorsque le moteur est froid et doit se situer entre les repères MIN et MAX du réservoir.

Si le niveau est inférieur au niveau MIN, contacter un concessionnaire STELLANTIS.



282

IMPORTANT Ne pas tenter d'ouvrir le bouchon soi-même pour éviter des brûlures et/ou des dommages au circuit de refroidissement et aux composants électroniques. Les opérations d'appoint et de remplissage doivent être effectuées par des personnes spécialisées de la concession STELLANTIS à l'aide de l'équipement approprié de remplissage du vide.

BATTERIE 12 V

La batterie est sans entretien. Vérifier régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.



NOTE

Pour plus d'informations sur les précautions à prendre avant toute intervention sur la **Batterie de 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.



AVERTISSEMENT

Les versions équipées du système Stop & Start comportent une batterie au plomb-acide 12V de technologie et de caractéristiques spécifiques. Son remplacement doit être effectué exclusivement dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

FILTRE HABITACLE

En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple, atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **changer si nécessaire deux fois plus souvent.**

FILTRE À HUILE

Changer le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).



BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

PLAQUETTES DE FREINS

L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances. Il peut être nécessaire de faire vérifier l'état des freins, même entre les entretiens du véhicule.

À moins qu'il y ait une fuite dans le circuit, une baisse du niveau de liquide de frein indique que les plaquettes de frein sont usées.



NOTE

Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée. Effectuer de légères manoeuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

ÉTAT D'USURE DES DISQUES DE FREIN

Pour toute information relative à la vérification de l'état d'usure des disques de freins, consulter le réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié.

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

Ce système ne nécessite aucun contrôle particulier. Néanmoins, en cas de problème, ne pas hésiter à le faire vérifier par le Réseau STELLANTIS ou par un atelier qualifié.



NOTE

*Pour plus d'informations sur les **Frein de stationnement électrique**, se reporter à la rubrique correspondante.*

FUSIBLES



AVERTISSEMENT

Changement d'un fusible

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau STELLANTIS ou par un atelier qualifié. Le remplacement d'un fusible par un tiers peut provoquer un dysfonctionnement grave du véhicule.

Le Constructeur décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non homologués et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble

des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.



NOTE

Installation d'accessoires électriques

L'installation électrique du véhicule est conçue pour fonctionner avec des équipements standard ou en option. Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, contacter un concessionnaire STELLANTIS ou un atelier qualifié.

REMPACEMENT DES AMPOULES



NOTE

Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

Remontage des feux

Effectuer les opérations dans l'ordre inverse du démontage.

Ampoules halogènes (Hx) (selon modèle)

Afin de garantir une bonne qualité d'éclairage, vérifier que l'ampoule est correctement positionnée dans son logement.



AVERTISSEMENT

Ne jamais regarder trop près du faisceau lumineux des lampes à technologie LED - risque de blessures graves aux yeux !

Les projecteurs sont équipés de glaces en polycarbonate, revêtues d'un vernis protecteur :

❑ Ne pas les nettoyer avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un produit détergent ou solvant.

❑ Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.

❑ En utilisant le lavage haute-pression sur des salissures persistantes, ne pas diriger de manière prolongée la lance sur les projecteurs, les feux et leur contour pour éviter de détériorer leur vernis et leur joint d'étanchéité.

Le changement d'une lampe doit se faire impérativement contact coupé et projecteur / feu éteint depuis plusieurs minutes - Risque de brûlure grave ! Ne pas toucher directement la lampe avec les doigts, utiliser des chiffons non pelucheux.

Il est impératif de n'utiliser que des lampes de type anti-ultraviolet (UV) afin de ne pas détériorer le projecteur.

Toujours remplacer une lampe défectueuse par une lampe neuve ayant les mêmes références et caractéristiques. Pour éviter un déséquilibre de l'éclairage, remplacer les lampes par paire.

Des modifications ou des réparations effectuées sur le système électrique qui ne sont pas réalisées correctement ou qui ne respectent pas les spécifications techniques du système peuvent entraîner des dysfonctionnements et des risques d'incendie.

En cas de réglage de la hauteur du faisceau des phares ou de remplacement des ampoules, ne jamais regarder directement les phares s'ils sont allumés. Risque de blessures aux yeux !

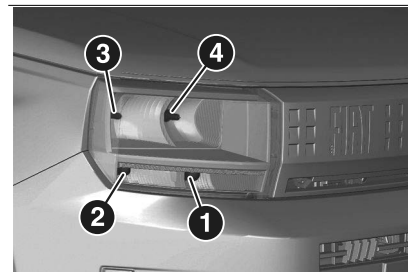
Ouverture du capot / Accès aux lampes.
Moteur chaud, intervenir avec précaution - Risque de brûlure ! Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans les pales

Pour le remplacement de ce type de feux, s'adresser impérativement au Réseau ou à un atelier qualifié. Ne pas toucher aux projecteurs ou feux à technologie Full LED - Risque d'électrocution !

FEUX AVANT

Versions Halogènes

(suivant version)

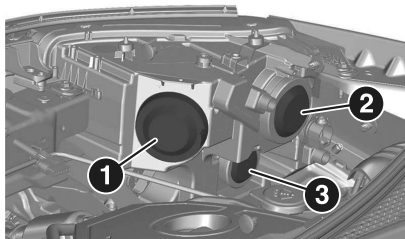


283

(1) Clignotants (PY21W) / (2) Feux de jour / de position. (W21/5W) / (3) Feux de croisement (H7) / (4) Feux de route (H7).

Pour accéder au feu de croisement et le remplacer, enlever le couvercle (1).
Pour accéder aux feux de route et les remplacer, enlever le couvercle (2).
Pour accéder aux indicateurs de direction et aux feux diurnes/feux de position et les remplacer, enlever le couvercle (3).





284

REMARQUE Après le remplacement des feux, vérifier que les couvercles ont bien été remis à leur place.

Versions LED

(suivant version)

Sur certaines versions, les feux extérieurs sont des LED irremplaçables. Faire réparer les feux par le Réseau STELLANTIS en cas de défaillance.

PNEUS ET ROUES

ÉTAT DES PNEUS/ROUES

Franchir les arêtes vives lentement et si possible à angle droit. Rouler sur des arêtes vives peut endommager les pneus et les jantes. Ne pas écraser un pneu contre une bordure de trottoir lors du stationnement.

Rouler avec des pneus usés ou endommagés réduit les performances

de freinage et de maintien de la direction du véhicule. Vérifier régulièrement l'état des pneus (bande de roulement et flancs) et des jantes ainsi que la présence des bouchons de valve. En cas de dégâts ou d'usure anormale, contacter un concessionnaire STELLANTIS. Marquer systématiquement le sens de rotation sur les pneus qui seront stockés lors du montage des pneus hiver ou été. Les stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.


PNEUS HIVER

(selon version)

Les pneus d'hiver améliorent la sécurité de conduite à des températures inférieures à 7°C et devraient donc être montés sur toutes les roues.

Disposer l'autocollant de vitesse dans le champ de vision du conducteur selon la réglementation du pays.

Toutes les tailles de pneus sont permises comme pneus d'hiver.

Les pneus hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce au symbole  apposé sur leurs flancs.

DÉSIGNATIONS DES PNEUS

Par exemple, **205/55 R17 95V XL**

- 205** : largeur des pneus (mm)
- 55** : rapport dans la section (hauteur du pneu sur largeur du pneu) (%)
- R** : type de carcasse : Radiale
- 17** : diamètre des jantes (en pouces)
- 95** : l'indice de charge (p. ex., 95 équivaut à 690 kg)
- V** : indicatif de vitesse

Choisir un pneu approprié à la vitesse maximale du véhicule.

La vitesse maximale peut être atteinte avec le poids à vide avec conducteur (75 kg) plus une charge utile de 125 kg.

Indicatif De Vitesse

- Q** : jusqu'à 160 km/h
- S** : jusqu'à 180 km/h
- T** : jusqu'à 190 km/h
- H** : jusqu'à 210 km/h
- V** : jusqu'à 240 km/h
- W** : jusqu'à 270 km/h

Indice De Charge (Capacité)

Indice de charge (capacité) (*)	
75 = 387 kg	95 = 690 kg
76 = 400 kg	96 = 710 kg
77 = 412 kg	97 = 730 kg
78 = 425 kg	98 = 750 kg
79 = 437 kg	

(*) La capacité peut être inférieure, en fonction de la pression de gonflage des pneus prescrite pour la voiture. L'indice de charge reste le même et ne dépend pas de la pression d'utilisation.

PNEUS À SENS DE ROULEMENT IMPOSÉ

Les pneus directionnels doivent être montés de telle sorte qu'ils tournent dans le bon sens de rotation. Le sens de rotation correct est reconnaissable au symbole (par exemple, une flèche) placé sur le flanc du pneu.

PRESSION DES PNEUS

Vérifier la pression des pneus (à froid) au moins tous les 14 jours et avant chaque long voyage. Ne pas oublier la roue de secours. Ceci s'applique également aux véhicules équipés du

système de détection de dégonflage des pneus.

AVERTISSEMENT Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non conforme provoque l'usure prématurée des pneus et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident ! L'étiquette d'information sur la pression des pneus située sur le montant B gauche indique les pneus d'origine et les pressions correspondantes.

Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus d'hiver.

Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres (6 miles) à plus de 50 km/h (31 mph), ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

Toujours gonfler la roue de secours à la pression de gonflage pour pleine charge.

Le sur-gonflage ou le sous-gonflage des pneus par rapport aux pressions prescrites influence défavorablement la sécurité, la tenue de route, le confort routier et la consommation et augmente l'usure des pneus.

La pression des pneus change selon les différentes options. Pour obtenir une

valeur de pression des pneus correcte, appliquer la procédure ci-après :

- ☐ Identifier le code d'identification du moteur
- ☐ Identifier les pneus correspondants

Les tableaux de pression des pneus indiquent toutes les combinaisons de pneus possibles.

Pour les pneus homologués pour votre véhicule, consulter le certificat de conformité CEE fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Le conducteur est responsable du bon réglage de la pression des pneus.

IMPORTANT DE LA TEMPÉRATURE

La pression des pneus dépend de la température du pneu. Pendant la conduite, la pression et la température des pneus augmentent. Les valeurs de pression des pneus données sur l'étiquette d'informations et dans le tableau de pression des pneus sont valables pour les pneus à froid, c'est-à-dire à 20 °C.

La pression augmente de près de 10 kPa pour une augmentation de température de 10 °C.

Cet élément doit être pris en compte lors de la vérification de pneus chauds.



PROFONDEUR DE SCULPTURES

Contrôler régulièrement la profondeur des sculptures.

Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de ne pas dépasser un écart de plus de 2 mm entre les profondeurs de sculpture de pneu d'un même essieu.



285

La profondeur minimale de sculpture légalement autorisée (1,6 mm) est atteinte lorsque le profil est usé jusqu'au repère d'usure (TWI = Tread Wear Indicator). La position des repères d'usure est indiquée par des marques sur les flancs du pneu.

Si l'usure est plus importante à l'avant qu'à l'arrière, permuter régulièrement les roues avant avec les roues arrière. S'assurer que le sens de rotation des roues reste le même.

Les pneus vieillissent même s'ils ne roulent pas.

Nous recommandons de remplacer les pneus tous les 6 ans.

CHANGEMENT DE TAILLE DE PNEUS ET DE JANTES

En cas d'utilisation d'une taille de pneus autre que celle montée d'origine, il faut, le cas échéant, reprogrammer le système de détection de sous-gonflage des pneus et procéder à d'autres modifications du véhicule.

L'utilisation de roues et de pneus de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneus, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.

Le montage de pneus différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC. Faire remplacer l'étiquette d'indication de pression des pneus.

ENJOLIVEURS

Utiliser des enjoliveurs et des pneus homologués en usine pour le véhicule correspondant afin de répondre à toutes les exigences concernant chaque combinaison roue et pneu. Si des enjoliveurs ou des pneus non homologués en usine sont utilisés, les

pneus ne peuvent pas présenter de bourrelet de protection de jante.

Les enjoliveurs ne doivent pas entraver le refroidissement des freins.

Roues de secours : Ne pas utiliser les enjoliveurs.

CHAÎNES À NEIGE

(suivant version)

Les chaînes à neige ne sont autorisées que sur les roues avant.

Utiliser uniquement des chaînes à neige conçues pour le type de pneus du véhicule. Pour les pneus de 16 po et 17 po (sauf M+S et AllSeasons), utiliser uniquement des chaînes à neige 120 (9mm).

AVERTISSEMENT L'utilisation de chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée sont réglementées par la législation en vigueur dans chaque pays.

Pour poser les chaînes à neige, suivre les instructions fournies par le fabricant des chaînes à neige.

Après avoir monté les chaînes à neige, arrêter le véhicule après avoir parcouru une courte distance et s'assurer que les chaînes à neige sont correctement serrées.

AVERTISSEMENT L'utilisation de chaînes à neige non recommandées ou de chaînes à neige sur des pneus de

taille différente peut endommager les suspensions, la carrosserie, les roues et/ou les conduites de freinage. Les dommages causés par l'utilisation de chaînes à neige non recommandées ou une pose incorrecte de chaînes antidérapantes ne sont pas couverts par la garantie.

CHAÎNES À NEIGE

En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule lors des freinages.



AVERTISSEMENT

Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant. Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".



NOTE

Tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Utiliser uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent le véhicule : Pour plus d'informations sur les chaînes à neige, consulter le Réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié.

Conseils D'installation

- Pour installer les chaînes à neige pendant le trajet, arrêter le véhicule sur une surface plane, en bord de route.
- Serrer le frein de stationnement et poser éventuellement des cales sous les roues pour éviter que le véhicule ne glisse.
- Installer les chaînes à neige en suivant les instructions fournies par le fabricant.
- Démarrer lentement et rouler quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h.
- Arrêter le véhicule et vérifier que les chaînes à neige sont correctement tendues



NOTE

Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes à neige avant le départ, sur un sol plat et sec.



AVERTISSEMENT

Éviter de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige pour ne pas endommager les pneus du véhicule ainsi que la chaussée. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifier qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

ROUE DE DÉPANNAGE TEMPORAIRE

(suivant version)

L'utilisation de chaînes à neige sur la roue de dépannage n'est pas autorisée (suivant version).



AVERTISSEMENT

Un pneu endommagé est un pneu qui peut éclater.

Des pneus ou des enjoliveurs inadéquats peuvent conduire à un dégonflage soudain des pneus et donc à des accidents.

L'utilisation de pneus ou de jantes non adaptés peut donner lieu à des accidents et entraîner la perte de l'homologation d'usage du véhicule.

Pour des pneus spécifiques, la pression de gonflage recommandée dans le tableau de pression des pneus peut dépasser la pression maximale des pneus indiquée sur le pneu.



Ne jamais dépasser la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu.



AVERTISSEMENT

Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématurée des pneus et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

Si des pneus d'hiver dont la cote de vitesse est inférieure à celle indiquée dans le document d'immatriculation sont utilisés, ne pas dépasser la vitesse maximale correspondant à la cote de vitesse des pneus utilisés.

REMISAGE DU VÉHICULE

STOCKAGE PENDANT UNE PÉRIODE PROLONGÉE

Si le véhicule doit être stocké pendant plusieurs mois :

- Laver et lustrer le véhicule.
Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement.
- Nettoyer et protéger les pièces métalliques brillantes à l'aide de

composés spéciaux disponibles dans le commerce.

- Saupoudrer de talc les balais en caoutchouc du pare-brise et de l'essuie-vitre arrière et les soulever de la vitre.
- Nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc.
- Recouvrir le véhicule d'un tissu ou d'une feuille de plastique perforée, en prenant soin de ne pas endommager la surface peinte en faisant glisser la poussière qui s'est accumulée dessus. Ne pas utiliser de feuilles de plastique compactes qui ne permettent pas à l'humidité de s'évaporer de la surface du véhicule.
- Désactiver le système d'alarme du véhicule (le cas échéant).
- Vider le réservoir de liquide de lave-glace.
Vérifier la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement. Ne pas vidanger le circuit de refroidissement.
- Vérifier l'état de charge de la batterie conventionnelle tous les 30 jours.
- La charge de la batterie haute tension peut diminuer

progressivement lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Par conséquent, éviter les périodes prolongées avec un état de charge proche de zéro. Si possible, surveiller l'état de charge et l'empêcher d'atteindre des niveaux excessivement bas. Suivre ces avertissements même pour les périodes de moins d'un mois (quelques semaines).

- Amener la batterie haute tension à un niveau de charge proche de 100 %.
Régler la pression de gonflage des pneus à la valeur pour la pleine charge.

Faire fonctionner le système de climatisation pendant au moins 5 minutes, en réglant l'air extérieur et le ventilateur à la vitesse maximale. Cette opération permet de garantir une lubrification appropriée du système, minimisant ainsi le risque d'endommager le compresseur lorsque le système est à nouveau utilisé.

- Garer le véhicule dans un endroit sec et bien aéré et ouvrir légèrement les vitres. Mettre le sélecteur de marche sur P.
Empêcher le véhicule de rouler. Ne pas serrer le frein de stationnement.

- Ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule.
- Jusqu'à quatre semaines, brancher le câble de chargement.
- De quatre à douze semaines, décharger la batterie haute tension jusqu'à ce qu'il reste 30 % sur le voyant d'autonomie de batterie (symbole de batterie) à l'écran des instruments de bord.
- Ne pas brancher le câble de chargement.
- Toujours entreposer le véhicule dans un endroit où la température se situe entre -10 °C et 30 °C.
- Le stockage du véhicule par des températures extrêmes peut endommager la batterie haute tension.
- Déposer le câble noir négatif (-) de la batterie conventionnelle 12 V du véhicule et fixer un chargeur aux cosses de la batterie conventionnelle ou bien garder les câbles de la batterie conventionnelle 12 V du véhicule connectés et charger depuis les cosses positive (+) et négative (-) dans le compartiment moteur.

- Tous les quatre à six mois, vérifier l'état de charge de la batterie. Si le niveau de charge est inférieur à 30 %, recharger jusqu'à un niveau compris entre 30 % et 50 %.

CARROSSERIE - ENTRETIEN DE L'EXTÉRIEUR

CONSIGNES GÉNÉRALES

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

Serrures

Les serrures sont lubrifiées en usine en utilisant une graisse pour barilletes de haute qualité. N'utiliser un produit dégivrant que si ceci est absolument nécessaire, car son effet dégraissant entrave le fonctionnement des serrures. Après avoir utilisé un produit dégivrant, faire regraisser les serrures par un concessionnaire STELLANTIS.

Lavage

La peinture du véhicule est soumise à des agressions extérieures. Éliminer immédiatement les fientes, les insectes morts, les résines, le pollen, etc. car ils contiennent des composants corrosifs qui peuvent endommager la peinture.

En fonction de l'environnement, nettoyer le véhicule fréquemment pour éliminer les dépôts iodés (zones côtières), les suies (zones industrielles) et les boues/sels (zones humides ou froides) qui sont très corrosifs. Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le Réseau STELLANTIS.

Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le Réseau STELLANTIS.

En cas de passage à la station de lavage, suivre les instructions du fabricant.

Les essuie-glaces avant et arrière doivent être arrêtés. Retirer les accessoires externes tels que les porte-bagages de toit, etc.

En cas de lavage à la main, rincer abondamment les parties intérieures des passages de roue.

Nettoyer à fond les rebords et replis intérieurs des portes, le capot ainsi que les parties de la carrosserie qu'ils recouvrent.

Nettoyer les moulures en métal brillant avec une solution de nettoyage homologuée pour l'aluminium afin d'éviter tout dommage.



Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.



AVERTISSEMENT

L'image gravée sur le couvercle des fusibles rappelle de ne pas nettoyer le compartiment moteur avec un jet de vapeur ou un nettoyeur haute pression.

En ce qui concerne les **versions hybrides**, laisser le moteur EN MARCHÉ et mettre le sélecteur sur N (point mort) dans le tunnel de lavage.

Extérieur



AVERTISSEMENT

*Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur - Risque d'endommager les organes électriques !
Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.*



NOTE

*Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique.
Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au*

moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité).

Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron).

En fonction de l'environnement, nettoyer le véhicule fréquemment pour éliminer les dépôts iodés (zones côtières), les suies (zones industrielles) et les boues/sels (zones humides ou froides) qui sont très corrosifs. Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le Réseau ou un atelier qualifié. Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le Réseau ou par un atelier qualifié.

CARROSSERIE

Peinture Brillante



AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie.

Ne jamais utiliser d'éponge abrasive pour nettoyer des salissures persistantes - Risque de rayer la peinture !

Ne pas appliquer le produit lustrant en plein soleil, sur les plastiques ou caoutchoucs.



NOTE

Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre. Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre. Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec. Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

AUTOCOLLANTS

(suivant version)



AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !



NOTE

*Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25°C et 40°C).
Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.
Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.*

PEINTURE

En cas de peinture de la voiture dans le four, veiller à ne pas dépasser : 30 minutes à 70 °C / 20 minutes à 80 °C.

ENTRETIEN DE L'INTÉRIEUR

La planche de bord, les panneaux de portes et les sièges peuvent comporter des pièces en matière textile.

Entretien



AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs (exemple : alcool, solvant ou ammoniacal).

Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur - risque de décollement des tissus !



NOTE

Dépoussiérer les pièces textiles régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.

Nettoyer les pièces textiles une fois par an avec un chiffon propre et humide. Les laisser sécher une nuit, puis les brosser avec une brosse souple.

RETRAIT DES TACHES



AVERTISSEMENT

Ne pas frotter la tache ; elle risquerait de s'étaler et la substance pourrait pénétrer dans le matériau.

Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.

Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant ! Pour nettoyer les combinés, les écrans tactiles ou d'autres affichages, essuyer délicatement avec un chiffon doux et sec.

Ne pas appliquer de produits (comme de l'alcool ou un désinfectant) ou d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - risque de dommages !



NOTE

Agir rapidement sur la tache en commençant par les bords puis en allant vers l'intérieur.

Enlever un maximum de substance, solide à l'aide d'une cuillère ou d'une spatule, liquide à l'aide d'un papier absorbant.

Produit à utiliser / mode opératoire selon le type de tache :

- *Graisse, huile et encre : utiliser un détergent à pH neutre.*
- *Vomi : utiliser de l'eau minérale gazeuse.*
- *Sang : recouvrir la tache de farine et laisser sécher ; retirer la farine avec un chiffon légèrement humide.*
- *Boue : laisser sécher, puis retirer la boue avec un chiffon légèrement humide.*
- *Gâteau, chocolat, crème glacée : nettoyer à l'eau tiède.*
- *Boissons sucrées et/ou alcoolisées : nettoyer à l'eau tiède ou au jus de citron en cas de tache tenace.*
- *Gel coiffant, café, sauce tomate, vinaigre : nettoyer à l'eau tiède et au jus de citron.*
- *Pour les substances solides, utiliser ensuite une brosse douce ou un aspirateur.*
- *Pour les substances liquides, utiliser ensuite un chiffon microfibrilles humide, puis sécher avec un chiffon différent.*

Cuir

(suivant version)

Le cuir est un produit naturel. Un entretien régulier approprié est essentiel pour sa durabilité.

Il doit être protégé et nourri à l'aide d'un produit "spécial cuir" pour conserver sa souplesse et son aspect d'origine.





AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de produit d'entretien non adapté au nettoyage du cuir (p. ex. solvant, détergent, pétrole, alcool pur).

Ne pas utiliser de produit de blanchiment ou de décoloration (p. ex. perchloroéthylène).

Dans le cas d'un élément composé partiellement de cuir, veiller à ne pas endommager les autres matières avec le produit "spécial cuir".



NOTE

Avant nettoyage, en cas de tache grasse ou liquide, absorber rapidement le surplus.

Avant nettoyage, éliminer les résidus susceptibles d'érafler le cuir avec un chiffon

imbibé d'eau déminéralisée bien essoré.

Nettoyer, sans frotter énergiquement, le cuir avec un chiffon doux humecté d'eau savonneuse ou d'un produit à pH neutre.

Sécher avec un chiffon doux et sec.

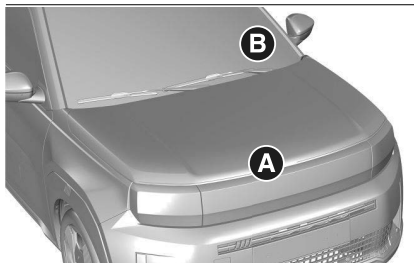
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

IDENTIFICATION DU VÉHICULE	278
DONNÉES DU VÉHICULE	279
CAPACITÉ EN CARBURANT ...	287
LIQUIDES ET LUBRIFIANTS	288
ROUES ET PNEUS	290
INFORMATIONS CLIENT.....	293
ENREGISTREMENT DES DONNÉES DU VÉHICULE ET CONFIDENTIALITÉ	294

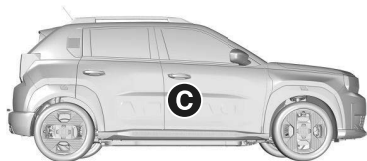


IDENTIFICATION DU VÉHICULE

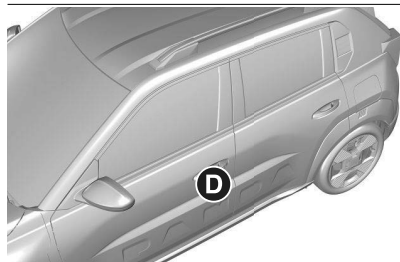
Différents dispositifs de marquage visibles pour l'identification et la recherche du véhicule.



286



287



288

A. Numéro d'identification véhicule (V.I.N.), sous le capot moteur.

Gravé sur le châssis.

B. Numéro d'identification véhicule (V.I.N.), sur la planche de bord.

Inscrit sur une étiquette collée et visible à travers le pare-brise.

C. Étiquette constructeur.

Collée au niveau de la porte côté droit. Répertorie les informations suivantes :

- Nom du Constructeur.
- Numéro de réception communautaire.
- Numéro d'identification véhicule (V.I.N.).
- Masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC).
- Masse totale roulante autorisée (MTRA).

- Masse maximale sur l'essieu avant.
- Masse maximale sur l'essieu arrière.

D. Étiquette pneumatiques / peinture.

Collée au niveau de la porte côté conducteur.

Répertorie les informations suivantes sur les pneus :

- Pressions de gonflage à vide et en charge.
- Références, constituées des dimensions, du type, ainsi que des indices de charge et de vitesse.
- Pression de gonflage de la roue de secours.

Indique également la référence de la couleur de la peinture.



NOTE

Le véhicule peut être équipé d'origine de pneus à indices de charge et de vitesse supérieurs à ce qui est indiqué sur l'étiquette, sans impact sur les pressions de gonflage (données à froid). En cas de changement du type de pneumatiques, consulter le Réseau pour connaître les montes de pneumatiques homologuées pour le véhicule.

DONNÉES DU VÉHICULE

MOTEURS

Les caractéristiques du moteur sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale. Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux. Pour obtenir des valeurs manquantes, consulter le Réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié.



NOTE

La puissance maxi correspond à la valeur homologuée au banc moteur, selon les conditions définies par la réglementation européenne (Directive 1999/99/CE).

Pour plus d'informations, s'adresser au réseau STELLANTIS ou à un atelier qualifié.

MASSES ET CHARGES REMORQUABLES

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale.

Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur.

Pour plus d'informations, s'adresser au réseau STELLANTIS ou à un atelier qualifié.

La Masse totale roulante autorisée (MTRA) et les valeurs de charges remorquables indiquées sont applicables jusqu'à une altitude maximale de 1 000 mètres.

La valeur de charge remorquable doit être réduite de 10 % à chaque augmentation de 1 000 mètres d'altitude.

Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.



AVERTISSEMENT

Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37 °C, limiter la masse remorquée.

Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route.

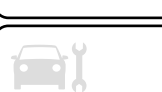
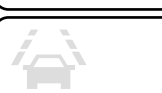
Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (respecter la législation locale en vigueur).



NOTE

Lorsque la température extérieure est élevée, il est conseillé de laisser tourner le moteur 1 à 2 minutes après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.



Poids (kg)	Essence	Électrique	Hybride
Masse en ordre de marche	1225 / 1237 (***)/ 1259 (**)	1515 / 1557 (**) / 1534 (***) / 1536 (****)	1315 / 1349 (**) / 1327 (***) / 1330 (****)
Poids à vide (avec tous les fluides, réservoir de carburant plein à 90 % et sans équipement en option)	1150 / 1259 (**)/ 1162 (***)	1440 / 1482 (**) / 1459 (***) / 1461 (****)	1240 / 1274 (**) / 1252 (***) / 1255 (****)
La charge utile comprend le conducteur (*)	475 / 436 (**) / 458 (***)	470 / 449 (**) / 451 (***) / 449 (****)	460 / 426 (**) / 448 (***) / 445 (****)
Remorquage	600	550	600 / 0 (*****)

(*) Si des équipements spéciaux sont montés (traction de remorque, etc.), le poids à vide augmente et la charge utile diminue par rapport aux charges maximales autorisées.

(**) Version LA PRIMA

(***) Version ICON (équipement complet)

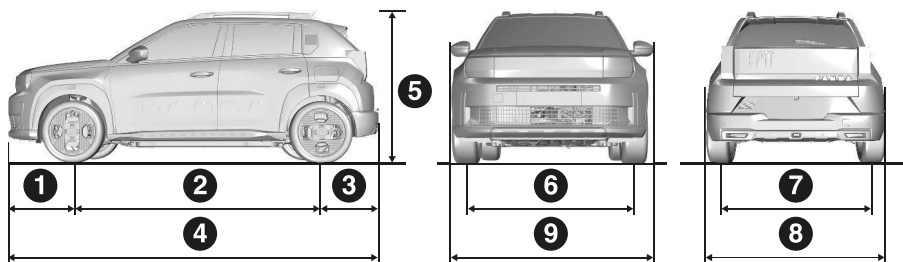
(****) Version BUSINESS

(*****) Selon la destination, se référer au document d'immatriculation

DIMENSIONS

Version Électrique

Ces dimensions (en mm) ont été mesurées sur un véhicule non chargé.



289

1	2	3	4	5	6	7	8	9
788	2540	671	3999	1576 / 1588 (***) / 1619 (**) / 1808 (*)	1497	1509	1763	2017

(*) Hauteur avec antenne / (**) Version LA PRIMA / (***) Version ICON

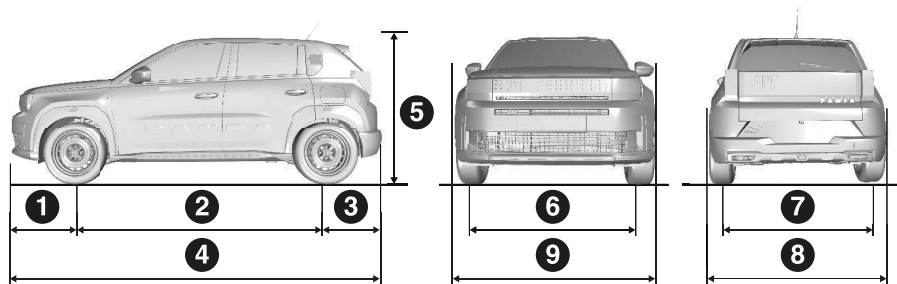
VOLUME DU COFFRE (sans sièges rabattus) : 361 litres

VOLUME DU COFFRE (avec sièges rabattus) : 1315 litres



Version Hybride

Ces dimensions (en mm) ont été mesurées sur un véhicule non chargé.



290

1	2	3	4	5	6	7	8	9
788	2540	671	3999	1586/ 1598 (**)/ 1629 (**)/ 1818 (*)	1497	1509	1763	2017

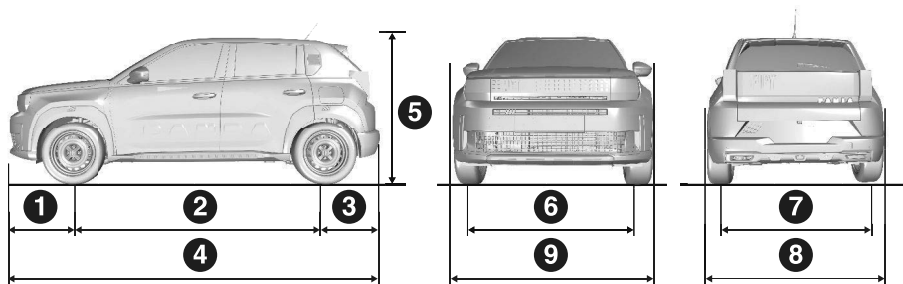
(*) Hauteur avec antenne / (**) Version LA PRIMA / (***) Version ICON

VOLUME DU COFFRE (sans sièges rabattus) : 412 litres

VOLUME DU COFFRE (avec sièges rabattus) : 1366 litres

Version À Essence

Ces dimensions (en mm) ont été mesurées sur un véhicule non chargé.



291

1	2	3	4	5	6	7	8	9
788	2537	674	3999	1598 / 1629 (**) / 1818 (*)	1497	1509	1763	2017

(*) Hauteur avec antenne / (**) Version LA PRIMA / (***) Version ICON (avec longerons)

VOLUME DU COFFRE (sans sièges rabattus) : 353 litres

VOLUME DU COFFRE (avec sièges rabattus) : 1307 litres



MOTEUR À ESSENCE (POUR LES VERSIONS 5 VITESSES)

	Essence
Boîte de vitesses	BVM5 (Manuelle 5 rapports)
Code	EB2FAMKd Euro 5
Types Variantes Versions	
Cylindrée (cm ³)	1,199
Puissance maxi. : norme CE (kW)	53
Carburant	Sans Plomb

MOTEUR À ESSENCE (POUR LES VERSIONS 6 VITESSES)

	Essence
Boîte de vitesses	BVM6 (Manuelle 6 rapports)
Code	EB2LTED Euro 6,4
Types Variantes Versions	CHPV/4
Cylindrée (cm ³)	1,199
Puissance maxi. : norme CE (kW)	74
Carburant	Sans Plomb

MOTORISATION HYBRIDE

	Hybride
	EB2LTEDH2
Boîtes de vitesses	eDCT (boîte automatique électrique à double embrayage à 6 rapports)

	Hybride
Cylindrée (cm³)	1,199
Puissance maxi. : norme CE (kW)/(ch)	74/100
Carburant	Sans Plomb
Moteur électrique	
Technologie	Synchrone à aimants permanents
Puissance maxi. : norme CE (kW)	21
Batterie de traction	
Technologie	Lithium-Ion
Tension (volts CC)	48
Capacité installée (kWh)	0,9
Puissance combinée (kW)/(ch)	81/110



MOTEUR ÉLECTRIQUE

Description	Électrique (44 kWh)	Électrique (53 kWh) (suivant version)
Technologie	Synchrone à aimants permanents	Synchrone à aimants permanents
Puissance max. (norme CEE - kW/ch)	83/113	83/113
Couple max. (Nm)	122	122
Batterie de traction		
Nature	EDM M2	EDM M2
Technologie	Lithium-Ion	Lithium-Ion
Capacité installée (kWh)	44	54
Câble de charge		
	Mode 2	Mode 2
Tension nominale (A) courant alternatif (AC)	230 (monophasé) 8 ou 16	230 (monophasé) 8 ou 16
Charge accélérée		
	Mode 3	Mode 3
Tension nominale (A) courant alternatif (AC)	230 (monophasé ou triphasé) 16 ou 32	230 (monophasé ou triphasé) 16 ou 32
Charge super rapide		
	Mode 4	Mode 4
Tension continue (DC)	400	400

CAPACITÉ EN CARBURANT

	Essence / Hybride	Carburants prescrits et spécifications des lubrifiants d'origine
Réservoir de carburant (litres) :	44	Essence verte sans plomb avec au moins 95 R.O.N. (spécifications EN228)
Y compris une réserve de (litres) :	5,0	
Circuit de refroidissement du moteur (litres) :	5,2 / 7,3	Mélange d'eau déminéralisée et de 50 % de 9.55523 ou MS.90032
Carter du moteur (litres) :	2,08 (MIN) ÷ 3,15 (MAX)	Quartz Mopar FPW 01
Carter moteur et filtre (litres) :	2,55 (MIN) ÷ 3,63 (MAX)	
Carter de boîte de vitesses/différentiel (litres) :	4,5	9.55550-MZ2 ou B71 2310 (versions essence) / 9.55550-HE3 (versions hybrides)
	Électrique	Carburants prescrits et spécifications des lubrifiants d'origine
Système de refroidissement haute tension (litres) :	5,9	Mélange d'eau déminéralisée et de 50 % de MS.90032 ou B71 5110
Circuit de freins hydrauliques (litres) :	0,6	MS.90039 ou S71 2114
Réservoir de liquide de lave-glace, lave-glace arrière (litres) :	2,8	Mélange d'eau et de liquide MS.90043
Réducteur	0,68	(*)

(*) Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.



LIQUIDES ET LUBRIFIANTS

L'huile moteur utilisée sur le véhicule a été soigneusement développée et testée pour répondre aux exigences du plan d'entretien programmé. N'utilisez que les lubrifiants recommandés pour prolonger le fonctionnement et la durée de vie du moteur. La qualité du lubrifiant est cruciale pour le fonctionnement et la durée de vie du moteur.

SPÉCIFICATIONS DU PRODUIT

Utilisation	Caractéristiques	Spécifications	Fluides et lubrifiants d'origine
Lubrifiants pour les versions essence et hybride	SAE 0W-20 ACEA C6	FPW9.55535/01	Quartz Mopar FPW 01

Utilisation	Caractéristiques	Spécifications	Fluides et lubrifiants d'origine	Applications
Liquide de frein	Fluide synthétique pour systèmes de freinage. Dépasse les spécifications : FMVSS n° 116 DOT 4, ISO 4925 classe 6, SAE J1704.	MS.90039 ou S71 2114	Consulter le Réseau ou un atelier qualifié	Freins hydrauliques
Lubrifiants pour transmission (versions hybrides)		9,55550-HE3		Boîte de vitesses électrique (versions hybrides)
Lubrifiants pour transmission (versions moteurs thermiques)	Lubrifiant synthétique de classe SAE 75W	9.55550-MZ2 ou B71 2310		Boîte de vitesses manuelle et différentiel MB6
Réducteur (versions électriques)		B71 2316 ou 9.55535/06		Réducteurs
Agent de protection pour radiateurs	Liquide de protection avec action antigel, à base de monoéthyl glycol inhibé avec formule organique.	MS.90032 ou B71 5110		Proportions d'utilisation des circuits de refroidissement : 50 % d'eau 50 % de liquide de protection
Liquide de lave-glace de pare-brise/lunette arrière	Mélange de spiritueux et de surfactants. Dépasse les spécifications CUNA NC 956-11.	MS.90043		À utiliser dilué ou non dilué dans les systèmes de lave-glace/essuie-glace



AVERTISSEMENT

L'utilisation de produits autres que ceux indiqués ci-dessus peut endommager le moteur, dommages non couverts par la garantie.



ROUES ET PNEUS

Le contrôle de la pression de gonflage de tous les pneumatiques, y compris de la roue de secours, doit être effectué "à froid".

Les pressions indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques sont valables pour des pneumatiques "froids". Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres (6 miles) à plus de 50 km/h (31 mph), ajouter 0,3 bat (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.



AVERTISSEMENT

Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématurée des pneus et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

Rouler avec des pneus usés ou endommagés réduit les performances de freinage et de maintien de la direction du véhicule. Vérifier régulièrement l'état des pneus (bande de roulement et flancs) et des jantes ainsi que la présence des bouchons de valve.

Lorsque les témoins d'usure n'apparaissent plus en retrait de la bande de roulement, la profondeur

des rainures est inférieure à 1,6 mm ; remplacer impérativement les pneumatiques.

L'utilisation de roues et de pneus de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneus, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.

Le montage de pneus différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC. Marquer systématiquement le sens de rotation sur les pneus qui seront stockés lors du montage des pneus hiver ou été. Les stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.



Les pneumatiques hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce à ce symbole apposé sur leurs flancs.

KITS DE DISTRIBUTION ET D'ACCESSOIRES

Les kits de distribution et d'accessoires sont sollicités dès la mise en route du moteur et jusqu'à son arrêt complet. Il est normal qu'ils s'usent au fil du temps.

Un kit de distribution ou d'accessoires défectueux peut altérer le moteur et

le mettre hors d'usage. Respecter la préconisation de remplacement donnée en kilomètres parcourus ou en temps, au premier des deux termes atteint.

PRESSION DES PNEUS

Moteur	Jantes	Pneu	Véhicule avec à son bord 3 personnes		À pleine charge	
			Avant (kPa/bar/psi)	Arrière (kPa/bar/psi)	Avant (kPa/bar/psi)	Arrière (kPa/bar/psi)
Essence		205/60 R16 96H XL	230/2,3/33	210/2,1/30	230/2,3/33	230/2,3/33
		205/60 R16 96H XL	230/2,3/33	210/2,1/30	230/2,3/33	230/2,3/33
		205/55 R17 95V XL	230/2,3/33	210/2,1/30	230/2,3/33	230/2,3/33
		205/60 R16 96H XL	230/2,3/33	210/2,1/30	230/2,3/33	230/2,3/33
Hybride	7J x 16 ET42	205/60 R16 96H XL	250/2,5/36	230/2,3/33	250/2,5/36	250/2,5/36
	7J x 17 ET42	205/55 R17 95V XL	250/2,5/36	230/2,3/33	250/2,5/36	250/2,5/36
Électrique	7J x 16 ET42	205/55 R16 94V XL	250/2,5/36	250/2,5/36	250/2,5/36	270/2,7/39
	7J x 16 ET42	205/50 R17 93V XL	250/2,5/36	250/2,5/36	250/2,5/36	270/2,7/39
	7J x 17 ET42	205/60 R16 96H XL	250/2,5/36	250/2,5/36	250/2,5/36	270/2,7/39
	7J x 16 ET42	205/55 R17 95V XL	250/2,5/36	250/2,5/36	250/2,5/36	270/2,7/39



Moteur	Jantes	Pneu	Véhicule avec à son bord 3 personnes		À pleine charge	
			Avant (kPa/bar/psi)	Arrière (kPa/bar/psi)	Avant (kPa/bar/psi)	Arrière (kPa/bar/psi)
Roue de secours provisoire (suivant version)		125/80 R15 95M	420/4,2/60	420/4,2/60	420/4,2/60	420/4,2/60
		125/85 R16	420/4,2/60	420/4,2/60	420/4,2/60	420/4,2/60

INFORMATIONS CLIENT

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Équipements Radio

Les équipements radio fournis montés sur le véhicule sont conformes à la directive 2014/53/UE, UA.RED.TR, au décret-loi français du 15/11/2019 relatif au débit d'absorption spécifique (DAS) et à la certification UKCA (UK Conformity Assessed) en vigueur au Royaume-Uni.

Pour plus d'informations sur les certifications et les listes des sources ouvertes disponibles pour les composants du véhicule, consultez le site suivant : [http:// aftersales.fiat.com/ elum/](http://aftersales.fiat.com/elum/)

Appareils À Radiofréquence

Tous les appareils à radiofréquence sont conformes aux réglementations en vigueur dans les pays où ils sont vendus. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.mopar.eu/eu/owner ou <http://aftersales.fiat.com/elum>

CONSOMMATION DE CARBURANT ET ÉMISSIONS DE CO₂

La consommation de carburant et les émissions de CO₂ déclarées par le constructeur sont déterminées sur la base des essais de réception établis par les normes applicables dans le pays où le véhicule est immatriculé. Le type d'itinéraire, la circulation, les conditions météorologiques, le style de conduite, l'état général du véhicule, le niveau d'équipement et d'accessoires, l'utilisation du système de climatisation, la charge du véhicule, la présence de galerie de toit et d'autres situations qui affectent négativement l'aérodynamisme ou la résistance entraînent des valeurs de consommation différentes. Ce n'est qu'après les 3 000 premiers kilomètres de conduite que la consommation de carburant sera plus uniforme. Pour connaître la consommation de carburant et les émissions de CO₂ spécifiques à ce véhicule, se reporter aux données du certificat de conformité et à la documentation connexe qui accompagne le véhicule.

PRESCRIPTIONS POUR LA MANIPULATION DU VÉHICULE EN FIN DE VIE

(suivant version)

Le fabricant s'engage depuis de nombreuses années à protéger l'environnement grâce à l'amélioration constante de ses processus de production et de ses produits de fabrication qui sont de plus en plus "écocompatibles". Pour accorder aux clients le meilleur service possible en termes de respect des lois environnementales et en réponse à la directive européenne 2000/53/CE concernant les véhicules en fin de vie, le fabricant offre à ses clients la possibilité de remettre leur véhicule à la fin de sa durée de vie sans encourir de frais supplémentaires. La directive européenne prévoit que, lors de la remise du véhicule, le dernier propriétaire ou détenteur ne doit pas engager de dépenses en raison de sa valeur marchande nulle ou négative. Pour remettre votre véhicule en fin de vie sans frais supplémentaires, contacter l'un de nos concessionnaires en cas d'achat d'un autre véhicule ou un centre de collecte et de mise au rebut agréé par le fabricant. Ces centres ont été soigneusement choisis pour offrir un service de haute qualité



pour la collecte, le traitement et le recyclage des véhicules en fin de vie, dans le respect de l'environnement. De même, pour respecter ses obligations en vertu de la directive européenne 2006/66/CE sur les batteries, le fabricant exige la conformité aux réglementations nationales relatives à la manipulation des batteries lithium-ion basse tension (12V et 48V) et haute tension à tout moment.

Cela comprend la consignation des véhicules avec leurs batteries dans l'un des centres de collecte et de démolition autorisés par le fabricant à manipuler ces batteries, et leur mise au rebut non conforme, ce qui pourrait entraîner des blessures et/ou des dommages à l'environnement.

De plus amples informations sur ces centres de collecte et de mise au rebut sont disponibles auprès du Réseau STELLANTIS, en composant le numéro dans le livret de garantie ou en consultant les sites Web des différentes marques du fabricant.

ENREGISTREMENT DES DONNÉES DU VÉHICULE ET CONFIDENTIALITÉ

INTRODUCTION

Des calculateurs électroniques sont installés dans le véhicule.

Ils traitent les données reçues, générées ou échangées par les capteurs du véhicule.

Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement du véhicule, d'autres vous assistent en conduisant (systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.

Les rubriques suivantes contiennent des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule.

D'autres informations sur les données téléchargées, stockées et transmises à des tiers (ainsi que la finalité de cette transmission) dans le véhicule sont disponibles sous le mot clé "Protection des données", sans oublier les références des caractéristiques fonctionnelles affectées dans le Guide d'utilisation du véhicule.

Celles-ci sont également dans les conditions générales de vente du véhicule, dans les conditions générales de vente des services connectés ou en ligne sur le site Internet de la marque.

RÉFÉRENCE PERSONNELLE

Chaque véhicule est identifié par un numéro de châssis unique. Des options supplémentaires, comme la plaque du numéro du véhicule, permettent de tracer les données sur le propriétaire ou le conducteur du véhicule.

Les données générées ou traitées par les unités de commande peuvent donc être personnelles ou rendues personnelles dans certaines conditions. Selon les données disponibles sur le véhicule, des conclusions peuvent être tirées d'après les informations, comme le comportement de conduite, l'emplacement, le trajet ou le comportement d'utilisation du véhicule.

DONNÉES D'EXPLOITATION DU VÉHICULE

Les boîtiers de commande traitent les données pour le fonctionnement du véhicule.

Ces données incluent par exemple :

- Informations sur l'état du véhicule (p. ex. vitesse, temps de déplacement, accélération latérale, vitesse de rotation des roues, affichage des ceintures de sécurité bouclées).
- Conditions ambiantes (p. ex. la température, le capteur de pluie, le capteur de distance).

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les boîtiers de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule).

Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

Données Techniques Du Véhicule

Selon le niveau d'équipement du véhicule, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement des composants du système (p. ex. niveau de remplissage, pression des pneus, état de charge de la batterie).
- Défaillances et dysfonctionnements dans d'importants composants de système (p. ex. phares, freins).
- Réactions du système dans des situations de conduite spécifiques (p. ex. déploiement d'un airbag, déclenchement du contrôle de stabilité et des systèmes de freinage).
- Kilométrage exact ou horodatage des événements enregistrés (détection de dysfonctionnements internes, activation de systèmes spécifiques, etc.), ce qui permet de les localiser dans le temps.
- Information sur des événements qui endommagent le véhicule.
- Événements de cybersécurité (p. ex. : connexions inattendues établies avec des systèmes inconnus, redémarrages inattendus

et configurations anormales des systèmes)

- Données dynamiques enregistrées quelques secondes avant et après des événements de conduite spécifiques, comme des accidents, des collisions ou l'activation de systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) : données de conduite (p. ex. : vitesse, accélération, angle de braquage, régime moteur, rapport sélectionné sur la boîte de vitesses, pression sur les pédales) et image potentielle très basse résolution de la vue devant le véhicule (seulement si le système ADR est activé).
- Pour les véhicules électriques, le niveau de charge de la batterie de traction.

Dans des circonstances particulières (p. ex. si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles.

Au moment de vous rendre dans un atelier pour un entretien (p. ex. réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées si nécessaire.



Le personnel travaillant pour le réseau d'entretien (p. ex. garages, constructeurs) ou des tiers (p. ex. agents d'assistance routière) peut lire les données du véhicule. Ceci s'applique également au travail sous garantie et aux mesures d'assurance qualité.

Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation documente sur l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des dysfonctionnements, dans le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres dysfonctionnements, sont transmises au Constructeur, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule.

La responsabilité du Constructeur peut être également engagée. Le Constructeur peut également utiliser les données d'exploitation provenant des véhicules pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes

sous garantie. Les sauvegardes de dysfonctionnements dans le véhicule peuvent être remises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou à votre demande.

Système d'enregistrement des données ADAS (ADR)

Selon le niveau d'équipement, le véhicule peut être équipé d'un système d'enregistrement des données ADAS (ADR) qui traite en continu les images et les données de conduite, puis les enregistre dans le véhicule lorsque les systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) sont déclenchés (ex. : Aide au freinage d'urgence intelligent, interruption d'un Changement de voie semi-automatique le cas échéant). L'objectif de ce système est de permettre de comprendre le comportement des ADAS en collectant des données à chaque fois que les ADAS se déclenchent.

Les données concernées correspondent à des images grisées basse résolution de la vue devant le véhicule et à des données de conduite dynamiques (ex. : vitesse, accélération, angle de braquage, pression sur la pédale de frein, état

des clignotants, position de la pédale d'accélérateur), échantillonnées toutes les secondes juste avant et juste après l'événement. Le kilométrage exact et l'horodatage des événements sont également enregistrés. La résolution des images enregistrées est trop basse pour permettre la reconnaissance des visages, pour lire les plaques d'immatriculation ou pour interpréter les panneaux de signalisation routière. Toutes ces informations enregistrées ne peuvent être extraites du véhicule qu'auprès d'un atelier de réparation agréé par STELLANTIS par le biais d'un équipement spécial raccordé par câble au port OBD. Cette opération peut être effectuée sur demande pour obtenir des explications sur les ADAS ou dans le cadre d'une enquête légale sur le véhicule. Ce système n'a pour objectif que de donner des explications sur le contexte d'activation des ADAS. Seule l'activation de systèmes ADAS spécifiques peut le déclencher ; ce système n'est jamais déclenché directement par la détection d'accidents ou de collisions sans activation des ADAS. Si des ADAS sont désactivés, le système ADR n'enregistrera aucune donnée. De plus, selon le pays de commercialisation et les obligations

légal, le véhicule peut également être équipé d'un Système d'enregistrement des données d'événements (EDR) qui enregistre les données en cas d'accident ou de collision, quel que soit l'état d'activation des systèmes ADAS. En vertu du Règlement (UE) 2022/545, le système EDR est une obligation légale sur le marché européen et dans d'autres pays soumis au Règlement UN n° 160 ; son rôle est de geler les données de conduite lorsqu'un accident ou une collision se produit. Contrairement au système ADR décrit ci-dessus, les images de la scène ne sont jamais enregistrées par le système EDR. Les données peuvent être uniquement lues par le biais du port OBD à l'aide d'un équipement spécial que les forces de l'ordre peuvent utiliser pour analyser le contexte d'un accident dans lequel le véhicule est impliqué. Sauf cas exceptionnels, les réparateurs ne possèdent pas cet équipement. Pour de plus amples informations sur le système EDR, consulter le chapitre "Enregistrement des données d'événements", dans la section "En cas d'urgence" de ce document.

Fonctions De Confort Et D'Info-Divertissement

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment. Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Réglages de position de siège et de volant.
- Réglages de châssis et de climatisation.
- Réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

Vous pouvez saisir vos propres données dans les fonctions du système audio et télématique pour votre véhicule dans le cadre des fonctionnalités sélectionnées.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré.
- Données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains-libres intégré ou un système de navigation intégré.

- Destinations saisies.
- Données sur l'utilisation des services en ligne.

Ces données pour les fonctions de confort et d'info-divertissement peuvent être stockées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil que vous avez connecté au véhicule (p. ex. smartphone, clé USB ou lecteur MP3). Les données que vous avez saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment.

Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à votre demande, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages que vous avez sélectionnés.

Intégration Smartphone (Par Exemple Android Auto Ou Apple CarPlay)

Si votre véhicule est équipé en conséquence, vous pouvez connecter votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système audio et télématique. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre



smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que la position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'informations sur le système d'infodivertissement, se reporter à la rubrique correspondante. L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. Si vous pouvez définir des paramètres, ceux-ci dépendent de l'application en question et du système d'exploitation de votre smartphone.

SERVICES EN LIGNE - CONNECTIVITÉ PAR LIAISON RADIO "OVER-THE-AIR"

Si votre véhicule est connecté à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre votre véhicule et d'autres systèmes. La connexion à un réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans votre véhicule ou à un appareil mobile que vous

fournissez (p. ex. smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui vous sont fournis par le Constructeur ou d'autres fournisseurs.

Services Du Propriétaire

Dans le cas des services en ligne du fabricant, les fonctions correspondantes sont décrites par le fabricant dans un lieu adéquat (par exemple le manuel d'utilisation, le site web du fabricant) et les informations relatives à la protection des données sont fournies. Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne. L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du Constructeur prévus à cet effet. La collecte, le traitement et l'utilisation des données à caractère personnel aux fins de l'élaboration des services sont effectués uniquement sur la base d'une autorisation légale, par exemple dans le cas du système d'appel d'urgence légal ou d'un accord contractuel ou encore en vertu du consentement.

Vous pouvez activer ou désactiver les services et fonctions (certains peuvent s'avérer payants) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion du véhicule au réseau radio. Ceci n'inclut pas les fonctions et services exigés par la loi, tels qu'un système de communication d'urgence.

Services Tiers

Si vous utilisez des services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le Constructeur n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard. Veuillez donc noter la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

SERVICES EN LIGNE BASÉS SUR DES ACCORDS CONTRACTUELS

Le véhicule peut transmettre et recevoir des données par le biais d'une connectivité "Over The Air" afin d'offrir des services explicitement requis par un abonné aux services. Au cours

du processus d'abonnement, nous contrôlons par différents moyens la légitimité du demandeur - considéré comme le propriétaire du véhicule - pour activer les services sur le véhicule. Pour de plus amples informations sur ces services, demander à l'abonné de fournir les conditions générales de vente correspondantes qu'il a acceptées. Il peut les trouver sur l'application mobile de la marque ou sur le site Internet de la marque, après s'être connecté avec ses identifiants de compte Stellantis.

MESURES DE PROTECTION CONTRE LES CYBERATTAQUES

(selon version)

Selon le modèle, le véhicule peut être équipé d'un système qui détecte les tentatives de cyberattaques ou des événements imprévus en matière de cybersécurité. S'il est installé à l'intérieur du véhicule, ce système fonctionne pendant toute la durée de vie du véhicule.

En cas de détection d'événements de cybersécurité (ex. : établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, de redémarrages intempestifs ou de toutes configurations anormales), des

fichiers d'historisation sont stockés temporairement dans le véhicule puis transmis aux infrastructures du fabricant par connectivité "over the air". Ces fichiers d'historisation sont analysés par le Security Operational Center (SOC) du fabricant afin d'identifier les mesures appropriées pour protéger les véhicules contre toutes interactions malicieuses avec des composants électroniques. Ces mesures pourraient par exemple consister dans le déploiement de mises à jour du logiciel ou du firmware. Ce système a pour objectif d'améliorer les mesures de cybersécurité implantées dans les véhicules. Il participe aussi directement à la sécurisation de la connectivité du véhicule et permet l'exécution correcte des services en ligne activés sur le véhicule. Les moyens d'exercer vos droits en matière de confidentialité concernant ce traitement sont décrits dans la politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés (voir ci-dessous le chapitre "Politique de confidentialité européenne de Stellantis pour les services connectés").

Politique De Stellantis En Matière De Confidentialité Européenne Relative Aux Véhicules Connectés

Cette politique de confidentialité concernant les véhicules connectés ("Politique de confidentialité") s'applique aux données personnelles que nous traitons relatives aux utilisateurs des services connectés par le biais de nos véhicules, nos sites Internet ou notre application qui ont signé les Conditions générales en tant que client ou qui sont autorisés par un client à accéder et à utiliser les services connectés. Cette Politique de confidentialité est rédigée en vertu de l'Article 13 du règlement UE 679/2016 et permettra à l'utilisateur de mieux comprendre nos modalités de gestion de ses informations.

Ce document renferme quelques exemples de la façon dont nous traitons les données personnelles et des définitions relatives à des explications plus détaillées (à la fin de cette Politique de confidentialité) sur les termes et expressions utilisés ici. Pour de plus amples renseignements sur cette Politique de confidentialité ou les modalités de traitement des



données, envoyer la demande à : dataprotectionofficer@stellantis.com
Ce document est disponible sur les sites Internet de la marque, dans la section dédiée aux services connectés.

APPLICATION D'OBLIGATIONS LÉGALES ET EXIGENCES RESPECTIVES

Cette liste peut changer en fonction des règlements européens. Consulter ce document en ligne pour vérifier que la liste des règlements applicables dans l'UE a été actualisée. En fonction de la date de réception du véhicule, certains règlements ne sont pas applicables. En général, ces obligations légales peuvent divulguer des données indépendamment des paramètres de confidentialité embarqués sur le véhicule.

ECall - Appel D'urgence

(suivant version)

Cette fonction est fournie pendant 15 ans après la première mise en circulation du véhicule.

Cette fonction, si elle est opérationnelle, est fournie par le biais des services publics de secours de chaque pays traversé. Le pays d'achat ou d'immatriculation du véhicule n'a pas d'importance. En cas de choc

important ou de grave accident enregistré par le DISPOSITIF embarqué sur le véhicule, suivi d'un arrêt du véhicule, un appel téléphonique est passé automatiquement depuis le véhicule au numéro des services publics de secours respectifs (au '112' en Europe), accompagné de la transmission des données minimales nécessaires pour identifier et localiser le véhicule (ex. : la position exacte, l'heure de l'accident, le numéro d'identification du véhicule et son sens de déplacement).

Ces informations ne sont transmises depuis le véhicule qu'en cas d'accident grave ; elles permettent aux services publics de secours d'évaluer et de gérer la situation. Les services publics de secours prendront les mesures nécessaires conformément à la législation locale et à leurs propres procédures d'intervention. En Europe, le service eCall basé sur le numéro 112 est un service public d'intérêt général et doit donc être accessible gratuitement à tous les utilisateurs.

En vertu du règlement (UE) 2015/758, ce système est obligatoire sur tous les nouveaux types de véhicules agréés pour la fabrication après le 31 mars 2018.

Le système eCall ne s'active que si le véhicule est impliqué dans un grave accident. Le reste du temps, le système est inactif. Cela signifie que, lors de la conduite normale du véhicule, aucun suivi permanent (enregistrement de la position de la voiture ou surveillance de la conduite) ni transmission des données n'a lieu en vertu de ce service réglementaire.

OBFCM - Indicateur De Consommation De Carburant Embarqué

(suivant version)

Ce fonction est fournie pendant 15 ans après la première mise en circulation du véhicule.

En vertu de l'Article 9 du règlement d'application (UE) 2021/392 ("OBFCM"), ce service réglementaire permet à l'Agence européenne pour l'environnement (EEA) de collecter des données sur le véhicule concernant son usage (comme le VIN, la distance totale parcourue, la consommation totale de carburant, l'énergie électrique totale dans la batterie, le cas échéant).

Ces données sont utilisées par l'EEA pour surveiller l'usage réel de carburant et la consommation d'énergie, ainsi que les émissions de CO2 des véhicules neufs, de manière anonyme et agrégée.

Comme indiqué dans le règlement OBFCM, le CLIENT peut refuser la collecte et la transmission des données du véhicule à des fins réglementaires de l'OBFCM. Pour ce faire, il faut contacter le Service client (informations de contact disponibles sur le site Internet du pays).

SLI - Speed Limit Information

Cette fonction est fournie tout au long du cycle de vie du véhicule et concerne uniquement les modèles commercialisés sur le marché européen.

Conformément au règlement (UE) 2018/858 relatif à la réception et à la surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes destinés à ces véhicules, du 30 mai 2018, tel que modifié par le règlement (UE) 2019/2144 du 27 novembre 2019 et le règlement délégué (UE) 2021/1958 de la Commission du 23 juin 2021 (ensemble le "Règlement GSR V2"), les constructeurs automobiles sont tenus d'équiper les véhicules neufs vendus en Europe de différents systèmes visant à garantir la sécurité globale de ces véhicules.

Conformément à l'article 6 du règlement (UE) 2019/2144, ces systèmes doivent inclure un système "d'adaptation intelligente de la vitesse" (ci-après "AIV") qui fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur au moins 90 % de la distance totale et pour au moins 80 % de la distance parcourue sur chacun des trois types de routes (routes urbaines et rues, routes non urbaines et autoroutes/voies express/voies rapides).

La fonction SLI fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur la route où il circule. La fonction SLI vise à améliorer la sécurité en permettant au véhicule d'afficher en temps réel la limite de vitesse applicable, même lorsque les conditions extérieures ne le permettent pas (p. ex. météo, panneau caché par un autre véhicule). La limite de vitesse applicable est récupérée depuis la caméra avant du véhicule et peut être complétée par le système de communication Over-The-Air afin d'améliorer la fiabilité des informations selon la définition du véhicule. Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est transmise via l'unité de télématique et supprimée immédiatement après traitement. La

géolocalisation du véhicule n'est pas toujours possible. Celle-ci n'est pas influencée par les paramètres de confidentialité du véhicule.

Comme l'exige le "Règlement GSR V2", cette fonctionnalité SLI est activée par défaut à l'allumage du contact, mais peut être partiellement désactivée à tout moment par l'utilisateur du véhicule, étant donné que le conducteur peut couper la fonction d'avertissement sonore dans les paramètres du véhicule, disponible sur l'écran tactile central. Cette intervention n'a pas d'impact sur l'affichage visuel qui reste activé et peut toujours requérir une transmission des données Over-The-Air sur la position actuelle du véhicule pour affiner la détection de la limite de vitesse. Selon le modèle de votre véhicule, il peut être également possible de couper complètement la fonction SLI (c'est-à-dire d'arrêter la fonction de détection de limite de vitesse et d'avertissement de limite de vitesse) sur l'écran tactile central, et ainsi de couper la transmission des données pour le trajet en cours.



**Divulgarion Du
Kilométrage À
L'association Car - Pass
(Pour les véhicules immatriculés en
Belgique uniquement)**

Cette divulgation n'est active qu'en Belgique en vertu de la législation belge afin d'éviter les fraudes au kilométrage des véhicules (loi belge du 28 novembre 2018, applicable depuis le 01/01/2020). Elle est fournie tout au long de la durée de vie du véhicule, tant que l'association Car-Pass requiert les données.

Elle consiste à donner 4 fois par an le kilométrage de tout véhicule immatriculé en Belgique à Car-Pass, une association chargée par les autorités belges de collecter et de vérifier ces données.

Ce kilométrage est collecté par liaison radio over-the-air par Stellantis si un autre service connecté l'utilise déjà. Ces données sont transmises à l'association Car-Pass sur demande de cet organisme.

Pour plus d'informations, consulter la politique de confidentialité de Car-Pass (<https://www.car-pass.be/en/privacy-policy>).

**UTILISATION
DES DONNÉES -
AMÉLIORATION DE LA
QUALITÉ DES PRODUITS**

(selon version)

Vous reconnaissez et acceptez que pour améliorer la qualité des produits fabriqués par le constructeur, les données de votre véhicule (telles que définies dans la politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés, voir ci-dessous) – à l'exclusion de la géolocalisation du véhicule – sont transférées au constructeur automobile dans le but d'éviter des anomalies, d'analyser des données agrégées pour l'amélioration du produit ou la création de nouveaux produits.

De plus amples informations à ce sujet et les moyens d'exercer vos droits en matière de confidentialité concernant ce traitement sont décrits dans la politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés (voir ci-dessous).



**PIÈCES DÉTACHÉES D'ORIGINE :
PERFORMANCES EN
TOUTE SÉCURITÉ**

Que ce soit lors de leur conception ou de leur fabrication, toutes nos **pièces détachées d'origine** sont soumises à des **tests stricts**, effectués par des spécialistes chargés de contrôler l'utilisation de **matériaux de pointe** et d'en **vérifier la fiabilité**.

Cette approche garantit **performances et sécurité** à long terme au bénéfice du conducteur et des passagers qui voyageront dans la voiture.

Toujours insister pour avoir des **pièces détachées d'origine** et vérifier qu'elles soient utilisées.



FLEXCARE - OFFREZ-VOUS LA TRANQUILLITÉ D'ESPRIT

Une collection de plans d'extension de garantie et de services adaptés à votre façon de conduire



PROTECTION

Protégez-vous contre les imprévus



PRÉVISIBILITÉ

Anticipez les coûts sans mauvaise surprise.



FLEXIBILITÉ

Adaptez votre plan FlexCare à vos besoins



EXPERTISE

Bénéficiez des pièces de la marque et de l'expertise unique de notre réseau.

Extended Care Premium, l'extension de garantie, vous permet de prolonger la couverture de votre véhicule après l'expiration de la garantie usine, et de continuer à profiter pendant trois ans de plus maximum de la même protection que la garantie d'origine. Vous pouvez souscrire un contrat d'extension de garantie n'importe quand avant l'expiration de la garantie usine d'origine.

D'autre part, le Service Plan non seulement vous aide à maîtriser les coûts d'entretien de votre véhicule, mais vous propose également des services supplémentaires très utiles pour faciliter la gestion de votre véhicule. Divers niveaux de contrats de service sont disponibles, des entretiens de base programmés aux contrats tout inclus, comme le « Complete Care Plus » qui combine en un seul plan exclusif l'extension de garantie, les entretiens périodiques, les pièces d'usure et l'assistance routière.

Pour obtenir plus d'informations ou acheter directement en ligne, visitez le site Web de la marque ou contactez votre concessionnaire local pour déterminer le plan qui convient le mieux à votre véhicule.

INDEX

A

Accessoires achetés par le propriétaire	14
Active Safety Brake avec Collision Risk Alert et Intelligent emergency braking assistance	198
Aide à la stabilité du véhicule	201
Aide au contrôle de vitesse	214
Aide au stationnement	208
Aide aux manœuvres de stationnement et à la marche arrière	208
Aide aux performances de freinage	202
Air conditionné automatique	120
Airbags frontaux	40
Airbags latéraux	41
Airbags rideaux	41
Alerte Attention Conducteur	211
Anti-lock braking system (ABS)/ Electronic brake force distribution (EBFD)	202
Anti-slip regulation (ASR)/ Dynamic stability control (DSC)	201
Aperçu du tableau de bord	78
Appel d'aide	229
Application d'obligations légales et exigences respectives	300
Appuie-tête	34
Assist et SOS	227

Assistance à l'attention du conducteur	211
Assistance dans le cadre d'autres fonctions utilitaires	219
Assistance en mode tout-terrain et gamme basse	218
Assistant de maintien dans la voie	203
Avertisseur sonore	59

B

Boîte de vitesses automatique (version hybride)	164
Bouton STOP START ENGINE	60

C

Caches de protection contre le froid	264
Caméra de recul (RVC)	210
Capacité en carburant	287
Capot	74
Caractéristiques techniques	277
Carburant	169
Carrosserie - Entretien de l'extérieur	273
Ceintures de sécurité	37
Chaînes à neige	270, 271
Charge	171
Charge (version hybride)	83
Charge accélérée	174
Charge standard (mode 2)	178
Charge super rapide (mode 4)	175
Chauffage / Air conditionné manuel	118

Chauffage et ventilation	116
Clés	18
Coffre	73
Collision Risk Alert	200
Combiné d'instruments	81
Commande d'essuie-vitre	61
Commandes au volant	58
Commandes audio au volant	59
Commandes de climatisation	116
Comment activer vos Uconnect™ Services	148
Compartiment moteur	261
Compartiments de rangement intérieurs - Caractéristiques intérieures	70
Compatibilité des carburants	169
Complément d'huile moteur	258
Compteur kilométrique	81
Conseils de conduite	193
Consignes générales de sécurité	14
Consommation de carburant et émissions de CO ₂	293
Contacteur d'allumage	60
Contraintes de remorquage	191
Cruise control	214

D

Démarrage du moteur (BEV)	153
Démarrage et utilisation	151
Démarrage et utilisation (version essence)	152
Démarrage et utilisation (version MHEV)	152



Désactivation de l'airbag frontal passager	46
Dimensions	281
Dispositifs de cybersécurité	15
Divulgaration du kilométrage à l'association Car - Pass	302
Données d'exploitation du véhicule	294
Données du véhicule	279
Données techniques du véhicule	295
E	
eCall - Appel d'urgence	300
eCall (SOS)	227
Échappement moteur (version essence/hybride)	168
Éclairage extérieur	64
Éclairage intérieur	69
Electronic Stability Control (ESC)	202
Emergency braking assistance (EBA)	203
Émetteurs radio et téléphones mobiles	14
En cas d'urgence	226
Enregistrement des données d'évènements	249
Enregistrement des données du véhicule et confidentialité	294
Entretien de l'intérieur	275
Entretien du véhicule	251, 264
Entretien programmé	253
Essuie-vitre arrière	62
Essuie-vitre avant	60

État de charge de batterie auxiliaire (version hybride)	83
État de charge de la batterie haute tension et autonomie estimée (version électrique)	83

F

Familiarisation avec le véhicule	17
Feux antibrouillard arrière	58
Feux de croisement	64
Feux de détresse	227
Feux de route automatiques	66
Fixations ISOFIX	47
Fluides, lubrifiants et pièces recommandés	256
Flux d'énergie	87
Fonctions de confort et d'info-divertissement	297
Frein de stationnement électrique ...	157
Freinage d'urgence actif	160
Freins	157
Fusibles	266

G

Glossaire des symboles	16
------------------------------	----

I

Identification du véhicule	278
Indicateur d'entretien	253
Indicateur de niveau d'huile moteur	255
Indicateur de vitesse enclenchée	81

Indicateur numérique de température de liquide de refroidissement moteur	83
Installation d'appareils électriques/électroniques	14
Instruments et commande du combiné de bord	77
Intégration smartphone (par exemple Android Auto ou Apple CarPlay)	297
Intelligent emergency braking assistance (IEBA)	201

J

Jauge de niveau de carburant (version hybride)	81
Jumelage d'un appareil mobile Bluetooth®	127

K

Kit de réparation des pneus	237
-----------------------------------	-----

L

Lane Departure Warning (LDW)	206
Lane keeping assist (LKA)	203
Lave-glaces et essuie-glaces	60
Lève-vitres électriques	30
Lien à l'appli et au site Internet de l'entreprise	5
Limiteur de vitesse	216
Liquides et lubrifiants	288
Liste des témoins	95

M	
Menu de configuration	91
Messages et zone contextuelle	84
Mesures de protection contre les cyberattaques	299
Mise en roue libre	167
Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue	230
Modalités d'utilisation de ce manuel ...	5
Mode de fonctionnement de la batterie auxiliaire (version hybride)	88
Modifications/Altérations du véhicule	13
Moteur électrique	286
O	
OBFCM - Indicateur de consommation de carburant embarqué	300
Ordinateur de bord	84
Outillage de bord	230
P	
Pare-brise chauffant	31
Pare-soleil	34
Passive Entry	29
Pneus et roues	268
Politique de Stellantis en matière de confidentialité européenne relative aux véhicules connectés	299
Portes	27
Précautions relatives au système haute tension (version électrique)	252
Pression des pneus	291

Prises USB	70
Procédure de démarrage	152
Protection antivol	18

R	
Récapitulatif pour l'installation des sièges enfants universel, ISOFIX et i-Size	52
Recharge smartphone sans fil	71
Référence personnelle	294
Réglage du volant	58
Remarque importante (version essence et hybride)	13
Remplacement des ampoules	266
Rétroviseurs	32
Roues et pneus	290

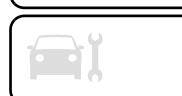
S	
Sécurité enfants mécanique	28
Sélecteur de marche (version électrique)	162
Services connectés - Services Uconnect™	146
Services du propriétaire	298
Services en ligne - connectivité par liaison radio "Over-The-Air"	298
Services en ligne basés sur des accords contractuels	298
Services tiers	298
Sièges arrière	35
Sièges avant	34
Sièges chauffants	116
Sièges enfants i-Size	48
Sièges enfants recommandés	49

SLI - Speed Limit Information	301
Speed Limit Information	221
Station smartphone	144
Super-verrouillage	21
Système à clé électronique	18
Système d'airbags	39
Système d'assistance au démarrage en pente (HSA)	218
Système d'infodivertissement	124
Système de freinage automatique ..	198
Système de sécurité du véhicule	25
Système hybride	187
Systèmes d'aide à la conduite avancés	196
Systèmes de retenue pour enfants ...	42

T	
Tachymètre numérique et symbole "ready" (version électrique)	82
Tire Pressure Monitoring System (TPMS)	219
Triangle de présignalisation	229
Type de propulsion	6

U	
Utilisation des données – Amélioration de la qualité des produits	302

V	
Véhicule électrique à batterie (BEV)	6
Véhicule électrique hybride léger (MHEV)	6



INDEX

Verrouillage centralisé	27
Vitres	30
Volant chauffant	116
Volant et commandes	58
Voyant d'avertissement persistant	94



QUARTZ
ENGINE OIL



STIMULER L'INNOVATION POUR DEMAIN.

Depuis plus de 50 ans, **TotalEnergies et Stellantis partagent une vision commune de la performance, de l'innovation et de la mobilité pour l'avenir.**

Ce partenariat de longue date repose sur une étroite collaboration technique, de la conception des produits au service après-vente sur les réseaux officiels. En combinant leur expertise, les deux sociétés ont développé des technologies de lubrification de pointe adaptées aux besoins changeants des groupes motopropulseurs Fiat.

Les gammes **Quartz Mopar** et **Quartz EV3R Mopar** co-marquées reflètent cette expertise partagée. Spécialement conçues et **approuvées par Fiat**, elles comprennent des **huiles moteur haute performance** couvrant chaque groupe motopropulseur Fiat. Chaque formulation aide à garder les moteurs propres, à réduire l'usure et à soutenir l'efficacité énergétique, assurant un fonctionnement en douceur kilomètre après kilomètre, même dans les conditions les plus exigeantes.

Nous poussons l'innovation plus loin avec **Quartz EV3R Mopar**, qui introduit l'**approche 3R (Réduire, Réutiliser, Régénérer)** en utilisant des huiles de base régénérées et une bouteille recyclable, tout en offrant les mêmes performances que les huiles Quartz standard, avec un impact moindre par rapport à nos produits conventionnels.

Votre réparateur Fiat agréé vous recommandera l'huile adaptée à votre modèle et à votre programme d'entretien. Disponible et **recommandée au sein des réseaux après-vente autorisés Fiat**, Quartz Mopar offre confiance, durabilité et une technologie éprouvée soutenue par des décennies de partenariat.

FIAT recommande **TotalEnergies**

FIAT



PARTENAIRES OFFICIELS

fr

Merci

Stellantis Europe S.p.A. - Technical Service Operation
Via Adige 7, 10040 Rivalta di Torino (TO) - Italy
FPANDDO2601fr-1 - 50303874 - 01/2026

